QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12112 — JEUDI 5 JANVIER 1984

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207-23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le dollar à 8,51 F

LIRE PAGE 24

M. Reagan propose à la Syrie de négocier

Le succès de M. Jackson à Damas va peser sur la campagne présidentielle aux Etats-Unis

De notre correspondant

Washington. – C'était quitte ou *double* pour le pasteur Jackson, premier candidat noir de l'histoire des Etats-Unis à une élection présidentielle, et la victoire dépasse toutes ses espérances. Elle a non seulement fait de lui le héros du jour devant lequel chacun, président compris, s'incline, mais elle lui a donné aussi non pas le droit à la parole, qu'il avait déjà, mais la possibilité de se faire entendre – ce qui est tout *différent.*

L'Amérique va désormais vivre une campagne électorale marquée par l'absolue nouveauté d'une candidature noire sans aucun espoir, mais créditée d'un succès concret et indiscutable dont aucun des concurrents blancs, M. Reagan compris, ne peut se prévaloir. Rien ne dit que cette nouveauté ne laissera pas de traces durables.

Si M. Jackson était revenu de Damas sans avoir obtenu la libération du jeune lieutenant noir dont il était parti, vendredi dernier, plaider la cause auprès des dirigeants syriens, il aurait tout perdu. L'échec l'aurait ravalé au rang d'amateur trop ambitieux, et sa tentative de passer du statut de militant pour les droits civiques à celui d'homme politique à part entière aurait été enterrée.

Le lieutenant Goodman, fait prisonnier le 4 décembre au Liban, lui a été remis, mardi 3 janvier, par les autorités syriennes, qui avaient affirmé auparavant qu'elles ne le relâcheraient qu'après *« la fin de la guerre ».* Les deux hommes devaient arriver, ce mercredi à l'aube, à Washington, accueillis par une foule en liesse mobilisée à la hâte par la municipalité noire de la capitale fédérale.

L'événement, pour la Maison Blanche, mais aussi pour le parti démocrate, aura été dur à digérer. Le bouillant disciple de Martin Luther King, le tribun dont la flamme oratoire choque l'establishment noir sans parler du blanc, a réussi en moins de quatre jours ce que le département d'Etat n'avait *entrepris d'essayer que par* obligation de routine, tandis que les autres candidats démocrates scrutaient l'horizon des élections primaires.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

Assad superstar

Le *président Hafez* el Assad n'est certainement pas un grand démocrate. Mais il s'est montré une nouvelle fois grand politique en remettant au pasteur Jesse Jackson – *premier candidat noir à la présidence des Etats-Unis* – le *pilote – noir lui aussi – abattu par* la défense antiaérienne syrienne lors du raid malheureux effectué par l'aéronavale américaine le 4 décembre dernier. Non seulement en effet il embarrasse ainsi gravement le président Reagan, mais encore il se présente en chef d'Etat animé de préoccupations humanitaires. Réussir une telle opération quelques semaines seulement après l'attentat de Beyrouth qui a coûté la vie à plus de deux cent cinquante militaires américains – et qui n'a pu avoir lieu qu'avec, pour le moins, l'approbation de Damas – constitue un *remarquable exploit.*

En bon stratège, le président Assad a compris que le moment était venu pour lui de porter sinon le combat du moins la confusion à l'intérieur même des Etats-Unis. Il conforte par son geste le pasteur Jackson, qui devra maintenant être pris au sérieux par les autres aspirants démocrates à la candidature, *et au-delà les Américains qui sont* de plus en plus nombreux à s'interroger sur l'utilité de la présence militaire américaine au Liban. Ces derniers se demandaient déjà pourquoi il leur fallait laisser mourir leurs fils en des non-combats douteux. Ils peuvent maintenant ajouter qu'il existe apparemment au Proche-Orient un chef d'Etat conscient de *ses* responsabilités et capable, il vient de le prouver, de préférer la négociation à la guerre...

M. Reagan, dont la cause venait déjà d'être affaiblie par le rapport dévastateur du Pentagone sur les tenants et aboutissants de l'attentat de Beyrouth, a tout de suite compris le danger. Quoi qu'il puisse lui en coûter, il a décidé de réserver le meilleur accueil officiel à M. Jackson et à son nouveau « protégé ». La victoire remportée à Damas par le pasteur va sans doute, en effet, déclencher toute une surenchère contre l'engagement au Liban et mettre la Syrie en position de jouer les interlocuteurs valables. D'où le renvoi au Proche-Orient de l'envoyé spécial du président, M. Donald Rumsfeld. D'où aussi les nouvelles pressions exercées sur M. Gemayel *pour qu'il accepte rapidement* l'élargissement de son gouvernement et les principes d'une « réconciliation » nationale impliquant pour commencer un droit de regard absolu de Damas sur les affaires libanaises.

En se servant du pasteur Jackson, le président Assad l'a aussi magnifiquement servi, contribuant ainsi à esquisser une modification inattendue du paysage politique américain. A la radicalisation à droite qu'incarne M. Reagan répond *désormais* l'apparition d'un « radical » de gauche. Ce phénomène dépasse le cadre de la communauté noire et rappelle par certains aspects la candidature de M. McGovern contre M. Nixon en 1972.

A la différence des autres candidats démocrates, le pasteur Jackson exprime toujours, en effet, des *opinions tranchées,* et *pas* seulement sur le Proche-Orient. Il a critiqué l'invasion de la Grenade de manière beaucoup plus catégorique que ses concurrents. Les combats du tiers-monde, de l'Amérique centrale à la Palestine, ont toute sa sympathie. *Il est partisan de* développer avec l'U.R.S.S. de bonnes relations et de réduire sévèrement le budget militaire. Il veut aussi faire largement contribuer les Européens à leur défense et diminuer graduellement la présence militaire américaine sur le Vieux Continent. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il parviendra à distancer un Walter Mondale, mais on peut être assuré que sa présence marquera profondément le débat préélectoral qui ne fait que s'ouvrir.

Le gouvernement tunisien veut prévenir une nouvelle extension des troubles

Le premier ministre dénonce un plan concerté pour abattre le régime

De nos envoyés spéciaux

Tunis. – Tunis était encore, ce mercredi matin 4 janvier, sous le choc des émeutes dont elle a été la proie tout au long de la journée de mardi. Alors que reprenaient lentement les activités, des chars de l'armée continuaient de stationner aux principaux carrefours et *aux* entrées de la ville.

La capitale, habituellement bruyante et animée, était déserte mardi soir et présentait un aspect lugubre et désolé. C'est que, devant la montée de la révolte du Sud jusque dans ses murs, et dans d'autres grandes villes, le président Bourguiba venait de décréter l'état d'urgence général et le couvre-feu de 18 heures à 5 heures du matin pour parer au risque d'un embrasement du pays tout entier. En outre, tous les établissements scolaires et les universités qui étaient en grève ont été fermés jusqu'à samedi.

Le bilan paraît déjà lourd. Il a très largement dépassé le chiffre des quatre morts annoncés par le *ministère* de l'intérieur voilà quarante-huit heures. Dans le Sud, selon diverses informations concordantes, le nombre des victimes atteindrait au moins la vingtaine et les blessés se compteraient par centaines.

A Sfax, deuxième cité du pays, à Kairouan, la ville sainte, à Tunis, les forces de l'ordre ont dû tirer et, malgré le *silence officiel, il est hors de* doute qu'on y dénombre aussi des morts et beaucoup de blessés.

C'est aux premières heures de la matinée, mardi, que Tunis a commencé à s'embraser. Des incendies ont d'abord éclaté autour des établissements scolaires situés *sur* les boulevards périphériques. Ecoliers et lycéens de quatorze à dix-huit ans se contentent alors de lancer des pierres sur des voitures et sur les autobus, blessant les passagers, qui se rendent au travail ; le ton monte rapidement, et, avant que la police n'intervienne, des véhicules en stationnement sont incendiés. Des adolescents désœuvrés, dont la capitale fourmille, viennent très vite en renfort.

Dans le même temps, une partie des habitants de certaines cités populaires de la ceinture entrent en effervescence, et *bientôt* des jonctions s'opèrent entre les divers groupes qui commencent à envahir le centre de la ville. C'est alors que la véritable explosion se produit. Elle durera jusqu'à la tombée de la nuit.

Les manifestants déferlent et n'épargnent rien. Ils saccagent des lycées et tentent de les incendier. Tout véhicule se trouvant sur leur passage est attaqué à coups de *pierres et souvent détruit* ou brûlé, les vitrines des magasins qui n'avaient pas eu le temps de baisser leur rideau volent en éclats, les étalages sont pillés. *Les* magasins de luxe et les supermarchés sont les premières cibles. Mais, très vite, les plus modestes boutiques ne sont plus épargnées.

En début d'après-midi, le vandalisme atteint son paroxysme. Après le pillage, c'est *le saccage gratuit.* Des bandes d'énergumènes qui prétendaient vouloir dénoncer l'augmentation du prix du pain et se solidariser avec leurs *« frères du Sud »* se déchaînent, hilares, heureux de détruire. Ils arrachent les panneaux de signalisation, démolissent les parcomètres en s'empressant de récupérer la monnaie, brisent tout sur leur passage, tentent même de mettre le feu à quelques immeubles et brûlent, sur les hauteurs de la ville, le dépôt de matériel de l'entreprise qui construit le futur métro.

PAUL BALTA et MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 3.)

Confusion et heurts chez Talbot

La C.G.T. plaide pour la reprise du travail

La situation demeurait confuse ce mercredi matin 4 janvier, à l'usine Talbot de Poissy, où la production était toujours bloquée, et où des jets de boulons ont été échangés entre grévistes et non-grévistes. La C.G.T. appelait à la reprise du travail. ***(Lire page 24, le reportage de Daniel Schneidermann.)***

Les licenciements de Talbot sont, quoi qu'on en pense, inéluctables. Mais le traitement du dossier, depuis deux semaines, conduit à un engrenage, où la *« restructuration à visage humain »* fait pâle figure et dont les syndicats risquent d'être les victimes. Il faut le rappeler, les difficultés de Talbot viennent d'abord de la stratégie du groupe Peugeot. Un rapport sur l'industrie automobile en France, publié le 3 septembre 1980 – donc avant le regroupement des réseaux Peugeot et Talbot – justifiait *« le maintien de l'autonomie de ces trois réseaux »* (Peugeot, Talbot et Citroën).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 21.)

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE ELF-ERAP

Le droit de remontrance

par PHILIPPE BOUCHER

Une courte phrase vaut bien un long discours. De ce principe, M. François Mitterrand a fait un juste usage dans sa réponse aux vœux des corps constitués, c'est-à-dire des plus hauts agents de l'Etat. Il a rappelé que la *loi,* qui pèse également sur tous, hommes et institutions, s'appliquait donc aussi aux juges, de toutes les sortes, qui avaient mission d'en mettre en œuvre l'esprit et la lettre. L'occasion était propice. La leçon est claire. Elle ne vaut pas que pour les péripéties présentes.

Pour l'heure, au-delà des manifestes bévues ou des naïvetés, des *fautes éventuelles, de la ronde des* millions par centaines, l'impression demeure, gênante, d'une institution chargée de respecter et de faire respecter la *loi* qui, *ne fût-ce* qu'une fois, s'est consenti (ou bien a consenti) une exception à la règle dont elle est gardienne.

Le problème n'est pas nouveau. Il a des précédents. Comment contrôler le contrôleur ? Qui veille sur le fonctionnement des cours suprêmes, quels qu'en soient le nom ou la spécialité, alors que, à l'image des autres institutions de l'Etat, elles sont composées d'êtres humains, ni plus ni moins vertueux ou valeureux que d'autres ? Pourquoi ne peut-on censurer le censeur, si l'on estime, ou s'il est avéré, qu'il a failli, comme on croit pouvoir le constater aujourd'hui ?

A l'aube de cette affaire, de moins en moins pétrolière et qui ne fut jamais vraiment aéronautique, le secrétaire d'État au budget avait, sans doute dans le feu de l'action, envisagé des poursuites en forfaiture contre l'ancien *premier* président de la Cour des comptes. Ce serait, par cette seule procédure, quelle qu'en soit l'issue, faire un martyr d'un homme qui *s'est* peut-être simplement fourvoyé dans une discrétion qui n'avait pas sa raison d'être. Le reste appartient à sa conscience et à ses insomnies, qu'il ait trompé ou qu'on l'ait dupé. Quant aux dirigeants battus, l'initiateur ou le protecteur de cette désastreuse idée, ils n'ont à encourir que la sanction du suffrage. Les tribunaux ne sont pas une issue de secours de la politique.

Cette *affaire,* venant après *tant* d'autres, sera oubliée, comme l'ont été les autres. Puisse la leçon ne pas suivre la même pente, notamment pour ce qui concerne l'une des fonctions imparties au chef de l'État, la moins éclatante mais pas la moins significative. L'exemple montre le président de la République complétant l'affirmation de son rôle, moins hautement qu'en matière diplomatique ou militaire, *mais tout aussi* nettement, bien que le propos ait été plus bref, moins public et plus allusif. Ce rôle, c'est celui de gardien des *lois* et de *gardien de la loi* des lois, la Constitution.

D'abord, parce que, chef de l'Etat, il veille à la qualité de son armature, c'est-à-dire de la loi. Son titre fait son droit – et son obligation. On vient de le voir. S'il n'a pas, compte tenu de la traditionnelle séparation des pouvoirs, la faculté d'intervenir sur la marche et les choix des juridictions, il détient le *pouvoir moral de rappeler* à *l'observation* de la loi. A plus forte raison si les termes de ce rappel sont suffisamment abstraits pour laisser croire qu'il ne vise pas une affaire particulière et n'y puise qu'une inspiration.

Ce droit de *remontrance* découle aussi de la Constitution, dont il est le gardien, et non pas le Conseil constitutionnel, dont l'appellation est sur ce point trompeuse. La fonction du chef de l'Etat est d'ordre moral, celle du Conseil strictement quotidienne et *technique :* au *premier* le symbole, à l'autre les décisions, discutables par essence. La hiérarchie s'inscrit d'elle-même.

(Lire la suite page 6.)

Les charmes du secret

par JEAN PLANCHAIS

Dans une démocratie, l'ennui, c'est qu'elle ne doit avoir, en principe, *aucun* secret. Le citoyen, pour exercer un contrôle sur les élus, doit tout connaître de leurs décisions. Dans la pratique, bien entendu, les choses sont moins simples. En France comme ailleurs, du haut en bas de l'échelle des responsabilités.

Dans la moindre administration, le pouvoir du chef se mesure à ce qu'il a le droit, ou le moyen, de savoir ou de dissimuler à ses subordonnés et *au public. Il est, à ce propos, pour* le moins paradoxal que ce soit sous le règne de M. Valéry Giscard d'Estaing qu'aient été assouplies les règles du *secret administratif.*

Le secret a toujours été fort *difficile à manier.* L'après-guerre avait gardé la marque de la clandestinité et du secret militaire. Y compris du plus grand des temps modernes : celui qui entoura la fabrication de la bombe atomique.

Les ministres socialistes, dont le goût de la chose militaire se réclamait de Valmy et de Jaurès, se *montraient les plus sourcilleux. M. Jules* Moch, notamment, lorsqu'il était ministre de la défense nationale, en 1950-1951, alla jusqu'à engager des poursuites contre une femme de ménage, Mme Canon, coupable d'avoir couvert ses pots de confiture avec des papiers ramassés dans les corbeilles du ministère. Il lui advint même de faire déposer à titre d'avertissement une demande de poursuites – en blanc – sur le bureau d'un de ses secrétaires d'Etat jugé trop bavard.

La guerre froide, il est vrai, faisait *régner* depuis 1947 la *hantise* de l'infiltration communiste et de l'espionnage soviétique. Et la guerre d'Indochine devait donner lieu à de *retentissantes affaires. Le* 18 septembre 1949, par l'effet d'un hasard *qui sera contesté,* un rapport du général Revers, chef d'état-major de *l'armée de terre, retour d'une inspec*tion en Indochine, est découvert dans le porte-documents d'un étudiant vietnamien. Le rapport a été tiré à cinquante exemplaires numérotés. Le ministre de la défense nationale, Paul Ramadier, soucieux d'éviter un scandale *qui n'en éclatera pas moins,* décide que le document n'est pas couvert par le secret de défense nationale. La décision est de son ressort.

En 1954, Pierre Mendès France, quelques semaines après son arrivée au pouvoir, est averti que les délibérations du comité de défense nationale en date des 26 mai et 28 juin ont été communiquées au parti communiste. C'est ce que *prétend* prouver le commissaire Dides, spécialiste, depuis l'occupation, de l'anticommunisme. Il qui laisse entendre que les *fuites viennent du ministre de l'intérieur,* François Mitterrand, qui sera tenu pendant deux mois à l'écart de l'enquête.

L'origine des fuites sera découverte : deux proches collaborateurs du secrétaire général de la défense nationale, Jean Mons, communiquaient les notes qu'il prenait pendant les *séances* du comité à un membre du P.C., André Baranès. *Mais Baranès était un agent double* au service du commissaire Dides. Il ne restait qu'à « habiller » ces notes de compte rendus imaginaires des *délibérations du bureau politique du* P.C. et à les faire tenir au chef du gouvernement pour « déstabiliser » ce dernier. Ces scandales, qui tinrent le public en haleine pendant de longs mois, ne pouvaient amener à assouplir les règles du secret de défense nationale.

(Lire la suite page 7.)

DANS « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES »

La sortie du dernier film de Federico Fellini

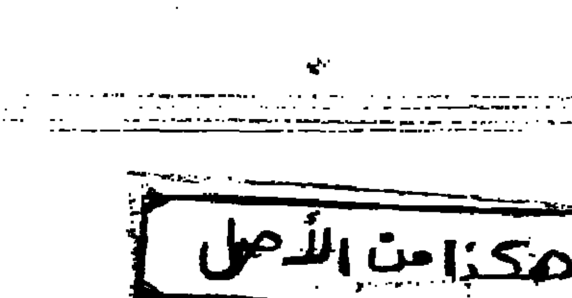
« Et vogue le navire »

(Lire page 9 les articles de COLETTE GODARD et JACQUES SICLIER)

Les pratiques culturelles des Français

Quatre témoignages

(Lire pages 10 et 11 les articles d'ANNICK COJEAN, JOSYANE SAVIGNEAU et ALAIN WAIS)



Le Monde

idées

Europe

Depuis dimanche, la France assume, pour six mois, la présidence de la Communauté des Dix. Gérard Jaquet espère qu'elle mettra cette occasion à profit pour stimuler la volonté politique sans laquelle la négociation sur la relance européenne est vouée à l'échec. Henri Brugmans imagine une conversation avec Mrs Thatcher pour tenter de la persuader de la nécessité d'un second souffle.

Un dialogue avec Mme Thatcher

par HENRI BRUGMANS (*)

L'EUROPE est au point mort. Finies les vieilles chansons qui ont bercé nos inquiétudes croissantes. Finie la vieille rengaine qui nous assurait que l'intégration progressait — oh, lentement sans doute, mais tout de même par petits pas. Aujourd'hui, même les optimistes et les incrédules ne peuvent plus penser que l'union de nos pays émergera de tous les égoïsmes réunis. C'est au-delà de ces égoïsmes qu'il faut aller en recherchant l'intérêt commun, d'ailleurs évident. Ou bien veut-on que l'Europe abandonne la course vers l'avenir technologique et industriel ? Déjà les Etats-Unis et le Japon nous ont largement dépassés. Il suffit de laisser aller les choses comme elles vont, de photo de famille en photo de famille, en se querellant sur les gros sous.

Pour le *Prime Minister* britannique, il n'y avait qu'un problème : récupérer son chèque. Qu'importait la démocratie toujours menacée des nations ibériques, ou les conditions de vie des paysans méditerranéens ? Seuls les « idéalistes » pouvaient s'en préoccuper. La femme réaliste ne pensait qu'à son chèque.

J'imagine qu'un continental, européen angoissé, eut avec elle un entretien. Le voici.

« Ne croyez pas, madame et chère collègue, que je veuille manquer de courtoisie envers vous. Rappelez-vous aussi que, naguère, nous vous avons accueillis, vous les Anglais, avec enthousiasme. Hélas ! de cet enthousiasme, il ne reste plus rien à l'heure actuelle. Votre adhésion n'a pas renforcé nos liens communautaires, c'est le moins qu'on puisse dire. Voyez où nous en sommes arrivés.

Le ver était dans le fruit

— Vous avez tort de charger le Royaume-Uni de tous les péchés d'Israël. Regardez les autres. L'autre jour, un journal que vous connaissez a publié un petit dessin. On y voyait MM. Cheysson et Delors sortant de chez nous et soupirant : « Ah, ces » Anglais ! Ils ne pensent qu'à eux-» mêmes. » Mais tous les deux agitaient, eux aussi, leur petit drapeau national. Et regardez le chancelier Kohl. Il se prétend le digne héritier de la tradition adenauérienne. Mais il réclame son argent, tout comme nous-mêmes. Alors...

— Il est vrai. Bien avant votre arrivée, le ver était dans le fruit. Mais, ce ver, vous avez tout fait pour le faire prospérer. Je le répète : voyez où nous en sommes arrivés. Parlons donc de nos chances d'avenir s'il en subsiste. Voulons-nous — voulez-vous vous-même ? — que la Communauté dégénère en banal « marché commun », en une espèce de GATT au petit pied ? Voulez-vous que la Commission européenne se contente de produire des rapports techniques et des recommandations qui ne seront suivies d'aucun effet ? Voulez-vous une O.E.C.D. européenne ? Aviez-vous cela dans l'esprit lorsque vous avez adhéré ? Je ne réussis pas à le croire. Pour entrer « dans l'Europe » (comme vous dites), vous aviez le parti travailliste contre vous. Aujourd'hui, le Labour doit se dire qu'il avait bien raison dans son refus, puisque vous obtenez si peu de choses dans les fameux sommets européens !

— Pour nous, c'est une question d'équité, de *fairness*. Nous voulons retirer de la C.E.E. au moins autant que nous y avons investi. Voilà un principe éternel de bon business. Votre Communauté est une vache à lait qu'on essaie de nourrir le moins possible pour lui faire donner le plus possible de...

Un second souffle

— Surtout, ne dites pas le mot, madame. Le mot lait est tabou. On ne parle pas de lacs dans la maison du noyé.

— En fait de mots, vos belles paroles sur la fraternité européenne ne m'impressionnent nullement. Elles me font penser à Hamlet : « Des » mots, des mots, des mots. »

— Là, de nouveau, madame, vous avez raison. Mais, entre nous, dites-moi : avez-vous quelques idées d'avenir en tête ?

— Les idées ont l'habitude de venir plutôt de l'Europe, excusez-moi encore, je voulais dire : du continent. A quoi pensez-vous ?

— Pour moi, une certitude : ou bien on laisse traîner les choses en raccommodant un peu ici ou là, ou bien on s'accorde sur un plan de relance qui doit être suffisamment ambitieux pour donner le second souffle. Dans le premier cas, notre sort serait scellé. Reste donc l'autre volet de l'alternative.

— Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? Car, pour nous, seule la pratique compte. Par ailleurs, je ne vous promets rien. Vous avez établi entre vous un système monétaire européen, auquel nous ne participons pas. Plus tard peut-être. On verra.

— Exactement. Une initiative de notre part ne signifiera en aucune façon qu'on voudrait vous montrer la porte en cas de non-adhésion. Ce sera simplement l'exercice d'une Europe « à deux vitesses ».

— Vous tournez autour du pot. Qu'avez-vous dans l'esprit ?

— Dans le domaine des initiatives possibles, nous n'avons que l'embarras du choix. Il y a en premier lieu le projet de statut que le Parlement a adopté récemment, en vue d'une véritable Union européenne, à la fois efficace et démocratiquement contrôlée (pour l'instant, la C.E.E. n'est ni l'un ni l'autre). Moins loin va le projet d'un comité pour l'Union européenne, qui a son siège à Paris et a développé une activité diplomatique remarquable. Enfin, il y a toujours les divers rapports auxquels un ou plusieurs noms propres sont attachés : Tidemans, Vedel, Spierenburg. J'en passe et des meilleurs.

— Je crains bien que tous ces textes ne soient des projets en l'air. Pourtant, si jamais les continentaux voulaient vraiment s'unir sans nous, notre intérêt nous obligerait à nous y joindre. Nous préférerions rien de tout cela. Mais on ne sait jamais. Il n'est pas impensable en principe que mes collègues du continent et leurs opinions publiques respectives soient saisis par...

— Ne dites pas « la débauche », madame, ce mot ne vous sied pas. Dites plutôt qu'un sursaut peut se produire, après tant d'années d'attente passive. Après tout, l'idée européenne reste la seule constructive qui ait émergé de l'Europe après la guerre. Elle peut se réincarner, mais sa résurrection ne sera crédible qu'à condition qu'elle soit de nature politique et qu'elle frappe l'imagination.

— Le mot que vous venez d'employer est rarement utilisé chez nous. Nous craignons l'irréalisme des imaginatifs.

— Et Churchill, madame, n'a-t-il pas sauvé l'honneur et l'avenir sans calculer et en jetant les dés de son imagination ?

— Mais les débuts de la guerre étaient un moment crucial...

— Et qui vous dit, madame, qu'à l'heure actuelle le moment historique le soit moins ? »

(*) Recteur honoraire du Collège d'Europe.

Renoncer ou relancer

par GÉRARD JAQUET (*)

DEPUIS le sommet d'Athènes, l'Europe est en crise. Celle-ci était prévisible. Depuis de longs mois, les alertes succédaient aux alertes à un rythme accéléré. Chacune donnait naissance à un médiocre compromis, et, au lendemain de chaque épreuve, la Communauté se retrouvait un peu plus désorientée en face d'un avenir encore plus incertain.

Pourquoi en sommes-nous là ?

La première communauté européenne, celle du charbon et de l'acier, a trente ans, et le Marché commun vient de fêter son vingt-sixième anniversaire. A l'origine nos ambitions étaient clairement affirmées. Nous voulions créer une communauté d'Etats décidés à renforcer leur solidarité sur le plan politique comme sur le plan économique, et disposés à consacrer une part de leurs ressources à élaborer des politiques communes, ou, à tout le moins, à pratiquer des actions communes dans les domaines essentiels, et cela dans l'intérêt commun.

En dehors de la politique agricole, qui comporte des imperfections mais qui existe réellement, et d'une action sans doute insuffisante, mais efficace, en faveur des peuples du tiers-monde, aucune politique commune sérieuse n'a pu être élaborée au cours des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler.

Cette insuffisance de l'action européenne est la cause lointaine de la crise actuelle. Alors que la Communauté avait été créée pour permettre à nos peuples de surmonter progressivement les égoïsmes nationaux, ceux-ci, devant le caractère souvent dérisoire des résultats obtenus, se sont perpétués.

Après de longues tergiversations, l'impossibilité de dégager des solutions durables aux difficultés actuelles de la vie communautaire a finalement abouti à l'explosion de ces derniers jours.

Athènes a été un échec. Mais une crise franche permettant de poser clairement les problèmes n'est-elle pas préférable à un mauvais compromis dissimulant la gravité de la situation et donnant à certains bonne conscience à peu de frais ?

On a souvent dit, à l'occasion des heures difficiles, et elles furent nombreuses dans la vie de la Communauté, que nous arrivions à un moment décisif. Malgré le caractère dramatique de certaines crises, ce n'était sans doute pas réellement exact. Mais, aujourd'hui, l'hésitation n'est plus permise. Nous sommes à l'heure de vérité, et un choix s'impose.

Si l'épreuve actuelle aboutit à un faux-semblant inspiré par un souci de facilité et par l'esprit de renoncement, nous n'éviterons pas un nouvel et grave affaiblissement de l'édifice européen, et ce qui n'est aujourd'hui qu'une union douanière à peine améliorée risque fort alors de se réduire à une simple zone de libre-échange.

Renoncer, et tenter de régler nos problèmes dans le cadre de l'Hexagone est peut-être le vœu plus ou moins secret de certains. Il n'est pas le nôtre. C'est, tout au contraire, une relance de la Communauté européenne qui s'impose. Telle sera, j'en suis persuadé, la détermination de la présidence française au cours des six mois qui viennent de commencer.

A l'issue du sommet d'Athènes, le président de la République affirmait d'ailleurs qu'il fallait « *tirer le meilleur parti de la crise* ». Il ajoutait qu'il souhaitait « *l'avènement d'une volonté politique sous tous ses aspects, qui donne une dimension profonde à l'entreprise* ».

C'est ainsi, en effet, que le problème mérite d'être posé. La relance doit être globale car tous les éléments qui figuraient à l'ordre du jour du récent sommet sont intimement liés les uns aux autres.

Des politiques nouvelles s'imposent, comme le souhaite le gouvernement français, notamment dans le domaine industriel et technologique, et dans celui de l'emploi. La politique agricole doit être révisée, à condition qu'elle reste conforme aux principes qui ont présidé à son élaboration : unité du marché, préférence communautaire, solidarité financière. Il faudra donner une réponse à l'Espagne et au Portugal, en précisant clairement les conditions de l'élargissement. La question de la contribution britannique devra également être réglée dans un esprit communautaire, et non par l'application de la règle du « juste retour » qui n'a jamais été acceptée par les partenaires de la Grande-Bretagne. Enfin, il est évident qu'on ne pourra dégager des solutions durables à ces problèmes que par un accroissement des ressources propres. Cela signifie, en clair, qu'il faudra dépasser le butoir actuel du 1 % de T.V.A.

Mais le succès d'une telle négociation, qui comporte une large part de discussions de caractère essentiellement technique, suppose bien évidemment une réelle volonté politique. Tous les gouvernements de la Communauté sont désormais au pied du mur. Ils connaissent l'importance de l'enjeu. Ils savent que l'instant n'est plus aux « *mégotages* » comme le disait M. François Mitterrand à Athènes. A l'heure de l'épreuve, ils doivent comprendre que l'intérêt de chacun est inséparable d'une solidarité européenne renforcée. C'est au cours des prochaines semaines que se décidera notre destin commun.

(*) Président de la délégation socialiste française au Parlement européen, vice-président du Parlement européen.

LU

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, LE GOURMAND GENTILHOMME, de Ned Rival

Les folies d'un joyeux amphitryon

MILLE SEPT CENT CINQUANTE-HUIT : Louis XV règne sur la France depuis quarante-trois ans. Depuis deux ans dure une guerre qui ne finira qu'en 1763 et prendra le nom de « guerre de Sept Ans ». Louis, futur seizième du nom, n'a encore que quatre ans. A Paris naît Alexandre Balthasar Laurent Grimod de La Reynière.

Et cet enfant, qui deviendra quelque peu célèbre, nous restait néanmoins inconnu, malgré deux intéressants ouvrages de Gustave Desnoiresterres (1877) et de M. Pierre Béarn (1930). Vient donc de s'y ajouter, signé de Ned Rival, ce *Grimod de La Reynière, le gourmand gentilhomme.*

La sous-titre me semble inexact : gentilhomme, non point ! Les Grimod étaient de La Reynière comme les Giscard sont d'Estaing, fermiers généraux et trafiquants depuis deux ou trois générations avec, ancestralement, des épiciers ou des charcutiers : le nouveau-né n'avait de sang quelque peu bleu que par sa mère, née de Jarente.

Si Alexandre Balthasar Laurent fut un aristocrate (et même un arist'ogre !), ce fut de gueule. Et s'il eut quelque noblesse, ce fut celle du cœur et de l'esprit.

Mais revenons à ce lundi 20 novembre 1758. L'enfant qui naît, quasi estropié, les deux bras sans mains se terminant par des moignons — l'un en forme de serre de rapace, l'autre palmé comme patte de canard — pourrait faire pitié. Il fait horreur à sa mère. Sur les fonts baptismaux, deux domestiques, la veuve d'un tailleur et un frotteur de parquet, seront ses parrain-marraine. Ainsi, une mère qui l'a férocement rejeté, blessée dans son orgueil de caste, et un père débonnaire mais indifférent et incapable livreront le petit disgracié au hasard d'une domesticité muée en précepteurs. L'intelligence de l'enfant Grimod s'éveillera au spectacle d'un foyer incertain, où les amants de madame croisent, dans l'escalier de l'hôtel (à la place duquel fut édifiée l'ambassade des Etats-Unis, place de la Concorde, à l'orée des Champs-Elysées), un ectoplasme de mari : « *Quelle est cette figure à la Callot ?* », demande un jour à Mme de La Reynière le duc de C... ? « *Ne faites pas attention, c'est mon mari !* »

Décidément, son beau-frère Malesherbes avait eu bien raison de lui dire, au début du mariage : « *Votre bonheur dépendra du premier amant que votre femme aura* » !

Un sens à sa vie

Ici, il eût sans doute fallu que le biographe s'adresse au médecin, interroge le psychiatre. Les folies de jeunesse, les plaisanteries macabres auxquelles le jeune écorché vif se livrera, la hargne du jeune garçon envers l'épaisseur roturière de son fermier général de son père, et le snobisme au cœur sec de sa mère, folies qui lui valurent lettre de cachet et exil, sont bien excusables. Curieusement, ce sera de cet exil, chez les chanoines de Domèvre, en Lorraine, qui voulait être punition, qu'il bénéficiera. Il lui fera connaître le « *plus doux des péchés* » (comme disait Balzac) : celui des moines gourmands. Il donnera un sens à sa vie.

La vie de ce cher Grimod n'en sera pas moins tumultueuse autant que passionnée, et Ned Rival la retrace avec sympathie, ayant, de surcroît, retrouvé des documents jusqu'ici ignorés. Et si ce « *Père de la Table* » (comme écrivait Sainte-Beuve) est méconnu, plus encore le sont ses successives incarnations : avocat, journaliste, marchand d'épicerie, critique dramatique et surtout épistolier prolixe et impénitent. Si l'on connaît ses *Almanachs gourmands* et son *Journal des gourmands et des belles*, qui se souvient de ses autres ouvrages, de ses articles foisonnants ? Si l'on s'étonne quelquefois de ces dîners d'ostentation, qui s'est avisé qu'il sut les mettre en scène comme ces pièces qu'il savait critiquer ? Et si enfin l'on ricane à propos de son Jury dégustateur le traitant de pique-assiette au besoin, force est de reconnaître qu'il réunissait non point seulement de malins estomacs, mais d'authentiques amateurs, de spirituels convives et des jolies femmes. Où pouvait-il, avec ses moignons, les retrouver autrement ?

A travers sa vie, son appétit, sa correspondance passent d'innombrables silhouettes d'une époque mouvementée. La petite histoire s'y enrichit qui conforte l'autre, l'Histoire avec majuscule. C'est en cela que l'homme, attachant, et son œuvre méritant d'être connus.

Pour la sortie du bouquin de Ned Rival, nous nous sommes retrouvés au *Fouquet's* autour d'un déjeuner « sic », répétition du souper du 9 mars 1786 et débutant par le « *coup d'avant* » (vin de Madère sec pour accompagner les petits pâtés de Béziers, les canapés de foies de raies et les rissoles de filets de maquereaux — nouvelle cuisine d'hier !) pour finir sur « *dix-sept sortes de liqueurs fines tant exotiques qu'indigènes* », recettes d'époque merveilleusement actualisées par un cuisinier d'aujourd'hui, M. Ducroux.

Célébrera-t-on, dans quatre ans, et comme il convient, le cent cinquantième anniversaire de la mort de l'illustre inconnu Grimod ? Il avait soixante-dix-neuf ans et, dans sa retraite de Villiers-sur-Orge, ne mâchant plus que des souvenirs et des rancœurs, il attendait : « *Il ne meurt pas, il attend* », disait le docteur Roques. Il eut enfin, ce jour de Noël 1837, le mot de sa fin. Réclamant un verre d'eau qu'il vida d'un trait, il avait dit : « *Au moment de paraître devant Dieu, je veux me réconcilier avec mon plus mortel ennemi.* » Il but et, soupirant, s'éteignit.

ROBERT J. COURTINE.

★ *Grimod de La Reynière, le gourmand gentilhomme*, par Ned Rival. Ed. Le Pré aux Clercs. 283 p. 79 F.

Signalons d'autre part la réédition du *Manuel des amphitryons* de Grimod de La Reynière, avec une présentation de Misette Godard, aux éditions A. M. Métailié. 292 p. 89 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

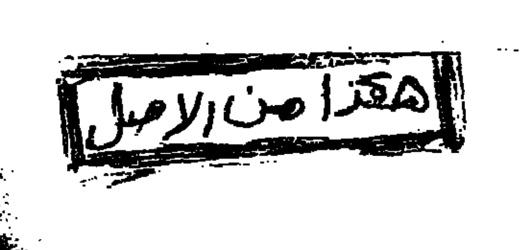
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



relancer

Le Monde

étranger

LES ÉMEUTES EN TUNISIE

MALGRÉ UN REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE EN 1983

L'emploi demeure l'un des soucis majeurs du gouvernement

De notre correspondant

Tunis. – L'économie tunisienne, qui demeure largement tributaire de la conjoncture internationale et des conditions climatiques, avait amorcé, en 1983, un redressement appréciable après les résultats très médiocres qu'elle avait enregistrés l'année précédente. Cette reprise, qui devait permettre de rattraper quelque peu les retards accumulés par rapport aux prévisions du VIe plan quinquenal de développement (1982-1986), a été principalement illustrée par la remontée du taux de croissance du produit intérieur brut de 1,5 % en 1982 à 4,5 %.

Les 6 % prévus par le plan auraient pu être atteints, assurent les responsables de l'économie, sans la persistance de la sécheresse et ses répercussions sur l'agriculture, qui a stagné, alors qu'elle avait enregistré, en 1982, une baisse de 8,7 %, et sans le fléchissement, pour la seconde année consécutive, de 8 % du secteur du tourisme. En revanche, les industries manufacturières ont progressé de 9,3 % et les mines, les hydrocarbures et l'électricité de 5 %. Pour 1984, la croissance devrait se maintenir dans ces secteurs, et, si une évolution favorable du tourisme restait problématique, bien qu'espérée, les services spécialisés estimaient que, grâce aux pluies de l'automne et à la modernisation progressive des méthodes de travail entamée depuis un an, l'agriculture devrait progresser de 9 %, sinon plus.

Les investissements, conformes aux prévisions, se sont situés à 1 625 millions de dinars (contre 1 470 millions en 1982), principalement orientés vers les mines, les hydrocarbures, l'électricité, les industries manufacturières, l'agriculture, et d'une façon générale en faveur des projets productifs à forte densité de main-d'œuvre. L'emploi demeure en effet l'un des soucis majeurs du gouvernement, qui a pu s'approcher, en 1983, de ses objectifs en créant 43 000 emplois permanents dans les secteurs non agricoles (contre 40 000 en 1982), auxquels il convient d'ajouter 6 000 placements dans les pays du Golfe au titre de la coopération. Ainsi, et sans compter les secteurs non structurés (artisanat, petits métiers, etc.) l'offre d'emplois s'est établie à quelque 50 000, couvrant près de 85 % de la demande additionnelle de travail.

Aucune statistique n'a jamais été publiée sur le chômage, qui est d'ailleurs fluctuant en raison des travaux saisonniers qui nécessitent, dans l'agriculture, une main-d'œuvre plus ou moins nombreuse selon l'importance des récoltes. Le chiffre de 300 000 chômeurs est généralement avancé. Dans cet effectif, la jeunesse tient la plus large part, et, selon toute évidence, malgré les efforts des autorités, il faudra encore de nombreuses années pour l'intégrer davantage dans les circuits de production. Le problème revêt d'autant plus d'importance quand on sait que 60 % des 6,5 millions de Tunisiens ont moins de vingt ans et que, malgré l'application des programmes de planning familial et l'autorisation de l'avortement, cette poussée risque de continuer puisque le taux de croissance démographique est depuis quelques années de 2,1 %.

En début d'année, la situation de la balance des paiements avait suscité des préoccupations, mais un redressement, dû essentiellement à la reprise des exportations de pétrole et au tourisme (bien qu'ayant baissé en nuitées s'est accru de 10 % en entrée de devises), il est apparu à la fin du premier semestre. Les réserves de change, avec 295 millions de dinars en octobre, ont retrouvé leur niveau de l'année précédente. Le déficit ne s'en situe pas moins à 480 millions de dinars, soit 8,7 % du P.N.B. contre 9,5 % en 1982. Son financement continue, comme par le passé, à être assuré, pour environ un tiers, d'apports extérieurs.

Quant à la dette extérieure, qui a subi le contrecoup de la réévaluation du dollar, elle s'élève à 2 475 millions de dollars, soit 45 % du P.N.B., alors que les prévisions le chiffraient à 40 %, taux de 1982. Les charges de remboursement représentent 16 % des recettes en devises, contre 14,7 % l'an passé.

Pour 1984, les autorités, qui comptent poursuivre l'effort entrepris en matière de maîtrise des prix (3,7 % de hausse entre janvier et octobre, contre 11,2 % l'an passé), s'étaient fixé trois priorités : consolider la relance de la production et de l'emploi pour mieux assurer l'exploitation des capacités de production en place ; maîtriser les investissements et la consommation de façon à assurer une utilisation judicieuse des ressources ; préserver l'équilibre de la balance des paiements de sorte qu'il demeure compatible avec la capacité d'endettement du pays.

M. D.

Le premier ministre dénonce un plan concerté

(Suite de la première page.)

La violence déferle jusque dans l'avenue Bourguiba. Les premiers coups de feu tirés par les forces de l'ordre retentissent alors en plusieurs points de la capitale, survolée sans cesse par des hélicoptères et quelques chasseurs de l'armée de l'air.

Tout au long de la journée, les manifestants ont semblé utiliser une tactique qui rappelait étrangement celle des foules de Téhéran lors des folles semaines qui ont précédé l'effondrement de la monarchie en février 1979. Des rassemblements de cinq cents à mille personnes mobilisaient la police qui s'efforçait de les disperser par des interventions à la matraque ou par des jets de grenades lacrymogènes, tandis que des groupes plus réduits s'égaillaient en toute quiétude dans les rues avoisinantes. On ne pouvait pas ne pas remarquer que leurs mouvements étaient coordonnés par quelques-uns de leurs aînés se déplaçant à motocyclette.

Ainsi, pendant des heures, les émeutiers ont pu paraître maîtres de la ville, les forces de l'ordre ne pouvant qu'être débordées. Manifestement, les autorités n'avaient pas prévu une telle situation. Mais, devant ce déchaînement, elles ont aussi répugné à faire appel aux militaires avant la proclamation de l'état d'urgence, pour limiter l'effusion de sang, contrairement à ce qui s'était passé dans des circonstances analogues le 16 janvier 1978.

De mêmes actes de vandalisme se sont produits dans la périphérie, et jusque dans les banlieues résidentielles. C'est ainsi, notamment, que le supermarché de Carthage, à quelque 500 mètres du palais présidentiel, a été envahi par des jeunes qui, après avoir pillé les rayons, ont dévasté le magasin, semant la panique parmi les ménagères qui s'y trouvaient avec leurs enfants.



La tension demeure dans le Sud

Dans le Sud, où les désordres s'étaient progressivement étendus d'agglomération en agglomération à partir du 29 décembre, la tension demeure grande. A Kasserine, Gafsa, Gabès, l'armée et la police quadrillent les rues et contrôlent strictement les routes qui conduisent à ces villes. Les forces de l'ordre ont été acheminées en grand nombre à Sfax, à Kairouan et au Kef dans le Nord, à la suite des manifestations qui s'y sont déroulées le 3 janvier.

Paradoxalement, mardi matin, les journaux tunisiens ont mentionné plus ou moins discrètement « *les troubles dans certaines régions* », réservant leurs gros titres au coup d'envoi des festivités devant marquer, au printemps, le cinquantième anniversaire du Parti socialiste destourien, que M. Habib Bourguiba a effectivement présidées dans sa ville natale de Monastir, avant de regagner Tunis, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Ce n'est que tard dans la soirée que M. Mohamed Mzali s'est adressé à la population dans une allocution radiotélévisée. Le visage grave, le premier ministre a développé deux thèmes principaux : les émeutes visaient à déstabiliser l'Etat, le gouvernement demeurera ferme.

M. Mzali a longuement expliqué les raisons qui ont conduit le gouvernement à doubler le prix du pain, qui n'avait pas été augmenté depuis une quinzaine d'années. Puis il a énuméré les mesures qui ont été prises en faveur des catégories les moins nanties pour compenser cette hausse. Annoncées depuis plusieurs semaines, ces mesures n'avaient cependant été précisées et chiffrées que vingt-quatre heures plus tôt, alors qu'il était déjà trop tard, la révolte ayant éclaté dans le Sud.

Mais, pour le premier ministre, la décision gouvernementale n'a été qu'un prétexte : « *Il y a eu manipulation*, a-t-il dit. *Les jeunes ont été entraînés et fourvoyés dans des mouvements en apparence spontanés, mais derrière lesquels existaient tout un plan de déstabilisation et des éléments plus ou moins inspirés par certaines influences dont le but déclaré était d'abattre le régime.* » Il a d'autre part annoncé que l'état d'urgence et le couvre-feu seront maintenus « *tout le temps qu'il faudra pour permettre de débusquer les fauteurs de troubles, que dérange le climat démocratique existant désormais en Tunisie* ».

M. Mzali n'en a pas dit plus sur la nature des « *influences* » qu'il a évoquées, mais à l'évidence il semblait faire allusion à des forces étrangères. Si la tactique employée par les émeutiers peut faire penser aux islamistes iraniens, qui ont leurs partisans en Tunisie, on ne peut oublier que l'explosion a été amorcée dans les régions limitrophes de la Libye et depuis longtemps perméables à la propagande révolutionnaire de Tripoli.

Depuis quelques mois, il est vrai, un rapprochement spectaculaire a eu lieu entre les deux voisins, et le colonel Kadhafi a même donné l'impression de modifier radicalement son attitude à l'égard des pays du Grand Maghreb, allant jusqu'à demander à adhérer au traité de fraternité et de concorde signé par l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.

Il est non moins vrai que le « guide » de la révolution libyenne n'aurait pas caché à des interlocuteurs qu'il désapprouvait très fermement que la Tunisie continue d'héberger M. Yasser Arafat, contre lequel il avait envoyé ses propres brigades combattre au nord du Liban. C'est d'ailleurs la veille du retour à Tunis du président de l'O.L.P. que les troubles ont débuté. Est-ce une simple coïncidence ? Est-ce aussi une coïncidence si, depuis que la fusion tuniso-libyenne du 12 janvier 1974 a avorté, il n'est guère de mois de janvier qui n'aient été marqués en Tunisie par des événements plus ou moins graves, le dernier étant l'attaque de Gafsa en 1980 par un commando entraîné en Libye ? La radio libyenne n'a pas commenté ces événements, se bornant à annoncer brièvement mardi soir l'établissement de l'état d'urgence.

Il n'en demeure pas moins qu'en dépit des efforts du gouvernement de M. Mzali le pays est confronté à une série de problèmes économiques et sociaux. Ceux de la jeunesse et de l'emploi, notamment, se posent avec acuité et peuvent en partie expliquer les excès qui ont été commis à Tunis et dans les grandes villes.

PAUL BATA
MICHEL DEURE.

● *Un mouvement d'opposition revendique, à Bruxelles, la responsabilité des troubles.* – Le Mouvement d'opposition nationale tunisien (MONT), animé par M. Ibrahim Tobal, a affirmé, dans un communiqué publié mardi 3 janvier à Bruxelles, que l'action qu'il mène en Tunisie est à l'origine des troubles qui secouent le pays. Dans un communiqué, le MONT dénonce la « *répression des insurgés de la faim* » par les forces de l'ordre tunisiennes. Selon lui, la politique de « *laisser-aller économique* » du premier ministre, M. Mohamed Mzali, aboutit à « *l'appauvrissement des déshérités et à l'enrichissement des privilégiés* ». – *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

SELON UN SONDAGE

Trois Israéliens sur quatre sont favorables à une réduction des dépenses affectées aux implantations dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. – Le ministre israélien des finances, M. Ygal Cohen Orgad, peut se flatter d'être en accord avec ses contribuables. Le grand argentier souhaite, on le sait, par souci d'économie, sinon « geler », du moins ralentir, la construction des implantations juives dans les territoires occupés (*le Monde* daté 1er-2 janvier). Or, selon un sondage publié mardi 3 janvier par le *Jerusalem Post*, près de trois Israéliens sur quatre sont du même avis.

Des personnes interrogées, 72 % estiment que les coupes claires devraient frapper en priorité les dépenses affectées aux colonies de peuplement. Les contribuables placent ensuite, dans l'ordre des sacrifices à consentir, l'abandon de la construction de l'avion de chasse israélien Lavie et celui du projet de canal mer Morte-Méditerranée, puis des compressions budgétaires dans les domaines de l'éducation et de l'intégration des nouveaux immigrés.

La Knesset a, d'autre part, prolongé lundi 2 janvier la validité des lois d'urgence qui régissent la Cisjordanie et Gaza depuis 1967, et en vertu desquelles l'armée peut légiférer par ordonnance dans de nombreux secteurs. Les députés ont, en outre, adopté deux nouvelles lois étendant aux territoires le champ d'application de la législation israélienne, notamment en matière fiscale. Les élus de l'opposition ont dénoncé cette nouvelle preuve d'« *annexion rampante* ». M. Ronnie Milo, chef du groupe parlementaire du Herout (principal parti de la coalition gouvernementale) a souligné que « *ces lois visant à créer une situation de fait rendant impossible la création d'un Etat palestinien* ».

Pour sa part le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a déclaré, également devant la Knesset, que l'armée avait l'intention de raser, le long des routes bordant les camps de réfugiés en Cisjordanie, les maisons d'où de jeunes Arabes ont pris l'habitude de jeter des pierres en direction des automobilistes.

J.-P. LANGELLIER.

L'aviation israélienne a bombardé « deux bases de terroristes liés à l'Iran » près de Baalbek

L'aviation israélienne a attaqué, mercredi 4 janvier, au matin, « deux bases de terroristes liés à l'Iran » dans la région de Baalbek (nord de la Bekaa) au Liban, a annoncé le porte-parole militaire israélien. Selon celui-ci, tous les avions israéliens sont rentrés intacts à leur base et les pilotes ont affirmé avoir atteint leurs objectifs. Selon un porte-parole militaire syrien, dix-sept personnes ont été tuées et cent six blessées au cours de ce raid. Les bases visées se trouvaient respectivement à 5 kilomètres au sud et à 1,5 kilomètre au sud-ouest de Baalbek. Ce raid aérien est le neuvième depuis l'attentat contre le quartier général de l'armée israélienne à Tyr (sud du Liban), le 4 novembre.

A Beyrouth, la radio officielle libanaise a annoncé que seize appareils israéliens ont participé au raid. Elle a précisé que les objectifs visés étaient les alentours de la ville de Baalbek, ainsi que les villages de Talia et de Haouch-El-Ghanam, situés à 25 kilomètres au nord de la route Beyrouth-Damas. Cette région abrite notamment des positions de dissidents palestiniens du colonel Abou Moussa, selon certaines sources.

D'autre part, l'armée israélienne a évacué le bâtiment du Sérail, à Saïda (sud du Liban), où étaient installés depuis plusieurs mois des services de logistique et de commandement, et ne maintient dans cette ville que « *les forces visant à assurer la sécurité* » des soldats israéliens, a annoncé, mardi 3 janvier, la radio israélienne. Selon celle-ci, l'état-major se prépare activement à un nouveau retrait des forces israéliennes vers le sud, le déploiement sur la ligne Awali, de septembre, ne permettant pas d'empêcher la recrudescence des attentats anti-israéliens. – *(A.F.P.)*

● *L'attentat de Beyrouth.* – Le chauffeur du consul de France à Beyrouth qui a été grièvement blessé au cours d'un attentat, mardi 3 janvier dans la capitale libanaise, et dont l'état, le lendemain, restait critique, s'appelle M. Raymond Vautier et non Henri Vautier comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 4 janvier (page 4).

LA RÉUNION DES DIRIGEANTS DU FATH A TUNIS

Un compromis a été trouvé pour sauvegarder l'unité de la principale composante de l'O.L.P.

De notre envoyé spécial

Tunis. – Il a fallu quatre nuits et trois jours de délibérations intensives et de tractations aux onze membres du comité central du Fath, l'organisation de M. Yasser Arafat au sein de l'O.L.P., pour parvenir à rédiger un projet de déclaration reflétant un consensus laborieusement conçu. Le texte, dont à peu près chaque phrase a fait l'objet de débats parfois orageux, devrait être diffusé, après un ultime examen, dans la journée de ce mercredi.

Au départ, le compromis n'était pas évident. Un fossé apparemment infranchissable séparait M. Arafat de ses dix compagnons. Ces derniers exigeaient de leur président une autocritique en règle concernant son entretien au Caire, le 22 décembre, avec le chef de l'Etat égyptien, M. Moubarak. Sa visite dans l'unique capitale arabe ayant signé la paix avec Israël, disait-on, avait placé nombre d'Etats arabes dans l'embarras et divisé profondément l'opinion palestinienne. Pour la première fois de leur existence, le Fath et l'O.L.P. étaient menacés d'éclatement. Ce risque paraissait bien réel, à en juger par les propos violemment contradictoires que l'on recueillait parmi les nombreux cadres militaires et politiques qui ont investi les hôtels de Tunis et de sa banlieue.

Des détracteurs du président de l'O.L.P. n'hésitaient pas à le qualifier de « *Sadate palestinien* » et annonçaient périodiquement sa destruction ou sa démission. Contrairement à ses habitudes, M. Arafat, lors de ses furtives apparitions, esquivait les questions des journalistes. La tête baissée, la mine renfrognée, il marmonnait que « *tout finirait par s'arranger* ». On savait, cependant, qu'il refusait non seulement de faire son autocritique, mais s'opposait aussi à ce que sa visite au Caire fût évoquée dans la déclaration finale. Lors des réunions à huis clos, il expliquait inlassablement que sa rencontre « *fortuite* », mais néanmoins « *historique* », avec le président Moubarak s'était produite sous le coup de l'émotion qu'il avait ressentie devant l'accueil chaleureux que lui avaient réservé les Egyptiens lors des escales de son bateau à Port-Saïd et Ismaïlia.

Le compromis lui permet de sauver la face tout en définissant les limites de sa marge de manœuvre. Dans le texte élaboré, le comité central du Fath exprime son attachement à son président et lui renouvelle sa confiance, mais juge, néanmoins, son déplacement au Caire comme « *une initiative personnelle contraire aux règles de la direction collégiale traditionnellement en vigueur au sein du Fath* ».

La gravité de la « faute » est atténuée par la vigoureuse dénonciation de la Syrie et des organisations palestiniennes qui lui sont proches. Elles sont mal placées, déclare en substance le communiqué final, pour critiquer la rencontre du Caire alors qu'elles ont couvert par leur silence le massacre de Palestiniens à Tripoli par les forces de Damas tout autant que les tractations en cours entre la République baasiste et le gouvernement libanais. Ce dernier n'a-t-il pas, tout autant que celui du Caire, conclu la paix avec Israël aux termes de l'accord du 17 mai 1983 ?

Le comité central du Fath dédramatise l'entretien Arafat-Moubarak en minimisant sa portée. Le communiqué final réaffirme, en effet, l'opposition de l'organisation aux accords de Camp David et au plan Reagan dans sa forme actuelle et renouvelle sa fidélité aux résolutions adoptées en février 1983 par le Conseil national palestinien (le Parlement de la résistance). Il rappelle à ce propos que le dialogue avec le roi Hussein en vue de la création d'une confédération jordano-palestinienne ne saurait se poursuivre que dans la perspective de la création d'un Etat palestinien indépendant sous l'égide de l'O.L.P. La rencontre du Caire, précise la déclaration, s'inscrit dès lors dans le cadre ainsi délimité.

Camp David est « irréversible »

Les motivations de M. Arafat ne sont pas désavouées, bien au contraire, puisque les membres du comité central, unanimement, se déclarent favorables à la poursuite des efforts destinés à ramener l'Egypte au bercail arabe. « *Nous sommes tous d'accord pour juger que le poids de l'Egypte sur les plans régional et international est indispensable au succès de la cause palestinienne*, nous ont déclaré divers membres du comité central, *et notre critique d'Arafat est d'ordre purement formel, car nous estimons que sa visite au Caire était inopportune et mal préparée.* »

Il avait été prévu, selon nos interlocuteurs, que la direction du Fath fasse des ouvertures au président Moubarak, mais seulement après le règlement du conflit au sein de l'O.L.P. En outre, un « *prix politique* » aurait été demandé au Caire pour l'ouverture d'un dialogue qui aurait comme effet d'extraire l'Egypte de son isolement. La « *légèreté* » que l'on reproche à Arafat consiste à avoir « *dédouané* » sans contrepartie le successeur d'Anouar El Sadate.

Les dirigeants du Fath admettent en privé que le traité de paix israélo-égyptien est « *un fait irréversible* ». L'espoir qu'inspire leur stratégie est de remettre en cause, avec le concours du Caire, le seul deuxième volet des accords de Camp David portant sur l'avenir des territoires occupés. Ils souhaitent susciter une procédure autre que celle de la « *fausse autonomie* » que l'Etat hébreu se propose de mettre en œuvre. Si le plan de Fès adopté par l'O.L.P. et les chefs d'Etat arabes, en septembre 1982, est officiellement celui qu'ils préfèrent, ils se déclarent disposés à entériner les propositions de la France et de l'Egypte contenues dans le projet de résolution qu'elles ont présenté au Conseil de sécurité en juillet 1982. Ce texte prévoit notamment « *la reconnaissance réciproque et simultanée* » d'Israël et de l'O.L.P., et l'ouverture de négociations de paix entre les deux belligérants.

Dans l'immédiat, cependant, la principale préoccupation de la direction du Fath est d'éviter l'éclatement de l'O.L.P., dont il est la principale composante. Cette unité est « *notre acquis politique le plus précieux* », selon les termes d'Abou Iyad. A cet effet, des pourparlers devraient s'engager sans tarder avec trois formations contestatrices – le Front populaire de M. Georges Habache, le Front démocratique de M. Hawatmeh et le parti communiste – dont les représentants, venant de Damas, sont attendus à Tunis dans la journée de ce mercredi 4 janvier.

ERIC ROULEAU.

AFRIQUE

Nigéria

Le couvre-feu a été levé et les communications avec l'extérieur ont été rétablies

Radio-Lagos a annoncé, mardi après-midi 3 janvier, la levée du couvre-feu nocturne en vigueur depuis le coup d'Etat du 31 décembre, ainsi que la réouverture des aéroports. Les communications téléphoniques et telex sont également rétablies. En revanche, les frontières terrestres et maritimes demeurent fermées. L'agence de presse nigériane N.A.N. annonce, d'autre part, que l'ancien président, M. Shehu Shagari, est arrivé mardi matin à l'aéroport de Lagos en provenance de Kaduna, ville située près d'Abuja, où il avait été arrêté. M. Shagari, qui portait des menottes, serait depuis en résidence surveillée à son domicile.

Le nouveau chef de l'Etat, le général Buhari, a, d'autre part, confirmé qu'un officier a été tué lors de l'arrestation de M. Shagari, dans des circonstances encore mal définies. Cet officier, le général Ibrahim Bako, serait, selon les nouvelles autorités, la seule victime du coup d'Etat. En revanche, pour la première fois depuis le renversement de M. Shagari, Radio-Lagos a fait état mardi de troubles et de mouvements de protestation — limités — dans diverses villes du pays.

La radio nationale a également annoncé que les membres du Conseil militaire suprême *« ont prononcé leur serment d'allégeance au gouvernement fédéral militaire en tant que membres du plus haut organe directeur de la nation »*, devant le général Mohammed Buhari. Cette instance, qui compte dorénavant dix-neuf membres, comprend notamment des hommes ayant appartenu au dernier gouvernement militaire qui, en 1979, restitua le pouvoir au président élu, M. Shagari. Une réunion à huis clos du Conseil a ensuite eu lieu, afin de procéder à la nomination d'un Conseil exécutif fédéral (C.E.F.), qui fera office de gouvernement. Lundi, le général Buhari avait indiqué que des civils pourraient faire partie de l'exécutif.

Le coup d'Etat paraît avoir été essentiellement exécuté par l'armée de terre. On remarque la présence au sein du Conseil militaire suprême de plusieurs officiers supérieurs proches de Murtala Mohammed, ancien chef de l'Etat nigérian, assassiné en février 1976 après avoir succédé au général Gowon. Murtala Mohammed est réputé avoir mené une politique anti-corruption.

Le Conseil militaire suprême a, d'autre part, nommé des gouverneurs militaires à la tête de chacun des dix-neuf Etats de la fédération. Il a également arrêté la composition du nouveau Conseil d'Etat, qui comprendra le chef du gouvernement militaire fédéral, le général Buhari, le ministre de la défense, les chefs d'état-major, le chef de la police, le ministre de la justice et le procureur général. Le Conseil a nommé cinq nouveaux généraux. Le nouveau gouvernement fédéral, a indiqué Radio-Lagos, comprendra vingt-trois ministres, et les administrations de chaque Etat de la fédération comprendront neuf ministres.

A Londres, on apprenait, d'autre part, mardi 3 janvier, que le gouvernement nigérian a réglé une partie de ses dettes bancaires par l'intermédiaire de la banque Barclays, soit un peu plus de 50 millions de dollars. Les échéances de ces remboursements, d'un montant global d'un peu plus de 2 milliards de dollars, étaient prévues par des accords de rééchelonnement de dettes commerciales conclus les 13 juillet et 19 septembre derniers entre l'ancien gouvernement et les représentants des banques créancières. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

UN TÉMOIGNAGE SUR LE RÉGIME DE L'ANCIEN PRÉSIDENT SHAGARI

Des millions d'électeurs fantômes

Wole Soyinka, le célèbre dramaturge nigérian, est un auteur engagé. Il est à l'Afrique occidentale ce que le non moins célèbre romancier kenyan, Ngugi Wa Th'Iongo est à l'Afrique orientale. Son univers est celui de la « désillusion », et, notamment au lendemain du drame du Biafra, il a amèrement reproché à l'écrivain africain de ne pas avoir rempli sa mission, de ne pas avoir vu l'« effondrement » qui s'est alors produit et, pourrait-on dire sans risque de se tromper, continue de se dérouler sous son regard (1).

Il est donc peu surprenant que ce professeur de littérature à l'université d'Ife, au Nigéria, porte un regard sans complaisance sur le bilan du régime de M. Shagari, qui vient d'être renversé par un coup d'Etat : Soyinka porte trop d'estime à ses compatriotes pour ne pas s'insurger quand on les prend pour les victimes passives — ou les spectateurs hébétés — d'une parodie de démocratie. A titre d'exemple, il cite la façon, frauduleuse, à ses yeux, dont se sont déroulées les élections de l'été dernier, gagnées par M. Shagari et ses partisans du N.P.N. (Parti national du Nigéria).

Il faut dire que ce témoignage — dont les extraits ont été publiés mardi par le *Guardian* de Londres, et qui doit faire l'objet d'une étude dans le n° 6 de « l'Index on Censorship » — est accablant. Soyinka s'applique sans difficulté à montrer que ces élections ont été l'occasion d'une fraude « sans précédent » dans l'histoire de son pays .Il site le cas d'une circonscription qu'il connaît bien — celle de Modakene — où les 4 500 électeurs inscrits en 1979 se sont retrouvés 188 000 en 1983. Il parle — et entend le prouver — de millions d'électeurs fantômes. Il rapporte des faits d'intimidation, de censure, de bastonnade et même de coups de feu contre des opposants. La presse occidentale avait parlé à l'époque de 83 morts en relation avec les élections. Il estime que le nombre de gens tués s'est élevé à plusieurs centaines.

Plusieurs exemples montrent à ses yeux à quel point la commission électorale — organisme qui aurait dû être neutre, — a agi de mèche avec le N.P.N. pour assurer le triomphe de ce dernier, même dans des Etats fédérés où le N.P.N. n'est pas parvenu à s'implanter. Le portrait qu'il brosse de M. Shagari, le président déchu, n'a rien à voir avec celui généralement présenté. L'homme qui s'affiche démocrate et entendait se situer au-dessus des mêlées, dit-il, abreuvait le monde de ses déclarations lénifiantes et rassurantes, tout en faisant jouer en sous main police secrète et tontons makoutes. Et, surtout, dénonce Soyinka, il n'hésitait pas à recourir, dans ses discours électoraux, aux appels à l'intolérance religieuse ou ethnique pour gagner des voix supplémentaires, quitte à prendre le risque de plonger ainsi la fédération dans une « guerre civile ».

Tout en tenant compte de l'engagement politique de cet écrivain radical de grand talent, son témoignage ne saurait être pris à la légère. Le mythe du Nigéria fort et démocratique subit une nouvelle atteinte. Le « grand sage » de l'Afrique fait le désespoir de certains de ses fils parmi les plus honnêtes. On ne saurait l'ignorer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Peter Nazareth, romancier et *critique littéraire d'Afrique* orientale, offre un bon aperçu de l'approche politique de l'œuvre de Soyinka dans ses essais comparés *sur « la littérature et la société de* l'Afrique moderne » (en anglais, publié par East African Literature Bureau, Nairobi).

Mozambique

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES MASSACRÉES

Près d'une cinquantaine de passagers d'un autocar circulant à proximité de la ville de Murrupula (province de Nampula), à environ 1 500 kilomètres au nord de la capitale, Maputo, auraient été massacrés le jour de Noël, a-t-on appris de source diplomatique occidentale à Harare (Zimbabwe).

Six personnes seulement auraient échappé à la tuerie perpétrée, selon les mêmes sources, par des rebelles de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique). Cependant, un porte-parole de cette organisation, M. Jorge Correia, a déclaré, à Lisbonne, que *« les seuls responsables sont les forces mozambicaines qui se sont fait passer pour les forces de la résistance dans le but de dissuader la population de la province de Nampula de* (nous) *appuyer »*. — *(A.P., A.F.P.)*

Angola

Luanda pose des conditions à l'acceptation d'une trêve avec Pretoria

Dans une lettre en date du 30 décembre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, le président de l'Angola, M. Dos Santos, se déclare prêt à accepter la trêve temporaire d'un mois à compter du 31 janvier, proposée le 15 décembre dernier par la République Sud-Africaine, mais sous certaines conditions.

Dans cette lettre, dont le contenu a été rendu public mardi 3 janvier, M. Dos Santos écrit que *« pour contribuer à une solution rapide, pacifique et durable du problème de la Namibie »*, son gouvernement *« ne s'opposera pas à l'établissement d'une trêve de trente jours après le 31 janvier »*. Et cela à condition tout d'abord que M. Perez de Cuellar obtienne l'accord de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), ensuite que le gouvernement sud-africain retire ses unités militaires du territoire angolais, enfin que Pretoria promette solennellement d'entamer la mise en œuvre du plan d'indépendance de l'ONU dans les quinze jours *« sans considérations étrangères dans ce contexte »*. Ce dernier point vise la condition posée par l'Afrique du Sud, soutenue en cela par les Etats-Unis, de lier l'indépendance de la Namibie au retrait des soldats cubains stationnés en Angola.

D'autre part, le président angolais a demandé, mardi, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU à propos de la dernière offensive lancée par les troupes sud-africaines dans le Sud angolais. Cette plainte sera examinée ce mercredi après-midi, indique-t-on officiellement aux Nations unies. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

ASIE

Chine

Le développement de modes de production familiaux va être encouragé dans l'agriculture

Pékin. — Malgré les difficultés et les réserves qu'elle rencontre encore de la part de certains cadres locaux, la politique de réforme à la campagne non seulement va continuer d'être encouragée par le pouvoir central, mais elle devrait s'accentuer et connaître de nouveaux développements dans les prochains mois. Telle est la principale conclusion qui se dégage d'une conférence nationale qui vient de se tenir à Pékin, et qui était consacrée à l'examen de la situation dans les régions rurales.

La conférence a estimé, en effet, que l'émergence d'une agriculture moderne socialiste *« aux couleurs de la Chine »* exigeait que soit poursuivie la *« libération des esprits »* à la campagne et protégé l'*« esprit d'initiative »* des paysans. Dans cette perspective, a-t-il été dit, les *« systèmes de responsabilité »*, créés à partir de 1978-1979, doivent être soutenus. Il en va de même pour la spécialisation de la production par foyer rural et pour les *« nouvelles alliances économiques »*, organisations de type coopératif, de nature variable, établies par les paysans en fonction de leurs conditions spécifiques en main-d'œuvre, en biens matériels et en moyens financiers.

Les *« systèmes de responsabilité »* visent à lier la rémunération des paysans à la production. Ils ont abouti à une décollectivisation silencieuse des campagnes qui est en train de se doubler, sur le plan administratif, d'une décommunalisation par le biais de la disparition ou de la transformation des communes populaires. Au début de l'année 1983, les sustèmes de responsabilité étaient appliqués dans 92 % des équipes de production, plus des trois quarts d'entre elles pratiquant la formule du *« forfait d'exploitation »* par famille, qui en représente la forme la moins *« collective »*.

Créées, en certains endroits en traînant les pieds, par les cadres locaux, détournées parfois de leur objectif ou habilement modifiées dans le but de maintenir la dépendance économique des paysans vis-à-vis de l'organisation collective, ces différentes formes de production et de spécialisation agricoles avaient besoin d'être confortées, afin que soit raffermie la confiance des paysans.

De notre correspondant

On avait cru aussi pouvoir noter une certaine tendance à ne pas trop surestimer la part qui incombait aux systèmes de responsabilité dans la récolte céréalière record (environ 370 millions de tonnes), qui sera réalisée cette année. Ainsi, le 14 décembre, *le Quotidien du peuple* mettait-il ce résultat au compte de trois facteurs : une nette augmentation de la production dans les régions peu touchées par les calamités naturelles, le rôle des familles spécialisées et des bases de production céréalière (créées avec l'aide de l'Etat), les méthodes scientifiques d'exploitation. Il était seulement précisé que la création de systèmes de forfaits de production avait *« largement »* encouragé les paysans à adopter des techniques nouvelles.

Curieusement, dix jours plus tard, la présentation des faits n'était plus du tout la même. Dans un éditorial, *le Quotidien du peuple* écrivait, le 23 décembre, que le *« facteur décisif »* de la récolte record de cette année était *« la créativité et l'énorme enthousiasme des paysans chinois »*, lesquels trouvent leur source dans l'existence des systèmes de responsabilité. Ainsi, poursuivait l'organe du parti, *« il est prouvé une fois de plus que la réforme du système de gestion agricole est correcte et efficace »*. Comme si tout le monde n'en avait pas été convaincu...

Différenciations sociales accrues

C'est dans ce sens aussi que vient de conclure la récente Conférence nationale sur la situation dans les régions rurales. Afin de montrer aux paysans que la réforme n'a pas un caractère transitoire, mais qu'elle reflète bien l'orientation à long terme du parti, diverses mesures concrètes ont été avancées. L'une d'entre elles consiste à proposer la signature de contrats avec les familles pour une durée allant jusqu'à une quinzaine d'années et non plus, comme cela se fait actuellement, pour un à trois ans. En donnant son aval à l'extension des contrats dans le temps, le pouvoir central prend en compte le désir de stabilité de la masse paysanne, mais il prend aussi le risque de heurter certains cadres provinciaux, qui avaient jusqu'à maintenant freiné une telle évolution.

La Conférence a, par ailleurs, estimé qu'il était désormais possible à une famille paysanne, désirant se consacrer à d'autres tâches que la culture de la terre, de céder par contrat l'exploitation de sa parcelle à d'autres paysans. Une telle opération, qui s'apparente au fermage, devra cependant recevoir l'accord de la collectivité. Là encore, il s'agit d'une mesure, qui, dans le passé, avait été combattue de crainte de voir renaître dans les campagnes un petit capitalisme, d'autant que les paysans disposent, depuis le début de 1983, du droit de louer, dans certaines limites, du personnel saisonnier, des techniciens ou des assistants.

Enfin, la Conférence s'est prononcée vigoureusement pour que *« l'entrée des paysans dans les circuits de distribution »* — en d'autres termes, les activités commerciales de ces paysans — soit désormais facilitée *« de façon organisée ou individuelle »*. Cette mesure devrait favoriser l'activité des coopératives d'achat et de vente formées par des groupes de paysans et la transformation des agriculteurs en commerçants individuels. Les opérations de ces derniers, ainsi que celles des coopératives, peuvent s'étendre, en principe, depuis quelques mois au négoce des grains, ce qui brise le monopole que détenait jusque-là l'Etat en la matière. Le risque, si des mesures d'encadrement ne sont pas prises, est de voir refleurir des comportements spéculatifs de nature à nuire aux paysans les plus pauvres.

L'ensemble de ces mesures favorisent en tout cas le dégagement du monde paysan des contraintes de l'organisation collective. Elles consistent à rejeter les méthodes de gestion administrative et à recourir aux moyens économiques dans le but d'accompagner une évolution et une restructuration indispensables de la production agricole, quitte à accepter, — temporairement, assure-t-on, — des différenciations sociales accrues et des risques d'abus et de déviations.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• L'OPPOSITION REJETTE L'OFFRE DE DIALOGUE AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT. — Les deux principales alliances de l'opposition, regroupant au total vingt-deux partis, ont rejeté, mardi 3 janvier, l'offre de dialogue formulée par le chef de l'Etat, le général Ershad. L'opposition avait posé comme conditions préalables à cette rencontre la levée de l'interdiction des activités politiques instaurée depuis les émeutes antigouvernementales de novembre. D'autre part, quatorze Soviétiques (diplomates et membres de leurs familles) en poste au Bangladesh ont quitté le pays lundi 2 et mardi 3 janvier, à l'issue de la décision du gouvernement bangalais de réduire la représentation de l'U.R.S.S. — *(A.F.P., A.P.)*

Brésil

• MORT DE Mme IVETE VARGAS. — Petite fille de l'ancien président Getulio Vargas, mort en 1954, et présidente du parti travailliste brésilien (P.T.B.), Mme Ivete Vargas, qui était membre du Congrès de Brasilia, est morte le mardi 3 janvier dans un hôpital de Sao-Paulo où elle avait été hospitalisée le 25 octobre 1983. Elle souffrait d'un cancer. — *(A.F.P.)*

Cuba

• DECLARATION COMMUNE MARCHAIS-CASTRO. — Une déclaration commune a été signée à La Havane le mardi 3 janvier par MM. Fidel Castro et Georges Marchais qui se trouvait en visite à Cuba depuis dix jours. La déclaration dénonce *« la volonté des Etats-Unis de s'opposer par tous les moyens à toute tentative d'émancipation dans la région »*.

Turquie

• SÉVICES A LA PRISON DE MAMAK. — Une centaine de détenus de la prison militaire de Mamak, à Ankara, auraient subi de graves sévices corporels dans la nuit du 1er janvier, selon leurs parents venus protester mardi 3 janvier au siège du gouvernement. Certains détenus ayant refusé le port de l'uniforme que voulaient leur imposer les gardiens auraient été battus et contraints de passer la nuit nus dans la cour de la prison. Certains d'entre eux seraient dans le coma. Le premier ministre, M. Ozal, a promis une enquête.

Zimbabwe

• REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — M. Robert Mugabe, premier ministre, a annoncé, mardi 3 janvier, un remaniement ministériel conçu *« pour répondre aux difficultés économiques »*, a-t-il déclaré. Le nouveau cabinet passe de cinquante-neuf à quarante-sept ministres mais ne modifie pas l'équilibre politique entre la ZANU au pouvoir et la ZAPU de M. NKomo. Les trois ministres blancs conservent également leur poste. Seul élément notable, le très controversé ministre de l'intérieur, M. Herbert Ushewokunze, à l'origine de l'incarcération de six officiers blancs acquittés par les tribunaux, a été affecté aux transports. Son poste est confié à M. Simbi Mubasko. Sept portefeuilles de vice-ministres sur un total de vingt-quatre sont supprimés. Quant à M. Mugabe, qui détenait déjà le poste de ministre de la défense, il a maintenant en charge ceux des services publics ainsi que de l'industrie et de la technologie. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

REÇU PAR M. CHEYSSON

L'ambassadeur d'Israël aurait exprimé sa défiance à l'égard de l'initiative franco-égyptienne sur le Liban

M. Ovadia Sofer, ambassadeur d'Israël à Paris, a été reçu lundi après-midi 2 janvier au Quai d'Orsay par M. Claude Cheysson. Selon la presse israélienne de mardi, M. Sofer aurait notamment demandé au ministre des relations extérieures que la France renonce à proposer un amendement à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

On fait valoir au Quai d'Orsay que la formulation adoptée par les journaux israéliens est, en tout état de cause, inexacte : la France n'envisage pas de demander une modification de la résolution 242 et n'a entrepris aucune démarche dans ce sens auprès des Nations unies. En revanche, M. Sofer a vraisemblablement rappelé à son interlocuteur la forte réserve d'Israël à l'égard du projet commun de résolution franco-égyptien soumis au Conseil de sécurité en juillet 1982. Ce texte visait à obtenir un désengagement militaire autour de Beyrouth, le départ du Liban de toutes les forces étrangères autres que celles qui sont autorisées par le gouvernement légal, la mise en place immédiate d'une force internationale et l'ouverture de négociations sur le fond du conflit israélo-palestinien. Cette initiative s'efforce de combiner trois principes : le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité (donc le respect de la résolution 242), le droit des Palestiniens à une existence nationale et la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties concernées. En 1982, M. Meïr Rosenne, alors ambassadeur d'Israël à Paris, avait déjà exprimé la même opposition à M. Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay.

Les Etats-Unis se sont, pour l'instant, montrés très réservés vis-à-vis de ce projet, dont Washington conteste l'*« utilité »*, et ont, eux aussi, insisté dans différentes circonstances sur le fait qu'il modifierait à leurs yeux la résolution 242, *« pierre angulaire de la politique américaine au Proche-Orient »*, selon le département d'Etat. — B. B.

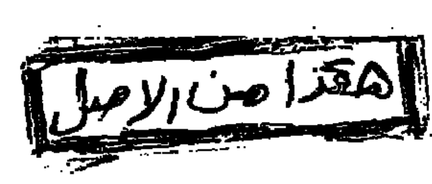
LE CALENDRIER DES VOYAGES DE M. MITTERRAND

Le président de la République se rendra en visite officielle à Monaco, à l'invitation du prince Rainier, les 19 et 20 janvier prochain, a-t-on appris mardi 3 janvier à Paris.

Par ailleurs, M. Mitterrand rencontrera le chancelier Kohl à son domicile privé de Ludwigshafen, en principe le 2 février. L'entretien doit être essentiellement consacré à la préparation des prochaines échéances de la Communauté européenne, dont la France a pris la présidence pour six mois le 1er janvier. Cette visite répondra à l'invitation que M. Kohl lui avait adressée lors de la « rencontre informelle » du 19 juillet dernier à Dabo, dans les Vosges, entre le président français et le chef du gouvernement ouest-allemand.

Deux autres déplacements figurent déjà pour ce trimestre au calendrier des voyages présidentiels : M. Mitterrand se rendra en visite officielle aux Pays-Bas les 6 et 7 février, et aux Etats-Unis du 21 au 27 mars.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le succès de M. Jackson va peser sur la campagne présidentielle

(Suite de la première page.)

M. Reagan, qui sait vite sentir le vent, est le premier à réagir. Lui qui avait déclaré que les *« bonnes intentions »* de M. Jackson risquaient d'entraver le travail des diplomates, lui a téléphoné à Damas, sitôt connue la nouvelle, pour le féliciter chaleureusement et l'inviter ce mercredi à la Maison Blanche avec le lieutenant Goodman. Un porte-parole présidentiel a dit à la presse que le président était *« très satisfait »*. Un communiqué de la Maison Blanche a ajouté : *« Tous les Américains doivent se montrer satisfaits. »*

De Syrie, M. Jackson a déclaré en direct au journal télévisé, le matin par C.B.S., que l'Amérique *« doit avoir des dirigeants audacieux »* et comparé implicitement la hardiesse de sa tentative à celle d'Eisenhower en Corée promettant de terminer la guerre, de Kennedy allant à Genève rencontrer Kroutchtchev, ou de M. Nixon se rendant en Chine. C'est dire que M. Reagan manque d'audace dans la recherche de la paix. M. Jackson a dit ensuite qu'il faut dépasser *« la loi du talion »* et que *« miraculeuse »* libération du lieutenant constitue *« un pas de géant vers de nouvelles options au Proche-Orient »*.

Il ne faisait pas là que se rendre hommage à lui-même. Il entame ainsi une campagne politique contre l'engagement américain au Liban, qui va bien au-delà de l'appel au retrait des « marines » pour éviter de nouvelles pertes américaines. Il considère que les Etats-Unis doivent tenir la balance égale entre Arabes et Israéliens, et engager un dialogue avec l'O.L.P. et tous les pays arabes — la Syrie en premier lieu, dont il affirme qu'elle a voulu *« démontrer non seulement au gouvernement, mais à l'opinion américaine, son désir de suivre une autre voie »* dans les relations entre Damas et Washington. Autrement dit, il faut négocier avec M. Assad.

M. Jackson sait qu'il joue sur du velours. Depuis la publication, la semaine dernière, du rapport du Pentagone sur les circonstances de l'attentat d'octobre contre les marines, la pression monte dans tout le monde politique en faveur d'un retrait rapide des forces de Beyrouth. Dans la journée, le speaker démocrate de la Chambre des représentants, M. O'Neill, et surtout le président républicain de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Percy, vont à leur tour se prononcer en ce sens. M. Jackson, fort de son triomphe, s'appuie sur cette vague de fond et fait, en une journée, changer M. Reagan d'attitude.

Le matin, la Maison Blanche avait déclaré que le geste « humanitaire » du président syrien devait être suivi d'« actes concrets » au Liban pour être considéré comme un geste de paix. Elle avait ajouté que les vols de reconnaissance au-dessus des positions syriennes ne seraient pas interrompus.

A l'issue d'une longue réunion du Conseil national de sécurité – qui devait, à l'origine, être consacrée à la nouvelle tournée que M. Rumsfeld, l'envoyé spécial du président pour le Proche-Orient, entreprend dans la région, – M. Reagan a fait annoncer qu'il avait décidé d'écrire à M. Assad. La lettre dit que la libération du pilote est un geste qu'il *« apprécie » et qui a constitué un « moment opportun »* pour établir le dialogue. Le président *« suggère »* au chef de l'Etat syrien de *« mettre toutes les questions sur la table »*, afin de rétablir la *« stabilité du Liban »* et de parvenir à un *« retrait des troupes étrangères »*.

M. Jackson est devenu un acteur dans la crise qui occupe en permanence l'Amérique depuis octobre. Le mieux placé des adversaires démocrates du président, M. Mondale, ne tient plus seul le premier rôle. Longtemps à l'avance, il avait choisi cette journée de mardi pour ouvrir l'année électorale en prononçant un grand discours de politique étrangère devant le National Press Club.

Il a dû le commencer par un hommage appuyé à M. Jackson, seul passage que retiendront les télévisions d'une prestation qui ne tiendra pas grand place dans la presse de ce mercredi. Il sera désormais bien difficile à M. Mondale de convaincre l'électorat noir de se rallier immédiatement à sa candidature. Le prestige de M. Jackson dans sa communauté est maintenant trop grand pour qu'on puisse l'éliminer en douceur au nom de l'efficacité de la lutte destinée à évincer M. Reagan de la Maison Blanche.

Cela signifie que la dénonciation par M. Jackson de l'organisation des élections primaires, entièrement conçue pour favoriser le candidat de l'appareil et rapidement éliminer les minorités, pèsera demain beaucoup plus lourd dans la campagne. Pour parer à cette critique, formulée aussi par les candidats blancs les moins bien placés, M. Mondale n'aura sans doute pas assez de ses fermes engagements à défendre les minorités et les Américains les plus démunis. Ainsi dotés d'un porte-parole auquel le pays entier a rendu hommage, les Noirs vont pouvoir se faire mieux entendre au sein du parti démocrate et mieux monnayer leurs voix.

BERNARD GUETTA.

Un candidat qui dérange

La nouvelle initiative de M. Jesse Jackson confirme les premières indications données par une campagne électorale qui avait démarré sur les chapeaux de roue et dont on peut déjà tirer deux leçons : 1) le candidat noir démocrate est, décidément, un homme politique sérieux ; 2) il va beaucoup compliquer la tâche de ses concurrents aussi bien démocrates que républicains en soulevant les problèmes socio-économiques que les Américains feignaient de croire résolus.

M. Jackson avait pourtant surpris bon nombre d'observateurs par la modération de ses premiers propos électoraux. Une modération relative de la part d'un orateur talentueux, charismatique, mais volontiers démagogue et capable, s'il le voulait, de déclencher, dans certaines circonstances, des émeutes populaires.

L'annonce officielle de sa candidature, début novembre au Centre des congrès de Washington, devant des Américains noirs enthousiastes, lui avait permis de montrer ses talents. Il avait prononcé une harangue rythmée, mi-prêche dominical, mi-chant de guerre, frappée de formules heureuses : *« Je n'éprouve pas de pitié pour les pauvres : j'en suis un. »* Ou : *« Personne ne peut avoir de doute sur les options de M. Reagan : il est pour les riches, les militaires et les gros hommes d'affaires. Il est contre les Noirs, les hispaniques, les droits civiques, les droits de l'homme, les pauvres, les jeunes, les écoles publiques, les femmes, les travailleurs et l'environnement... La situation est claire : nous pouvons ou nous unir pour reconstruire l'Amérique ou, par notre complaisance, assurer notre défaite. »*

La bourgeoisie noire forcée de choisir son camp

Aucun des candidats démocrates ne parle aussi brutalement. Bien au contraire. L'un des atouts de M. Reagan est la prudence – certains disent la lâcheté – de ses adversaires face à ce qu'ils croient être la vague de popularité irrésistible qui peut donner au président un second mandat. On l'a bien vu lors de l'affaire de la Grenade, quand le président de la Chambre des représentants, M. Tip O'Neill, l'un des plus vieux routiers des batailles du Capitole, s'est publiquement interrogé sur la légitimité de l'intervention américaine, avant de se rétracter piteusement dès que le sondage d'opinion très favorable au président a été connu.

En mettant les électeurs devant des réalités qu'ils nient depuis que la mode des droits civiques est passée – le « rêve américain » *reste inaccessible à des millions de déshérités et d'inadaptés sociaux, l'intégration raciale n'a profité qu'à une petite minorité de Noirs et d'hispanophones*, les « ghettos » sont toujours là, misérables et dangereux, – M. Jackson déplaît et inquiète. Mais il peut aussi forcer ses concurrents démocrates à hausser le ton et à aborder les vrais problèmes au lieu de tenter de se concilier, par la modération, les faveurs de groupes d'intérêts divergents, comme le font M. Walter Mondale et, encore plus, M. John Glenn.

M. Jackson va aussi brusquer une autre catégorie de « modérés » : la *bourgeoisie noire, qui s'efforce*, depuis dix ans, d'oublier les « ghettos » et qui, si elle a renoncé à l'intégration, se satisfait peu ou prou de la part de gâteau qu'elle a réussi à obtenir. En novembre, à Washington, l'auditoire était composé essentiellement des élus noirs des petites villes, à l'exception de M. Marion Barry, le maire de la capitale fédérale. Parmi les grands absents figuraient MM. Andrew Young, maire d'Atlanta, Coleman Young (Detroit), Thomas Bradley (Los Angeles) et Harold Washington (Chicago). Quelles que soient les rivalités de personnes, la candidature de M. Jackson va obliger la communauté politique noire à choisir son camp.

Le vrai risque que court M. Jackson est de réveiller les tensions raciales dans une Amérique qui veut oublier les émeutes des années 60, les assassinats de Martin Luther King et de Malcolm X. Les crimes racistes sont encore fréquents dans tout le pays et l'apparition de M. Jackson sur les écrans de télévision doit faire tourner plus d'un sang sudiste.

NICOLE BERNHEIM.

Brésil

LE CORRESPONDANT DE LA RADIO OUEST-ALLEMANDE A ÉTÉ ASSASSINÉ A RIO PAR UN MALFAITEUR

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. – M. Karl Bruegger, âgé de quarante et un ans, correspondant de la radio ouest-allemande au Brésil, a été assassiné lundi 2 janvier à Ipanema, un quartier résidentiel de Rio, par un malfaiteur qui a pris la fuite. M. Bruegger devait rentrer prochainement dans son pays. En sortant d'un restaurant, il a été abordé par un jeune mulâtre qui lui a demandé de l'argent et a fait feu aussitôt.

Cet incident met en lumière l'insécurité grandissante qui règne à Rio, comme dans les autres grandes villes du Brésil. Les attaques à main armée sont courantes à Rio, et les représentations consulaires, en particulier celle de la France, ont publié des communiqués pour mettre en garde les touristes étrangers très nombreux à cette période de l'année.

Nicaragua

SELON DES PRÊTRES ET DES UNIVERSITAIRES AMÉRICAINS

Les communautés indiennes se battent d'abord pour leurs terres et leurs coutumes

Washington *(A.F.P.)*. – La lutte des Indiens contre le gouvernement du Nicaragua n'a rien à voir avec les conflits entre sandinistes et antisandinistes. Il s'agit, selon des universitaires et des prêtres américains, d'une bataille pour leurs terres, la survie de leur race et de leurs coutumes.

Cette observation est approuvée par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.), qui a accepté de servir de médiateur entre Managua et les Indiens Miskitos et qui s'est déjà entretenue avec de nombreux chefs des tribus nicaraguayennes. *« Les Indiens ne combattent pas pour la démocratie ou des élections »*, affirme le professeur Bernard Nietschmann, de l'université de Californie, auteur d'ouvrages sur les tribus de la côte atlantique du Nicaragua. *« Pour un Indien, la liberté, c'est la terre. »*

Dans un article publié par le *New York Times*, M. Nietschmann affirme que les factions politiques opposées dans le conflit nicaraguayen utilisent ou accusent les Indiens sans les comprendre et sans que leur sort leur importe réellement. Il estime que les chefs miskitos, sumos et ramas ont dû chercher des alliances avec les antisandinistes *« pour obtenir des armes et un soutien »*, mais que leur unique but est de recouvrer les terres dont ils ont été expulsés et de défendre leur droit à vivre selon leurs coutumes.

Le Père Schafer, un capucin de nationalité américaine qui a accompagné il y a deux semaines, avec l'évêque de Bluefields, Mgr Schlaefer, plusieurs centaines d'Indiens du Nicaragua au Honduras, partage également cette analyse. Selon lui, la majorité des Indiens qui ont fui *« étaient mécontents du déplacement d'autres communautés miskitos au sud du rio Coco »*. Le 19 décembre, un groupe d'Indiens armés, membres de l'organisation Misura, les a exhortés à fuir vers le Honduras *« pour éviter d'être assassinés quand la guerre se généralisera au Nicaragua »*.

Cette organisation, qui regroupe des Indiens Miskitos, Sumos et Ramas (les trois principales ethnies de cette région), est basée au Honduras. Selon le Père Schafer, *« les Indiens préféreraient ne pas avoir à se battre, mais c'est la seule alternative qu'ils ont pour défendre leurs droits et leur mode de vie »*. Les sandinistes, ajoute-t-il, se sont aliénés les Indiens en tentant de les intégrer à la révolution, de les forcer à apprendre l'espagnol et de les exproprier de leurs terres au titre de la réforme agraire. Outre leur propre langue, la majorité des Miskitos parlent l'anglais, qui leur a été enseigné par les capucins américains et les missionnaires de l'Eglise des Frères moraves.

Des instituteurs cubains ont été envoyés sur la côte atlantique, mais ont dû se retirer après que deux d'entre eux eurent été assassinés par les Indiens et que des soulèvements se furent produits dans le port de Bluefields, en 1981. Les conseils des anciens, qui dirigent les tribus, se sont élevés, selon le Père Schafer, contre le fait que l'enseignement imposé par les sandinistes comportait l'étude obligatoire de l'espagnol et plus d'endoctrinement que de lecture, d'écriture ou de calcul.

En outre, les sandinistes ont aboli les conseils des anciens et créé des comités révolutionnaires, composés en majorité de miliciens non indiens ou de métis. En 1982, Managua a appliqué un programme de déplacement et de réimplantation massifs pour éloigner les Indiens de la zone frontalière avec le Honduras, où se déroulaient les premières escarmouches entre sandinistes et antisandinistes. De nombreux excès, selon le Père Schafer, ont été commis au cours de ces déplacements. Des villages et des églises ont été incendiés.

Toutefois, dit-il, les sandinistes ne croient pas les avoir maltraités. Ils sont au contraire convaincus d'avoir fait plus que ne leur permettaient leurs moyens.

EUROPE

Bulgarie

LES CHANGEMENTS AU SEIN DU PARTI ET DU GOUVERNEMENT SONT DESTINÉS A RENFORCER LA DIRECTION DE L'ÉCONOMIE

Le plénum du comité central du parti communiste bulgare et le Parlement ont décidé, le mardi 3 janvier, une série de remaniements au sein du bureau politique et du gouvernement.

Le nombre des membres de plein droit du bureau politique a été porté de onze à douze avec l'élection de M. Tchoudomir Alexandrov, secrétaire du comité central et chef de l'organisation du parti pour Sofia, et de M. Yordan Yotov, rédacteur en chef du journal du P.C. *Rabotnitchesko Delo*. Mme Tsola Dragoitcheva a été libérée *« à sa demande, pour raison d'âge »*, de ses fonctions de membre du bureau politique.

Quatre suppléants, proches de M. Jivkov, le chef du parti et de l'Etat bulgares, *ont été nommés : il s'agit de* MM. Grigor Stoitchkov et Stanich Bonev, vice-présidents du conseil des ministres, de M. Gueorgui Atanassov, vice-président du Conseil d'Etat, et de M. Dimiter Stoianov, ministre de l'intérieur.

M. Emil Hristov a été nommé secrétaire du comité central en remplacement de M. Alexandrov, qui, à quarante-sept ans, devient premier vice-président du gouvernement chargé des problèmes économiques à la place de M. Todor Boginov. Celui-ci, qui reste un des vice-présidents, a été nommé ministre des ressources énergétiques et des matières premières. L'ancien ministre de l'énergie, M. Nicola Todoriev, est nommé président du comité d'Etat des sciences et du progrès technique, où il succédera à M. Natcho Papazov.

Le portefeuille de la construction mécanique et de l'électronique, détenu jusqu'à présent par M. Toutcho Tchakarov, est confié à M. Ognian Doinov, président de l'Association industrielle bulgare et membre du bureau politique.

M. Stoitchkov redevient ministre de la construction et de l'architecture, poste qu'il avait déjà occupé de 1973 à 1977. Le Parlement a également limogé M. Vesselin Nikiforov, président de la Banque centrale.

Au total, douze ministères ont changé de titulaires et neuf nouveaux ministres ont été nommés. Ces changements, qui confirment l'emprise de M. Jivkov et de ses partisans sur le P.C. bulgare, semblent destinés à renforcer la direction de l'économie. – *(A.F.P., Reuter.)*

Chypre

Les Chypriotes turcs et le gouvernement d'Ankara tentent de relancer les négociations par des « gestes de bonne volonté »

La Turquie a annoncé, mardi 3 janvier, qu'elle allait retirer, dans les deux mois qui viennent de la partie nord de Chypre, mille cinq cents des vingt-cinq mille soldats qui y sont stationnés. Depuis l'invasion, en 1974, de la moitié nord de Chypre, qui a contraint les Chypriotes grecs à se réfugier dans le sud de l'île, la Turquie avait déjà procédé à de légères réductions de ses troupes d'occupation en 1977 puis en 1979. La nouvelle réduction vise, selon le porte-parole du ministère des affaires étrangères, à contribuer *« aux efforts faits par l'Etat chypriote turc en vue de créer un climat de bonne volonté et de confiance mutuelle sur l'île »*.

Les Chypriotes turcs ont proclamé unilatéralement, le 15 novembre dernier, l'indépendance de la partie de l'île qu'ils occupent. Lundi 2 janvier, M. Rauf Denktash, président de cette « république », avait formulé diverses *« propositions de bonne volonté »*. Elles portaient notamment sur la réouverture de l'aéroport international de Nicosie, fermé depuis 1974, dont M. Denktash propose qu'il soit placé sous le contrôle des « casques bleus » de l'ONU. Il offre également de rouvrir à la communauté grecque le complexe touristique de Varosha, situé à proximité du port de Famagouste et immédiatement au nord de la « ligne verte » qui coupe l'île en deux depuis 1974. Varosha, ville fantôme laissée à l'abandon depuis qu'elle est enclavée en secteur chypriote turc, serait également placée sous contrôle des Nations unies. Enfin, le président de la communauté chypriote turque propose la reprise des activités du comité d'enquête sur les personnes disparues, c'est-à-dire les Chypriotes grecs victimes des affrontements intercommunautaires de 1974.

Le président Kyprianou a rejeté mardi, à Nicosie, les propositions de M. Denktash, estimant qu'elles n'apportaient rien de nouveau et que le dirigeant chypriote turc ne cherchait, dans cette démarche, qu'à stabiliser sa « république » et à la sortir de son isolement international.

Le président Kyprianou est attendu vendredi à Paris, où il rencontrera M. Mitterrand. Il se rendra ensuite aux Etats-Unis, où il s'entretiendra avec M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, à qui ont été transmises les propositions chypriotes turques, puis avec M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain. – *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

Berlin-Ouest

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE APRÈS LA MORT DE SIX ÉTRANGERS EN INSTANCE D'EXPULSION

Berlin-Ouest *(A.F.P.)*. – Le parquet de Berlin-Ouest a annoncé mardi 3 janvier qu'une information pour homicide par imprudence avait été ouverte après la mort, le 1er janvier, de six étrangers en instance d'expulsion, détenus provisoirement dans une ancienne caserne de la ville. Les six hommes sont morts dans un incendie qui avait éclaté simultanément dans deux cellules. Il s'agit de trois Tamouls, entrés illégalement à Berlin-Ouest, d'un Tunisien sans passeport, d'un Libanais et d'un Palestinien, tous deux condamnés pour trafic de drogue. Il semble qu'un seul des quatre policiers affectés à leur garde ait immédiatement tenté de combattre l'incendie.

Cette affaire a soulevé une vive émotion dans les milieux politiques ouest-allemands. En août 1983 déjà, de larges secteurs de l'opinion avaient protesté après la mort de Kemal Altun, un jeune Turc qui demandait le statut de réfugié politique à la R.F.A. et qui s'était suicidé dans un commissariat de Berlin-Ouest, alors qu'il était sur le point d'être renvoyé dans son pays. La politique du ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, à l'égard des étrangers immigrés avait été à cette occasion vivement critiquée.

Une commission d'enquête a commencé ses travaux mardi au Parlement de Berlin-Ouest. Le syndicat de la police a, pour sa part, critiqué les conditions dans lesquelles sont hébergés les étrangers en instance d'expulsion et l'insuffisance du personnel de surveillance.

Grande-Bretagne

En 1945, 26 000 opposants ont été livrés à Tito par l'armée britannique

rappelle une enquête de la B.B.C.

De notre correspondant

Londres. – A l'insu des gouvernements de Londres et de Washington, vingt-six mille Yougoslaves, réfugiés dans le sud de l'Autriche, ont été « livrés » aux autorités communistes de Belgrade, en mai 1945, par l'armée britannique. La plupart de ces personnes, des Croates qui avaient collaboré avec les Allemands, mais aussi des résistants opposés au régime de Tito, ont été torturées ou fusillées, peu après leur retour en Yougoslavie. L'opération de restitution, malgré des instructions contraires venues de Londres, aurait été décidée par le maréchal Alexander, commandant en chef des forces alliées en Méditerranée, et son conseiller politique, M. Harold MacMillan, qui allait devenir plus tard premier ministre.

Voilà ce qu'ont révélé les auteurs d'une enquête télévisée diffusée par la B.B.C. le lundi 3 janvier, sous le titre : « L'affaire Klagenfurt ». Se fondant sur des documents du Foreign Office et du département d'Etat américain, sur les témoignages d'anciens officiers britanniques et de Yougoslaves rescapés du massacre, les enquêteurs ont précisé que les consignes de Winston Churchill et des dirigeants américains étaient seulement de *« désarmer »* et de *« placer dans des camps de réfugiés »* les Yougoslaves qui fuyaient les troupes communistes. Celles-ci avaient alors pénétré en territoire autrichien, en Carinthie, et, le gouvernement de Tito revendiquant le sud de cette région, elles se trouvaient, à Klagenfurt, en contact avec la VIIIe Armée britannique. Londres et Washington n'envisageaient de remettre aux autorités de Belgrade que les éléments à l'évidence coupables de collaboration avec les nazis. Si ce pouvait être le cas de nombreux Croates qui avaient combattu dans l'armée allemande, ce ne pouvait être celui de milliers de Tcheniks, les partisans du colonel Mihailovic, qui avaient farouchement lutté pour la libération de la Yougoslavie mais résistaient au régime de Tito.

Le « signal » de Caserte

Cependant, le 14 mai 1945, un ordre venu de Caserte (près de Naples), où étaient établis le maréchal Alexander et le ministre résident britannique, M. McMillan, donnait le signal du rapatriement de la presque totalité des réfugiés, femmes et enfants y compris. A la B.B.C., d'anciens officiers ont dit combien cette opération avait été peu glorieuse. Ils avaient dû « mentir » à leurs victimes, devinant les dangers qu'elles encouraient. Ils avaient prétendu, en effet, que les trains de marchandises dans lesquels ils les poussaient se dirigeaient vers l'Italie, alors que, par ailleurs, ils dissimulaient les soldats communistes venus prendre en charge les convois...

Pourquoi cette surprenante décision, aussitôt dénoncée par le représentant du département d'Etat à Caserte, et, quelques mois après, par le Foreign Office ? Les enquêteurs de l'émission n'ont pu apporter de réponse tout à fait claire. Néanmoins, ils ont été en mesure d'avancer l'hypothèse la plus probable : la tension entre l'armée britannique et les troupes de Tito en Carinthie était si forte que le maréchal Alexander et M. MacMillan ont préféré conclure avec Belgrade un accord selon lequel les réfugiés seraient refoulés à condition que les troupes communistes évacuent le territoire autrichien. M. MacMillan, qui est âgé de quatre-vingt-neuf ans, a refusé d'apporter son témoignage.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

politique

LES CÉRÉMONIES DES VŒUX A L'ÉLYSÉE

« La France ne demande qu'à rester chez elle »

déclare M. Mitterrand devant le corps diplomatique

Le président de la République a reçu, mardi 3 janvier, à l'Élysée, les vœux du gouvernement, des corps constitués, des armées, du Conseil constitutionnel, des bureaux des Assemblées, de la municipalité de Paris, des autorités religieuses et du corps diplomatique.

Après avoir évoqué, devant le gouvernement, le processus de changement de société dans lequel la France est engagée (*le Monde* du 4 janvier), le président de la République a répondu aux vœux de M. Nicolaï, vice-président du conseil d'État. M. Mitterrand a déclaré, en présence du premier ministre, de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, Robert Badinter, ministre de la justice, et Anicet Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique, que les Français doivent comprendre le sens des efforts qui leur sont demandés. « *Nous devons*, a-t-il dit, *adapter notre industrie aux techniques modernes.* »

Le chef de l'État a souligné que cette mutation provoque un « *profond désarroi* » chez celles et ceux qui en subissent les conséquences. Le pouvoir est ainsi soumis à deux tentations contraires : « *Ralentir les mutations afin d'en atténuer la brutalité ; les accélérer pour forcer le destin, pour réduire la période transitoire.* » Selon lui, la vérité se situe entre ces deux extrêmes. « *Une seule méthode*, a-t-il dit, *solidarité et dialogue.* »

Le président de la République a ensuite insisté sur le rôle des fonctionnaires dans cette action. Ils doivent, a-t-il ajouté, obéir à trois principes d'action :

– Agir aussi vite que possible : *le citoyen ne doit attendre ni la notification de ses droits, ni le versement de ses prestations, ni le service qu'il sollicite.* Agir vite, c'est le premier impératif de toute réforme administrative ;

– Expliquer clairement : M. Mitterrand a recommandé aux fonctionnaires d'utiliser les techniques de communications les plus modernes ;

– Rechercher en permanence la plus grande efficacité : à ce propos, M. Mitterrand a insisté sur le fait que « *tout tarif public doit refléter la vérité des coûts et des prix de revient, dès lors que l'État ne charge pas le service public d'obligations qui échapperaient à sa propre rentabilité* ».

En conclusion, le chef de l'Etat a rappelé qu'il n'est pas possible à la fois de décentraliser et d'oublier « *que la nation a besoin d'un corps ferme, d'une structure solide* ».

M. Mitterrand a également déclaré que « *le gouvernement comme l'administration n'ont pas à échapper à la loi et au contrôle des juges* », étant entendu que les organes juridictionnels s'appliquent à eux-mêmes cette règle.

Devant les représentants des armées, le chef de l'Etat a ensuite évoqué le rôle qu'elles jouent dans la politique que la France souhaite conduire dans le monde. A propos du Tchad, il a noté que, grâce à elles, une invasion étrangère a été stoppée.

M. Mitterrand a également fait référence à tout ce qui a pu être évité grâce à l'action de l'armée au Liban.

Devant les bureaux des Assemblées (Sénat, Assemblée nationale, Conseil économique et social), M. Mitterrand a insisté sur ce qui rassemble les Français au-delà du débat nécessaire à la démocratie. Puis il a reçu les représentants du Conseil de Paris, conduits par M. Jacques Chirac, maire de la capitale.

Reprenant deux thèmes de l'intervention de M. Chirac, le chef de l'État a souhaité une meilleure coopération entre les autorités de l'Etat et celles de la Ville. Puis il a exprimé les préoccupations du gouvernement en matière de sécurité. Cette question, a-t-il remarqué, est un problème de civilisation qui dépasse ce qui relève de l'autorité de l'État. Puis M. Mitterrand a réaffirmé la nécessité du rassemblement des Français autour de quelques grandes idées.

Après les autorités religieuses, M. Mitterrand a reçu le corps diplomatique. Répondant aux vœux présentés par le nonce apostolique, Mgr Angelo Felici, le président de la République a traité essentiellement du développement et de la paix. « *La France déclare à tous les peuples sans exception qu'elle ne se reconnaît comme l'ennemi d'aucun (...) Nous respectons les Etats que nous reconnaissons, quelque idée que nous ayons de ceux qui les dirigent* », a dit M. Mitterrand. « *La France est prête à apporter sa contribution de rétablissement de la paix là où elle est rompue et à prévenir les conflits là où ils s'amorcent.* » A propos du Tchad et du Liban, le chef de l'Etat a remarqué : « *Là comme ailleurs, ce sont les nationaux eux-mêmes qui régleront, ou bien jamais, leurs propres problèmes. Mais il appartient aussi aux institutions internationales d'assurer le relais et d'assumer leurs responsabilités (...) La France n'est en aucune mesure partie prenante. Elle ne demande qu'à rester chez elle, à contribuer autant qu'elle le pourra au développement des pays en cause. Nous n'avons pas un seul soldat hors de nos frontières qui ait d'autre mission que de préserver des vies humaines et de contribuer à rétablir des équilibres.* »

Le droit de remontrance

(Suite de la première page.)

C'est la *nature* du président de la République qui est définie avant tout énoncé de ses pouvoirs par la Constitution (1), alors que celle-ci décrit l'*organisation* et le *fonctionnement* du Conseil constitutionnel, sans jamais dire ce qu'il *est*. Quand on sait quel homme d'écriture et de protocole a veillé à la rédaction de la Constitution de la Ve République, il est clair que l'ordonnance du texte ne découle pas du hasard.

Il n'y a pas si longtemps que M. Chirac s'était plaint de la « *sur-affirmation* » par M. François Mitterrand de sa fonction. On ne pouvait donner tort à M. Chirac, et les paroles tenues le 16 novembre dernier par M. Mitterrand à Antenne 2 justifiaient ce commentaire, ou d'autres. Mais il manquait encore une touche pour accomplir ce portrait en pied d'un chef de l'Etat ; venu de surcroît d'une région d'où on ne l'attendait pas, autrement dit de la gauche, et qui n'a étonné que les naïfs, en se coulant dans des habits « *faits pour un autre* », selon l'expression de l'impétrant du 10 mai.

Cette touche, la voici aujourd'hui, et ce n'est pas à tous coups la plus secondaire. Surtout si, du même pas, fût-ce sur un registre plus mineur, M. Mitterrand rappelle aux administrations que la loi n'est pas votée, le règlement édicté, pour la seule délectation de leurs agents, mais au profit du public, qui a droit, comme il l'a dit, au bénéfice de la loi sans être contraint de la solliciter. L'avertissement aura l'effet qu'on verra.

Dans l'éventail des attributions et des prérogatives reconnues au chef de l'Etat, la majorité d'entre elles peuvent se manifester aisément : du choix d'un architecte à la rupture d'une alliance, l'assortiment est vaste. Etre le gardien de la loi, et n'avoir à cette fin que l'arme de la parole, porte cette mission au-delà des évidences du pouvoir. Cette mission, dès lors, n'est pas la moins noble.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) L'article 5 de la Constitution prévoit : « *Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, ainsi que la continuité de l'Etat.*

« *Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités.* »

● *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a adressé, vendredi 30 décembre, une lettre à M. Pierre Mauroy dans laquelle il propose d'attribuer le nom de Louis Aragon à « *un établissement parisien à vocation culturelle, scientifique ou d'enseignement* ». Pour M. Lajoinie, il s'agit de « *relever l'affront* » après la décision prise par le maire U.D.F. et le conseil municipal de Chauvigny (Vienne) de rebaptiser place de la Poste une place qui portait le nom du poète (*le Monde* du 30 décembre).

LES PROLONGEMENTS

La rentrée de la Cour des comptes

La rentrée solennelle de la Cour des comptes, mardi 3 janvier, a été marquée par les interventions de MM. André Chandernagor, nouveau premier président de la Cour des comptes, et Pierre Moinot, procureur général de la Cour. M. Moinot, comme M. Chandernagor, a rappelé les missions et les devoirs traditionnels de la Cour.

Au cours de cette séance, l'éloge des magistrats décédés ou ayant quitté la Cour a été prononcé, et un conseiller maître installé. Il s'agit de M. Jean Giry, qui rédige actuellement un rapport sur la Mission laïque française, dont M. André Chandernagor est président d'honneur.

M. CHANDERNAGOR : une institution divisée ne saurait résister aux turbulences extérieures

M. André Chandernagor a notamment déclaré : « *La Cour a connu, en ces derniers jours de 1983, une publicité dont elle n'a guère l'habitude. Ces événements nous invitent d'abord à engager une réflexion plus poussée sur nos procédures internes en matière de secret, c'est-à-dire sur l'application de l'article 9 de la loi relative à la Cour. Le sujet n'est certes pas neuf, mais nous y serons confrontés de plus en plus souvent, du fait notamment de l'extension, dans le secteur des entreprises publiques, de notre champ de compétence. J'ai décidé de constituer à ce sujet un groupe de travail qui me remettra ses propositions.*

» *La tempête qui est venue battre nos portes, et qui ne nous a pas épargnés, doit également nous inciter à réfléchir au sens de nos missions et aux conclusions de leur déroulement.*

» *Nous sommes au service de l'État, dans sa permanence, c'est-à-dire au-delà des gouvernements qui passent et des majorités, comme d'ailleurs des oppositions.*

» *Qu'on m'entende bien : chacun d'entre nous est évidemment libre de ses sensibilités particulières voire de ses engagements politiques. La démocratie, telle que nous la concevons dans notre pays, le veut ainsi. Mais notre état de magistrat nous impose, dans l'exercice de nos fonctions, de transcender ces engagements. Faute de quoi l'esprit partisan ne tarderait pas à instaurer la division dans nos rangs. A ce jeu, c'est la Cour tout entière qui serait perdante.*

» *J'en appelle donc à l'unité du corps, tant il est vrai qu'une institution divisée ne saurait résister aux turbulences extérieures ; il y va à la fois de son prestige et de son audience.*

» *Nos obligations professionnelles nous imposent un double devoir d'objectivité et de réserve. D'objectivité dans la conduite de nos travaux, cela doit aller de soi. De réserve, vis-à-vis de l'extérieur, sur ces travaux eux-mêmes, c'est plus que jamais nécessaire. En alimentant de quelque manière que ce soit la polémique, on ferait certes la joie des médias, mais on porterait à la Cour elle-même le préjudice le plus grave.*

» *A un moment où les rivalités politiques exacerbées font que chacun, à plaisir, grossit le trait, sachons garder le sens de la mesure et efforçons-nous, même si c'est difficile, à la sérénité. Ce sont les garanties essentielles d'un jugement sûr.*

» *La tempête passera. Notre objectif essentiel doit être de faire en sorte qu'à l'avenir la Cour elle-même n'ait à souffrir d'aucune autre.* »

M. MOINOT : unité, collégialité observance des procédures

M. Pierre Moinot a notamment déclaré : « *Nous sommes un seul corps. Il est normal et sans doute nécessaire que nous abritions la plus grande diversité d'origine, de nature, de goût, de pensée (...) Mais* [ces diversités] *ne doivent jamais conduire quelque élément de ce corps à se distraire de l'harmonie de l'ensemble pour privilégier un caractère particulier. Ainsi toute considération idéologique ou politique s'arrête à notre porte, parce qu'elle n'a rien à voir avec notre propre nature et parce qu'elle risque de changer nos contrastes en désunion.* »

M. Moinot a continué : « *La Cour a affronté depuis cent soixante-quinze ans bien des orages et les a traversés en poursuivant impassiblement sa route parce qu'elle a su garder la collégialité sans faille d'une juridiction indépendante, libre, neutre, dont les efforts restent indifférents aux agitations des temps successifs.*

» *Cette collégialité doit marquer tous nos travaux, quels qu'ils soient, et les soumettre étroitement à nos règles, sans lesquelles nous perdons aussi bien notre unité, et qui ne peuvent souffrir aucune exception. Tout ce qui nous écarte de nos règles nous affaiblit. La loi et les décrets fixent très précisément nos procédures, et il ne nous est pas possible d'y apporter des accommodements. La loi fixe limitativement les organismes qui peuvent solliciter nos enquêtes, en dehors desquels nous sommes seuls maîtres de nos investigations. Encore les vérifications qui nous sont légalement demandées ne sauraient-elles nous assimiler à un corps de contrôle et doivent-elles être soumises aux délibérations collégiales d'une juridiction (...). Notre qualité de magistrat nous commande de nous soumettre aux formes d'action que nous ont ménagées la loi, ou une coutume très anciennement éprouvée.* »

M. Moinot a terminé en souhaitant que les travaux des magistrats soient effectués sous le signe de l'« *unité, collégialité, observance des procédures.* »

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé « L'enquête de M. Giquel : une charge accablante » publié dans *le Monde* du 4 janvier, nous avons écrit que l'expérience décisive au cours de laquelle les « *inventeurs* » avaient été confondus, avait eu lieu le 24 mai 1975. Il fallait lire le 24 mai 1979.

D'autre part, le rapport de la Cour des comptes sera publié par la Documentation française, à partir du 20 janvier, au prix de 60 francs et non de 30 francs.

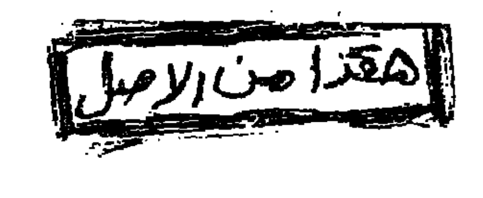
LE GOUVERNEMENT ABSENT

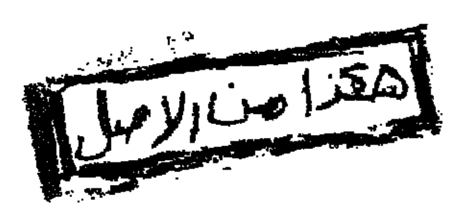
Aucun membre du gouvernement n'était présent à la séance solennelle de la Cour. Bien que les avis divergent sur ce point, il semble, après consultation, notamment, de l'Association des magistrats et du Syndicat des magistrats, que cette présence ne soit pas une tradition constante pour une séance d'éloges et d'installation de magistrats.

Le gouvernement, qui avait été largement représenté lors de la séance solennelle d'installation de M. André Chandernagor il y a quelques semaines, n'a donc pas eu à se poser la question de savoir s'il devait être représenté ou non à la cérémonie. Aurait-il décidé de l'être, cet honneur aurait dû échoir au secrétaire d'Etat chargé du budget, M. Henri Emmanuelli, qui entretient en ce moment avec la Cour les rapports que l'on sait...

● *Cambriolage au Club 89.* – Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, le siège du Club 89 (45, avenue Montaigne, Paris-8e) a été cambriolé. Les responsables de ce club d'opposition, fondé en 1981 par M. Aurillac, ancien député R.P.R., ont constaté que les « visiteurs » ont pénétré dans l'appartement *en brisant* une fenêtre. Ils ont découvert que le coffre-fort avait été ouvert sans effraction et que les documents qu'il contenait (notamment les listes d'adhérents) avaient été remis en place après avoir été photocopiés sur l'appareil même du club. Un certain nombre de bureaux, de tiroirs et de classeurs ont été forcés. Une plainte a été déposée au commissariat de l'arrondissement, et le Club 89 se portera partie civile.

● *Un groupe d'études sur la laïcité à l'Assemblée nationale.* – Le bureau de l'Assemblée nationale a donné récemment son accord pour la création d'un groupe d'études sur la laïcité, ouvert aux députés de toutes les appartenances politiques. Ce groupe, qui entend promouvoir une réflexion, notamment sur la question de l'enseignement, sera présidé par M. André Laignel, membre du secrétariat national du parti socialiste, député de l'Indre.





DE L'AFFAIRE ELF-ERAP

Le « cas » de M. Beck

« Hors normes » depuis le début, ou presque, le rapport de la Cour des comptes consacré à l'affaire des « avions renifleurs », poursuit, jour après jour, une carrière étonnante.

Il est déjà surprenant qu'un rapport confidentiel se retrouve en vente à la Documentation française, après avoir suivi, rue Cambon, une procédure pour le moins atypique. Le soin d'apprécier la nature exacte – copies ou originaux – des exemplaires du document détruits par M. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes, est maintenant confié à un « bureau de la Cour des comptes »... qui n'existe pas.

La Cour des comptes, en effet, à la différence d'autres grands corps, n'a pas de « bureau » réglementairement *défini.* A l'hôtel Matignon, on indique qu'il s'agissait, pour le Premier ministre, de préciser que l'évaluation de la nature juridique des exemplaires détruits du rapport revenait aux instances dirigeantes de la Cour (1). La Cour, au demeurant, n'avait pas encore été saisie officiellement de cette « mission » mercredi 4 janvier au matin.

Certains membres de l'opposition, familiers de la Cour des comptes, font valoir qu'en publiant le rapport établi par M. François Giquel le gouvernement s'est enfermé dans un dilemme. Selon eux, en publiant le document, le gouvernement aurait implicitement admis qu'il s'agissait d'un rapport individuel spécial, destiné uniquement au premier ministre. M. Beck aurait alors été parfaitement en droit de détruire les exemplaires qu'il détenait.

Sinon, toujours selon cette analyse, s'il s'agissait d'un rapport parmi d'autres de la Cour des comptes, il n'appartenait pas au gouvernement de décider sa publication.

Reste que le gouvernement, en confiant à la Cour le soin de se prononcer sur le cas de M. Beck, a vraisemblablement *écarté l'accusation* de *« forfaiture »* lancée à l'Assemblée nationale par M. Henri Emmanuelli à l'encontre de M. Beck.

Il semble, en effet, très peu probable que les magistrats de la Cour concluent à une définition juridique des exemplaires détruits telle que M. Beck tombe sous le coup des articles 166 et suivants du code pénal, qui *définissent la « forfaiture »* de la part d'un haut fonctionnaire.

L'initiative de M. Mauroy semble confirmer qu'à l'hôtel Matignon, comme à l'Elysée, on émet quelques réserves sur les termes employés par M. Emmanuelli devant les députés, le 21 décembre au Palais-Bourbon. A l'Elysée notamment, on estime que le terme de *« forfaiture »* ne peut être utilisé que par les seuls magistrats.

De plus, M. Mauroy a souligné, au cours de sa conférence de presse du 2 janvier, que les responsabilités, dans cette affaire, restent avant tout celles des dirigeants politiques. La Cour, estime-t-on apparemment à l'hôtel Matignon, n'aurait cependant rien perdu de son honneur si elle s'était montrée moins réceptive aux arguments du pouvoir.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) L'équivalent, à la Cour des comptes, du « bureau » du Conseil d'Etat est la conférence des présidents, qui réunit le premier président de la Cour, les présidents de chambres et le procureur général. Ses compétences ne sont pas définies par des textes réglementaires.

Les charmes du secret

(Suite de la première page)

Pourtant, cet assoupissement devenait nécessaire. L'existence de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et de ses *états-majors multipliait à l'infini* le nombre des documents secrets. La complication était encore accrue par *le secret nucléaire : seuls les officiers* américains avaient le droit de prendre connaissance des documents internes sur les armes atomiques.

En *outre,* il était facile de classer secrets une pièce ou un dossier, mais il n'existait pas de règles pour les *déclasser (ou les « déclassifier »* selon le terme franglais toujours utilisé). C'était souvent nécessaire. Les secrets politiques *ou* techniques vieillissent vite. L'état-major français de l'air, par exemple, refusait, au nom des règlements, de communiquer à la presse les caractéristiques exactes d'avions vieux de vingt ans. Et le canon de 75 n'était toujours pas « déclassifié »...

Liquidation impossible

Pis *encore,* il arrivait que le secret se retournât contre ceux qui l'avaient décrété. Un exemple en fut donné, *dans les années 50,* au Sénat américain. Les Etats-Unis avaient entrepris l'étude d'un avion à propulsion *nucléaire.* Le *programme, qui* devait porter sur des millions de dollars, avait reçu bien entendu la mention la *plus restrictive outre-Atlantique :* « Cosmic ». A de très rares exceptions près, ceux qui y travaillaient ignoraient – *comme dans le cas de* la bombe atomique de Los Alamos – le but de leurs études.

Celles-ci n'aboutirent pas : la propulsion nucléaire exigeait à l'époque des réacteurs et un système de protection contre les radiations d'un poids et d'un encombrement qui *apparurent* vite *prohibitifs* : les Américains, eux aussi, peuvent se lancer à la poursuite de coûteuses *chimères. Restait à aviser les intéressés* que le programme était abandonné, impossible. La décision était *trop secrète pour leur être communiquée.* Il fallut se résoudre à poursuivre l'entreprise en réduisant peu à *peu, jusqu'à extinction,* les *crédits* qui lui étaient affectés.

La dissuasion nucléaire est en outre venue compliquer le problème. Pour détourner l'adversaire de déclencher un conflit, il était – il est toujours – nécessaire de lui faire *connaître l'ampleur des moyens* de rétorsion dont on dispose, de le persuader de la véracité des informa*tions qu'il reçoit. Une brèche* colossale dans les plus hauts secrets de défense...

Il a donc fallu établir des règles de *déclassement* compliquées et qui dépendaient, comme le classement, de très hautes autorités. A commen*cer, en France,* par le ministre de la défense et le secrétaire général de la défense nationale. Ceux-là mêmes qui *ignoraient* tout, en 1977, des appareils de l'Italien Bonassoli et du Belge de Villegas, destinés, non seu*lement à découvrir* du pétrole, et du moins l'a-t-on assuré quelque temps, à remettre en cause, en reniflant les *sous-marins porteurs* d'engins nucléaires, l'équilibre mondial tout entier.

JEAN PLANCHAIS.

Le gouvernement disposait de deux rapports

affirme M. Giraud

M. André Giraud, qui fut ministre de l'industrie d'avril 1978 à mai 1981, est sorti du silence qu'il avait jusqu'alors observé, pour affirmer, dans une déclaration faite mardi 3 janvier à l'A.F.P., que le gouvernement disposait de deux rapports sur l'affaire des « avions renifleurs. »

Dans son communiqué, M. Giraud indique : *« Dans le cadre de la publication du rapport de la Cour des comptes, M. Pierre Mauroy continue à accuser MM. Giscard d'Estaing et Barre de ne pas avoir laissé au gouvernement les informations nécessaires sur la malheureuse aventure du groupe ELF-Aquitaine. On peut s'étonner d'une information aussi tendancieuse.*

» Les dossiers de l'État auxquels le gouvernement a accès depuis sa formation, en 1981, comprennent notamment les rapports établis en 1979 par ses deux représentants auprès du groupe ELF, le contrôleur d'État (un fonctionnaire du budget) et le commissaire du gouvernement (le directeur des hydrocarbures).

» Le premier devrait se trouver dans les services de M. Emmanuelli. Quant au second, il fait naturellement partie des dossiers du ministère de l'industrie.

» Les faits essentiels repris dans le rapport Giquel, si j'en juge d'après ce qui a été dit à la presse, sont relatés dans ces documents », conclut M. Giraud.

Répondant à M. Giraud, le secrétariat d'Etat au budget indique qu'il n'est en possession que de deux notes manuscrites du contrôleur d'Etat de moins de deux pages chacune et de caractère purement technique.

De son coté, le ministre de l'industrie indique dans un communiqué que M. Jean-Pierre Capron, directeur des hydrocarbures et commissaire du gouvernement auprès du groupe ELF, a remis le 2 janvier 1984 au matin copie d'une note manuscrite, remise personnellement à M. Giraud, le 2 janvier 1980.

Cette note, indique-t-on, rejoint pour l'essentiel le contenu du rapport de la Cour des comptes. M. Capron toutefois y ajoutait deux considérations personnelles en indiquant : *« D'une part, il est surprenant qu'il ait fallu trois ans pour éventer la machination. M. Guillaumat* (1) *m'a déclaré avoir fait sa conviction sur la validité du procédé sur la base d'une lettre de MM. Rutman, Alba et Jeantet* (2), *faisant état de résultats positifs. Ceci amène sans nul doute à s'interroger sur les comportements des personnes en contact avec les inventeurs. Le climat de conspiration dans lequel l'affaire s'est située du début jusqu'à la fin joint à une certaine légèreté constitue certes une explication plausible. On se doit cependant d'examiner sérieusement l'hypothèse selon laquelle les inventeurs auraient pu disposer d'une ou plusieurs complicités au sein du groupe.*

» D'autre part, la décision d'utiliser les indications des inventeurs pour orienter l'exploration du groupe a été, pour le moins prématurée. Outre les coûts mentionnés ci-dessus, elle a eu des effets négatifs dans deux domaines :

» – elle a permis aux inventeurs de différer le plus possible le moment de vérité, puisque la complexité des éléments géologiques et géophysiques disponibles sur un projet permettait toujours de « retomber sur ses pieds ».

» – elle a servie un doute profond dans l'espoir des personnels des sociétés d'exploration-production du groupe, qui ont parfois éprouvé des difficultés à comprendre les instructions paradoxales qui leur étaient données. »

[La révélation de l'existence de la note de M. Capron pose plusieurs problèmes. Quels sont les faits ?

M. Capron, directeur de la DICA et commissaire du gouvernement auprès de l'ERAP, rédige à la fin de 1979 sa note sur l'affaire. Le 2 janvier 1980, il en remet à M. André Giraud un exemplaire et en conserve une copie dans son coffre, à la DICA.

En mai 1981, M. Giraud quitte le ministère de l'industrie en emportant son exemplaire. Il donne instruction à M. Capron, qui reste, lui, à son poste, de « communiquer sa copie lorsque le ministre la lui demandera ».

Cette copie restera ignorée des divers ministres de l'industrie et de l'énergie *qui se sont succédé depuis mai 1981,* jusqu'au lundi 2 janvier 1984. Convoqué ce jour-là par M. Fabius pour faire le point sur l'affaire, M. Capron lui remet alors son exemplaire.

Voilà pour les faits corroborés de divers côtés.

La première question qui se pose est la suivante : M. Capron, commissaire du gouvernement auprès du groupe ELF, a-t-il été consulté sur cette affaire avant le 2 janvier 1984 ? S'il l'a été, pourquoi n'a-t-il pas fait état de cette note ? S'il ne l'a pas été, il peut pour le moins paraître anormal que la puissance publique n'ait pas cru bon de s'informer auprès du fonctionnaire chargé du contrôle de l'Etat sur l'entreprise.]

(1) Président d'ELF au début des recherches.

(2) Cadres dirigeants du groupe.

M. DE WECK N'A RIEN A AJOUTER

(De notre correspondant)

Berne. – Directement mis en cause par le rapport de la Cour des comptes, M. Philippe de Weck, ancien président de l'Union de banques suisses, s'est borné à répondre aux journalistes mardi 3 janvier : *« Puisque vous avez tout en main, vous n'avez qu'à vous faire votre propre opinion. Il s'agit d'une affaire technique, d'un procédé physique et électronique, et moi je suis juriste. Mon action s'est basée sur un rapport d'experts et des connaissances scientifiques. »*

M. de Weck a fait également savoir qu'il n'avait rien à ajouter à sa lettre du 6 septembre adressée au président de l'ERAP, du moins sans l'assentiment de ses mandants, et tant que la France n'aura pas présenté de demande d'entraide judiciaire à la Suisse.

J.-C. B.

Le Monde

société

LA REPRISE DU PROCÈS PARIBAS

Histoire d'argent, histoires de gens

« Vous savez, c'était une très belle propriété, très agréable, à Saint-Raphaël, vraiment quelque chose de charmant. Mais il y a toujours le revers de la médaille, des frais d'entretien énormes, un jardinier qu'on est obligé d'avoir à l'année, et puis il faut aussi des amis qui viennent. Et à mon âge... »

Non, Mme Solange Lacoste, veuve de M. Leppert, qui fut P.-D.G. d'une grande société vinicole du Midi, n'est pas dans son salon de l'avenue Montaigne à l'heure du thé. C'est bien devant la onzième chambre correctionnelle, où le procès Paribas a repris, mardi 3 janvier, son cours et son rythme, qu'elle explique, sourires et volubilité confondus, le pourquoi et le comment de cette vente qui la mit en possession de 2 millions de francs, dont elle devait laisser à M. Léonce Boissonnat le soin de « *les placer au mieux* ».

Car Mme veuve Leppert, blonde et poudrée, disserte autant qu'aimable, le dit et le répète : « *Je ne suis pas une femme d'affaires.* » Paribas était la banque de son défunt mari. Et Paribas, « *ce ne sont pas des gens qui sont capables de faire n'importe quoi* ». Alors, aujourd'hui, elle ne peut dire autre chose. Les 2 millions allèrent en Suisse, soit. C'est à peine si elle en eut conscience. Il est bien possible qu'elle ait un jour signé une procuration. Il est même tout à fait certain que, lorsqu'elle avait besoin d'argent, Léonce Boissonnat lui en remettait. Le reste... Une fois encore, elle sourit sous ses fards.

« *Vous auriez pu réinvestir en France dans la pierre* », suggère le président Pierre Culié, pris au piège de cette courtoise conversation.

« *Oh ! ça*, dit la vieille dame de quatre-vingt-trois ans, *j'avoue que ça donne trop d'ennuis. D'abord la tranquillité...* »

En fait de tranquillité, la voilà en position d'inculpée. Elle n'en paraît point trop affectée. Elle reconnaît tout : le transfert des capitaux, la non-déclaration des revenus qu'ils produisirent sur les bords du lac Léman et le retrait clandestin de sommes que lui remettait Léonce Boissonnat. Comment, dans ces conditions, pourrait-on l'ennuyer davantage ?

Une bouteille de champagne

Comment tourmenter aussi M. Lucien Fleuret, un compagnon de Léonce Boissonnat à la 2e D.B., architecte de son état, aujourd'hui retraité à Nice ? Lui aussi avait constitué son petit pécule, mais au terme d'une vie consacrée au travail. Victime de deux graves accidents, il mesura vers 1973 la précarité de l'avenir d'un homme ignoré de la sécurité sociale et qui négligea de contracter une assurance sur la vie. N'était-ce pas le moment de placer cet argent ? Qui pouvait être meilleur conseiller que Léonce Boissonnat, le compagnon des anciens jours.

« On ne s'était jamais perdus de vue. On déjeunait ensemble une fois par semaine. Je lui faisais entièrement confiance, comme lui m'avait fait confiance quand je lui ai construit sa villa. S'il y avait des papiers à signer, on signait chacun de son côté, sans même lire. »

Le pécule de M. Fleuret prit le chemin de la Suisse. On lui a demandé, question importante, si, à son avis, tout le service de la gestion privée de Paribas était au courant : « *Oh ! certainement* », a répondu M. Fleuret.

Voilà encore un prévenu exemplaire, car dès que Léonce Boissonnat lui apprit qu'une enquête des douanes était en cours, il vint de lui-même se présenter afin d'expliquer les choses. « *Vous avez donné une belle et grande leçon de courage et de dignité* », lui a dit le procureur de la République, M. Jean-Pierre Monestié.

Décidément, on n'en finira pas avec les compliments. Il est émouvant aussi, M. Fleuret, quand il raconte son dernier déjeuner avec Léonce Boissonnat. C'était deux jours avant le suicide du fondé de pouvoir.

« On a blagué tout le temps, vidé une bouteille de champagne. Alors, quand j'ai appris sa mort, vraiment je n'ai rien compris. Même s'il n'avait rien dit à sa femme, à moi il aurait parlé. »

Ressentiment

Ainsi va ce procès singulier avec, au-delà des chiffres, ces plongées soudaines, fugitives, vers des intimités entr'aperçues, ces propos avec leurs accents qui font deviner des caractères, esquisser des fragments d'histoires ou d'épisodes d'une existence.

Il y eut tout de même quelqu'un, au cours de cette journée, pour égratigner Léonce Boissonnat. Ce fut Mme Marie-Louise Guesde, veuve de M. André Widhof qui fut P.-D.G. de la Société internationale des wagons-lits. Cette petite-nièce de Jules Guesde ne recevra, elle, aucun bon point.

En dépit des carnets de Léonce Boissonnat qui font état, à côté de son nom, de trois comptes en Suisse, elle jure n'avoir jamais rien su de l'existence de ce pactole chiffré à 4 216 000 francs.

Certes, elle a vu Léonce Boissonnat quatre ou cinq fois. Elle a peut-être signé des papiers, mais uniquement pour la gestion de son compte parisien et rien d'autre.

« Je croyais que c'était un honnête homme, bien que mon mari se soit plaint de lui autrefois devant moi. » Elle dira même : « *Pour qu'un homme arrive à se suicider, comme il l'a fait, il faut des choses bien graves.*

« Vous êtes la première à vous montrer aussi agressive à son endroit, a remarqué M. Culié.

— Eh bien, oui ! Parce que si je suis traînée devant les tribunaux, c'est à cause de lui. »

L'avenir dira si le ressentiment est une bonne défense.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les projets de Mme Roudy en faveur des femmes

- *Supprimer les discriminations dans le code civil*
- *Prévenir les enlèvements d'enfants de père étranger*

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 4 janvier les principales initiatives que son ministère compte entreprendre en 1984, seul ou avec le concours d'autres ministères. Un programme « tous azimuts » — législation civile, emploi, éducation, formation, — mais plus modeste que les autres années.

La réforme la plus symbolique sera celle que prépare actuellement le ministère de la justice pour faire disparaître du code civil des discriminations subsistant entre les femmes et les hommes. En effet, alors que les épouses sont solidairement responsables des dettes de la communauté, dans le régime dit de la « communauté réduite aux acquêts » (choisi par 97 % des couples français), c'est au mari seul que revient la gestion des biens acquis dans le cadre du mariage ainsi que l'administration des biens des enfants. Situation à laquelle il sera mis fin.

D'autre part, Mme Roudy qui, depuis longtemps, souhaite la disparition sur les documents administratifs des mentions « madame » ou « mademoiselle » (sauf lorsque les intéressées le demandent) a obtenu qu'un groupe de travail soit formé pour étudier les conditions et les conséquences d'une telle suppression.

Perpétuellement sollicité par des femmes dont les époux ou ex-époux, ressortissants étrangers, ont emmené leurs enfants au-delà des frontières françaises (presque un millier d'enfants sont concernés chaque année), le ministère des droits de la femme s'est penché sur ce pénible dossier. Il se propose d'accélérer la signature d'une convention bilatérale, notamment avec l'Algérie, principal pays concerné par les mariages mixtes. Une telle convention — déjà conclue par la France avec le Maroc, la Tunisie et l'Egypte — permet au moins de faire reconnaître les décisions des tribunaux de l'autre pays et d'établir une coopération judiciaire.

Pour prévenir de tels enlèvements, le ministère de la justice devrait adresser une circulaire aux tribunaux soulignant toutes les mesures qui peuvent être prises, notamment lors de l'exercice du droit de visite. Le ministère de l'intérieur, en liaison avec les ministères de la justice et des droits de la femme, détaillera dans une circulaire toutes les possibilités d'opposition à la sortie du territoire des mineurs.

Autre dossier douloureux : celui des mères seules. Le ministère des droits de la femme rappelle que deux tiers d'entre elles ne sont pas imposables, que leur taux de chômage est supérieur au taux de chômage moyen et que cent sept mille d'entre elles sont inscrites à l'A.N.P.E.

Dans le cadre d'un budget dégagé sur le programme national de lutte contre la pauvreté du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, des conventions spéciales entre l'Etat et les régions pourront être proposées aux conseils régionaux pour permettre aux mères isolées défavorisées d'accéder à l'autonomie financière.

Recouvrer les pensions alimentaires

Selon le BIT-INSEE de mars 1983, les femmes constituent 55,1 % des chômeurs. Ce mois-ci, un groupe d'études interministériel chargé de l'évaluation du dispositif actuel de lutte contre le chômage et de son efficacité vis-à-vis des femmes déposera ses conclusions. D'ores et déjà, le ministère des droits de la femme prévoit un programme d'action qui serait présenté au conseil des ministres en mars pour l'amélioration des chances des femmes. On prévoit la désignation d'un ou d'une responsable auprès des directeurs régionaux du travail et de l'emploi, chargé de surveiller la mise en place des mesures pour l'amélioration de la situation de l'emploi des femmes et, surtout, l'application de la loi sur l'égalité professionnelle.

Conformément à ce qui avait été annoncé en 1983, trois bureaux pilotes seront ouverts ce mois-ci à Créteil, Lille et dans le quinzième arrondissement de Paris, pour aider les femmes à percevoir leurs pensions alimentaires de leurs anciens maris récalcitrants. Ces bureaux, placés sous la responsabilité du procureur de la République et du trésorier-payeur général, pourront intervenir directement auprès des organismes et services jouant un rôle dans la mise en œuvre des procédures de recouvrement et analyseront les obstacles auxquels sont confrontées les femmes pour obtenir le paiement des pensions. Pour 1984, on envisage non seulement d'accorder à la créance alimentaire la qualité de créance privilégiée, afin de donner plus de garantie sur son paiement, mais aussi de permettre aux caisses d'allocations familiales de recouvrer elles-mêmes les pensions impayées et, ainsi, de récupérer l'argent (égal au montant de l'allocation orphelin) qu'elles versent en compensation.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● ERRATUM. — L'épicentre du séisme survenu en Guinée le 22 décembre 1983 était situé près de la ville de Koumbia, et non de Kindia comme il l'a été écrit dans *le Monde* du 31 décembre 1983.

FAITS DIVERS

Adoptions à la sicilienne...

La police sicilienne vient de découvrir un vaste trafic de nouveau-nés, achetés à des prostituées pour 2 millions de lires (10 000 F) et revendus 20 millions de lires (100 000 F) à des couples sans enfants.

Les carabiniers de Marsala, dans la province sicilienne de Trapani, ont apporté la preuve que dix-neuf bébés avaient été mis en vente, mais l'enquête continue concernant une centaine de nourrissons. Le trafic, qui a duré de nombreuses années, aurait touché tout le sud de l'Italie.

L'un des personnages principaux du réseau serait une sage-femme de soixante-seize ans, Maria Marsala, poursuivie plusieurs fois pour des avortements clandestins. Lors d'une perquisition à son domicile, les enquêteurs ont trouvé des formulaires polycopiés — sans aucune valeur légale — et des reçus signés par les mères des nouveau-nés vendus.

Grâce à l'examen des signatures, les carabiniers sont parvenus à identifier plusieurs prostituées, dont certaines de nationalité yougoslave, roumaine ou bulgare, qui avaient cédé leurs enfants. Ils ont découvert que, parfois, le réseau « commandait » des bébés après avoir perçu un acompte des acheteurs.

Certains cas sont particulièrement tragiques. Une jeune fille de treize ans, elle-même « achetée » à sa naissance, aurait été poussée à son tour à « vendre » son nouveau-né. Une transaction aurait eu lieu à l'insu d'un prisonnier qui ignorait même la grossesse de sa femme. Informé au cours de l'enquête, l'ancien détenu aurait convaincu son épouse de demander la restitution de leur enfant.

Les auteurs du trafic utilisaient des méthodes voisines de celles des spécialistes de l'enlèvement. Pour éviter tout contact entre les mères des enfants et les acheteurs, ils conduisaient ces derniers à travers des itinéraires compliqués dans des régions inconnues d'eux, même si l'enfant se trouvait au départ dans la même ville que ses futurs parents adoptifs. Un véritable « centre de tri » des bébés aurait été découvert à Rocca-di-Neto, où deux personnes ont été arrêtées. — *(A.F.P.)*

LE TERRORISME EN FRANCE

Moins d'attentats en Corse

selon M. Robert Broussard

Correspondance

Bastia. — En marge de l'arrestation de Jean-Marc Leccia, le commissaire Broussard, préfet de police de la région Corse a dressé, mardi 3 décembre, un bilan d'une année de lutte contre le terrorisme : 591 attentats en 1983 contre 806 en 1982. La chute, « *insuffisante* », selon le chef de la police, est pourtant « *d'autant plus nette* » si l'on compare le deuxième semestre 1983 (285 plasticages ou tentatives) au deuxième semestre 1982 (595).

Si le nombre d'attentats a baissé, la part revendiquée par les organisations clandestines a, elle, augmenté. L'ex-front de libération nationale de la Corse a revendiqué, en 1983, 399 attentats, l'armée de libération national de la Corse, 17, et les brigades révolutionnaires, 12. Il s'agit parfois des mêmes actions revendiquées deux, voire trois fois, par les trois organisations. Au total, les clandestions revendiquent cette année 72 % des attentats. En 1982, la revendication politique ne dépassait pas 45 %.
Cette évolution n'inquiète cependant pas le commissaire Broussard qui observe qu'en nombre, les attentats « politiques » n'ont pas augmenté et qu'il existe certains « *reclassements* ». L'année 1983 est aussi marquée par une baisse des rackets du nombre de plaintes déposées : 10 010 en 1983, contre 15 900 en 1982, ce qui tendrait à prouver une plus grande « sécurisation » de la population.

En revanche, le nombre des personnes incarcérées a fortement augmenté. On est passé de 145 arrestations en 1982 à 219 en 1983, ce qui accroît l'« embouteillage » des deux prisons d'Ajaccio et de Bastia, déjà surpeuplées. Seul point noir dans ce bilan « *satisfaisant* » aux dires du commissaire Broussard : le nombre des hold-up est passé de 77 à 102 en une année et s'explique notamment par « *le retour au pays* » de certains gangsters qui agissaient précédemment dans la région de Paris, Lyon et Marseille. — D. A.

COUPS DE FEU CONTRE UN C.R.S. AU PAYS BASQUE

Des coups de feu ont été tirés, au pistolet mitrailleur, mardi dans la soirée, devant un casernement provisoire de C.R.S. à Anglet (Pyrénées-Atlantique). Ils visaient un C.R.S. qui n'a pas été atteint.

La tension demeure sensible au Pays basque après le décès, dans la nuit du 1er au 2 janvier, de Mikel Goikoetxea, militant basque espagnol, victime d'un attentat le 28 décembre à Saint-Jean-de-Luz. Une information judiciaire contre X pour assassinat a été ouverte par le parquet du tribunal de Bayonne. Les polémiques restent vives à propos du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), qui a revendiqué, outre cet attentat à Saint-Jean-de-Luz, l'agression meurtrière du 19 décembre, à Bayonne, contre un autre militant basque, Ramon Oniadera, membre présumé de l'ETA.

Les dirigeants de la coalition Herri Batasuna (gauche nationaliste basque espagnole, proche de l'ETA-militaire) ont accusé, mardi 3 janvier, au cours d'une conférence de presse à Bilbao (Espagne), plusieurs hauts responsables, présents et passés, des forces de l'ordre espagnoles de soutenir ouvertement le GAL.

« *Le GAL est certainement composé d'activistes français, commandités par certains membres de la police espagnole et aussi soutenus financièrement par des responsables de l'autre côté de la frontière* », a déclaré, mardi également, M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.) des Pyrénées-Atlantiques. Il a été immédiatement sommé par les dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) d'apporter des preuves à l'appui de ses affirmations. « *Les déclarations de M. Destrade sont démagogiques et sans fondement* », a expliqué M. Enrique Casas, député basque du P.S.O.E.

Alertes à la bombe dans les gares

Après les attentats du 31 décembre, en gare de Marseille et à bord d'un T.G.V., les alertes à la bombe se sont multipliées dans les gares françaises. Le trafic ferrovière a été ainsi perturbé, mardi 3 janvier, dans les gares de Marseille, Metz, Mulhouse, Montbéliard, Nancy et Rouen.

L'« organisation de la lutte armée arabe » a, une nouvelle fois, revendiqué, mardi, les deux attentats de la Saint-Sylvestre. Un message rédigé en français et en arabe, posté le 2 janvier à Berlin-Ouest, est arrivé mardi, au bureau de l'A.F.P. de cette ville. Il lie implicitement les deux attentats au raid de l'aviation française sur Baalbek le 17 novembre dernier : « *Message au peuple français de l'organisation de la lutte armée arabe : pas seulement nos enfants pleureront. A la mémoire des martyrs de Baalbek. 31 décembre 1983.* »

Le nouveau bilan des attentats est de trois morts, trois blessés graves pour celui du T.G.V. et de deux morts, neuf blessés graves pour celui de la gare Saint-Charles de Marseille. Les victimes sont, pour le T.G.V. : Michèle Joannès, quarante-six ans, Bernard Vérité, quarante-quatre ans, et Jeanne Vérité, née Bourgeois, quarante-cinq ans, tous deux demeurant à Aumont-en-Halatte (Oise) ; pour la gare Saint-Charles : Makhlouf Maouche, vingt-six ans, de nationalité algérienne ; la deuxième victime, qui se trouvait vraisemblablement dans la salle des consignes, où la bombe a explosé, n'a toujours pas pu être identifiée.

● *Manifestation du Front national.* — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et une soixantaine de ses sympathisants ont défilé, mardi soir 3 janvier, dans le parking de la gare Saint-Charles à Marseille, pour protester contre l'attentat de samedi soir, malgré l'arrêté préfectoral interdisant toute manifestation.

Alors que des membres du Front national marseillais et des militants de la Ligue communiste révolutionnaire échangeaient des slogans contradictoires de part et d'autre d'un solide cordon de C.R.S., M. Le Pen s'est présenté vers 19 heures à la porte du parking de la gare donnant accès aux quais. Cette porte lui a été interdite par un commissaire de police. « *Je ne vais pas me battre*, a répondu M. Le Pen. *Je constate seulement que, à force d'imposer des mesures illégales, nous finirons tous au goulag.* »

M. Le Pen et ses partisans ont alors formé un cortège qui a défilé dans le parking avant de tenter de pénétrer dans le hall principal de la gare. Refoulés par un cordon de C.R.S., les manifestants se sont dispersés sans incident en chantant *la Marseillaise*.

FONDATEUR DE LA FÉDÉRATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE

M. Gérard Monate quitte le cabinet de M. Joseph Franceschi

M. Gérard Monate, âgé de soixante ans, quitte, à compter du 2 janvier, le cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, dont il était conseiller technique, chargé des conditions de vie des personnels. Dans une lettre, adressée le 30 décembre 1983 à M. Franceschi, il demande qu'« *un terme soit mis à* [sa] *mission. Aujourd'hui, après deux ans et demi de présence au ministère, je pense qu'il est raisonnable que je me retire car j'aspire, en effet, à un peu de calme* ».

Fondateur de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), majoritaire parmi les policiers en tenue, qu'il dirigea jusqu'en 1975, il avait été appelé, en mai 1981, au ministère par M. Gaston Defferre, qui l'avait nommé chargé de mission auprès du directeur général de la police nationale. Lors de la création du secrétariat d'Etat, en août 1982, il avait rejoint le cabinet de M. Franceschi, comme tous les collaborateurs de M. Defferre chargés des questions de police. Premier syndicaliste à occuper un tel poste au ministère de l'intérieur, il symbolisait, pour l'opposition, le « *pouvoir syndical* » au ministère.

Se refusant à donner à son départ un aspect politique — « *J'avais toujours dit que je ne ferai pas une seconde carrière dans la police* », nous a-t-il déclaré, — M. Monate rappelle qu'il rejoint son emploi d'avant 1981, succédant à M. Claude Faux comme administrateur d'une société d'études du parti socialiste.

Cependant il ne cache pas son point de vue sur le climat interne du ministère de l'intérieur, qu'il a exprimé à M. François Mitterrand lors d'une rencontre en octobre 1983. « *Il y a deux pouvoirs politiques qui s'annulent et un pouvoir administratif qui se renforce*, résume-t-il. *Trois autorités, c'est mauvais.* » M. Monate fait allusion à l'instabilité liée au partage de l'autorité politique, à l'opposition latente du ministre et de son secrétaire d'Etat, ainsi qu'aux nominations de hauts fonctionnaires imposées par l'Elysée depuis les manifestations du 3 juin 1983. Considéré comme un proche de M. Defferre, M. Monate avait déjà manifesté son intention de quitter ses fonctions lors de la démission-limogeage du directeur de cabinet de M. Franceschi, M. Frédéric Thiriez, en mai 1983.

EDWY PLENEL.

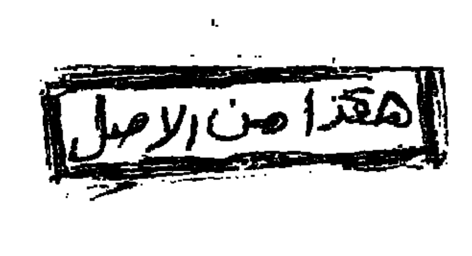
ÉDUCATION

GRÈVES DANS LES CANTINES DES LYCÉES ET COLLÈGES

Le Syndicat national des agents de l'éducation nationale (SNAEN-FEN) appelle ses adhérents à une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 5 janvier, au moment de la rentrée des vacances de Noël.

Le SNAEN, qui revendique trente-deux mille syndiqués parmi les cent mille non-enseignants des établissements scolaires publics (agents de service, cuisiniers, aides de laboratoire, concierges, etc), veut protester contre « *les aspects négatifs du budget 1984 de l'éducation nationale* » et « *la dégradation des conditions de travail* ».

Le syndicat estime que la loi de finance 1984 conduit à la suppression de deux cent trente postes d'agents. Sur ce nombre, une quarantaine de postes devraient effectivement être supprimés, le reste correspondant à des emplois créés en 1982 et 1983 et jamais pourvus, indique le SNAEN. Le mot d'ordre de grève du 5 janvier vise aussi à protester contre le désengagement de l'Etat dans le paiement des agents : 45 % des frais de demi-pension ou de pension payés par les familles serviront en 1984 à la rémunération des agents contre 40 % en 1983. Le SNAEN s'oppose à cette évolution qui conduit, selon lui, à la remise en cause du statut des fonctionnaires et du principe de la gratuité de l'école publique.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« ET VOGUE LE NAVIRE »

UN FILM DE FEDERICO FELLINI

Vers de nouveaux rivages

LA pellicule est jaunie, un peu tachée, des personnages s'agitent dans le décor d'un port. On entend le bruit de l'appareil de projection, mais, à part cela, aucune parole, aucun son, ne viennent des images. Le film est muet, avec des cartons d'intertitres, un rythme sautillant. Document tiré d'une cinémathèque ? *Certains détails semblent avoir été pris sur le vif*, avec une caméra fixe. Mais la caméra se déplace pour une mise en scène. Un corbillard luxueux, tiré par des chevaux, s'avance vers le quai d'embarquement. La fiction s'annonce avec l'entrée des acteurs et actrices représentant les hommes et les femmes qui vont monter sur un navire pour accompagner les cendres d'une illustre cantatrice morte. Ces cendres seront confiées à la mer, à proximité d'une île qu'elle aimait. Fellini va-t-il faire le pastiche d'un film d'autrefois comme Woody Allen *(Zèlig)* ? Mais non...

Le sifflet de la sirène du *Gloria* perce le silence, un brouhaha de mots s'élève, les images prennent des couleurs à dominantes de gris et bleu métallisés. Le «parlant» succède au « muet », la couleur au sépia et au noir et blanc, sans coupure dans le temps, car tout ceci se passe en juillet 1914. Cette ouverture est géniale.

Par une simple transition esthétique et technique, Fellini nous transporte dans l'univers qui va être le sien, après avoir fixé un certain état du cinéma italien dans les années 10. La foule du port de Naples participe à des funérailles insolites, les passagers du *Gloria* appartiennent à la société mondaine et cosmopolite des films où se manifestaient les transes passionnelles du «divisme», le romanesque exacerbé. Ces passagers sont garantis d'époque, par leurs costumes, leurs physionomies, leurs attitudes.

Muet ou parlant, un film, pour Fellini, est artifice. Le grand navire se compose d'un assemblage de plusieurs décors de studio, une *mer de cellophane ondule autour* de la coque ; le ciel et les nuages sont peints en trompe l'œil, on peut y voir, en même temps, le soleil et la lune. Fellini va même, vers la fin, jusqu'à montrer l'espace du studio du côté des techniciens.

Ses premiers films devaient quelque chose au «néo-réalisme». Après *La Dolce Vita* vinrent la période des fantasmes, puis celle des souvenirs revisités *(Fellini Roma, Amarcord)*. Ayant mis un *terme à ses obsessions par l'examen onirique de son inconscient*, de ses propres rapports avec le monde féminin dans *la Cité des femmes*, où Fellini pouvait-il aller ? On attendait la réponse, la voilà. En compagnie des adorateurs d'une «prima donna» excentrique, il est parti vers de nouveaux rivages. La création recommence. Autrement. Admirable surprise. Cela risque de déconcerter ceux qui avaient « classé » Fellini. Ils s'en tireront en parlant de fable sociale, de métaphore du monde moderne en dégringolade, à la manière de *Prova d'orchestra*, intermède (tourné pour la télévision) entre *Casanova* et *la Cité des femmes*.

Fellini dit avoir construit (avec Tonino Guerra) son scénario à partir d'un article de journal signalant une cérémonie funèbre par dispersion des cendres (1). Or, en 1972, l'urne contenant les cendres de la chanteuse allemande Lale Andersen, la créatrice de *Lili Marleen*, fut, aux accents de la célèbre chanson, transportée sur un navire dans une île de la mer du Nord. L'urne fut enterrée là, où Lale Andersen avait longtemps vécu. Ce n'est peut-être pas ce qui a inspiré Fellini, mais on peut rêver sur ce rituel singulier que la baguette magique du cinéaste aurait bien pu toucher.

Juillet 1914 n'est pas une date innocente. Fellini, pourtant, brouille les pistes. Il a délégué à bord du *Gloria* un journaliste d'une soixantaine d'années, Orlando. Celui-ci fouine, pose des questions dans le vide, observe les passagers qui le tiennent à distance. Il n'est pas de leur monde, et il les dérange, car, sous prétexte de communier dans le souvenir de la disparue, chacun manigance.

Diva italienne, archiduc autrichien accompagné de sa sœur aveugle nouant un complot, couple d'aristocrates anglais, acteur comique professionnel au visage poupin rose et blanc, surveillé par une matrone austère (il regarde trop les beaux marins), ministre, etc., les voilà revenus du pays des ombres muettes, mais ils chantent des airs d'opéra (Verdi surtout), pour lesquels ont été écrites d'autres paroles correspondant à diverses circonstances du voyage.

Depuis la mort de Nino Rota (après *Prova d'orchestra*), il manquait à Fellini un compositeur accordé à ses images, à ses visions. Il en a trouvé plusieurs dans son propre domaine culturel, il a fait réorchestrer les musiques d'accompagnement par Gianfranco Plenizio, et cela donne des gags comme le *Casse-noisette* de Tchaïkovski pour les scènes bouffonnes des cuisines, ou le *Moment musical en fa mineur* de Schubert joué avec les doigts sur les bords d'une série de verres en cristal. *Mort du cygne* de Saint-Saëns, *Clair de lune* de Debussy, valses de Strauss, thèmes de Verdi et de Rossini, tout correspond à des trouvailles de mise en scène, tout participe d'un nouveau rythme narratif.

Ainsi le temps remonté par Fellini semble-t-il s'arrêter dans le cérémonial de la Belle Epoque à l'italienne et le culte de l'art lyrique. Pourtant, il y a, dans la cale du navire, un rhinocéros malade dont l'odeur nauséabonde vient gâter les rites de ces personnages empruntés à des films d'antan. Et, brusquement, arrive ce qu'on n'attendait pas. Un matin, les passagers découvrent sur le pont un groupe de pauvres gens bizarrement vêtus, inquiets, parlant une langue inconnue. L'équipage les a recueillis. Ce sont des Serbes. Ils ont fui, en barque, leur pays menacé par une guerre depuis l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de la couronne d'Autriche, à Sarajevo. Ainsi, par un autre coup de génie, Fellini réinvestit le vécu historique de 1914 dans un monde doublement cinématographique (celui des films contemporains de l'événement et le sien). Amateurs de symboles, voici les « boat people » de la première guerre mondiale ! Leur présence d'abord mal ressentie fera partie du cérémonial.

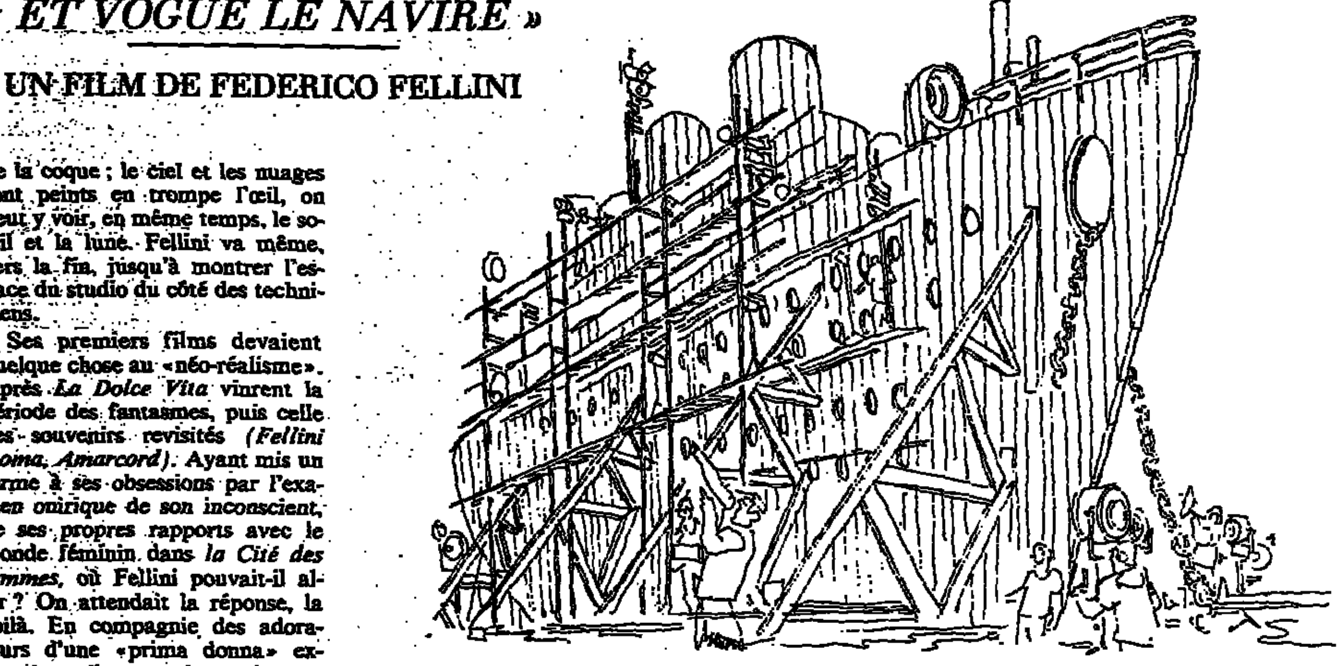
Mais les choses se gâtent, les réfugiés encombrent, ils ont l'air de s'être trompés de film, et une canonnière autrichienne, surgie sur la mer de cellophane, menace le *Gloria* de bombardement si on ne les livre pas. Vive agitation « diplomatique ». L'archiduc obtient un délai de ses compatriotes. Que la cérémonie des cendres soit d'abord accomplie. Elle se fait au large de l'île. Alors, d'un disque placé sur un phonographe s'élève la voix merveilleuse de la cantatrice morte (celle d'une chanteuse japonaise d'aujourd'hui, Minako Matsumoto, dans le grand « air du Nil » d'*Aïda*). Moment de pure beauté, de plénitude artistique, auquel succède un de ces chaos dont Fellini est l'incomparable organisateur.

Renvoyés en canot, les réfugiés ne se laissent pas faire. Attaque à la grenade, tir d'obus, incendies, c'est vrai que tout un monde fait naufrage, qu'une société s'écroule, mais toujours selon les lois felliniennes du spectacle. Rescapé, le journaliste Orlando part en barque avec le rhinocéros. On sait déjà que Fellini va accoster ailleurs. Cette histoire tirée du passé, où l'on voudrait voir la tragi-comédie des angoisses contemporaines, pourquoi nous remplit-elle d'allégresse ? Parce que c'est un prodigieux chant d'amour au cinéma, la maîtrise réaffirmée, sous de nouvelles formes, d'un magicien de l'image faisant surgir et disparaître à volonté les représentations les plus étonnantes et les plus sublimes de ce qu'il porte en lui. Le navire vogue toujours, et l'avenir appartient à ce démiurge.

JACQUES SICLIER.

(1) Cf. l'entretien avec Yvonne Baby (*le Monde* du 8 septembre).

★ Voir les films nouveaux.



Cinéma au long cours

FEDERICO FELLINI est né à Rimini, au bord de l'Adriatique. La mer, celle-là ou une autre, ouvre des espaces infinis pour lesquels les hommes ont inventé les bateaux, mythologie chère au cinéma.

Dans *Amarcord*, Fellini a fait surgir un paquebot gigantesque, véritable ville flottante illuminée dont la population de Rimini acclamait le passage en y accrochant ses songes. Les embarcations de l'Antiquité, les galères romaines de *Ben-Hur*, les navires corsaires commandés par de vaillants héros tels Douglas Fairbanks ou Errol Flynn, ont sillonné les écrans, dans les tempêtes, les combats navals, les abordages.

Les aventures maritimes sont aussi des rêves. Mais elles permettent d'apprendre l'histoire : la destruction de l'« Invincible Armada », flotte de Philippe II d'Espagne, voguant à la conquête de l'Angleterre, la bataille de Trafalgar et la mort de l'amiral Nelson, l'arrivée des pèlerins du *Mayflower* venant fonder les colonies d'une Amérique autrefois découverte par Christophe Colomb (enfin, presque). Nos souvenirs peuvent bien mêler les époques, le cinéma est toujours gagnant.

Un bateau, c'est le lieu où peuvent se réunir un grand nombre de personnages divers, dont les caractères se révèlent à l'heure des drames et des catastrophes. Combien de films y a-t-il eus sur le naufrage du *Titanic*, paquebot transatlantique qui heurta un iceberg en 1912, jusqu'à l'imaginaire *Aventure du Poséidon* tournée en 1972 ?

Hitchcock, lui, réussit à faire tenir une communauté typique du monde en guerre dans la coquille de noix de *Lifeboat*, sur un bassin de studio. Stanley Kramer place, sur *la Nef des fous*, un microcosme agité par l'avènement du nazisme. Des juifs allemands, expulsés en 1939, partirent de Hambourg pour *le Voyage des damnés*, à la recherche d'une terre d'accueil. Bien avant Stuart Rosenberg, Louis Daquin avait traité le même sujet dans *Maître après Dieu*. Preminger raconta l'odyssée des émigrants juifs de l'*Exodus* au moment de la création de l'Etat d'Israël. Aujourd'hui, nous en sommes au *Passeport pour l'enfer* des « boat people » fuyant le Vietnam.

Le bateau révèle les événements et embellit les légendes : simple barque à moteur de Tristan et Iseult 1943 *(l'Eternel retour)*, yacht blanc du « hollandais volant » ancré sur une côte d'Espagne au vingtième siècle et vers lequel Ava Gardner-Pandora nage pour rencontrer son destin. L'imaginaire revient du fond des âges. Le bateau peut être, encore, le signe de l'aventure insensée, de la volonté obstinée. Katharine Hepburn a forcé Humphrey Bogart à conduire, sur les eaux d'un fleuve dangereux, le rafiot *African Queen*.

Klaus Kinski, devenu Fitzcarraldo, a fait passer par-dessus une montagne un grand bateau à vapeur que les Indiens Jivaros prenaient pour un dieu. Même si l'homme, à présent, peut atteindre la Lune, même si les vaisseaux spatiaux rivalisent d'exploits dans l'univers extra-terrestre des films façon *Guerre des étoiles*, la planète cinéma conserve aux bateaux de tous les temps le pouvoir de naviguer dans l'histoire de notre monde et d'entretenir les chimères.

J. S.

Maître des masques

« *IL me semblait*, déclare Fellini, *avoir besoin de visages qui puissent, avec vraisemblance, être ceux de personnes qui n'existent plus* (1). »

Entre les joues creuses, des yeux obliques qui ne regardent pas. Les lèvres sourient pour elles-mêmes : Pina Bausch. Son aura énigmatique a séduit Fellini. Il a fait d'elle l'un des masques qui hantent son navire. Elle est la sœur aveugle, doucement inquiétante, d'un eunuque blond aux joues roses peau d'enfant, bibendum en uniforme bleu et blanc : l'archiduc d'Autriche (Fiorenzo Serra). *Il est suivi de ses corbeaux : policiers, officiers en civil, diplomates pétrifiés* dans l'amabilité diplomatique, des phrases formées par l'enchaînement grammatical de mots neutres. On les appelle, ces gens, des *« porte-parole »*. Ils transmettent ce qu'il convient de prononcer pour ne rien dire.

L'île de Prospero

La haute société parle peu. Elle suit le *mouvement*. Elle entonne le chœur de circonstance — syllabes glissant sur des airs faits pour d'autres syllabes, appels à la liberté qui sont au mieux des réminiscences culturelles. Elle chante, fascinée par sa propre musique, comme le poulet fasciné par les vibrations du baryton russe (Maurice Barrier) agenouillé devant la table de cuisine où le volatile perché, soudain, lève une patte, s'immobilise.

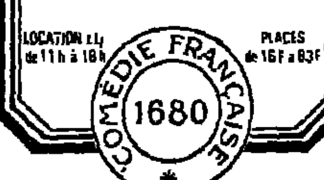
Les cuisiniers applaudissent. Sur le navire, les « prolétaires » sont au spectacle, les passagers en représentation. Des gens emberlificotés dans leurs habits d'apparat et leur fonction artistique. Ils ne sont que cela : *acteur comique, directeur d'opéra, chanteur, cameraman, duo de vieux clowns fantomatiques*, gigolos, parasites en tout genre et leurs michetons. Même l'épouse nymphomane (Norma West) du directeur de Covent Garden (Peter Cellier) reproduit mécaniquement les mimiques de la séduction. Même l'angélique jeune fille couronnée de fleurs *(Sarah Varley), qui partira avec les Serbes vers l'aventure de l'avenir, est une simple image conforme*. Mais, dans le regard de la diva qui doit succéder à la diva défunte (Barbara Jefford), il y a de l'inquiétude fiévreuse, comme le pressentiment d'un jamais plus, d'un trop tard. Le bateau va, dans l'espace irréel entre vie et mort, instant d'un choix que certains déjà ne sont plus en mesure de *faire, corps échoués sur l'île de Prospero, masques de théâtre*.

Parce que, peut-être, cet autre Italien, Georgio Strehler, est venu cet hiver à Paris *présenter sa Tempesta, on imagine Fellini dans le rôle d'un Prospero invisible, animant d'un souffle provisoire les naufragés* esclaves de leurs passions mesquines et de leur apparence sociale, et fabriquant une nature de faux-semblant dont il montre avec un orgueil désabusé les charpentes et les ficelles, la soie irisée qui figure la mer, et la toile qui fait le ciel.

C'est ainsi que procèdent et Fellini et Strehler. Et *comme le cinéaste*, le Prospero de théâtre, comme un chef d'orchestre, provoquait, dirigeait, domptait la tempête de l'illusion.

COLETTE GODARD.

(1) Extrait d'un entretien reproduit dans *Films* (nº 19 consacré à *Et vogue le navire*, 15 F).





LA CULTURE

Si l'on aligne sur une échelle graduée les pratiques culturelles, il y a, tout en haut, la télévision et, tout en bas, l'opéra. On sait que les Français fréquentent davantage les musées que le music-hall, préfèrent le cinéma au théâtre. Tout cela a été répertorié récemment par le service des études et recherches du ministère de la culture, au sein d'une minutieuse description socio-démographique (1).

Eloignons-nous un peu des chiffres, des moyennes, des généralisations. Nous avons rencontré quatre personnes, nous avons voulu les regarder vivre leur propre culture et leur demander ce que le mot, pour

Frédéric, dix-neuf ans

Le rock a ses raisons

DANS la chambre de Frédéric, il y a un aquarium. C'est drôle un aquarium, presque insolite au milieu d'une chaîne hi-fi et d'une guitare électrique. Il y a aussi une raquette de tennis et, sur les étagères, des maquettes d'avion, des voitures miniatures, des cassettes enregistrées (une cinquantaine), des albums de B.D. (une trentaine), une rangée de magazines. Les disques (environ deux cents) sont enfermés dans un placard, les livres (de classe surtout) au-dessus de son bureau. Un portrait de Lou Reed côtoie un poster de Devo en face d'une photo découpée dans une revue de windsurf. Difficile de trouver une unité dans ce cadre, une identité. Pourtant elle est là, dans sa diversité. Sa chambre lui ressemble : éclectique.

Frédéric est sportif (deux heures par jour en moyenne, davantage l'été). Tennis, natation, chasse sous-marine, planche à voile : il fait des compétitions. Il joue dans un groupe de rock amateur, répète le samedi après-midi. Mais, surtout, il prépare un diplôme universitaire de technologie en physique qui lui prend le plus clair de son temps (quarante heures par semaine, et le soir il faut plancher sur les cours).

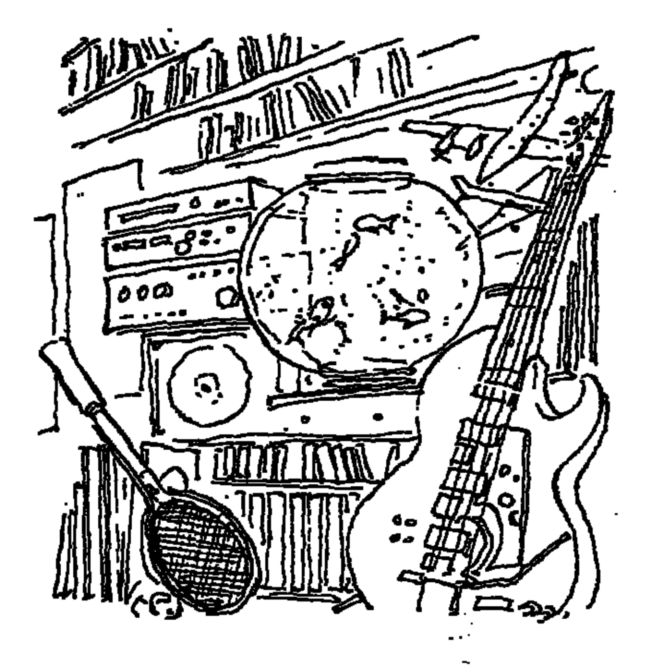
Frédéric a dix-neuf ans, il vit chez ses parents à Nogent-sur-Marne. Sa mère est vendeuse dans une boutique de prêt-à-porter, son père cadre dans une banque. Le niveau de vie est aisé sans excès. Frédéric se rappelle avoir travaillé dans la banque qui emploie son père pour s'acheter une guitare électrique. Au plus bas de l'échelle, il rangeait des fichiers. Autour de lui, des gens plus âgés, avec lesquels il a appris le « *syndrome du tunnel* » : « *ramasser ses affaires une demi-heure avant la sortie et attendre le week-end à partir du jeudi* ». Pour lui, c'est une leçon. Etudier, c'est un droit au choix, une recherche d'autonomie, pour subir le moins possible la hiérarchie. Pour l'instant, il n'a pas d'idée précise, mais il va dans le sens d'un métier proche de ses aspirations. Son idéal est un idéal de loisir, pas de travail. Alors : trouver un juste milieu entre les deux. Eviter le « *tunnel* ».

Dans son groupe, aucun des musiciens n'a songé à faire de la musique une profession. « *Pas dans les conditions qui sont proposées en France,* explique-t-il. *Les chances de réussite sont trop minces. J'ai peur de louper ma vie. C'est peut-être en faisant ce choix que je la loupe, mais je ne veux pas prendre le risque.* » En attendant, il compose, écrit des textes, perfectionne sa technique, enregistre des maquettes, aimerait bien réaliser un 45 tours pour le plaisir. Mais il sait que le jour viendra où il rangera définitivement sa guitare. « *A quarante ans, on ne peut pas répéter* Be-bop-a-lula *le samedi après-midi dans une cave.* »

Au lycée, Frédéric était plus intéressé par les atomes que par Corneille ou Racine. Plus scientifique que littéraire, la branche dans laquelle il s'est orientée est, pour lui, mieux adaptée au quotidien. La culture moderne fait de plus en plus appel à la technologie. Il sent un lien avec ses études dans la musique qu'il écoute, dans les images qu'il regarde. L'esprit est rigoureux, les théories appartiennent au siècle. Les images, les sonorités se répondent. Frédéric cite des musiciens qui ont des diplômes de chimie, de physique. Selon lui, le rayonnement d'un pays est indissociable aujourd'hui de son avance technique. Si l'Amérique exerce une réelle fascination sur ses goûts, c'est que sa culture est partie prenante de la bombe atomique, du premier pas sur la Lune.

Le sentiment patriotique, Frédéric ne connaît pas. Il se sent européen. Quelque chose qu'il avait en lui et que certains groupes de rock ont réveillé en le formulant. Il raisonne en termes de puissance, de culture internationale aussi. « *C'est drôle,* dit-il, *les premiers disques que j'ai écoutés, c'était les Beatles, pas Eddy Mitchell ou Sacha Distel. Pourtant je ne comprenais pas les textes, mais ça me parlait plus. C'est ce qui m'a donné envie d'apprendre l'anglais. La notion de langue universelle — regarde le langage des ordinateurs, — on y vient. Il existe un peu la même idée dans l'unification de l'Europe. Un rapprochement de cultures et de peuples. Quand on vit à Paris, on ne peut pas dire qu'on est français. C'est un espace cosmopolite. Pourtant, c'est vrai que, lorsque les premiers groupes français ont chanté en français, ça m'a profondément touché. Ils parlaient ma langue, ils parlaient pour moi.* »

Pour lui, le rock est passé par un rejet de la culture officielle. Trop désuète, trop pesante. Tout à coup, un univers le touchait, évoquait des images qu'il transcrivait dans le quotidien, qu'il reconnaissait, et qu'il n'avait jamais perçues dans les livres étudiés au lycée. Ça n'est jamais passé par une rébellion, une lutte de générations. Il part encore en vacances avec ses parents, le sport les a rapprochés (« *sans ça, nous nous serions peut-être moins parlé* »). Quand il a commencé à jouer de la guitare, les autres musiciens



faisaient de la natation avec lui. Pour son père, c'était rassurant. Il l'accompagnait aux répétitions.

Sa sœur, de sept ans son aînée, a subi l'après-coup de mai 68. « *C'était très fort,* dit Frédéric, *très lourd à porter. Quand elle me raconte que les fachos descendaient pour tabasser les gauchistes, j'ai du mal à l'imaginer. Pour moi, c'est presque Z, comme dans un film. Il n'y a plus de tels engagements dans les lycées. Je crois justement que c'est une réaction à la génération qui nous a précédés. Ma sœur est beaucoup moins armée dans la vie. Je suis plus matérialiste. Nous nous sommes assagis, mais nous restons méfiants. C'est drôle, ma sœur et moi n'avons pas la même conception de la vie, et pourtant nous arrivons au même résultat : nous ne votons pas.* »

Même s'il convient qu'il ne prend pas ses responsabilités en n'accomplissant pas son devoir civique, il existe chez Frédéric un manque de confiance dans les hommes politiques. Un manque de confiance dans tout ce qu'il perçoit comme un pouvoir institutionnel, avec la peur d'être manipulé, les médias, la radio, la télévision. « *Je n'arrive pas à voir autre chose que des hommes,* explique-t-il, *et je ne parviens pas à leur accrocher des idéaux. La politique, en France, ressemble à une éternelle guerre de chapelles dont on nous tient à l'écart.* » Il n'avoue aucune sympathie ; il se dit capitaliste dans une société capitaliste : « *Il faut être honnête avec soi-même, même si c'est embarrassant.* »

Informé, Frédéric ne s'informe pas. Il ne lit pas la presse quotidienne : « *Pas le temps, mais je le regrette.* » La radio, il la subit : « *Mon père écoute R.T.L. très fort le matin, ça fait des réveils difficiles. Un quart d'heure de publicité, dix minutes de chanson, l'horoscope, contre dix minutes d'informations, il me paraît difficile de faire la part des choses. Comment en dégager ce qu'il y a d'important ? C'est du show-business.* »

La télé, il la refuse, sauf quelques programmes : « Les enfants du rock », les émissions de reportage. « *Là aussi,* dit-il, *les journaux du soir sont abrutissants. On lénifie, on passe du sport à la guerre, sans transition, sans échelle de valeurs. Le fait même de parler de la guerre tous les soirs à la même heure la dédramatise. Les gens voient dix morts sur l'écran, ils ne se rendent plus compte, l'image apporte une dimension fictive, c'est comme du cinéma.* » Il parle d'une pochette de disque (*War* de U2) : c'est le portrait d'un petit garçon dont on ne sait pas très bien si son regard transmet la haine ou l'inquiétude. « *L'image peut être très forte,* ajoute-t-il, *ce regard étrange au-dessous des trois lettre rouges :* War (guerre), *les dix morts de la télé, remontent en toi et ça devient bien plus fort, plus vrai.* »

La guerre est une obsession chez Frédéric, il y revient constamment. Elle est le sujet de la plupart des textes qu'il écrit. L'un d'eux a pour titre *Une troisième guerre mondiale dans ma salle de bains* : « *J'ai imaginé un type qui écoute les infos dans son bain. On lui donne les résultats du match de Paris-Saint-Germain et on lui annonce la troisième guerre mondiale. Que fait-il ? Est-ce qu'il continue à se brosser le dos en sifflant ?* »

Dans la plupart des cas, ses prises de conscience ont été formulées par les groupes de rock. Ce qu'ils vivent, ce qu'ils disent, l'image qu'ils projettent, sont en relation avec ce qu'ils sont : « *Il n'y a pas de mensonge.* » C'est fort parce que les messages sont brefs et que les journées passent vite. Pourtant, il n'a jamais eu d'idoles, jamais de héros. Il ne s'identifie pas. « *J'aimais bien le look des Clash,* avoue-t-il ; *les treillis, les rangers... Mais ça ne me convient pas. Je ne me sens pas de jouer le jeu.* » Le cheveu coupé court, Frédéric est habillé simplement, sportivement. Pour lui, s'il y a rébellion, elle ne passe pas par l'uniforme. Il cite le cas de son ancien batteur, dont l'attirail punk (coupe de cheveux, vêtements) faisait peur à sa mère et qui a cessé de jouer à l'approche du bac pour étudier.

Un jour, au café, il me dira : « *C'est drôle, on a parlé de culture et on n'a jamais évoqué la religion* (Frédéric est athée). *C'est assez symptomatique de notre époque, de notre vie. Cette année, à la rentrée, un professeur nous a demandé de nous présenter en nous définissant. Chacun s'est levé à son tour, et en général c'était :* « J'écoute du rock, j'aime le théâtre », *des choses comme ça. Nous avons un Libyen dans notre cours. Il s'est levé, il a dit :* « Ali Ali, je suis musulman. » *Tout à coup, on a senti là quelque chose de différent et de très fort en même temps. Un choc de cultures. C'était étrange, et ça paraissait essentiel.* »

Si Frédéric devait se définir ? « *Je dirai que je suis en marge sans être marginal. Ni trop dans la société ni trop en dehors. Dedans mais à l'écart. Je ne me sens pas pour autant un jeune-vieux.* »

ALAIN WAIS.

ASSIDUITÉ

FRÉDÉRIC va au concert une fois par mois, moins pour découvrir que pour reconnaître. Les disques, il en achète environ quatre par mois, mais avec ses amis, ils les échangent, les enregistrent et, finalement, sont à la pointe de l'actualité.

Reste le cinéma qui le passionne. Il essaie d'y aller toutes les semaines. Ce n'est pas seulement un divertissement, il lui semble que les films donnent plus à réfléchir qu'avant, qu'ils sont plus sophistiqués. Parmi ses préférés : *Apocalypse Now* (« *une approche intelligente de la guerre* »), *Elephant Man* (« *un romantisme très dur* »), *Midnight Express* (« *une réalité cruelle* »), *Blade Runner* (« *un monde de fiction pas si fictif* »).

Il dit ne pas lire, ou presque pas. Il achète des revues spécialisées (*rock et sport*), des magazines, de façon irrégulière (*Géo* et *Actuel*), des albums de B.D. (*de moins en moins*). *Il ne rate jamais* le courrier des lecteurs dans *Télé 7 Jours*.

L'essentiel de ses lectures, ce sont les textes des chansons qu'il écoute. « *Il y a des choses très fortes qui sont dites,* explique-t-il. *La plupart des gens ne font pas attention aux paroles, ce qui est aussi ridicule que de ne regarder que les images d'un film. Et puis il y a un rythme de poésie. Un mot qui tombe en même temps qu'une note, ça le renforce.* » Il s'est aperçu que les textes faisaient souvent référence aux livres qui l'ont marqué (*l'Etranger* de Camus, *le Portrait de Dorian Gray* d'Oscar Wilde). Il y a vu une sensibilité commune.

A.W.

Geneviève et Guy, retraités

Le goût, côté maison

S'IL existait un sixième âge, comme un sixième sens, ou un septième, comme le septième art, peut-être Geneviève et Guy accepteraient-ils de s'y reconnaître. Mais le troisième âge... « *jamais* ». Ils auraient le sentiment d'acquiescer à la « *vulgarité* » ambiante. Il suffit d'entendre Guy expliquer qu'il porte volontiers du blanc en été « *parce que ça va bien aux vieillards* » pour savoir qu'il ne sacrifie pas à la peur actuelle des mots, celle qui a transformé les aveugles en non-voyants, les sourds en malentendants, et fait disparaître les vieux dans un troisième âge mouroir.

A soixante-dix-sept ans, Guy en paraît quinze de moins. Il porte cette « jeunesse » conservée sans ostentation, avec un extrême sens de la distance et du bon goût. Geneviève, elle, annonce tranquillement ses soixante et un ans, qu'elle ponctue, sans amertume, d'un « *Moi, en revanche, je fais largement mon âge* ».

Inutile de faire le détour par leur petite maison, non loin de La Charité-sur-Loire, si l'on cherche un archétype de vieux couple paisible, « retiré » dans un village-pantoufles, télé et commérages avec les voisins. Ils ne sont représentatifs ni de la retraite endormie ni du frénétique refus de l'âge, retraite-jogging, lifting et aérobic. Ils sont absolument atypiques. Juste une rencontre régénérante, une invitation à ne pas vieillir idiot.

Sans fausse modestie, ils se décrivent comme « *pas très cultivés* », la culture supposant, à leurs yeux, un savoir maîtrisé qu'ils ne se reconnaissent pas. Pourtant, au premier pas qu'on fait dans leur maison, on découvre une bibliothèque « *dont certaines parties datent de Louis XIII, c'étaient les portes de la pharmacie de l'hôpital de Moulins* » où Byron, dans sa reliure patinée, voisine avec Martin du Gard, et Proust avec des dictionnaires grand format, reliés de vieux cuir.

C'est une part d'héritage de Geneviève, qui eut une enfance de petite fille riche, dans un quartier bourgeois de Paris, entre un père architecte de renom et une mère licenciée en philosophie. « *Mon père était, lui, un homme vraiment cultivé,* raconte-t-elle. *A table, il nous parlait toujours de littérature, de Proust, de poésie, des Evangiles aussi. Jamais de questions matérielles, jamais d'argent.* » Quant à elle : « *J'aurais voulu faire l'Ecole des chartes, mais il y a eu la guerre.* »

Guy, dont le père était lui aussi architecte, grandit beaucoup plus modestement, entre Compiègne, où il vécut une partie de la guerre de 14 — « *On était près du front, ça m'excitait* » — et Paris, à partir de 1918. Avant son mariage tardif (1951), il fut comédien pendant dix ans, puis animateur dans un collège pour enfants difficiles : « *Je leur faisais faire du dessin, du théâtre. Certains sont devenus des comédiens célèbres.* »

La baronne de l'immeuble

Pas plus que la majorité des Français ils n'échappent au cercle vicieux du temps et de l'argent. Quand leurs revenus étaient plus importants, ils n'avaient pas de loisirs — ils ont tenu un hôtel dans les Hautes-Alpes pendant vingt-cinq ans, « *et plus par envie de montagne que par recherche du profit* ». Depuis que les loisirs leur sont venus, ils ont des moyens financiers réduits. Ils n'en conçoivent ni regret ni amertume, leur relation à la vie étant, à l'évidence, plus esthétique que financière.

La culture, dont ils font un mot talisman, sésame pour un idéal inaccessible, est en réalité leur référence constante, tant dans le discours que dans le comportement. Tout chez eux la « parle », à commencer par la maison. Choisie pour son emplacement au centre du village, et en Nivernais « *parce que la région n'est pas trop chère et pas trop éloignée de Paris où sont les trois enfants* », elle est d'apparence banale, mais rien dans sa décoration n'a été laissé au hasard ; ni la tapisserie XVII[e] qui dissimule la porte entre le salon-bibliothèque et le reste du rez-de-chaussée, ni le placard d'angle de la salle à manger, « *construit ici par Guy, avec une porte achetée dans une vente* », ni les vitrines qui laissent voir quelques pièces d'argenterie choisies avec soin, « *car les objets, le cadre, c'est très important. Il est regrettable que les Français aient généralement si peu de goût pour leur intérieur* ».

Mais le rapport à l'art n'est pas, pour eux, purement décoratif. Dans le couloir qui conduit à l'escalier du premier étage, on se trouve soudain nez à nez avec... un Picasso : les *Arlequins musiciens* du Musée d'art moderne de New-York. Guy reconnaît être le « coupable ».

La peinture n'est pas pour lui un violon d'Ingres de vieux monsieur. Entre elle et lui, c'est une longue histoire. « *Quand nous sommes arrivés à Paris — j'avais douze ans, — une baronne très cultivée, qui habitait dans notre immeuble, s'est entichée de moi. Elle m'emmenait dans les galeries. J'y ai vu mon premier Utrillo. Un après-midi, j'ai rencontré Zadkine. A l'école, j'étais toujours le premier en dessin. Alors je me suis dit :* « Puisque je ne peux pas me payer de tableaux, il faut que j'en fasse. » *Un intérieur sans tableaux, je trouve cela abominable.* »

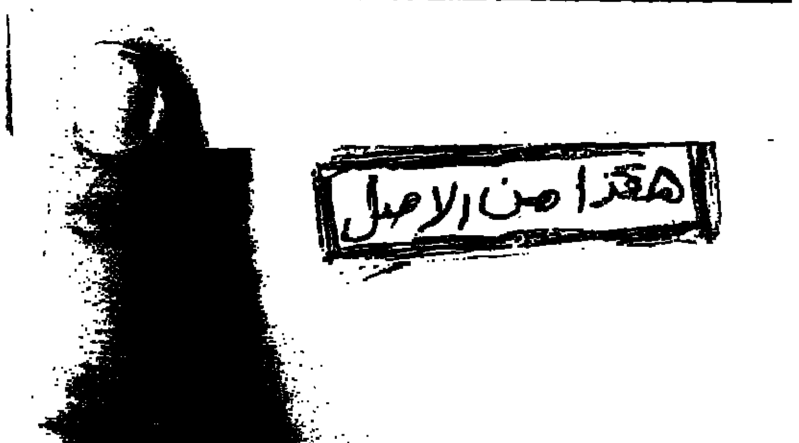
Voyant qu'il ne serait ni Picasso ni Manet ou Modigliani, dont il parle avec passion, il a choisi l'humour, les copies, les pastiches. De ses diverses



périodes — traversées avec un talent plus personnel qu'il ne le dit, — il ne reste que des traces, car il perd, donne, détruit, repeint, préférant l'action à la conservation.

Il a parfois délaissé la peinture. Pour le batik, « *au début des années 70, avant que ce ne soit la grande mode* », pour des montages « *de photos ou de pubs de revues, reportées sur des cartons par frottement de trichloréthylène* », pour la composition d'un magnifique jardin de montagne, ou pour l'art des bouquets.

Son atelier est encombré d'autant de cassettes de musique



ET LA VIE

eux, recouvre : Anne, secrétaire ; Frédéric, étudiant ; Guy et Geneviève, retraités : ils ne sont représentatifs que d'eux-mêmes, tiennent-ils à préciser.

Ensemble de signes définissant un univers à part (par exemple, celui du rock) ou modèle dominant, royaume du savoir dont il faut chercher les clefs, expérience de la beauté, jouissance de toute forme d'art : *autant de définitions où le temps et l'argent sont des composantes variables, autant d'apprentissages où se lit, en filigrane, une société et les outils qu'elle met à notre disposition. Mais, pour tous, la culture, c'est affaire de bonheur et de liberté.* — Cl. D.

(1) *Editions Dalloz, 1982, 92 F.*

Anne, vingt-sept ans

La gymnastique du savoir

« MAIS puisqu'on ne peut être universel *et savoir tout* ce qu'on peut savoir *sur tout*, il faut savoir un peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose... »

« C'est de Pascal, mais cela correspond bien à ce que je recherche aujourd'hui. Je ne sais rien, je voudrais connaître tout. Alors je me disperse et je picore un peu partout. »

Picorer ? Le mot est faible. Dévorer, oui ! Et avec quelle impatience, quelle boulimie ! Comme pour brûler les étapes ou rattraper, dit-elle, un retard important. Comme si à vingt-sept ans on pouvait avoir perdu du temps ! Mais gardons-nous des généralisations. Anne les déteste. Et de même qu'elle refuse d'être assimilée à une génération, elle se défend d'être confondue à un stéréotype. *« C'est trop facile. Que fait-on alors de l'énergie et du caractère de chaque individu ? »*

Cela existe, en effet. Et nul ne suspecterait Anne, secrétaire à la rédaction d'un hebdomadaire parisien, d'en manquer, elle qui a décidé, une fois pour toutes, d'*« apprendre »* et qui, entre deux frappes ou deux classements, lit les journaux avec avidité, pique du nez dans le dictionnaire au premier mot ignoré, découpe et colle articles et réflexions remarqués sur l'un de ses petits carnets secrets.

Ses amis l'appellent Anne. Ses parents disent Ana. En pesant sur le premier « a » et en chantant le « n ». Il y a toujours une Ana dans les familles d'Andalousie. Pourtant cela fait belle lurette que celle-ci a quitté le pays. La croissance prometteuse de la France des années 50 avait de quoi séduire de jeunes Espagnols sans ressources et, dans leur sillage, les parents d'Anne ont franchi les Pyrénées. Et dans la maison de garde qu'ils habitèrent pendant cinq ans, à l'orée d'une immense propriété de Normandie, Anne-Ana passa donc, telle une petite Espagnole, les *toutes premières années de sa vie. Et puis*, il y eut Paris, le deux-pièces de la rue Saint-Denis, la ville, l'école, la langue française, les désillusions du père et la colère solidaire de la fille.

Il y eut les bonnes notes en classe, même des prix d'excellence, une fascination croissante pour la France, la crainte d'être rejetée, la découverte du bouddhisme, et la réussite au bac, qui lui vaut encore aujourd'hui, dans sa famille, une réputation d'« intello » ; enfin l'apprentissage de l'indépendance, les boulots temporaires en attendant l'âge d'admission à l'école d'éducateurs spécialisés, des voyages comme accompagnatrice de groupes touristiques et le retour à l'école pour préparer un B.T.S. de secrétariat.

Du retard, elle ? Allons donc ! Elle court, elle court, Anne. Pour savoir plus, apprendre plus, s'étonner plus... en attendant mieux.

« Avant d'être capable de faire des choix, d'afficher des goûts ou de se limiter à un domaine quelconque, encore faudrait-il savoir ce qui existe. »

La connaissance. La culture. Ces mots la fascinent, et elle les associe sans toutefois les confondre. Pour avoir la seconde, dit-elle, il faut maîtriser la première.

« La culture, ce doit être comme un sixième sens qui permet de faire le tri des connaissances et de reconnaître avec sûreté ce qui est beau ou original ; une sorte de guide qui donne le droit de faire des choix. »

Est-ce ce qui explique la prudence, la modestie avec lesquelles Anne exprime certains avis ? Un livre l'a-t-il ennuyée ? Un film l'a-t-il irritée ? Elle répugne à émettre un jugement définitif. Après tout, a-t-elle été suffisamment attentive à ce qu'*il fallait* remarquer ? A-t-elle bien compris la démarche de l'auteur ? Il lui manque, pense-t-elle, tant de bases.

« Que de temps et de chances gâchés à l'école ! J'en veux à certains profs qui n'ont fait aucun effort pour communiquer le goût de leur matière. L'histoire, par exemple, ou la philo. Pour beaucoup d'entre nous ce sont des rendez-vous manqués, quasi irrattrapables. »

Cela n'a rien à voir avec l'amertume. Ce n'est pas son genre. Simplement une constatation, mêlée d'un regret. Car ce n'est pas tout de vouloir apprendre, encore faut-il savoir comment.

LUNDI Le réveil indique 6 heures, et rien, décidément, ne pouvait davantage ravir Anne que ce *Welcome to the Hotel California* lancé par le groupe Eagles à travers le transistor ! Encore un de ces airs magiques dont on ne peut se séparer dans la journée et qui draine avec eux une brassée d'images, de parfums, de souvenirs. Eagles, pour Anne, c'est l'Amérique, la Californie, les six folles semaines qu'elle a passées là-bas il y a deux ans et qui lui ont paru parmi les plus grisantes de sa vie. Six semaines de rencontres, de découvertes et la confirmation d'affinités qu'elle pressentait : le souci de la forme et le culte du corps, le retour du naturel, l'importance de la diététique et une confiance exorbitante dans les vertus de la volonté. En fait, de ce voyage-là, Anne n'est jamais complètement revenue. Et ce qui sonne américain a pour elle les accents de la liberté.

Simon and Garfunkel. La musique est douce, et Anne en connaît les paroles. Le boom des radios libres, décidément, a transformé ses petits matins. C'est bien simple, elle ne quitte plus la F.M. ! Radio-Capitale l'avait un temps captivée ; la station disparue, elle a vagabondé. Aujourd'hui, à nouveau, la revoilà fidèle à R.F.M. *« Ma musique préférée,* dit-elle, *les sixties-seventies, un ton cool, sympa, naturel et pas de pub toutes les cinq minutes. »*

Anne aime se lever tôt, prendre son temps pour s'apprêter, avaler un petit déjeuner à l'anglo-saxonne et consacrer trois quarts d'heure ou une heure au bouddhisme, qu'elle pratique depuis ses quinze ans. *« Un rythme,* explique-t-elle, *une discipline et un moment privilégié de paix et d'équilibre. Bouddha signifie « éveillé » en sanskrit, et j'aime l'idée selon laquelle chacun dispose d'un formidable potentiel de dons qu'il a le devoir de développer. »* Un thème essentiel dans le spectacle bouddhiste à la préparation duquel Anne et Marc, son ami photographe, ont consacré beaucoup de leur temps et dont ils visionneront ce soir les diapositives.

MARDI Quelle matinée ! Assaillie de travail, Anne a bien cru ne pouvoir s'échapper du bureau à l'heure du déjeuner. L'idée de devoir renoncer aujourd'hui à son cours de gym lui était pourtant insupportable.

C'est son remède infaillible lorsqu'elle se dit *« speedée »*, son truc magique, auquel elle essaye de convertir ses amis et qui lui coûte plus de 3 000 francs d'abonnement annuel à un centre sportif.

L'aérobic, la barre au sol, les claquettes et la danse, toutes les danses... Elle a tout essayé et continue à récolter les informations sur les diverses disciplines, les cours, les mouvements, les tendances qui se profilent aux Etats-Unis. *« Pour être bien dans sa tête il faut l'être d'abord dans son corps »*, dit-elle, elle qui *« se défonce »* lors de sa demi-heure de leçon bihebdomadaire. Mais qu'on ne vienne pas lui parler de mode ! Cela fait des années qu'elle fait de la gymnastique sérieusement, elle qui se flatte d'avoir fréquenté les cours de Véronique et Davina bien avant que la télévision ne les découvre ! *« Il suffit que la télévision et les journaux lancent une idée, et hop, tout le monde embraye aveuglément. Les gens sont ignorants et désarmés devant l'aérobic, et beaucoup en profitent... »* Comme elle voudrait leur apprendre, aux *« moutons »*, que la gymnastique comme le reste est affaire d'apprentissage et une question d'hygiène de vie. Elle aurait bien aimé être professeur.

Ce soir, Anne et Marc doivent aller au cinéma voir *Hair* dont ils avaient raté la sortie il y a quatre ans. Les sixties, l'Amérique, la musique, Anne sait déjà qu'elle va aimer. Comme elle a aimé *Fame*, qu'elle a vu deux fois, et l'ensemble des comédies musicales, et comme elle adore *E.T.* *« parce que c'est optimiste et que ça donne la pêche »*. Elle dit *« un film avec... »* et non pas *« un film de... »*. Elle a vu *« tous les Dustin Hoffman »*, *« tous les Jack Nicholson »*, adore Jessica Lange. *« Je lis beaucoup d'interviews d'acteurs, et mes choix sont dictés par leur personnalité. C'est comme si je leur faisais confiance personnellement. »*

MERCREDI

Entre deux courses pour le dîner, visite-éclair à la librairie américaine Brentano's. Un coup d'œil à la devanture pour se tenir au courant des parutions (Anne découpe régulièrement la liste des best-sellers anglo-saxons dans le *New York Times*), quelques minutes au sous-sol, au rayon des romans (elle n'en lit qu'en anglais), et la voilà dehors à nouveau. *« Pas de livre aujourd'hui, trop cher. »*

Le repas, auquel elle a convié des amis, sera japonais. Le temps de placer un disque sur la platine (*« Du classique, voyons... c'est ça, Vivaldi »*, et la voilà dans la cuisine. Elle utilise rarement la chaîne hi-fi de Marc. Elle n'y pense pas, tout simplement. Et quand cela arrive, c'est surtout du « classique », comme elle dit. Les symphonies de Beethoven, la *Petite Musique de nuit* de Mozart, *les Quatre Saisons* de Vivaldi...

« Je sais que c'est réputé facile et hyperconnu, mais cela ne fait pas si longtemps que je me suis laissée séduire. Ma mère éteignait la radio lorsqu'elle entendait ce type de musique. Un jour j'ai eu honte d'être complètement ignorante dans ce domaine et j'ai pensé qu'au fond ce goût-là aussi devait bien s'apprendre... » Alors elle s'est inscrite à un cours de découverte de la musique.

JEUDI Un journal, ce matin, donne un avant-goût des Jeux olympiques de Los Angeles. Anne découpe l'article... C'est sûr, elle y sera. *« Je me branche là-dessus dès que j'en ai définitivement terminé avec les dettes du précédent voyage. »*

Un coup d'œil sur *El Pais*, le quotidien espagnol. Un geste machinal, l'air de rien, et pourtant pas un article sur l'Andalousie qui lui échappe et qu'elle ne garde pour son père. Double culture ? Non, dit-elle. *« J'ai rejeté si longtemps tout ce qui représentait l'Espagne ! »* Le cinéma, la musique, la littérature, l'art espagnols ne lui parlent guère. A se demander alors pourquoi, parfois, ça la *« chamboule »* et, parfois, quelques cours pris en secret en Espagne, puis en France, ont fait d'elle une danseuse – méconnue – de flamenco...

VENDREDI

Son gros vieux poste de télévision noir et blanc ne l'attire pas souvent. Tout juste y pense-t-elle de temps à autre, pour le journal télévisé ou les magazines d'information. Ce soir, pourtant, le poste est allumé et polarise l'attention des invités d'Anne, tandis qu'elle s'affaire dans la cuisine. Elle n'a guère eu de temps pour se préparer. Son cours d'anglais à midi, son cours de danse un peu plus tard, quelques pages de dactylo après 17 heures, sur un mémoire d'étudiant – question d'en finir avec les dettes, – et puis la famille venue plus nombreuse que prévu envahit son appartement. Mais qu'importe ! L'essentiel aujourd'hui est de faire plaisir à ses parents qui partent pour un mois en Espagne. On parle donc de Drucker (sa tante assiste aux enregistrements de chaque émission), on se raconte les derniers sketches du « Petit Théâtre de Bouvard » et le cousin qui part au service militaire se taille un beau succès en imitant Guy Lux, Garcimore, Magdane... ou Gaston Defferre. Anne va et vient, aimable et serviable, peu bavarde. Lointaine.

SAMEDI 8 heures. *« One, two. Buttocks tight ! »*. La musique est rapide, le rythme exigeant, mais Jane Fonda s'en moque, qui lance conseils et suggestions de mouvements avec l'autorité d'un sergent-major. Au milieu de la pièce, Anne suit avec la même facilité. Elle connaît par cœur la cassette, et a même suivi des cours dans une école californienne de l'actrice. *« C'est bien fait*, commente-t-elle avec un air professionnel, *et j'aime bien le personnage de Fonda, son énergie, son recul du show-biz... Mais quelle déception en lisant que, parmi ses professeurs, elle payait moins bien le femmes que les hommes ! »*

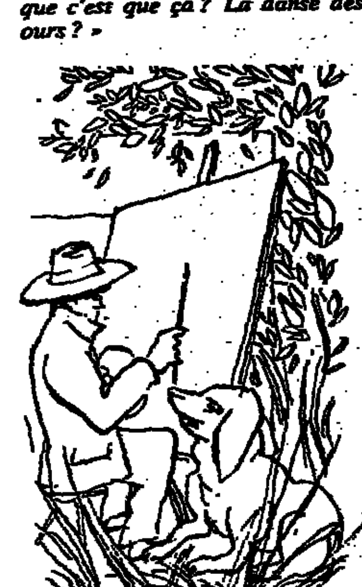
Marc et Anne passent la journée au château de Versailles, où Marc devait photographier quelques tableaux. Anne en revient enthousiaste, une fois de plus, et se met à la recherche d'un livre acheté un jour au musée du Louvre. *« Sinon comment se repérer entre les époques, les écoles ou les courants artistiques ?* demande-t-elle. *La beauté de Versailles est évidente, criante même. Mais que penser de l'art moderne ? Plantée devant certains tableaux, je suis complètement déconcertée, incapable de décider si c'est beau ou pas. Alors, ça me met en colère. Je décide d'apprendre. J'achète un livre qui ne me quitte pas pendant quelques jours, et puis j'abandonne... »*

Inconstante, Anne ? Sacrément décidée au contraire : *« Je refuse d'être une proie facile pour ceux qui cherchent à imposer les normes et les modes. Etre cultivé, c'est être plus à même de résister. Moins paumé, moins vulnérable, sûrement plus libre ! »*

ANNICK COJEAN.

et côté jardin

que de cartons à dessin. Pourtant il branche plus volontiers la radio, *« afin d'entendre les derniers enregistrements »*. S'il partage avec Geneviève le goût de la musique de chambre, de Liszt et de Chopin, il s'enthousiasme pour le jazz : *« J'en écoute depuis 1927. Mon père disait : Qu'est-ce que c'est que ça ? La danse des ours ? »*

Bien qu'ils écoutent de la musique, peut-être à défaut de savoir la jouer, Geneviève et Guy sont, de manière générale, peu enclins à la consommation culturelle, à la passivité. Si Geneviève sait tout sur les chiens, c'est pour pouvoir en élever, comme elle le fait depuis trente ans, *« mais de toute façon, ce genre de connaissance n'a rien à voir avec la culture »*.

Ils regardent quand même un peu la télévision, *« certains soirs, et à midi quand ça nous amuse »*. Ils n'ont cependant pas d'intérêt particulier pour l'information et sont loin d'être des fanatiques de la politique. Ils ne lisent qu'un journal, le quotidien régional *la Montagne*, sont calmement opposés à la gauche, libéraux, loin de toute droite « musclée », mais *« regardent » le Figaro-Magazine, « parce que les reproductions sont excellentes, qu'on y voit des décors d'intérieur et de magnifiques paysages »*.

Le cinéma qui vient d'ouvrir à La Charité-sur-Loire les rendra-t-il cinéphiles ? Rien n'est moins sûr. C'est *« plaisant »*, certes, mais assez cher et, *« à tout prendre »*, ils préfèrent *« consacrer cet argent à aller à Paris voir des expositions »*. Pour la peinture, qui est toujours une priorité, les dépenses leur paraissent moins superflues. Nevers, par exemple, leur semble *« trop loin pour une séance de cinéma »*, mais Guy s'était inscrit à la maison de la culture pour suivre des cours de dessin. *« Là, on allait au cinéma par la même occasion. La salle est très convenable, mais cette maison de la culture est lugubre, personne n'y va. »*

Restent les livres. Hormis ceux d'art, qu'il convoite mais qui *« sont vraiment hors de prix »*, Guy se dit un peu *« éloigné »* de la lecture. *« Pendant longtemps, j'ai lu un livre par nuit. Désormais, je lis de moins en moins. »* Geneviève n'est pas gagnée par cette lassitude, mais il est difficile de la faire parler, tant elle s'obstine à penser qu'elle est la moins cultivée du couple et que son mari doit être le seul interlocuteur.

Il est vrai qu'il parle bien et qu'avec lui on n'est jamais au bout de ses surprises. Ainsi après avoir annoncé qu'il ne lisait plus guère, il précise : *« Seulement un livre par mois »*. Quand on sait qu'un quart de la population française seulement lit régulièrement et qu'un autre quart lit moins d'un livre par an...

Les livres sont devenus chers

Puis il évoque sa récente découverte de Daniel Boulanger et de Kawabata, enchaîne sur Malraux – *« Je l'ai lu pour la première fois en 1932 et je l'ai trouvé décadent »* – et sur Miller – *« qui prétend être sincère, mais l'exhibitionnisme, ce n'est pas de la sincérité »* – pour terminer sur Julien Green dont il a *« tout lu »*. Avec son humour habituel, il conclut : *« Mais voilà vingt ans que j'ai décidé d'arrêter de lire. Maintenant les livres sont devenus vraiment chers. Quant aux bibliothèques, ça m'embête, je n'aime pas emprunter les livres. »* Il est évidemment difficile, lorsqu'on aime les objets, de rendre des livres.

Si Guy et Geneviève relèvent souvent le coût des produits culturels, ce n'est pas pour se plaindre. Au contraire, l'absence d'aisance financière leur paraît être propice à se cultiver. *« Si j'avais beaucoup d'argent*, dit Guy, *je pense que je le dépenserais pour l'élégance – j'adore les vêtements – et les jouissances. On se cultive parce qu'on n'a pas d'argent pour jouir autrement. Ce sont les pauvres qui se cultivent, non ? »*

Dans son cas, si la culture n'a été qu'un substitut, il a bien caché son jeu, lui qui n'a eu besoin de personne pour aiguiser sa curiosité, et pas besoin de ses enfants pour la garder. Mais, justement, son ultime secret, c'est le plaisir du jeu : *« Je me joue la comédie du peintre, celle du retraité et quelques autres »*... Sur scène, il n'a peut-être pas fait une grande carrière, mais dans la vie c'est un triomphe.

JOSYANE SAVIGNEAU.

EXPOSITIONS

L'ART DES CYCLADES AU GRAND PALAIS

Des idoles inexpliquées

Au Grand Palais, il reste une semaine aux retardataires pour profiter de la collection Goulandris. Le plus important et le plus bel ensemble jamais réuni concernant l'art ancien des Cyclades achève ici son glorieux tour du monde avant de gagner le musée préparé pour sa présentation définitive à Athènes.

Classées sans mystère en rangées de *documents*, les sculptures cycladiques perdent beaucoup du merveilleux païen qui s'y attache. On détestera à première vue qu'elles se trouvent mélangées en ordre topo*graphique à tant de fioles, vases et* coupelles. Ce n'est plus l'ambiance détendue et savoureuse de l'exposition du musée Benakis à Athènes avant le grand voyage.

Ici, un choix rigoureux a *serré les* dates pour distinguer l'unité et l'originalité d'une production maintenue pendant un gros millénaire. On trouve surtout l'invention d'une nouvelle sculpture bien différente de celle de la haute préhistoire aux Vénus si charnues. Une sculpture où le corps s'allège à l'extrême en une formule heureuse que reconnaîtra la sensibilité moderne la plus avancée. Formule harmonieuse et simple que *l'art antique étoffera par* la *suite* pour proposer à l'Occident un modèle de la nature humaine longtemps spécifique. Avant les « archaïques », avant les Vénus et les Apollon classiques, un prototype du nu a été trouvé dans les petites villes pauvres qui font cercle autour de Delos.

A *Syros ou à Naxos, nous sommes* à la racine des formes de la plastique occidentale. Il y aura désormais une manière de soulever les têtes en forme d'amande, de séparer plus ou moins profondément les jambes d'un creux ou d'un trait, de réunir les bras pliés à la hauteur de la taille, d'indiquer un pubis ou de galber les genoux. Et la leçon de l'exposition fait vite oublier une présentation décevante. En associant les figurines *aux bras croisés aux séries tristement* dites « mobilières », on a montré que la naissance d'une sculpture aussi élaborée, aussi réussie et aussi stable — point important que cette longue durée d'un type unifié, malgré les variations locales ici bien précises, — était un phénomène majeur : c'était l'apparition d'une nouvelle contamination du monde connu par la beauté.

L'apparition, d'un coup, de la découpure claire, d'un besoin d'équilibre, de perfection plastique ainsi posée, déborde bien entendu la représentation humaine : elle gagne *même l'ustensile qu'elle transforme* aussi en sculpture comme elle a transfiguré en statues des objets — représentation humaine dont il importe finalement peu que soit défini l'usage pratique exact.

Avec les vases, dont la présence et le nombre s'expliquent, et qui sont souvent taillés dans le marbre, nous *retrouvons tout le mystère du mer*veilleux antique. Le même soin préside, pour la statue comme pour la coupelle, au polissage des surfaces, au modelé d'un rebord de la pièce. *On est porté à interroger* la *trace* de couleur sèche, le goulot bouché à l'argile, le groupement des compartiments aveugles juxtaposés dans la brillante série des terres cuites. Le *flacon en forme d'oursin, le col élé*gant du vase Candela, la spirale gravée profondément remplie d'une substance blanche non définie : tout pose problème.

Pourquoi tel vase (nº 90), où le décor est si intimement conçu pour *s'accorder à un volume particulier* — et c'est l'une des constante du style — ne tient-il pas debout ? Et pourquoi une ligne de colombes stylisées, qu'aurait aimées Matisse, occupe-t-elle le *fond d'un grand plat de mar*bre ? Faut-il s'en tenir à la constatation de la perfection devant tel pied en « trompette » soutenant très exactement la pente d'un cratère ? Les plats en forme de poêle à frire ornés de gravures soignées ne sont pas plus faciles à interpréter que les idoles en « violon ». Le miracle, du reste, ne s'explique pas et le miracle grec est né.

Les progrès les plus manifestes accomplis par l'érudition ne portent pas, il faut bien l'avouer, sur l'interprétation des figurines féminines que l'on n'ose évidemment plus nom*mer « idoles cycladiques ». En effet*, la découverte des représentations masculines (guerrier nº 161 par exemple) a eu raison de la théorie des déesses mères. La théorie des nymphes en extase ou celle des héros est également périmée. A ce jour, aucune explication n'est indiscutable. Chacune rencontre toujours dans le monde si riche et varié de la collection Goulandris, tout particulièrement une objection valable : *tantôt c'est la présence d'un flûtiste*, tantôt celle d'une figurine assise portant allègrement un toast.

Ces nus minces aux têtes plates *ne sont pas seulement présents dans* les tombes pour la compagnie éventuelle des morts, comme on l'avait suggéré, et il importe finalement assez peu d'éclaircir prématurément leur usage passé. Pour l'instant, on ignore s'il faut les appréhender dressées sur leurs pieds ou couchées. L'essentiel n'est-il pas qu'elles « tiennent » plastiquement sous tous les angles possibles ? Saluons, pour finir, le « maître de Goulandris » (*nºs 62, 63, 64*), *cet artiste infaillible* auquel nous devons d'aussi fluides, d'aussi purs chefs-d'œuvre.

PAULE-MARIE GRAND.

★ *Grand Palais. Jusqu'au 9 janvier.*

SÉLECTION

CINÉMA

Le Japon à la Cinémathèque

Inauguration d'une somptueuse rétrospective — cinq cents films ! — échelonnée sur dix-huit mois. L'occasion, jamais offerte à ce jour, de se forger une image à peu près *nette* d'une *inépuisable* cinématographie.

ET AUSSI : *Le Bal*, d'Ettore Scola (les valses, tangos et javas de l'histoire). *Tchao Pantin*, de Claude Berri (Coluche, gueule d'atmosphère). *La Vie est belle*, de Frank Capra (on ne fait plus de tels contes de fées). *A nos amours*, de Maurice Pialat (ainsi sont-ils). *Vive la sociale*, de Gérard Mordillat (à nos amours).

THÉATRE

Jean-Paul Farré au Carré Silvia-Monfort

Jean-Paul Farré ne casse plus les pianos, il les dompte : les grands, les petits, les minuscules, les gentils, les pas commodes. Dernier soliste, Jean-Paul Farré installe un monde de rêves sombres, un monde étranger où le rire déchire brutalement l'inquiétude.

ET AUSSI : *Cyrano de Bergerac*, à Mogador (il ne faiblit pas). *Sally Mara*, au Lucernaire (elle ne désarme pas). *Savannah Bay*, au Rond-Point (Madeleine Renaud éternelle).

MUSIQUE

De Monteverdi à Zappa

Beaucoup d'invitations originales ces jours prochains pour les mélomanes. Au Havre, un des opéras les plus beaux et les plus rarement joués de Monteverdi, *le Retour d'Ulysse dans sa patrie*, par l'Atelier lyrique de Tourcoing, dirigé par Jean-Claude Malgoire (Maison de la culture, les 8 et 10). Sensation à l'Ensemble intercontemporain, où Boulez dirige trois créations mondiales de Frank Zappa, avec des œuvres de Ives, Ruggles et Carter (Théâtre de la Ville, le 9). A Villejuif, le Théâtre lyrique nouveau monte *Quatre Saints en trois actes*, œuvre célèbre de Virgil Thomson, d'après Gertrude Stein, donnée une seule fois à Paris par l'Œuvre du vingtième siècle il y a quelque trente ans (Théâtre Romain-Rolland, du 10 au 27 janvier). A Saint-Thomas d'Aquin, Arsène Bedois organise un Festival d'hiver de musique religieuse au répertoire très large (jusqu'au 26 février, les dimanches et mardis ; rens. : 1, place Saint-Thomas-d'Aquin ; tél. 387-88-33). Le NOP jouera des œuvres de Ives, Krauze, Mestral et Stravinsky (Radio-France, le 7, à 17 heures) et la Société française de musique contemporaine, des partitions de Holstein, Aubin, Sauguet et Martinu (Gaveau, le 11). Enfin, il ne faut pas manquer le Festival du film des musiques du monde, à l'Alliance française et au Musée de l'homme (du 11 au 17).

ET AUSSI de grands interprètes classiques : Arleen Auger dans la *4e Symphonie* de Mahler, dir. U. Segal (Champs-Elysées, le 5), cours d'interprétation de V. Perlemuter (centre Bösendorfer, les 6, 9, 11, 13). *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Pleyel, le 7 à 16 heures, et le 8 à 20 h 30), Y. Egorov (Champs-Elysées, le 7), Fischer-Dieskau et Barenboïm (Pleyel, le 9), l'English Concert, dir. T. Pinnock (Champs-Elysées, le 9) et *K. Te Kanawa, H. Hagegard*, V. Svivakov, etc.

DANSE

Le groupe Ariadone au Théâtre de Paris

Le retour des sorcières japonaises emmenées par Carlotta Ikeda. Elles interprètent un des spectacles les plus fascinants du chorégraphe Ko Murobuschi, *Zarathoustra*, qui tente d'exprimer à travers la danse Buto le dialogue nietzschéen entre Apollon et Dionysos. En alternance avec un solo réglé pour Carlotta Ikeda, *Utt*.

Mois de la danse au Théâtre de la Ville

Maguy Marin ouvre la série avec *May B*, une chorégraphie très théâtralisée à partir des personnages de Beckett (20 h 30). Deux séances (seulement), à 18 h 30, sont réservées à un garçon attachant, passé chez Carolyn Carlson, Hervé Diasnas, qui danse *Naï ou le cristal qui songe*, un solo original, très intériorisé (6-7 janvier).

ET AUSSI : *L'Eclat des muses*, de Christine Bayle, mairie du troisième arrondissement (spectacle baroque, les 11 et 12 janvier). *Carmina Burana* et *Othello*, à Mulhouse (hommage au chorégraphe américain John Butler par les Ballets du Rhin, le 11 janvier).

EXPOSITIONS

Raphaël au Grand Palais et au Louvre

« Raphaël et l'art français » et « Raphaël dans les collections françaises », au Grand Palais ; « Autour de Raphaël : dessins et peintures du Louvre », au Pavillon de Flore. *Pour le cinquième* centenaire de l'artiste avec, en France, beaucoup plus de science et d'érudition que de tableaux.

Les nouveaux tableaux du Louvre

La collection du Louvre montre ses nouvelles parures, acquises ces dernières années : Saenredam, Subleyras, Greuze, Jordaens, Saint-Aubin, et bien *d'autres. C'est l'occasion de voir l'Astronome*, le second Vermeer du Louvre et qui provient de la collection Rothschild.

Electra au Musée d'art moderne

Il faut voir l'exposition Electra lorsque tous ses tableaux ou sculptures motorisés ou électrifiés marchent, tournent ou jettent leurs feux. Le *Musée d'art moderne de la Ville de Paris* est alors empli de rumeurs et de lumières colorées qui entendent nous plonger au cœur du monde moderne.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BALTHUS. Jusqu'au 23 janvier.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 27 février.

TOTO FRIMA. L'autoportrait polaroïd comme ascèse. Jusqu'au 8 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au 29 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

MÉCANIQUES A BOULES, de Pierre Andrès. Atelier des enfants. Sauf dim. et mardi, de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 janvier.

IMAGE-IMAGIQUE. Genèse de la collection imagique. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 30 janvier.

EAU. Environnement frigo. Grand foyer. Jusqu'au 9 janvier.

C.C.I.

ARCHITECTURE ET INDUSTRIE. Passé et avenir d'un mariage de raison. Jusqu'au 9 janvier.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

B.P.I.

LIVRES EN FÊTE. Jusqu'au 9 janvier.

VOUS AVEZ DIT RURAL ? Jusqu'au 9 janvier.

Musées

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTE. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (553-82-05). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

AUTOUR DE RAPHAËL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Jusqu'au 2 avril. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le mercredi et le dimanche).

L'ART DES CYCLADES, dans la collection Goulandris. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 9 janvier.

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais (voir ci-dessus). Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F (gratuit le 9 janvier). Jusqu'au 13 février.

J.M.W. TURNER, 1775-1851. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F. Jusqu'au 16 janvier.

INVENTAIRE DU CANTON D'ESCUROLLES (Allier). Grand Palais, espace 404. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

DONATION J.-H. LARTIGUE. Femmes de mes autrefois et de maintenant. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier.

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.

GÉRARD COLLIN-THIEBAUT - JAMES TURRELL - BILL VIOLA. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F (gratuite le mercredi).

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS. 756 projets d'architecture. Palais de Tokyo (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 janvier.

STENDHAL ET L'EUROPE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

FIX-MASSEAU. Affiches 1928-1983. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VILEM KRIZ. Photographies. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TADANORI YOKOO. Jusqu'au 6 février. LE SPECTACLE EN SUÈDE. Affiche de la collection Paul Lipschutz. Jusqu'au 22 janvier. – LES MINERVES 83. Jusqu'au 20 janvier. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. Collections des musées de province. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F ; le samedi : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Jusqu'au 27 février. RODIN. Les mains, les chirurgiens. Jusqu'au 9 janvier. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15.

TRÉSORS DE L'ART SERBE MÉDIEVAL, XIIe-XVIe SIÈCLE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

PARIS 1979-1982. Photographies de Jean Mounicq. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 8 janvier.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

PRESTIGE DE LA POSTE ET DU TIMBRE. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanches et fêtes, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 21 janvier.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983). Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F (gratuit le mercredi). Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

CHICAGO. 150 ans d'architecture 1833-1983 : Frank Lloyd et l'école des prairies. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). – Tendances. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). – Un passé composé. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 janvier.

UN MUSÉE : DES CHEFS-D'ŒUVRE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 8 janvier.

KJELL STRANDQUIST. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Du 6 janvier au 12 février.

SUBY. Peintures récentes. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Du 6 au 16 janvier.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie (272-50-50). 123, rue Saint-Martin. Jusqu'au 15 février.

LE CHRIST, LES APOTRES ET LES SAINTS dans l'art de la médaille à la Monnaie de Paris. Crypte de la basilique du Sacré-Cœur (251-17-02). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 mai.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 mars.

ART DE L'ATELIER - ART DE LA RUE EN COLOMBIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h 30 à 20 h. Jusqu'au 15 janvier.

REINARD, RAPP, SUBY, RAHMANI, VOGT. Peintures, dessins, textes. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Du 6 au 16 janvier.

INTEMPÉRIES. Anastasi, Marégiano, Mugot, O'Loughlin. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 14 janvier.

HOMMAGE A VICTOR SEGALEN. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 janvier.

WAGNER ET LA FRANCE. Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). Entrée place de l'Opéra. De 11 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 janvier.

HOLLYWOOD AU MARAIS. L'art des photographes portraitistes des stars de Hollywood (1923-1950). Centre culturel du Marais, 20-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 janvier.

TROIS SIÈCLES DE CRÉATION A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. R.E.R. Châtelet-Les Halles. Salle des Echanges. Jusqu'au 15 janvier.

Galeries

PETITS FORMATS : Clavel, Garros, Knoblauch, etc. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 14 janvier.

TEL PEINTRE... QUELS MAITRES ? Galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 28 janvier.

POL'ART 500 Affiches polonaises. Galerie des Boursiers, 151, rue Montmartre (260-69-97). Jusqu'au 13 janvier.

LE TROMPE-L'ŒIL AUTOUR DU XVIIIe SIÈCLE. Galerie H. Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58). Jusqu'au 31 janvier.

BEN NICHOLSON. Œuvres sur papier. – RIOPELLE. Peintures récentes. Galerie Maeght-Lelong, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 janvier.

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

GURFEIN, MERKALJ, MAKOWSKY. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 21 janvier.

ICONES RUSSES ET GRECQUES du XVe au XIXe siècle. Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 14 janvier.

PATRICE CADIOU, MARTINE DUBILE, ESTHER HESS, MICHAEL KENNY, DANIEL PONTOREAU, CORNELIUS ROGGE. Galerie Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 11 février.

GEORGES NOEL, PUCCI DE ROSSI. Espace Alternatif Creatis, 50, rue du Temple (887-28-56). Jusqu'au 28 janvier.

BERARD-COCTEAU-PICASSO. Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'à fin février.

PETER FISCHLI-DAVID WEISS. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 6 janvier au 2 février.

ROY ADZAK. Galerie Le Robinson, 54, rue d'Orsel (264-58-46). Jusqu'au 10 janvier.

BALTHUS. Peintures. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 21 janvier.

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 janvier.

MICHEL CHAPUIS. Oeuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 28 janvier.

CUECO. « Les entailures ». Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 15 janvier.

THIERRY DELAROYÈRE. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 janvier.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 janvier.

ROBERT FILLIOU. « Briquolages » (suite). Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 31 janvier.

JEAN-MICHEL FOLON. Tapisseries d'Aubusson. Galerie Robert Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 15 janvier.

JACQUES GAUTIER. Emaux et perles. 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

BERNADETTE GOURRIER. Sculptures et dessins. Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-arts (354-10-99). Jusqu'au 13 janvier.

JORG IMMENDORF. Café Deutschland. Linogravures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 janvier.

GEORGES LEMOINE. Dessins. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 10 janvier.

LOUTTRE B. Pays-sages. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 14 janvier.

MAN RAY. Objets de mon affection. Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 9 janvier.

MANESSIER. « Parcours ». Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 janvier. – Peintures et lavis récents. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 5 février.

ROBERTO MANGOU. Peintures. Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 15 janvier.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 27 janvier.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

RENÉ RIMBERT. Galerie D. Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 janvier.

JEAN ROULLAND. Pastels. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 janvier.

THEIMER. Peintures, sculptures, œuvres sur papier. Galerie Albert-Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 24 janvier.

TOBIASSE. Oeuvres majeures. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 15 janvier.

TSAI. Sculptures cybernétiques. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'à fin janvier.

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

En région parisienne

BEZONS. Les illustrateurs de la littérature enfantine. C.A.C. Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Jusqu'au 15 janvier.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Eugène Van Lamsweerde, sculptures (œuvres de 1960 à 1980). Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dimanche et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.

COURBEVOIE. Robert Doisneau « photographe de banlieue ». Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Jusqu'au 14 janvier.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Peinture et sculpture : Adam, Baconnais, Cordeau, Fachat, etc. Musée municipal, 16, rue Auguste-Gervais (645-21-70). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

ORLY. Plaques émaillées publicitaires. Aéroport sud, 2e étage (884-59-45). De 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 janvier.

PONTOISE. Montgolfières et ballons. 1783-1983. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Pontoise et ses alentours au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

SÈVRES. De la terre et du feu, 5 potiers contemporains. Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; Dim., 6 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 13 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 83. C.A.C. Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 janvier.

En province

ANGERS. Éventails de collections. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 19 février.

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BEAUVAIS. Avati, gravures 1952-1982. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 31 janvier.

BOURG-EN-BRESSE. Gustave Doré dans les collections du musée de Brou. Centre Albert-Camus, avenue Alsace-Lorraine (22-22-31). Jusqu'au 9 janvier.

BOURGES. Edouard Pignon : les Nus rouges et les Bleus de la mer. Jusqu'au 29 janvier. André Acquart. Travaux scénographiques et décoratifs. Jusqu'au 17 janvier. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84).

CALAIS. J.M.W. Turner. Aquarelles des City Art Galleries de Manchester. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 16 janvier.

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de Matisse. Musée Matisse, palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 26 février.

CHALON-SUR-SAONE. Charles Vieille. Maison de la culture, 5 *bis*, avenue N.-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 26 janvier.

CHANTILLY. Hommage à Raphaël. Raphaël au musée Condé (457-03-62). Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au 13 février.

CHARTRES. Exigences de réalisme dans la peinture française entre 1830 et 1870. Musée des beaux-arts, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 30 janvier.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIXe siècle à l'impressionnisme. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 février.

FLAINE. Hervé Di Rosa. Œuvres 1982-1983. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 5 février.

LA ROCHELLE. Le monde fantastique des nefs. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-68-93). Jusqu'au 15 janvier.

LE MANS. Vera Székely. La photographie artistique en Allemagne vers 1900.

Guy Brunet. Peintures. Palais des Congrès et de la Culture, cité Cénomane (24-22-44). Jusqu'au 14 janvier.

LYON-V. Bioules ; L. Cane ; F. Martin. Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 29 janvier. – La Bible, hier et aujourd'hui. Bibliothèque municipale de la Part-Dieu.

MARCQ-EN-BARŒUL. Maurice Utrillo. 1883-1955. Centre Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 15 janvier.

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthailhac (73-21-60). Jusqu'en février.

MONTAUBAN. Peinture en Occitanie. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 12 février.

MORLAIX. Yves Elleouet, peintre et écrivain. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-68-88). Jusqu'au 8 janvier.

NEVERS. Le paysage en quatre états : Blacker, Bourget, Friedman, Lindow. Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (36-13-94). Jusqu'au 22 janvier.

NICE. Sacha Sosno. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 janvier.

NIMES. Jean-Marie Granier. Œuvre gravé. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21). Jusqu'au 15 janvier.

QUIMPER. T'ang. Musée des beaux-arts, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 9 janvier.

REIMS. Vitrail en éclat. – Maison de la culture André Malraux, chaussée Bocquaine (40-23-26). Jusqu'au 29 janvier.

RENNES. R. Binet-A. Catherine. Collections de photographies. – Musée de Bretagne, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 31 janvier.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE. Roland Roure. Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 20 janvier.

STRASBOURG. L'affiche en Alsace (1880-1930). Musée historique, Pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 19 février.

TOULOUSE. Dali. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 15 janvier.



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA, 142, Champs-Élysées	ÉLY. 20-41, Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. SPÉCIALITÉS DANOISES ET SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

LE POTAGER DES HALLES, 15, rue du Cygne, 1er	296-83-30	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale.
L'ORÉE DU BOIS, Bois de Boulogne	747-92-50, Tous les jours	Diners-spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Déj. d'aff. Menu 160 f. Salons pour réception 10 à 800 p. Parking assuré. Orch. Jean SALA, Carlo NELL.
LE CELADON, 15, rue Daunou, 2e	261-57-46, F/Sam. Dim.	CUISINE RAFFINÉE. J.C. LHONNEUR, jeune chef imaginatif, disciple de Joël Rebuchon. TOURTE CANARD. SALADE champignons. ROTI AGNEAU en crépine. Menu 160 F s.c.
INDRA, 10, rue du Commandant-Rivière, 8e	359-26-72/359-46-40	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salles pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
RELAIS BELLMAN, 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42, F/Sam. soir, Dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuis. française traditionnelle. Les ravioles du Royans. Sole aux courgettes. Gâteau du jour. MENU DINER 130 F (net) + boisson.
LES TROIS LIMOUSINS, 8, rue de Berri, 8e	562-35-97, T.L.J.	Dans un cadre nouveau, GRANDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. Menu 130 F s.n.c. ouvert après le spectacle. SALLE CLIMATISÉE. P.M.R. 192/212 F s.c.
CHEZ DIEP, 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96, Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-62-39, Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. Son BANC D'HUITRES.
AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50, Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F. S.c. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Diner-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 9e	F/dim., lundi, 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES et GALETTES.
DOUCET EST, 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62, Tous les jours	J. 24 h. Cadre nouveau au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 48,30 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. du chef : POISSONS. Choucroute. GIBIERS.
PALAIS DU TROCADÉRO, 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02, Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
LE GUILLAUME TELL, 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72, F/sam. midi, dim.	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
LE SAINT-SIMON, 116, bd. Pereire, 17e	380-88-68, F/sam.midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR, 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87, F/lun.-mardi.	Déj., dîner, j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. 2 for. : 62 F s.n.c., 75 F s.n.c. av. spéc. SALONS. pr banq.
LE RELAIS DES BUTTES, 86, rue Compans, 19e	208-24-70, F/dim.	Déj., diners j. 22 h. Spéc. de POISSONS (selon arrivages). FOIE GRAS. Confit. MAGRET AUX BAIES ROSES. P.M.R. 120 F. Salon.

RIVE GAUCHE

ABELARD, 1, r. des Gds-Degrés, 5e, quai Montebello.	Tél. 325-16-46	Menu gastronomique 250 F s.n.c. Et tous les jours son menu à 110 F, dans un cadre feutré. Magnifique vue sur NOTRE-DAME.
LE MAHARADJAH, 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84, F/mardi.	CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOOR, nos BIRIANIS ainsi que les CARRYS. Jusqu'à 23 h 30.
LAPÉROUSE, 51, quai Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04, F/dim.	J. 0 h 30. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couverts. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.
AISSA FILS, 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F/dim., lundi, 548-07-22	Jusqu'à 0 h 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. Pastilla. Couscous-Beurre. DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.
TAN DINH, 63, rue de Verneuil, 7e	F/dimanche, 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides, 7e	551-87-20, 705-49-03	C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur? FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais. Menu 90 F. Bordeaux en carafe. Parking privé : entrée face au no 2, rue Faber. F/dim. soir et lundi.

DINERS-SPECTACLES

LE JOCKEY, 127, bd du Montparnasse, 6e	F/dim., lundi, 320-63-02	Animés par DIANE DOREL, sa NOUVELLE FORMULE : menu 200 F (vin, café, serv. compris). Ambiance musicale et attractions, dans le cadre du plus ancien et typique établissement de Paris.

SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h. Huîtres - Coquillages toute l'année. GRANDE BRASSERIE DE LA MER

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42. Face Tour Montparnasse. J. 3 h matin. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

LE BAYERN Pl. Châtelet 233-48-44. J. 3 h. Choucroute - Fruits de mer. ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons. BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 et 354-21-68. Au piano : YVAN MEYER

AU PETIT RICHE 770-68-68/86-50 25, r. Le Peletier. Fermé dim. Serv. ass. jusqu'à 0 h 15. Banc d'huîtres, menu à 100 F s.c.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE PRINCE ETERNEL - Tourtour (887-82-47), 20 h 30 (4) ; dim., 15 heures.

LE SUICIDAIRE - Espace Marais (884-09-31), 20 heures (5).

SOURIRE OBLIGÉ - Cité-Galerie (589-38-69), 20 h 30 (5).

L'OISEAU VERT - T.E.P. (797-96-06), 20 h 30 (5). Dim. 15 heures.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (en anglais). Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 (5).

ALBATROS - Cartoucherie, Tempête (328-36-36). 20 h 45 (6). Dim. 15 h 30.

IMAGES DE KAFKA - Plaine (250-15-65), 20 h 30 (6).

LABICHE DE POCHE - Lys-Montparnasse (327-88-61), 20 h 30 (6) : dim., 17 heures.

ANGELO TYRAN DE PADOUE - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30, les 6 et 10.

MÉMOIRES D'ISLES - Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30 ; dim. 16 heures.

LE ROI VICTOR - Boulogne, T.B.B. (603-44-44), 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

LA CUISINE - Évry, Agora (077-93-50), 20 h 30 (6 au 8).

LA PENDULE - Épicerie (272-23-41), 20 h 30 (7).

PREMIER AVERTISSEMENT - American Center (321-42-30). 21 heures, les 9 et 10.

MINNA VON BARNHELM (en italien). Odéon - Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 heures (10).

LE PASSEPORT - Athénée, Bérard (742-67-27), le 10 à 18 h 30.

LA MÈRE CONFIDENTE - Cité. Resserre (589-38-69). 20 h 30. (10).

CHANT DANS LA NUIT - Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (10).

ACTRICES - Espace Marais (584-09-31), 22 h 30 (10).

LA MARIONNETTISTE DE LODZ - Aubervilliers, Théâtre de la Commune (823-16-16), 20 h 30 (10).

UNE LUNE POUR LES DÉSHÉRITÉS - Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 (10).

LA CRUCHE CASSÉE - Gennevilliers, Théâtre (793-26-30). 20 h 30 (10).

BATAILLES - Théâtre Fontaine (874-74-40), le 10 à 21 h 45.

HORS PARIS

MARSEILLE - Marius, de Pagnol, par les Balladins de Provence au Théâtre de Lenche (91-91-52-52), jusqu'au 7 janvier.

LILLE - Entre deux portes, par le Théâtre de la Découverte, salle Roger-Salengro (20-54-52-30), du 4 janvier au 4 février.

OYONNAX - Le Roi Lear, par les Tréteaux d'Oyonnax, au Centre culturel Aragon (74-73-58-13), du 5 au 8 janvier.

STRASBOURG - Le Tartuffe, par Jacques Lasalle, avec Gérard Depardieu et François Périer, au T.N.S. (88-35-63-60), du 5 au 28 janvier).

REIMS - Les Bonnes, de Genet, par Jean-Claude Drouot, avec le centre dramatique de Reims au Théâtre de la Comédie (26-85-60-00), du 6 janvier au 11 février.

CLERMONT-FERRAND - Les Français à La Grenade, par le Théâtre des Chiens Jaunes, à la Maison des Congrès, du 9 au 13 janvier. Salle Le Bon, 28, bd Cote-Blatin, du 17 janvier au 11 février.

LE PETIT-QUEVILLY - Les Noces bleues, par le Logomotive Théâtre, au Théâtre Maxime-Gorki, 24, rue Joseph-Lebas, Le Petit-Quevilly, du 10 au 14 janvier.

VALENCE - Les Émigrés, de Mrozeck, par Daniel Romand, avec les Spectacles de la Vallée du Rhône (75-43-78-82), du 10 au 13, à Valence, puis tournée jusqu'au 6 mars.

RENNES - Le Retour, de Pinter, par Stuart Seide, à la Parcheminerie (90-79-47-63), du 10 janvier au 12 février.

Les salles subventionnées et municipales

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50) : relâche.

SALLE FAVART (296-06-11) : relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 4, 7, 8 à 14 h ; les 6, 9, 10, à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes ; les 4, 8, à 20 h 30 : Intermezzo ; les 5, 7, à 20 h 30 : Félicité.

CHAILLOT (727-81-15) : relâche.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) (lun.). Les 4, 5, 6, 7, 8, 10, à 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubal.

TEP (797-96-06), (mer., lun.). Cinéma : le 7, à 14 h 30 ; le 8, à 20 h : King Kong ; la Belle et la Bête.

PETIT TEP (797-96-06). Les 5, 6, 7, à 20 h 30 ; le 8, à 15 h : Clair d'Usine.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats. Le 5, à 18 h 30 : La peine capitale : une terreur légale dans cent vingt pays (conversation-rencontre organisée par Amnesty International) ; Concerts Animation. Le 9, à 20 h 30 : Concert américain. Dir. P. Boulez (Ch. Ives ; C. Ruggles : F. Zappa : E. Carter). Cinéma-Vidéo : les 4, 5, 6, 7, 8, 9, à 13 h. Portrait de B. Bettelheim : Vivre à l'école orthogénique : à 16 h : Albert Camus ; à 19 h : Barbara à Pantin ; le 4, à 18 h : Paysannes 3, guerres de femmes ; Cinéma polonais : à 14 h 30, le 4 : En plein jour : le 5 : Papillon de nuit : le 6 : Jovita : le 7 : les Innocents charmeurs ; le 8 : la Vie de famille ; le 9 : Il faut tuer cet amour : à 17 h 30, le 4 : Camouflage ; le 5 : De part en part ; le 6 : la Passagère ; le 7 : la Leçon de langue morte ; le 8 : Kung-Fu ; le 9 : Olympiades 40 ; à 20 h 30, le 4 : les Voix ; le 5 : Un ciel plus petit ; le 6 : Acteurs provinciaux. le 7 : l'Art d'être aimée ; le 8 : Mort d'un président ; le 9 : Un homme sur la voie ; les 4, 5, 6, 7, 9, à 19 h ; les 7 et 8, à 19 h et 21 h : Voir cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (mar.), les 4, 5, 6, 7, 8, à 20 h 30 : les 7, 8, à 14 h 30 : Sophisticated ladies ; le 9, à 20 h 30 : Kiri Te Kanawa. Ensemble orchestral de Paris, J.-P. Wallez (Haendel, Mozart).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (mer., jeu.). Danse, les 6, 7, 10, à 20 h 30 : Ballet-théâtre de l'Arche ; le 9, à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain ; les 6, 7, à 18 h 30, Hervé Diasnas : NAI ou le cristal qui songe ; le 10, à 18 h 30 : Groupe Emile-Dubois : Daphnis et Chloé.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun.). les 4, 5, 6, 7, 10, à 20 h 30 ; le 8, à 16 h : J.-P. Farré : le Dernier Soliste.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction, (dern. le 7).

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 4 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; le 4 à 21 h : la Foi en l'homme ; les 6, 9 à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; le 6 à 21 h, le 7 à 18 h 45 et 22 h : Oncle Vania ; le 8 à 15 h ; le 10 à 15 h et 21 h : Monsieur Vernet - le Pain de ménage ; le 9 à 21 h : le Cœur innombrable.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne, (à partir du 9).

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Rue noire.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (D. soir et jeu.) 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., jeu., dim. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), (D.) 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ESPACE KIRON (373-50-25) (L) 20 h 30 : le Sixième Jour.

ESSAÏON (278-46-42) (D., L.) I. : 21 h : Agatha.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : le Fou et le Créateur (dern. le 7) : 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara (dern. le 7). — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle. 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

MADELEINE (265-07-09), (D. soir. L.), 20 h 45, sam., dim. 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, lun., mer.), 21 h 15, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.). 20 h 30 ; sam., 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; (L.) 14 h : L'histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) les 7, 9 à 21 h ; le 8 à 15 h 30 : Tchin tchin ; — Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir et le 4), 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière, (dern. le 7).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, mer, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06) (L) 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto. (dern. le 8) ; les 9, 10 à 20 h 45 : l'Île de Tulipatan.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Mer., D. soir.) 20 h, dim. 15 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.). 20 h 30, dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) les 6, 7, 9, 10 à 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : (D., L.) 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : la Boutique, (dern. le 7).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 8 à 15 h : Savannah Bay ; le 7 à 20 h 30 ; le 9 à 18 h 30 : Les affaires sont les affaires.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D. L.). 18 h 30, sam. 15 h : Un mari à la porte.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.). 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres. (dern. le 8) ; à partir du 10 : le Troisième Témoin.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.). 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 + Sam. 24 h : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), (D.), 20 h : Chant d'épandage ; (Mer.) 22 h 15 (Dim.) 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), (D.) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D). 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.et le 4), 20 h 15 : Tranche de vie ; 21 h 30 : Le Ticket : 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) Jeu., Ven. Sam., 20 h 30 : Automobilocratie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise (dern. le 7).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L). 20 h 15 + S. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Quelque estaminet.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). 20 h 30 : P. Miserez.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, Dim., 15 h 30 : On perd les pétales (à partir du 6).

DEUX-ANES (606-10-26) (rel. except. les 4, 5, 6) 21 h, Dim., 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), le 9 à 20 h 30 : Danses d'Asie.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (Dim. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Akiadone-C. Ikeda, Danse Buto (à partir du 5).

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), Mer. 14 h Dim. 14 h et 17 h ; Sam. 14 h et 20 h 30 ; Ven. 20 h 30 ; les 5, 9, 10 à 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25) le 4 à 15 h ; le 7 à 21 h, le 8 à 14 h et 17 h.

CIRQUE MASSILIA (878-15-12) (D. soir), 14 h 30 et 20 h 30, Dim. 14 h 30 et 17 h 30 (dern. le 8).

MUSIQUE

Les concerts

JEUDI 5

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. U. Segal (Strauss, Mahler).

Salle Cortot, 12 h 30 : E. Chaqueneau (Chopin), G. Portillo (Taira), S. Kotaka (Liszt).

VENDREDI 6

Salle Gaveau, 20 h 45 : A. Constantin, L. Dac-Khe, M. Gaussorgues, L. et M. Hacquard, S. Mugnier.

SAMEDI 7

Radio France, Grand Auditorium, 17 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir : D. Epstein (Krause, Mestral, Ives...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre National de France, dir : E. Krivine (Brahms, Beethoven, Tchaïkovsky).

Salle Pleyel, 16 h : Orchestre de Paris, dir : D. Barenboim (Verdi).

Eglise St-Merri, 21 h : Th. Fischer, G-M. Caillat (Haydn, Ravel...).

Eglise St-Gervais, 16 h 30 : D. Roth.

DIMANCHE 8

Eglise St-Merri, 16 h : C. Canoy, A. Wheatley (Gustavino, Montsalvage...)

Palais des Congrès, 20 h 30 : voir Salle Pleyel le 7.

Th. du Rond-Point, 11 h : E. Chojnacka, P-Y. Artaud, A. Meunier, A. Flammer, M. Arrignon, S. Part (Bach, Haydn, de Falla).

Eglise St-Louis des Invalides, 17 h : Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la paix de Paris, dir : Cl. Pichaureau (Ravel, Pichaureau, Schonberg).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : Quatuor Razvrowsky (Haydn, Beethoven).

Notre-Dame, 17 h 45 : O. Pierre (Ducassé, Widor).

Eglise des Billettes, 17 h : O. Benn (Brouwer, Ohana, Villa-Lobos...)

LUNDI 9

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : English Concert, dir : T. Pinnock (Bach, Corelli, Haendel...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Grande Fanfare de Cuivres de l'Orchestre national (Dukas, Delarue, Dauprat...).

Athénée, 20 h 30 : H. Hagegard, Th. Schaback (Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Fischer-Dieskau, D. Barenboim (Schumann).

MARDI 10

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Los Calchakis (Ramirez).

Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Spivakov, B. Bechteriev (Bartok, Chostakovich, Schubert...).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Ensemble Serenata de Genève (Schoenberg, Gandibert, Zelenka).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Chœur Grégorien de Paris, dir : F. Polgar

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : F. Kerdoncuff (Mozart, Schubert, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. L.), 20 h 45 : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.

FORUM (297-53-47), le 4 à partir de 14 h : Hommage à D. Gaumont ; les 5, 6 à 21 h : J. Gardner, D. Humair, J.-F. Jenny Clark, D. Schnitter.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 5, 6 : M. Doneda, B. Achiary ; les 7, 8 : J. Léandre, D. Lazro, G. Lewis ; le 9 : Cocktail fantaisie/Loupideloupe.

L'ÉCUME (542-71-16), les 4, 5, 6, 7 à 22 h : G. Delassus.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 7 à 20 h 30 : J. Sicard, J.-Y. Colson.

MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : mer., jeu. : Quartet A. Debiossat ; ven., sam., dim. : M. Vallois, M. Ducret ; mar. : Ph. Lacarrière, F. Faure, E. Dervieu.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : G. Calomée, A. Sanders ; jeu. 23 h : M. Anconina ; ven. 22 h : Y. Chelala, 24 h : C. McPherson ; sam., 22 h : Y. Chelala, 24 h : M. Correa, G. Calomée ; dim., 23 h : A. Lauwman ; lun., 23 h : L. Rulka.

PETIT JOURNAL (326-28-99), 21 h : lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : F. Rihal, L. Mazetier, G. Leroux.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Slap Scat.

SAVOY (277-86-88), 21 h : les 4, 5, 6, 7 : E. Daniel, H. Lavandier, V. Meyer, P. Le Moal ; les 9, 10 : H. Selin, P.-Y. Sorin, Ch. Casavitz.

SLOW-CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : F. Guin, (dern. le 7).

SUNSET (261-46-60), (D., L.) 23 h : J.-M. Jaffez, F. Sitbon, T. Raberson (dern. le 7) ; à partir du 10 : F. Lockwood, Ph. Drouillard, L. Cokelaere, F. Sicard.

TWENTY ONE (260-40-51), (D.) 21 h : les 4, 5, 6, 7, 8 : Quartet Greg Hunter.

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Rufus (à partir du 7).

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 16 h : A. Mézayer.

CITHEA (357-99-26), les 4, 5 à 22 h : Fascination.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 21 h : Lâche-moi les claquettes.

FORUM (297-53-47), le 9 à 21 h : F. Bebey, P. Benouan.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Font et Val (à partir du 10).

L'ÉCUME (542-71-16), les 4, 5, 6, 7 à 20 h 30 : D. Jumeau ; le 9 à 22 h : J.-P. Réginal.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D), 21 h : Ch. Bernard (à partir du 5).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30. Dim. 17 h : Y. Duteil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), le 6 à 21 h : G. Lenorman (dern. le 7).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : Ph Avron (dern. le 8) ; à partir du 10 : Toto Bissainthe.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 21 h : Marilyn je t'aime (dern. le 9).

T.A.I. TH. D'ESSAI (278-10-79), le 7 à 15 h : A. Trebaol.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.) 22 h : René, Daniel, W. Rios ; Ven., Sam., 24 h : M. Litwin.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) Mer., 14 h 30, Ven., Sam., 14 h 30 et 20 h 30 ; Dim., 14 h. et 17 h 30 : L'Amour à Tahiti.

En région parisienne

ATHIS-MONS, salle des fêtes (948-46-18), le 7, à 21 h : les Habits du dimanche.

BOUSSY-SAINT-ANTOINE, La Ferme (900-98-37), le 7, à 21 h : le mime Marceau.

CACHAN, CC (665-66-12), le 10, à 20 h 45 h : Trahisons.

CHEVILLY-LARUE, C.C. (686-54-48), le 7, à 21 h : Ben Zimet.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (J., D. soir, L.), III : le 10, à 20 h 30 : Toot Thielemans.

FRESNES, M.J.C. (237-63-42), le 6, à 23 h : Drôle d'affaire ; le 7, à 21 h : Tina et les Fairlanes-Jezabel Rock ; le 8, à 14 h : Cliché-Cabine 13 - Ketchup Richard - BB Rock.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 4 et 7, à 20 h 30 : le 5, à 14 h 30 : 1936 mille et un jours.

MEUDON, C.C.M. (626-41-20), les 5, 6 et 7, à 20 h 45 ; le 8, à 15 h : Truite à table.

MONTREUIL C.C. J.-Lurçat (287-50-08), le 6, à 20 h 30 : Double Trio.

RIS-ORANGIS, C.C. R.-Desnos (906-72-72), le 7, à 20 h 45 : Atelier musique de Ville-d'Avray (Mozart, Janacek, de Pablo).

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 7, à 21 h : les Rentrées.

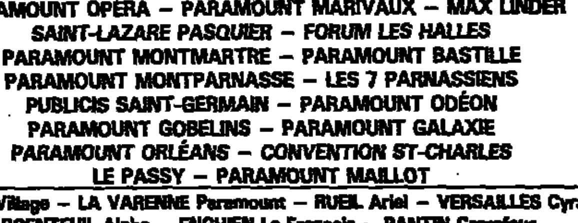
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 10, à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Semkov (Mozart, Beethoven).

LE VÉSINET, C.A.L. (976-32-75), le 6, à 21 h : En sourdine... les sardines !

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 10, à 20 h 30 : Quatre saints en trois actes.

VILLEPREUX, C.A.C. (462-49-97), le 7, à 21 h : les Œufs de hasard.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 7, à 21 h : Grands Ballets d'Afrique noire.







CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 JANVIER

Marcel Dalio (1899-1983), 15 h : Dédée d'Anvers, de Y. Allégret ; 19 h : Alexander's Ragtime Band, de H. King ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Chronique de Taiko, de S. Ichikawa ; Hagi, Fleur de bushido ; les Deux Shizuka, de T. Ogushi.

JEUDI 5 JANVIER

15 h : Harry James (1916-1983) : La Femme aux chimères, de M. Curtiz ; 19 h : Festival des 3 continents-Nantes 1983 : Absence, de S. Chraïbi ; Horizons, de R. Norman ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Jinaiya, héros sacré, de S. Makino ; Ames sur la route, de M. Murata.

VENDREDI 6 JANVIER

Dolores del Rio (1905-1983), 15 h : La Piste de 98, de C. Brown ; 19 h : Désirs humains, de F. Lang ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Bangoro Shibakawa, de K. Tsukiyama.

SAMEDI 7 JANVIER

15 h, P.-R. Willm (1896-1983) : La Tragédie impériale, de M. L'Herbier ; 17 h, B. Kaper, compositeur (1902-1983) : Lili, de C. Walters ; 19 h : Une poule, un train et quelques monstres, de D. Risi ; 21 h, Cinéma japonais (1900-1970) : Une page folle, de T. Kinugasa ; Ombres à Yoshiwara, de T. Kinugasa.

DIMANCHE 8 JANVIER

15 h, G. Cukor (1899-1983) : Une femme qui s'affiche ; Pat O'Brien (1899-1983), 17 h : Le Petit Garçon aux cheveux verts, de J. Losey ; 19 h : Marie Stuart, de C. Froelich ; 21 h, Cinéma japonais (1900-1970) : Respect à l'empereur, de T. Ikeda.

LUNDI 9 JANVIER

18 h, films de l'I.D.H.E.C.

MARDI 10 JANVIER

Georges Lannes (1894-1983), 15 h : Le Mystère Barton, de C. Spaak ; 19 h : Un flic, de M. Canonge ; 21 h : Cinéma japonais (1900-1970) : Nippon (deux parties), adaptation de C. Farrère.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 4 JANVIER

15 h : Le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h : Charles mort ou vif, de A. Tanner ; 19 h, Cinéma polonais : La Dernière Charge, de A. Wajda.

JEUDI 5 JANVIER

15 h : Happy Land, de I. Pichel ; 17 h : Au nom du père, de M. Bellocchio ; 19 h, Cinéma polonais : Samson, de A. Wajda.

VENDREDI 6 JANVIER

15 h : Le Montreur d'ombres, de A. Robinson ; 17 h : Le Bourreau, de L.-G. Berlanga ; 19 h : Cinéma polonais : Eve veut dormir, de T. Chmielewski.

SAMEDI 7 JANVIER

15 h : Les Vierges de Satan, de T. Fisher ; 17 h : Homicide, de W. Castle ; Cinéma polonais, 19 h : Les Jours et les Nuits (1re partie), de J. Antczak ; 21 h : Les Jours et les Nuits (2e partie).

DIMANCHE 8 JANVIER

15 h : L'Homme de nulle part, de D. Daves ; 17 h : Le Shérif, de R.-D. Webb ; Cinéma polonais, 19 h : Eroica (en deux parties), de A. Munk ; 21 h : Le Sel de la terre noire, de K. Kutz.

LUNDI 9 JANVIER

15 h : Visages d'enfants, de J. Feyder ; 17 h : Eclairage intime, de I. Passer ; 19 h, cinéma polonais : La Guerre des mondes, de P. Szulkin.

MARDI 10 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

ANDROÏDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES SEIGNEURS, film américain de Giacomo Battiato, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LA NUIT DES JUGES, film américain de Peter Hyams, v.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19), v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ET VOGUE LE NAVIRE, film italien de Fédérico Fellini, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

RUE BARBARE, (*), v.f. : film français de Gilles Behat : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 5e (222-72-90) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

20 ANNÉES DE CINÉMA GEORGIEN, (Reprises et Inédits), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GET CRAZY (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LES BAS FONDS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CINQ ET LA PEAU (FR.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T. (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (H. sp.) (764-97-83) ; Rialto (H. sp.), 19e (607-87-61).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMET (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o) : Ranelagh, 6e (288-64-44).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : St-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67).

SUPERVIXENS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-42-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE VIOLENT (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

R. ALDRICH (v.o.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., lun. : Chut chut, chère Charlotte ! ; jeu., sam. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; ven. : Plein la gueule ; dim. : l'Empereur du Nord ; mar. : Qui a tué Sister George ?

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Aventuriers du Lucky Lady ; jeu. : Les hommes préfèrent les blondes ; ven. : l'Etrangleur de Rillington-Place ; sam. : Panique dans la rue ; dim. : les Liaisons secrètes ; lun. : Marylin ; mar. : la Dernière Séance.

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : le Corsaire rouge ; jeu. : Hatari ; ven. : Mogambo ; sam. : Cyclone à la Jamaïque ; dim. : Moby Dick ; lun. : Promenade avec l'amour et la mort ; mar. : le Seigneur de l'aventure.

I. BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 15 h (sf dim.) : le Septième Sceau ; 16 h 50 (sf dim. et mar.) : la Nuit des forains.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07) mer. : Noix de Coco ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : les Marx au grand magasin ; dim. : Une nuit à l'opéra ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Monkey Business.

CINÉMA GEORGIEN (v.o.) : Cosmos (544-28-80) : mer. 16 h, sam. 22 h : Minimo ; mer. 18 h, lun. 22 h : la Corne d'Anara ; mer. 20 h, dim. 22 h : Pastorale ; mer. 22 h, mar. 18 h : la Chute des feuilles ; jeu. 14 h, lun. 18 h : Chroniques géorgiennes du XIX ; jeu. 18 h : le Père du soldat ; jeu. 16 h, sam. 20 h : Quelques interviews sur des questions personnelles ; jeu. 22 h, dim. 16 h : l'Incantation ; ven. 14 h, lun. 20 h : l'Arbre du désir ; ven. 16 h, lun. 14 h : la Dernière Vendetta ; ven. 18 h, dim. 20 h : Cucaracha ; ven. 20 h, mar. 16 h : Ne sois pas triste ; ven. 22 h, dim. 18 h : Pirosmani ; lun. 16 h, mar. 22 h : Il était une fois un merle chanteur ; sam. 18 h, mar. 14 h : la Première Hirondelle.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., vend., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consuminur igni.

FELLINI (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 16 h : Casanova ; jeu., ven., lun., mar. 13 h 30 : Huit et demi ; jeu., ven., lun., mar. 15 h 45 : Prova d'orchestra ; t.l.s. 18 h 30 : la Cité des femmes.

FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., lun. 14 h : C'était demain ; mer. 16 h, sam. 20 h : la Nuit des masques ; mer. 20 h, dim. 14 h, lun. 18 h : Phantom of the paradise ; sam. 16 h, dim. 20 h : A cause d'un assassinat ; jeu., sam. 18 h : Carrie ; jeu., dim. 16 h, mar. 18 h : Massacre à la tronçonneuse ; ven. 14 h, sam. 22 h, lun. 20 h : Terreur sur la ligne ; dim. 22 h : Wolfen ; jeu. 20 h, sam. 14 h : la Dernière Vague ; jeu. 22 h, lun. 16 h : Full Cercle ; jeu. 14 h, lun. 16 h, mar. 22 h : Résurrection ; ven. 18 h : Phantasm ; ven. 20 h : Fondu au noir ; ven. 22 h : Fog ; dim. 18 h, lun 22 h : The bed sitting room ; mar. 20 h : Litan ; mer. 18 h, mar. 16 h : Le monstre est vivant.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : l'Etau ; ven., sam. : les Oiseaux ; dim., lun., mar. : Psychose.

EN ATTENDANT GODARD : Movies, 1er (260-43-99), 12 h : Alphaville ; 14 h, 16 h : Sauve qui peut (la vie).

LAURENCE OLIVIER : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04), lun., sam., mar. : Hamlet ; jeu., dim. : Henri V ; ven., lun. : Richard III.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), mar. 20 h 30.

M. PIALAT : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, jeu. lun. 22 h, sam. 20 h, dim. 14 h : Loulou ; mer. 20 h, ven. 18 h, sam. 16 h, dim. 22 h : Nous ne vieillirons pas ensemble ; mer. 22 h, Jeu. 20 h, sam. 18 h, dim. 20 h : la Gueule ouverte ; jeu. 18 h, ven. 22 h, sam. 14 h, dim. 18 h, lun. 20 h : l'Enfance nue ; ven. 20 h, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 18 h : Passe ton bac d'abord.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : la Pêche au trésor ; jeu. : Surexposed ; ven. : le Marginal ; sam. : Boat People ; dim., mar. : Un fauteuil pour deux.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), t.l.j. 16 h : Ana et les loups ; mer., ven., mar. 20 h : Vivre vite (**) : sam., lun. 20 h : Eliss vida mia ; lun., mar. 14 h : Cria Cuervos ; lun. 16 h : la Cousine Angélique.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), mer., dim. : Voyage au centre de la Terre ; ven., mar. : Aventures fantastiques ; sam. : le Fer à cheval brisé ; jeu., lun. : l'Ile mystérieuse.

WOODY ALLEN (v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05), mer., jeu., ven., sam. 14 h 30, 16 h 15, 2 h ; dim., lun., mar. 18 h 15, 20 h : Comédie érotique d'une nuit d'été ; mer., jeu., ven., sam. 18 h 15, 20 h ; dim., lun., mar. 14 h 30, 16 h 15, 22 h : Bananas.

Les séances spéciales

ALIEN (*) (A, v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 30, sf mar.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., lun. 21 h 45, sam. 22 h 40.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., mar. 20 h, sam. 19 h 15.

FURYO (Jap ; v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam. 21 h, dim., lun. 19 h, ven., lun., 17 h ; Calypso, 17e (380-30-11) 17 h 30.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10 ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 21 h 30.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), lun. 19 h 15.

I VITELLONI (it., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), 12 h + sam. 23 h 45.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim. 21 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h, sf. dim. ; sam., dim. 17 h 45.

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar. 19 h 15.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-56), ven., lun. 12 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h, 24 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., lun., mar., 12 h.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 15.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., lun., mar. 11 h 40.

PROVA D'ORCHESTRA (it., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 15 h 45.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., lun., mar. 11 h 50.

SALO (**) (it., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (321-52-36), ven. 0 h 35.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Francis et Laure CLAUDE, née BOUVAREL, ont la joie d'annoncer la naissance de

Stanislas,
le 29 décembre 1983.
3, montée des Anciens-Moulins,
74150 Rumilly.

– Mme Jean-Pierre
POIROT-DELPECH
est heureuse d'annoncer la naissance de ses deux petits-fils,

Clément,
le 18 septembre 1983,
fils de Bernard et Sophie Lavault,

et

Aurélien,
le 10 décembre 1983,
fils de François-Xavier et Caroline Gillier.

Décès

– M. Pierre Courvoisier,
M. et Mme Alain Herrenschmidt
et leurs enfants,
Mme Maryse Courvoisier,
M. et Mme Daniel Courvoisier
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Courvoisier
et leur fille,
Et les familles Moutou, Courvoisier et de Coulon,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean COURVOISIER,
née Denise Moutou,

survenu le 3 janvier 1984, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 5 janvier 1984, à 15 h 45, au temple du Saint-Esprit, 5, rue Roquepine, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Cardinet,
75017 Paris.

– *On nous prie* d'annoncer le décès de

M. René FERRÉ,
officier de l'ordre national du Mérite,
président de la commission
des relations publiques
du Comité international des services
d'aides familiales,
administrateur national de l'A.D.M.R.,
ancien directeur général de l'A.D.M.R.,
président
de la *Fondation* Suzanne-Simmonet
pour la recherche contre le cancer,

survenu, à Nantes, le 23 décembre 1983.

8, boulevard François-Blancho,
Nantes.

– Grenoble. Paris. Voiron
et Charavines.

M. René Frappat,
M. et Mme Jean Frappat,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Frappat
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Frappat
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Martin
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Paul Frappat
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Frappat
et leurs enfants,
son époux, ses enfants, petits-enfants, et arrière-petits-enfants,
Les familles Charton, Jarrin, Chaize, Père, Gauguet,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René FRAPPAT,
née *Alice Chaize,*

survenu à Grenoble, le 3 janvier 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis de Grenoble, le jeudi 5 janvier 1984, à 14 h 15.

2, rue Béranger,
38000 Grenoble.

– Mme Pierre Galzi
et ses enfants,
Mme Louis Galzi,
M. et Mme Jean Galzi
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GALZI,
ingénieur divisionnaire
de la Météorologie,

survenu le 30 décembre 1983.

229, avenue Europe,
13300 Salon-de-Provence.
34, rue Dareau,
75014 Paris.

– Mme Timothée Gervis,
M. et Mme Philippe Gervis
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gervis
et leurs enfants,
M. et Mme François Gervis
et leurs enfants,
Mme Maxime Ledevin,
M. et Mme Jacques Blanchard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Timothée GERVIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
médaille de la Résistance,

le 24 décembre 1983.

La messe a été célébrée dans l'intimité familiale par l'abbé Thierry de L'Epine.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de Grenelle, 75007 Paris.
78120 Poigny-la-Forêt.

– Sœur Marie Sabine,
M. et Mme Charles Prélot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Prélot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Prélot
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Soule
et leurs enfants,
Et M. François Monnier,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernadette PRÉLOT,

survenu le 3 janvier 1984, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu en l'église paroissiale de Dambelin (Doubs), le samedi 7 janvier 1984, à 14 heures.

19, route des Gardes,
92190 Meudon.
Le Chalet, Dambelin,
25150 Pont-de-Roide.

– M. et Mme Daniel Réville,
Le professeur et Mme Philippe Réville
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Tarenne
et leurs enfants,
M. et Mme Henry Réville
et leur fille,
M. et Mme François Mieg
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François de Andria
et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès, à Paris, de

Pierre-François RÉVILLE,

leur fils, frère, beau-frère et oncle, rappelé à Dieu le 1er janvier 1984, à l'âge de trente-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 janvier 1984, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« J'élève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre. »
(Psaume 121.)

215, rue de l'Université, Paris-7e.

– Jacques et Gretta Schor,
Armand-Denis Schor
et Maria Gonzalez,
Sophie Salik et Fred Bachman,
Jonathan, Paul, Marc, Elise et Judith Schor,
ses enfants, alliés, petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Sara, Paulette SCHOR,
née Strasfeld,

à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière d'Eleu dit Leauwette (Pas-de-Calais) le vendredi 6 janvier 1984, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

62, avenue Kennedy,
59000 Lille.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme André Schmitz,

M. et Mme Christophe Schmitz,
M. et Mme Michel Guillet,
M. et Mme Louis Schweitzer,
ses enfants,
Alexandre et Aude Schmitz,
Edouard et Célia Guillet,
Zoé et Marie Schweitzer,
ses petits-enfants,

M. et Mme Henri Schmitz,
M. et Mme Francis Suzor,
M. et Mme Paul Montourcy,
M. et Mme André Montourcy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SCHMITZ,

architecte en chef
des bâtiments civils et palais nationaux,
conservateur honoraire
du domaine national de Saint-Cloud,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 3 janvier 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 6 janvier 1984, à 9 h 30, en l'église de Saint-Cloud, place Charles-de-Gaulle (hôtel de ville).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

– Vaux-le-Pénil. Vincennes. Vitry-le-François. Toulouse.
M. et Mme Marcel Weil,
Mme Fernand Lambert,
Mme Edmond Marx,
M. et Mme Marcel Charles,
Leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Frédérique WEIL,

survenu à Santeny (Val-de-Marne), le 31 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 3 janvier 1984 au cimetière israélite de Vitry-le-François.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, allée des Hêtres,
Vaux-le-Pénil, 77000 Melun.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. André BORD,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union avec la messe qui sera célébrée le samedi 7 janvier 1984, en l'église du Sacré-Cœur de Malakoff, à 10 heures.

– Ceux qui ont connu et aimé

Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,

auront une prière ou une pensée en ce vingt et unième anniversaire.

Messes anniversaires

– En souvenir et à la mémoire de

Mme Georges HIRTZ,
née Marie-André LOMBART,
rappelée à Dieu le 18 janvier 1976,

et de

Mme Roger LOMBART,

rappelée à Dieu le 13 juin 1974, une messe sera célébrée mercredi 18 janvier 1984, à 12 heures, en l'église Saint-Jean-de-Malte, à Aix-en-Provence.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

– Université de Paris-VIII, vendredi 6 janvier, à 14 h 30, département de philosophie, M. Ratek al Nakari : « Le principe hayawi dans la pensée philosophique et politique arabe contemporaine d'après le modèle syrien. Application de la loi hayawi à l'étude sociale ».

– Université de Bordeaux-III, vendredi 6 janvier, à 16 heures, salle Jean-Bordes, M. Sita Guinko : « La végétation de la Haute-Volta ».

– Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 7 janvier, à 14 heures, Grand amphithéâtre, Mme Claude Cosandey, née Missenard : « Recherches sur les bilans de l'eau dans l'ouest du massif Armoricain ».

– Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 7 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mme Hélène Catsiapis : « La comédie légère en Angleterre entre les deux guerres mondiales : étude dramaturgique, historique, sociologique d'un genre ».

– Institut d'études politiques, lundi 9 janvier, à 8 h 30, salle 302, Mme Michèle Ruffat-Comas : « Le contre-pouvoir consommateur. L'expérience américaine ».

– Institut d'études politiques, mercredi 11 janvier, à 14 h 30, salle André-Siegfried, M. Michel Dobry : « Eléments pour une théorie des conjonctures politiques fluides ».

– Institut d'études politiques, jeudi 12 janvier, à 14 h 30, salle André-Siegfried, M. Robert Ponceyri : « Gaullisme électoral et Ve République. Analyse d'une mutation politique ».

– Université de Paris-IV (Sorbonne), lundi 23 janvier, à 9 heures, salle des Actes, M. Jean-Michel Chapoulie : « Le corps professoral de l'enseignement secondaire en France vers 1975. Recrutement, carrières et pratiques professionnelles ».

– *Université d'Amiens*, jeudi 12 janvier, à 15 heures, faculté de droit, salle des Actes, M. François Rangeon : « L'idéologie de l'intérêt général ».

COMMUNICATION

Le câble s'emmêle à Vaux-le-Pénil

La municipalité de Vaux-le-Pénil, qui s'était lancée dans un audacieux plan de câblage du département de Seine-et-Marne (*le Monde* du 1er octobre 1983), connaît une crise politique grave. Après le refus des P.T.T. de prendre en compte l'étude de la société québécoise Vidéotron, la société d'économie mixte Transcâbles n'a pu voir le jour, et la municipalité se voit dans l'impossibilité de payer à Vidéotron la première facture d'un contrat de 6 millions de francs. C'est le premier faux pas du câble.

L'enthousiasme d'un maire

M. Ludovic Augier, maire indépendant de *Vaux-le-Pénil* (Seine-et-Marne) est d'abord un entrepreneur. Ce quinquagénaire massif et chaleureux, *réélu en 1983* pour la troisième fois, multiplie depuis toujours les initiatives dans une commune de sept *mille habitants dirigée au pas de* charge : une zone industrielle, il y a dix ans, qui accueille les principales entreprises de *Melun, de somptueux* équipements scolaires ou encore un centre de géothermie. Il tranche, et généralement *l'intendance suit. Du moins* jusqu'à l'automne où l'ambitieux projet de câblage qu'il avait lancé (*le Monde* du 1er octobre 1983) est en train d'échouer avec en toile de fond un scandale local politique et financier.

Le câblage *était* encore, il y a un an, une idée inconnue à Vaux-le-Pénil : l'ouverture de M. Augier aux technologies *nouvelles* s'était jusqu'alors bornée à l'achat d'un magnétoscope, et son goût pour les communications s'était *limité* chaque *mois* à l'édition d'un *Bulletin municipal* assez médiocre. Soudain, en mai dernier le maire apprend l'existence *des réseaux câblés et* s'enthousiasme... Une occasion est à saisir au Canada dont une société, Vidéotron (*qui gère un réseau de six mille* vingt abonnés), voudrait s'implanter sur le marché français : M. Augier interrompt ses vacances en *Tunisie*, découvre, ravi, au Québec, trente-six chaînes fonctionnant de jour comme de nuit, et, s'enflamme : le câblage *en Seine-et-Marne, ce sera lui.*

Il convoque dès son retour le conseil municipal *« huit R.P.R.,* comme *il le* dit lui-même, *six opposants et quinze Augier* ». Mandat, le 27 mai, lui est donné, à l'unanimité moins une abstention, d'étudier la *création* d'une société d'économie mixte, Transcâbles, où la commune aurait été majoritaire. De *l'étude* à la réalisation il y a une nuance dont cet homme d'action ne s'embarrasse pas : *il signe immédiatement* deux conventions au nom de cette société en formation : l'une avec l'entreprise canadienne Vidéotron pour les études de faisabilité et l'autre avec la société française Information et communication (SIC) pour les relations *publiques.*

Des ingénieurs canadiens sont donc dépêchés, et la bonne parole câblée est prêchée par huit employés de la SIC dans quatre mille communes, jusqu'à la frontière belge. Objectifs affichés : trois cent mille *foyers potentiels* et trente canaux. *« Tout semblait alors possible »,* affirme aujourd'hui le maire. La Compagnie *générale des eaux* et la Caisse des dépôts et consignations ne s'étaient-elles pas *déclarées « intéressées »* par le projet ? *Le journal la République* et le conseil général ne prenaient-ils pas déjà des contacts ? Ce furent des jours glorieux pour M. Augier, et sa table était généreusement ouverte dans les meilleurs restaurants de la région. A quoi bon, *dans ces conditions,* prendre contact avec la Direction générale des télécommunications (D.G.T.), dont les schémas *pourtant étaient* fort éloignés de l'esquisse nord-américaine tracée à Vaux-le-Pénil ? *« La D.G.T. doit entreprendre le dialogue »* affirmait en septembre un maire péremptoire.

Lâchages

Le ton *désormais* a changé. La D.G.T. a signifié qu'elle entendait garder la maîtrise du câble et que les réseaux *devaient* obéir aux règles définies par le gouvernement : fibres optiques et architecture en étoile.

Des conseillers municipaux (dont M. Delhôtel, président (R.P.R.) de la commission municipale des finances) ont découvert fin octobre l'importance des dettes contractées engagées, soit 6 millions de francs. Ils *demandent* publiquement au maire des explications. Les élus de gauche dénoncent *« sa mégalomanie. »* Plainte est déposée par le président de la SIC, M. François Roche, qui soudain perd confiance, et le conseil *général retire* de son ordre du jour, le 13 novembre, le projet de subvention de 60 millions de francs qu'il s'apprêtait à voter en faveur de la société Transcâbles. Le préfet dépose un recours devant le tribunal administratif, contestant la validité de la convention passée avec Vidéotron sans appel d'offre préalable.

Le journal local *la République,* enfin, dénonce *« l'embrouille »* derrière le petit écran : le charme est rompu, le jouet est cassé, et le maire se rend à Canossa en sollicitant enfin en décembre une entrevue auprès de la puissante direction générale des télécommunications pour sauver ce qui peut l'être.

Toutes ces difficultés n'ont apparemment pas entamé l'optimisme de M. Augier. Il élude d'un revers de la main les questions embarrassantes, soudain amnésique sur l'origine des conventions, aujourd'hui contestées. Seul l'intéresse *« le travail extraordinaire »* réalisé à Vaux-le-Pénil, qui ne saurait échouer. Il veut, aujourd'hui encore rêver à cette convivialité retrouvée grâce à une télévision intercommunautaire et aux emplois ainsi créés pour l'avenir. *« Nous avons été,* affirme le maire, *des précurseurs ».* Le reste après tout n'est *« que de la politique ». « Et la politique,* affirme encore M. Augier, ça m'emmerde. »

NICOLAS BEAU.

Une partie de bras de fer

C'est donc le premier faux pas du câble. Un faux pas d'importance, non tant par les sommes *engagées* que par la mise en cause d'un élu local. Quand on sait que le plan de câblage de la France repose sur l'engagement volontaire des municipalités, on mesure mieux les conséquences indirectes que peut avoir *l'affaire de Vaux-le-Pénil.*

Mais faut-il faire porter toute la responsabilité du « ratage » à M. Ludovic Augier. Certes, M. Augier a vu un peu grand en extrapolant sa télévision par câble locale à tout le département de Seine-et-Marne, *puis à l'ensemble* de la région parisienne. Certes, il est allé un peu vite en besogne en signant d'importantes conventions, en démarchant des actionnaires privés pour sa société d'économie mixte avant même de s'être assuré *d'un consensus minimum* des communes avoisinantes.

Sa principale erreur aura été sans doute une trop grande confiance dans la société *Information* et Communication de M. François Roche, qui se retourne aujourd'hui contre lui. C'est, *en effet,* M. *Roche qui* a fait découvrir au maire de Vaux-le-Pénil les charmes du câble québécois. Lié depuis des années à Vidéotron, ne savait-il pas que la stratégie de cette société québécoise était fort éloignée des choix français en matière de fibres optiques et de réseau en étoile ? Il est normal que Vidéotron, inquiet de la saturation de son *marché national, ait longuement* démarché les municipalités françaises et multiplié les contacts avec le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication. Mais cette société pensait-elle de bonne foi contourner les choix du gouvernement français et le poids institutionnel de la Direction générale des télécommunications en proposant des réseaux en câbles coaxiaux à des prix de dumping ?

M. Roger Jauvin, directeur de Vidéotron, pouvait, bien sûr, se prévaloir d'un soutien institutionnel. Son nom n'a-t-il pas été proposé par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication pour présider la commission franco-québécoise sur la télédistribution au côté de M. Bernard Schreiner ? Un industriel, nécessairement juge et partie, face à un parlementaire : curieuse conception des échanges internationaux ! L'affaire se complique encore avec l'apparition des groupes financiers français. La Compagnie générale des eaux, liée par convention aux P.T.T. sur le plan câble, signe un accord avec Vidéotron. Un accord qui porte, certes, sur l'expertise et le conseil et non sur les choix technologiques. Mais cela n'empêche pas la C.G.E. d'envisager *une participation* de 10 % dans la société d'économie mixte de Vaux-le-Pénil, un terrain où Vidéotron entend être plus qu'un *simple conseil.* Il est vrai que la Caisse des dépôts et consignations avait, dès le mois de juillet, signifié au maire de Vaux-le-Pénil son intention de participer à l'affaire.

Pour comprendre cette succession d'ambiguïtés, de pressions financières et institutionnelles qui ont mené le maire de Vaux-le-Pénil à une situation aujourd'hui si critique, il faut revenir quelques mois en arrière. L'affaire s'est nouée entre juin et juillet 1983. A cette époque, le plan câble, annoncé en novembre de l'année précédente, traverse une période de doute et de rumeurs. On entend dire que la fibre optique est trop coûteuse, peu fiable et que la technologie du câble coaxial, moins ambitieuse, est économiquement plus viable.

Un pion avancé

Vidéotron apparaît alors à beaucoup comme le seul partenaire, nord-américain certes mais francophone, capable de guider les industriels français sur la voie de la *télévision par câble.* La Caisse des dépôts et la C.G.E. mettent tout leur poids financier au service des collectivités locales pour contrebalancer l'hégémonie de la D.G.T. et négocier une stratégie plus « réaliste ». On spécule beaucoup sur l'interprétation de l'article 8 de la loi du 29 juillet 1982 : *« L'Etat établit ou autorise les moyens de diffusion par voie hertzienne ainsi que les infrastructures de communication audiovisuelle. »* Cette *« autorisation »* n'est-elle pas une *faille* dans le monopole technologique des P.T.T. ? Une gigantesque partie de bras de fer commence dans laquelle la commune de Vaux-le-Pénil n'est qu'un pion avancé.

Il faut attendre le 20 octobre 1982 pour que, M. Mexandeau, ministre des P.T.T., réaffirme, dans une déclaration au *Monde*, le choix des fibres optiques et le rôle de son administration : *« Il y a une chose sur laquelle je ne discuterai pas, c'est le rôle d'opérateur technique des P.T.T. Je ne laisserai pas des opérateurs privés écrémer le marché avec du matériel importé ».* Le rideau tombe sur le premier acte de la bataille du câble, et tous les partenaires révisent leur stratégie en conséquence. Il tombe aussi sur M. Augier et son beau projet. La crise politique locale peut alors éclater.

Mais l'affaire embarrasse. Personne ne tient à faire de Vaux-le-Pénil un exemple de la confusion et des pressions qui ont caractérisé, pendant quelques mois, le plan câble. La Caisse des dépôts propose à la commune un prêt pour payer la première facture de Vidéotron. La C.G.E. maintient le principe de son engagement dans un projet à long *terme.* La mission « T.V. câble » de M. Schreiner réoriente la collaboration franco-québécoise vers l'échange de programmes. La société Vidéotron aborde la câblage de Nice et de Lyon avec beaucoup plus de prudence. Une fois ce beau gâchis récupéré, on câblera sans doute la Seine-et-Marne, mais en commençant plutôt par Melun ou *Fontainebleau.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 4 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Edition spéciale : Le pacifisme.
Comment vivre avec la menace d'une guerre nucléaire ? *Avec André Glucksman, philosophe, écrivain, Mme Simone Veil, député au Parlement européen, Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F.*

21 h 55 Musique au village.
Réal. F. Reichenbach.
Un récital donné par Dimitri Markevitch en l'église d'Oinville. Des œuvres de Bach, Kodaly, Prokofiev.

22 h 40 Histoires naturelles.
Le saumon de minuit.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Aéroport.
Issue de secours, réal. Joyce Buñuel.
Rapt d'un enfant dans un aéroport.

21 h 55 Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Une reconstitution du dernier jour de la vie de l'écrivain Scott Fitzgerald ; un portrait de Catherine Deneuve ; le cinéma chinois...

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Jacques Higelin.
Un film réalisé à partir du spectacle donné au Casino de Paris. Une heure de plaisir en compagnie de ce personnage chaleureux, extravagant, provocateur et tendre.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Feuilleton : Exil.
D'après L. Feuchtwanger, réal. E. Günther ; avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
1933 : un journaliste d'origine juive et un musicien allemand quittent leurs pays pour monter un journal à Paris. Commence le combat contre le nazisme. Un feuilleton en sept épisodes insipides.

23 h Prélude à la nuit.
Concertino, *de C. Chaminade, interprété par J. Galway (flûte).*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessins animés.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Carrefour de l'Outre-mer.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessins animés : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, La mémoire chantée de Régine Mellac, par M. Legras et J. Erwan.
22 h 30, Nuits magnétiques : Gabriel Bounoure.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Layes of times*, de Bloch, *Strings in earth*, de Sikorski, *Corale, interludio et aria, pour flûte, clavecin et cordes*, de Knapie, *Prélude et fugue*, de Lutoslawski, *Divertimento*, de Stachowski, par l'orchestre de chambre de Pologne, dir. : J. Maksymiuk, sol. : A. Marion, flûte, E. Chojnacka, clavecin.
22 h 15, Fréquence de nuit : Feuilleton Haendel-Hindemith ; à 23 h 10, Ouverture sur le Grand Nord : Hamlet le Danois.

Jeudi 5 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus ; 12 h, Le rendez-vous d'Annik ; 12 h 30, Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
15 h 30 Quarté à Vincennes.
18 h Série : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages ; 18 h 40, Variétoscope ; 18 h 55, 7 heures moins cinq ; 19 h, Météo.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Deux Filles sur un banc.
De A. Le Page et C. Watton, réal. A. Ferrari. Avec E. Wiener, S. Haudepin.
Georgette et Marie, invitées à un mariage, rencontrent deux hommes libres, aimables, gais et se laissent prendre au mirage de l'amour.
22 h 10 Téléthèque : Arnaud Desjardins ou l'Orient en 16 mm.
Le portrait d'un orientaliste à travers les extraits les plus significatifs de ses œuvres télévisées.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Faute professionnelle.
Deux professeurs anglais luttent contre la répression totalitaire en Tchécoslovaquie.
16 h 20 Un temps pour tout. Les régimes.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo.
Quatrième épisode des aventures du grand voyageur.
21 h 40 Résistances.
Magazine des droits de l'homme, de B. Langlois. *Brésil : mourir de faim ; Pologne : parole de clandestin ; Débat à l'occasion du 35e anniversaire de la déclaration des Droits de l'homme.*
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 40 Cinéma sans visa : le Jeu de la pomme.
Film tchèque de V. Chytilova (1976), avec D. Blahova, J. Menzel, E. Steinmarova (v.o. sous-titrée).
Une jeune sage-femme venue de la campagne travaille dans une maternité de Prague où les médecins s'intéressent un peu trop aux infirmières. Elle entreprend de donner une leçon à l'un d'eux, Don Juan impénitent.
22 h 10 Témoignages.
Avec A. Liehm, écrivain tchèque émigré en France ; L. Pernoud, écrivain ; E. Bouix, comédienne, et S. Toubiana, rédacteur en chef des Cahiers du cinéma.
22 h 40 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
Sonate pour flûte, alto et harpe *de C. Debussy.*

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessins animés : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Mais, qu'est-ce qui fait courir la marquise ?
17 h 23 Monsieur l'ordinateur.
17 h 35 Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table.
18 h 30 Paul Iribe le magnifique.
18 h 45 François le fidèle (François Nourrissier).
18 h 55 Dessins animés : les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Elle sauve les naufragés : Argos.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Martin Buber.
9 h 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny.
10 h 45, Les jeunes entrepreneurs, par E. Contini.
11 h 2, Musique : Le Nord (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Rabitt est riche*, de J. Updike.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture.
18 h 30, Feuilleton : le grand décret.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la biotechnologie et l'instrumentation médicale moderne.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Des chiens en liesse, de P. Bouchet. Avec D. Manuel, J.-P. Cisiffe, R. Varte, I. Ehni.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le Mozambique.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, Fréquence de nuit.
6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : *Symphonie rhénane*, de Schumann.
7 h 45, Le journal de musique.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : Boccherini, Respighi, de Falla.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Concours international de guitare : Weiss, Ponce, Brouwer.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, L'après-midi des musiciens, duos sur partitions : Prokofiev, Saint-Saens, Bach, Bottesini.
17 h 5, Repères contemporains.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Concert : Jazz, les duos F. Couturier - J.-P. Celea et E. Gismonti - Z. Assumpcao.
20 h, Jazz : Le bloc-notes.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *Lieder*, de R. Strauss ; *Symphonie n° 4*, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. A. Auger, soprano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Feuilleton Haendel-Hindemith ; 23 h 10, Ouverture sur le Grand Nord.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Le maquillage au musée

Une exposition insolite, « Océanie, le masque au long cours », au musée de la Marine, offre des séances d'expression pour adultes et enfants autour du *thème* de la fête ; on débouche naturellement sur des maquillages.

Utilisant les couleurs franches en plaques de noir, blanc, ocre, rouge ou jaune, avec quelques touches de bleu ou de vert, *Bruno de Panafieu arrive* à étirer ou à aplanir les proportions de la figure dans un *maquillage unisexe* permettant d'affirmer ou d'adoucir son expression habituelle ou carrément de se composer un autre personnage.

Annick *Efchapasse, ravissante* brune au teint clair et aux cheveux longs, est venue au maquillage par la pratique de l'expression corporelle qu'elle enseigne *depuis deux ans*. Sa leçon s'adresse aux adolescents qui affluent au musée *le mercredi* après-midi. A l'aide de fards à eau, le maquillage prend forme, *selon* les *traditions* théâtrales du kabuki japonais, du katakhali indien, voire celles *des ballerines* occidentales dont les yeux mangent la moitié du visage très pâle.

Pour Annick, le maquillage fait partie des accessoires, comprenant le cou et le haut des épaules. Elle le complète d'un *foulard* ou d'une boucle d'oreille. Elle prend aussi au kabuki les touches rose *fuchsia qu'elle* propose au plissement des paupières et à la pointe de l'oreille. Sa « Cléôpatre » est plus stylisée en ocre et bruns, à adapter selon *les modelés* du visage qu'elle reproche aux écoles d'esthéticiennes de négliger en faveur de « tapotages » passe-partout. Suivant la vague rétro, elle travaille les plaques géométriques de fard en vogue dans les films des années 50 et 60.

Ses godets magiques se trouvent chez Leichner, 11 *bis*, rue du Colisée, *Make Up Studio*, 45, rue Saint-Honoré et « pour les bourses plates », Elly, 10, rue de Douai. Ses indispensables démaquillants et toniques s'achètent chez Delorme, 17, passage de l'Industrie (10ᵉ), où se regroupent les fournisseurs des coiffeurs et des parfumeurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

« Océanie, le masque au long cours », jusqu'au 27 février au musée de la Marine, place du Trocadéro, présenté en coproduction avec le Musée de l'homme et le Musée national des arts africains *et océaniens*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 4 janvier 1984 :

DES LOIS

● Relative à l'assiette de certaines cotisations de sécurité sociale.

● Relative à la levée des séquestres placés sur des biens allemands en France.

● Instituant pour les salariés un congé pour la création d'entreprise et un congé sabbatique.

● Portant diverses mesures relatives à l'organisation du service public hospitalier.

● Relative au renouvellement des baux commerciaux et à l'évolution de certains loyers immobiliers.

● Ratifiant et modifiant l'ordonnance du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'Etat et des *établissements* publics de l'Etat à caractère administratif, et l'ordonnance du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1ᵉʳ janvier 1984.

● Relatif aux concours de l'internat en pharmacie.

● Relatif à l'organisation administrative et financière des établissements d'enseignement secondaire de *la région* de Corse.

● Fixant les attributions de la direction de la fonction militaire et des affaires juridiques.

● Transformant le service de l'intendance militaire de l'armée de terre en commissariat de l'armée de terre.

● Relatif à la notation des militaires.

DES ARRÊTÉS

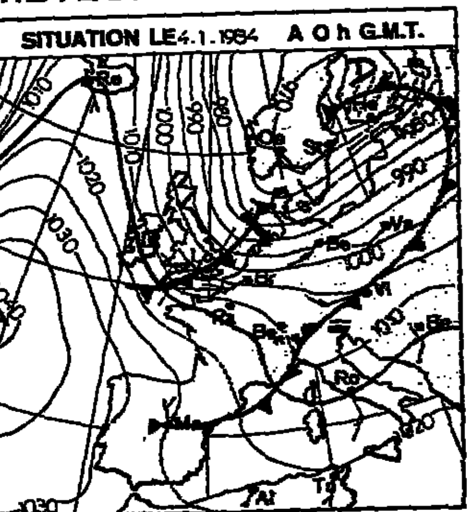
● Portant revalorisation du salaire de référence pris en considération pour le calcul de l'allocation spéciale de démission du Fonds national de l'emploi et pour le calcul de l'allocation spéciale de préretraite progressive du Fonds national de l'emploi.

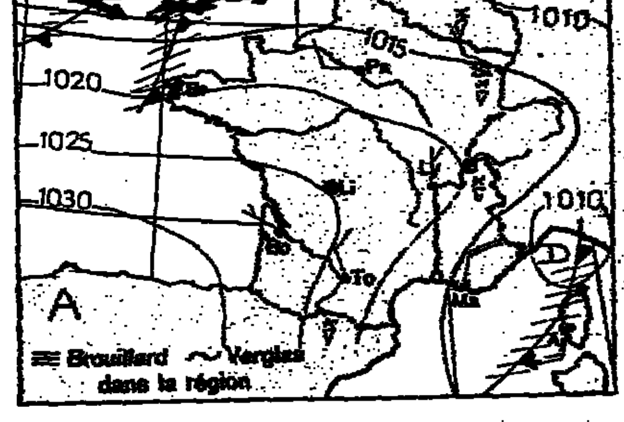
DES LISTES

● Par ordre de mérite, des candidats définitivement admis aux concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (session 1983).

● D'admission au premier et au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 4 janvier à 0 heure et le jeudi 5 janvier à minuit.

Après une courte accalmie sur l'ouest du pays, en liaison avec une petite hausse de pression, les perturbations vont retrouver jeudi le chemin de la France.

Aujourd'hui, temps localement brumeux et froid en début de matinée. Bancs de brume et de brouillards assez fréquents, sur la vallée de la Loire essentiellement. Les températures au lever du jour seront partout en dessous de 0 degré, en général voisines de + 2 degrés, descendant à – 4 degrés dans l'Est et – 6 ou – 7 degrés dans le Massif Central.

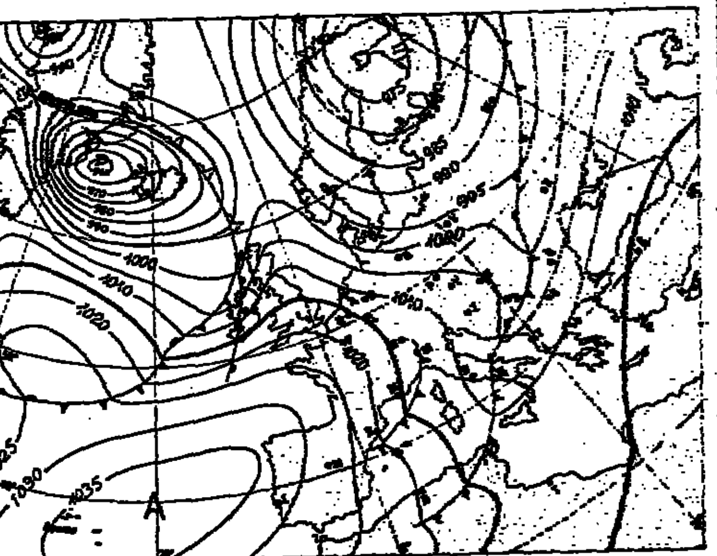
Matinée assez variable avec belles éclaircies sur la majeure partie du pays. Mais, déjà, sur la Bretagne et la Normandie, les pluies gagnent l'intérieur des terres ; par place, quelques flocons de neige juste avant l'arrivée de la pluie. Sur les Vosges, le Jura, les Alpes et les Pyrénées, ciel plus nuageux, avec fréquentes chutes de neige.

Au cours de la journée, le mauvais temps gagnera la moitié nord-ouest de la France. Il neigera l'après-midi de la Lorraine et de l'Alsace à la Champagne et au Morvan. De l'Aquitaine au Massif Central et au nord des Alpes, le ciel deviendra de plus en plus nuageux en fin de journée.

Des régions pyrénéennes au bord de la Méditerranée et aux Alpes, assez beau temps, plutôt ensoleillé.

Températures maximales atteignant 1 degré dans l'Est, 2 à 4 degrés sur la plupart des régions. Il fera tout de même 7 à 8 degrés en Bretagne et environ 10 degrés près de la Méditerranée. *Le mistral, qui* soufflera le matin sur la basse vallée du Rhône, faiblira en cours de journée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 4 janvier à 7 heures de 1012,4 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

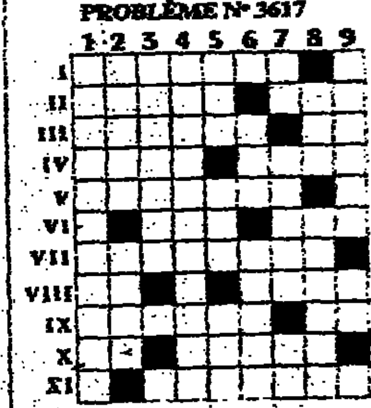
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 janvier; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 janvier) : Ajaccio, 13 degrés et 10; Biarritz, 12 et 8; Bordeaux, 10 et 2; Bourges, 8 et 1; Brest, 8 et 2; Caen, 8 et 4; Cherbourg, 7 et 4; Clermont-Ferrand, 10 et 2; Dijon, 6 et 2; Grenoble, 14 et 1; Lille, 8 et 2; Lyon, 9 et 3; Marseille-Marignane, 13 et 4; Nancy, 6 et 2; Nantes, 9 et 3; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7; Paris-Le Bourget, 9 et 2; Paris-Montsouris, 9 et 3; Pau, 12 et 4; Perpignan, 14 et 7; Rennes, 9 et 3; Strasbourg, 8 et 2; Tours, 9 et 2; Toulouse, 9 et 4; Pointe-à-Pitre, 26 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés; Amsterdam, 7 et 2; Athènes, 16 et 8; Berlin, 9 et 3; Bonn, 9 et 1; Bruxelles, 7 et 3; Le Caire, 19 et 16; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 7 et 2; Dakar, 24 et 20; Djerba, 16 et 11; Genève, 9 et 1; Jérusalem, 12 et 4; Lisbonne, 14 et 7; Londres, 7 et 2; Luxembourg, 6 et 0; Madrid, 7 et 2; Moscou, 1 et 0; Nairobi, 27 et 15; New-York, 4 et 0; Palma-de-Majorque, 16 et 8; Rome, 15 et 12; Stockholm, 3 et 0; Tozeur, 16 et 7; Tunis, 18 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3617



HORIZONTALEMENT

I. Pour la doubler, il faut une certaine étoffe. — II. Améliore les recettes. Port du Japon. — III. Loges pour gardiens. Ne voit le jour que bien après sa naissance. — IV. S'abreuva à la source. *Jamais* uni au Royaume-Uni. — V. Procédais à un nettoyage à sec. — VI. Fonctionne. Nombre important mais indéterminé. — VII. Rôle de la musique si l'on s'en rapporte à l'adage. — VIII. S'est entendu jadis après entente. A servi pour beaucoup autrefois. — IX. Petit duc qu'Henri III trouva chouette. Note. — X. Pratiques routinières. Prix d'un travail de Charon. — XI. Condamné à rester dans l'ombre.

VERTICALEMENT

1. Personnage parlant à voix « basse ». — 2. Avec quoi les anciens chassaient les bêtes noires. Portaient des armes ou servaient à s'en protéger. — 3. Ne doit pas être nasillarde, même pour débiter la tirade du nez. — 4. Pièce de collection dépourvue de valeur. — 5. Se plante dans des espaces verts. Sigle d'un empire disparu. Monarque au royaume du burlesque. — 6. On le chausse en prenant des bâtons et le déchausse pour prendre parfois des béquilles. Lysimaque y livra une sanglante bataille. — 7. Participe passé. Nom d'origine de l'enfant bien de la Forêt-Noire. Voisins de palier. — 8. Le cavalier s'y montre souvent cavalier. Académicien dont le pseudonyme évoque un fauteuil. — 9. Se plantent généralement dans les champs non labourés. Note.

Solution du problème n° 3616

Horizontalement

I. Templier. — II. Egal. Nuit. — III. Mouise. Ré. — IV. Pus. Aptes. — V. Eteints. — VI. Ciel. — VII. As. Etêtée. — VIII. Merci. Suc. — IX. Et. Home. — X. Anne. OO. — XI. Taie. Cocu.

Verticalement

1. Tempérament. — 2. Egout. Set. — 3. Mauser. Ai. — 4. Pli. Echue. — 5. Sanction. — 6. Ineptie. Mec. — 7. Eu. Tsé-tsé. — 8. Rire. Leu. Oc. — 9. Test. Ecrou.

GUY BROUTY.

EN BREF

DÉBOUCHÉS

LE JOURNALISME. — La prochaine *rencontre étudiants-professionnels* organisée par l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne sur le thème « Le journalisme » aura lieu vendredi 20 janvier, de 14 heures à 17 heures, salle 11 *du centre* Panthéon, 12, place du Panthéon à Paris (5ᵉ). Ces réunions veulent *favoriser* l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et leur *prise* de conscience des réalités du monde du travail.

★ ***Cellule accueil information* orientation, 90, rue de Tolbiac, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 584-11-66.**

EMPLOI

PROFESSEURS DE MUSIQUE. — Les épreuves des concours en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur dans les écoles de *musique* classées par l'Etat Conservatoire national de région ou Ecole nationale de *musique* auront lieu dans le courant du premier semestre 1984 pour les *disciplines* suivantes : alto, violon, violoncelle, flûte, hautbois, basson, percussion, formation musicale, accompagnement, animateur, danse contemporaine, chant *choral*, harpe.

★ **Renseignements et inscriptions *auprès de la Direction de la musique* et de la danse. Division de l'enseignement et de la formation, 53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. 555-92-03, poste 468 ou 469. La clôture des inscriptions est fixée au 31 janvier 1984.**

FORMATION

PARENTS ET ENFANTS. — L'Institut des sciences de la famille organise, à Lyon, deux sessions destinées aux parents et aux éducateurs sur les relations avec le jeune enfant (six journées, de janvier à mars) et avec les adolescents et les jeunes (quatre jours en *février et mars*).

★ **Institut des sciences de la famille, 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon. Tél. : (7) 892-91-24.**

RENCONTRES

« VIEILLES TIGES ». — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Croisière noire aérienne, qui s'est déroulée entre le 15 novembre 1933 et le 15 janvier 1934, les Vieilles Tiges, association amicale de pionniers de l'aviation, demandent aux survivants de se *faire connaître*.

★ **Les Vieilles Tiges, Orée du bois de Boulogne (porte Maillot), 75116 Paris. Tél. : 624-15-97.**

ÉCHECS

LA FINALE DU TOURNOI DES PRÉTENDANTS SE DISPUTERA A VILNIUS (U.R.S.S.)

La finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs entre les deux grands maîtres soviétiques, Garry Kasparov et Vassili Smyslov, se déroulera, à partir du 9 mars prochain, à Vilnius, capitale de la *République socialiste* soviétique de Lithuanie, a annoncé l'agence Tass. Le vainqueur de cette finale rencontrera, pour le titre, l'actuel champion du monde, leur compatriote Anatoli Karpov.

D'autre part, le championnat d'Europe juniors qui s'est disputé à Groningen (Pays-Bas) a vu la victoire du Soviétique Valeri Salov, dix-neuf ans, devant le Norvégien Simen Agdestein et le Britannique James Howell.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 JANVIER

« Le musée Victor-Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mᵐᵉ Allaz.

« Le Printemps », 15 heures, rez-de-chaussée, nouveau magasin, Mᵐᵉ Hulot.

« Raphaël », 15 heures, Grand Palais, Mᵐᵉ Oswald.

« Turner », 18 h 15, Grand Palais, Mᵐᵉ Lemarchand (Caisse nationale des Monuments historiques).

« 10 000 ans d'art en Syrie », 13 h 45, Petit Palais (*Les amis de l'histoire*).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île de la Cité », 15 h 15, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« De l'ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

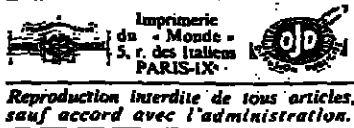
« Le Panthéon », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

TRANSPORTS

PAR JUGEMENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Les hauts salaires à Air France ne seront pas « gelés »

Dans une « recommandation » rendue publique à la fin de 1982, le premier *ministre, soucieux de contenir* en 1983 les hausses de salaires dans la marge de 8 %, qui devait être celle de l'augmentation des prix, demandait aux entreprises — en particulier *aux nationalisées* — de respecter au cours de l'année, d'une part, une progression de la masse salariale de 8,3 % et, d'autre part, un gel de la partie des rémunérations *supérieures à 250 000 F*.

Cette dernière disposition touchait notamment les compagnies aériennes, et en particulier le personnel navigant technique dont les salaires dépassent en général ce seuil. Jusqu'à présent, U.T.A., compagnie privée, ne semble pas avoir appliqué la « recommandation ». Air Inter, de son côté, est parvenue à un accord avec son personnel pour appliquer des retenues provisoires des augmentations pour les tranches de salaires supérieures à 250 000 F.

Dans son accord salarial pour 1983, signé seulement par Force ouvrière du côté du personnel, Air France avait prévu d'appliquer un système quelque peu compliqué de retenue : les hausses de salaires *étaient* intégralement versées au fur et à mesure de leur entrée en vigueur — et quel que soit le niveau de revenu — puis récupérées en deux prélèvements annuels (juin et *décembre*) *sur les salaires tombant* sous le coup de la recommandation gouvernementale. La ponction annuelle allait de 329 F pour un salaire de 270 000 F à 29 392 F pour *un salaire* de 1 000 000 F.

La section d'Air France du Syndicat national des pilotes de ligne *engagea aussitôt une action contre* l'employeur devant le tribunal de grande instance de Paris. Celle-ci vient de se terminer par un jugement qui déclare « *nulles et de nul effet* » les dispositions de l'accord salarial « *relatives au gel des rémunérations supérieures à 250 000 F par an* ». Le tribunal ajoute que « *les retenues effectuées à ce titre par la compagnie Air France sur les bulletins de salaires de juin 1983 sont irrégulières* ». La compagnie nationale est également condamnée aux dépens.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La lc mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE DE DEPOT PARIS, effectif : 500

recrute

pour sa Direction du **développement**

UN CHEF DE PROJET H/F

Diplômé Sciences Eco ou grandes écoles de gestion.
Expérience Marketing 5 à 10 ans en milieu bancaire.

pour son agence **Paris-Bourse**

UN FONDE DE POUVOIR CLIENTELE PRIVEE H/F

Classe IV ou V
I.T.B ou diplôme d'Etudes Supérieures
Aptitudes à diriger une équipe de chargés de clientèle.
Expérience 3 à 5 ans dans poste similaire exigé.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 85262 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

L'ETOFFE D'UN CONSULTANT

Vous vous sentez le tempérament d'un consultant, et possédez de sérieuses compétences dans le domaine du Management. Vous appréciez les avantages de cette profession : travail autonome, résultats perceptibles influant rapidement sur le développement de votre carrière, enrichissement de la personnalité. Quant à ses astreintes, elles vont dans le sens de vos goûts : prise en charge complète d'un problème, qualité des prestations, traitement de sujets renouvelés se présentant dans des contextes différents.
Votre formation est impérativement celle d'une très grande Ecole d'Ingénieurs, avec de substantiels compléments en expérience industrielle.
Nos clients sont de grandes sociétés industrielles, et nos bases sont situées à Paris, Lyon et Genève.
Pour nous rejoindre écrivez à Axial *(sous référence* 5942) 27 *rue* Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.
Votre dossier sera traité confidentiellement.




BIAO
AFRIBANK

formation bancaire

LA BIAO RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT FORMATION UN CADRE DIPLOME ITB OU CESB, DESIREUX DE COLLABORER PENDANT QUELQUES ANNEES AU PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS FRANCAIS ET AFRICAINS DU GROUPE, AVANT UN RETOUR PROMOTIONNEL VERS L'EXPLOITATION.

Adresser C.V. détaillé à la Direction du Personnel
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE
9, avenue de Messine - 75008 PARIS

amp

Dans le cadre de son expansion Société internationale

Spécialisée dans la distribution de composants électroniques

recherche

6 VENDEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Salaire + intéressement très motivants selon expérience. Véhicule de société.

Envoyer C.V. sous n° T 043.752 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGENIEUR
Carrière Bancaire

Diplômé depuis moins de 5 ans d'une Ecole d'Ingénieur, vous avez complété votre formation par des études à caractère économique et financier *(type IAE)*, puis orienté votre carrière vers le secteur bancaire.

Un important groupe privé dispose d'un poste d'exploitant dans sa Division Grandes Entreprises ; la maitrise de l'analyse du risque, le sens de la négociation et une large disponibilité sont nécessaires.

La première affectation se situant au sein du Département B.T.P., un début d'expérience dans ce secteur sera un atout apprécié.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2520/JR à :
A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS *qui transmettra*

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

TRADUCTEURS-INTERPRÈTES

Organisme OTAN au Luxembourg organise un concours en vue de la constitution d'une réserve de recrutement de traducteurs-interprètes de langue maternelle française.

Qualifications requises :
– Diplôme de niveau universitaire.
– Expérience de la traduction et de l'interprétation.
– Nationalité d'un pays membre de l'Alliance atlantique.

Statut international. Emoluments exonérés d'impôts.

Concours : Les épreuves comporteront la traduction de textes de caractère général et technique d'anglais en français et d'un bref texte de français en anglais, ainsi que l'interprétation simultanée (en cabine) d'anglais en français et de français en anglais.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser avant le 13 janvier 1984 à la :

Division du Personnel
NAMSA
B. 13 - L-8301 CAPELLEN
Grand-Duché de Luxembourg.

CABINET CONSEIL DE PREMIER PLAN
leader dans la profession, offre un poste évolutif à un

PSYCHOLOGUE HF

Il aura une première expérience professionnelle (en clinique ou dans l'industrie), de solides connaissances dans les techniques projectives, de bonnes capacités de synthèse et/ou rédaction, des aptitudes relationnelles marquées.

Il collaborera à la passation d'examens psychologiques approfondis, à leur analyse et à l'élaboration des conclusions.

La réussite à ce poste permettra une intéressante perspective d'évolution au sein de l'équipe.

Ecrire sous réf. PF 145 M

Membre de Syntec

4 rue Massenet 75016 Paris

etap



Préservatrice Foncière
Compagnie d'Assurances — **TIARD**

recherche pour son département comptabilité générale réassurances

2 CADRES

▪ REASSURANCES-ACCEPTATIONS

sous la responsabilité du chef de division.
il s'occupera :
- *des comptes de tiers cédants en acceptation*
- du suivi des comptes de tiers
- des relations avec les tiers

Il aura à encadrer une dizaine de personnes.
Expérience indispensable.

▪ REASSURANCES-CESSIONS

Il aura la responsabilité des comptes de réassurances cessions et des comptes de tiers réassureurs.
Il *s'occupera du suivi financier des comptes et des* relations avec les tiers. Il encadrera 14 personnes.
Profil :
Bac +2 - connaissance de la réassurance souhaitable.
Bonnes notions d'Anglais.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. (en précisant le poste qui vous intéresse) à Préservatrice Foncière - Service recrutement 18, rue de Londres - 75457 Paris Cedex 09.

Axial Publicité

CABINET FRANÇAIS D'
INGÉNIEURS CONSEILS
RATTACHÉ A UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES, *nous recherchons*

PLUSIEURS INGÉNIEURS

Notre Cabinet aide les Sociétés, généralement de taille importante, à optimiser l'utilisation de leurs moyens à tous les niveaux de la gestion. Il connaît depuis plusieurs années une expansion régulière.

• Nous recherchons des individualités de valeur éprouvée, ayant déjà une expérience significative en responsabilité de gestion et en commandement dans l'Industrie.
• *La préférence est donnée aux candidats ayant une expérience dans les domaines de la PRODUCTION.*
• Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience dans le Conseil, car la formation de Consultant sera assurée au sein des équipes opérationnelles.

Les candidats retenus auront su nous convaincre de leur aptitude à animer les hommes à tous les niveaux, de leurs capacités d'analyse et d'imagination et surtout de leur sens du concret, car leur tempérament les porte à vouloir réaliser leurs idées, pratiquement, sur le terrain.

Il s'agit d'un métier passionnant, permettant un développement exceptionnel de la personnalité. Mais il faut être bien certain de pouvoir en accepter les contraintes (les ingénieurs ne rentrent à leur domicile que le week-end).

Veuillez adresser votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite mentionnant le niveau de *rémunération souhaité sous réf.* 8312 BH à l'adresse de notre Conseil en Recrutement

HANDY ASSOCIATES S.A.

Rue de Livourne 66 - B 1050 Bruxelles
qui l'examinera et ne nous la transmettra qu'avec votre accord préalable.

---

emplois régionaux

Dans le cadre des nouvelles responsabilités communales, la ville de LAON (30.000 hab.)
recrute

UN ATTACHÉ
Chargé de diriger les services financiers.
Expérience communale indispensable dans le domaine financier.

UN ATTACHÉ
pour le service URBANISME
Ayant une formation en urbanisme et/ou expérience professionnelle.
Il participera aux études de conception au sein d'une équipe pluridisciplinaire et assurera le suivi et la mise en œuvre de certains dossiers.

UN ATTACHÉ
pour le service ECONOMIQUE
Rattaché directement au Secrétaire Général, il devra être un correspondant permanent avec tous les partenaires économiques publics ou privés.
Il sera chargé d'études dans le domaine de l'économie, de l'emploi et du tourisme.
– Formation économique indispensable, expérience communale souhaitée.
– Il collaborera à l'animation du C.L.E.

UN ATTACHÉ
Chargé de diriger le service des affaires culturelles et sportives.
Il sera le correspondant de tous les services extérieurs et devra assurer la coordination de la politique municipale en la matière.

UN ATTACHÉ
pour le SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Il sera un des collaborateurs directs du Secrétaire Général et sera chargé, à ce titre, d'assurer un suivi des dossiers et aura fréquemment des liens avec les administrations.
– Formation juridique indispensable ou expérience professionnelle dans l'administration.

Ces recrutements se feront selon les conditions statutaires en vigueur et sont à pourvoir immédiatement.
Adresser une demande écrite manuscrite et C.V. avec photo à : M. le Maire, Hôtel de Ville. 02011 LAON Cedex
Renseignements auprès du Secrétaire Général
Tél. : (23) 23-22-05.

VILLE DE LAON
(AISNE) 30.000 habitants

recrute D'URGENCE

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Selon conditions statutaires
Exp. communale indispensable.

Adresser une demande manusc. et C.V. avec photo à : M. le Maire – Hôtel de Ville 02011 LAON CEDEX
Renseig. auprès du Secrétaire Général. Tél. (23) 23-22-05.

Association de Tourisme, recherche pour saison *hiver 83-84 :*

ANIMATEURS

Soirées + activités ski. Expér. en animation indispensable.
Envoyez C.V. + photo à

OCCAJ
ANIMATION
95, rue d'Amsterdam
75008 PARIS.
Tél. : 526-21-21.

Sté d'affichage, *recherche pour la province, un*

INSPECTEUR GÉNÉRAL

Expérience répartition, réseau d'affichage et commercial.
Env. C.V. sous n° 043.617 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SUD
Ateliers d'architectes

CONCEPTEURS D'EXÉCUTION ARCHIT.

pour travail sur avant-projet détaillé et plans d'exécution aux côtés de l'architecte chef de projet.
La mission inclut :
– Un travail de création architecturale pour le design de *tous les composants* du projet expérience de projets de haut niveau requise.
– La coordination avec les autres *intervenants ingénieurs,* services concédés.
– La mise au point et le dessin des plans y compris les détails à grande échelle.
– La participation aux spécifications écrites.

• Age 30 à 40 ans.
• Expérience professionnelle 10 à 15 ans avec si possible *connaissance du chantier.*
• Pratique des normes anglo-saxonnes appréciées.
• Parler anglais.
• Travail rapide.
• Salaire en hono.

Écrire à SUD, 167, rue Paradis, 13006 Marseille. (M. DE BOVIS).
Ne pas se présenter. Photo, C.V. détaillé. Dossier très complet de travaux personnels. Prétention rémunération.

Sté d'entreprise Comptabilité Bourgogne, recrute

ASSIST. PRINCIPAL (CHEF DE MISSION)

Ecrire avec C.V. et photo sous le n° T 043.905 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC-CESMAP

Organisme de formation, conseil, recherche en gestion des administrations, entreprises publiques et collectivités locales.

RECHERCHE

UN COMPTABLE

de formation BTS ou DUT avec quelques années d'expérience.

Il sera chargé, sous le contrôle du Directeur Financier, de la tenue de la comptabilité, des déclarations fiscales et sociales et de l'élaboration des documents de synthèse.

Des connaissances en informatique seraient appréciées.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser un curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur
INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC-CESMAP
67, avenue Lénine - 94112 ARCUEIL CEDEX

Sté de produits chimiques *rech. pour son siège de Paris*

CHEF DE DÉPARTEMENT

pour produits électroniques
Formation grandes écoles *ingénieurs ou de Commerce.*
Expérience industrielle de 5 à 10 ans indispensable.

ROLES :
– animation du réseau, *commercial en France et à l'étranger ;*
– développement des ventes, des *marges présentes et futures du département ;*
– liaisons avec les autres services *de l'entreprise : production, recherche, etc.*

Env. C.V. détaillé et prét. *s/réf.* 4.089 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DU 93
RECRUTE
UN JEUNE RÉDACTEUR
TITUL. DU BACCALAURÉAT PR PERMANENCE D'ACCUEIL DES JEUNES DE 18 à 26 ans. EXPÉRIENCE DANS CE DOMAINE APPRÉCIÉE. RECRUTEMENT SOUS CONTRAT. SALAIRE 4.565,25 F MENSUELS.
Ecr. s/nº 7.313 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Centre de Formation de l'Encadrement auprès de grandes entreprises recherche
FORMATEUR EN ORGANISATION
et en économie d'entreprise
Expériences d'entreprise et d'animation vivem. souhaitées. Ecr. s/nº 7.304 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STE PIANOS MAGNE
Ag. Centrale BOSENDORFER recherche Paris
COLLABORATEUR COMMERCIAL
Ventes en Magasin tenue fichier, relance prospection, promotion anglais, allemand, pratique du piano souhaités.
Poste stable à responsabilité avec débouchés. Envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photo CENTRE MUSICAL BOSENDORFER 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris.

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE
CONTRAT VRP
Travail mi-temps : 9 à 12 h ou 12 à 16 h ou 15 à 20 h
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :
634-16-16.

INSTITUT SUPÉRIEUR (10e) recherche
PROFESSEURS EN COMPTABILITÉ
avec informatique, 10 à 25 h. hebdo pour BTS. Expér. exigée 25 ans minimum + DECS. LIBRE DE SUITE. 246-41-40.

SOCIETE de peinture en gros recherche
SECRETAIRE COMPTABLE niveau Bac G 2 déclarations fiscales, charges sociales, 2 ans d'expérience minimum. Libre rapidement. Adresser C.V. + photo à Société GAUDIN, M. KALFON, 29, rue de Poissy, 75005 Paris.

BUREAU D'ETUDES BANLIEUE SUD recherche pour schémas électroniques analogiques
A.T.P. ou INGÉNIEUR
SOTRATES. 373-50-90.

IMPORT. ORGANISATION PROFESSIONNELLE recherche
UN (E) COLLABORATEUR (TRICE)
ayant quelques années d'expérience internationale, de formation économique ou commerciale supérieure. Responsable des relations avec les grands pays industrialisés hors d'Europe (Etats-Unis, Canada, Japon, Afrique du Sud). Il sera notamment chargé d'effectuer des études de caractère économique et commercial sur ces pays et d'informer les entreprises sur les conditions juridiques, fiscales et financières d'exportation et d'investissement dans ces pays. Il aura à entretenir des contacts réguliers avec les milieux professionnels et les administrations françaises et étrangères compétentes.
Il se verra aussi confier l'organisation de missions collectives à l'étranger ainsi que l'accueil de personnalités étrangères en France.
Les candidats seront évalués principalement sur leurs qualités de conception et de rédaction. Une totale maîtrise de l'anglais parlé et écrit sera exigée. Poste à pourvoir à Paris avec des déplacements à l'étranger de courte durée et en nombre limité.
Indiquez prétentions et réf. professionnelles s/réf. 11.386 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

secrétaires

Bastille - Société Communication informatique rech. pour la Direction Générale
SECRÉTAIRE
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS PARFAITE STÉNO-DACTYLO DANS LES DEUX LANGUES
Expérience exigée, dynamisme, initiatives, sens des responsabilités, 13e mois, mutuelle.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à C.V.F., 7, rue Biscornet, 75012 PARIS.

CABINET BREVETS cherche :
1°/PERSONNE
ayant notions solides de procédures administratives concernant les
DÉPOTS DE MARQUES
en France et à l'étranger connaissance de
L'ANGLAIS
INDISPENSABLE
2°/SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
TRILINGUE
ANGLAIS-ALLEMAND
Connaissant de préférence les procédures de DÉPOTS de BREVETS D'INVENTIONS en France et à l'étranger
Adress. C.V. + photo et prét. à CABINET WEINSTEIN 20, avenue Friedland, 75008 PARIS.

représentation offres

Sté Phonographique en pleine expansion
recherche
Jeunes Représentant(e)s dynamiques
sens commercial aigu.
Connaissances de la Musique Rock indispensables
Age 25 ans environ.
Postes (Paris et Province) à pourvoir rapidement
(Disques et cassettes)
Env. lettre manuscrite + CV + photo + prétentions.
Réf. Nº 836 PROMOPRESS 68, Champs-Elysees - 75008 PARIS

Pierre Lichau
et ses Collaborateurs
vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année nouvelle
1984
PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75002 PARIS Tél. : (1) 260.33.44
Lille - Strasbourg - Lyon - Marseille
Clermont-Ferrand - Noisy le Grand

DEMANDES D'EMPLOIS

A VOUS CHEFS D'ENTREPRISES
QUI DÉSIREZ VOUS ADJOINDRE
UN COLLABORATEUR
CAPABLE DE VOUS SECONDER EFFICACEMENT
Cadre de 43 ans, ayant 15 ans d'expérience en entreprise
Je suis peut-être l'homme que vous recherchez.
Vous pouvez me joindre au 239-11-16, en vous référant à l'annonce.
PAR AVANCE MERCI.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
FORMATION GRANDE ÉCOLE
45 ans.
- Pratique des grands systèmes.
- Expérience micro-informatique.
- Télé-informatique et réseaux.
- Conduite des projets.

Recherche poste à responsabilités techniques, Paris, Province ou Étranger.
Écrire sous nº 2.654 le Monde Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

EXPORT GESTION
Je suis un homme de 40 ans. Je parle anglais et espagnol, vous apportant une formation supérieure complète (Droit Sc. Po). Une expérience de direction-gestion de P.M.E. spécialisée sur les secteurs Espagne, Amérique-latine, Maghreb.
Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisateur.
Très bonnes références.
Ecr. s/nº 6.878 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AUDIT-INFORMATICIEN cours CNAM-IESTO organisat. 15 ans d'informatique, cherche emploi toute région, disponible immédiat. Tél. (6) 069-40-90 9-12 h, 15-19 h.

RESPONS. INFORMATIQUE Cours CNAM-IESTO organisat. audit-informaticien possible cherche emploi à responsabilités. Toute région. Disponible. Téléphone : (6) 069-40-90. 9/12 heures - 15/19 heures.

ESTHÉTICIENNE débutante, cherche emploi Paris, région parisienne. Ecr. s/nº 6.572 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFIRMIERE D.E. 01-80 cherche poste fixe en entreprise ou en labo. pharm. WE libres. Ecrire Gilda Fitoussi, 40, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris, ou tél. 806-86-17.

URGENT. J.H. 7 ans d'expér. en représentation recherche emploi dans société fiable. Ecrire sous nº T 043.791 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Sculpteur sur bois cherche emploi sur Paris, 7 ans expér. + CAP, étudie toutes propositions. Tél. (76) 71-26-73.

J.H. 29 ans, trophée de l'innovation 82 (commercial)
LA PASSION DES LANGUES
Allem. ct, espagn. ct, angl. ct, lus, écrits et parlés, rech. sur utilis. du tél. et du courrier cassettes, autodidacte, niv. univers., de l'imaginat. à revendre. Connais. dactylo et comptable. Libre de suite. Bruynooghe, 110, rue de Wervicq, 59126 Linselles, (20) 37-10-04.

H. 50 ans cherche loge ou gardiennage sur Paris ou proche-banlieue.
Ecr. s/nº 6.579 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire 45 ans, expérimenté, recherche poste stable, libre immédiatem. 532-78-97.

J.H. 25 ans, quadrilingue maîtrise en droit et en sciences économiques, DECS, expér. professionnelle en Cabinet juridique (26 mois), recherche poste de JURISTE de FISCALITÉ. Ecr. à LUC JULIEN ST-AMAND 12, rue Daubigny, Paris-17e.

ESTHÉTICIENNE débutante, cherche emploi Paris, région parisienne. Ecr. s/nº 6.572 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

Formation complète ANALYSTE PROGRAMMEUR Stage APR 8401.03 Filière BTS à mi-temps Langages-Interactivité télétraitement du 13 jan. 1984 au 15 déc. 1984. Tél. : 206-24-63 Mme EDON.

ORGANISME DE FORMATION recherche pour animation de stage :
UN SPÉCIALISTE DE MERCHANDISING
UN PSYCHOLOGUE bilingue français-flamand ayant expérience de l'entreprise
DES FORMATEURS en :
- Technique de vente.
- Relations humaines.
- Expression orale et écrite.
- Comptabilité.
- Marketing.

Envoyer candidature à : TRILOGY 18, rue P.-et-M. Curie 75005 PARIS (ou) téléphoner au : 633-33-68.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt
DROUOT-OPERA neuf bien gardé, 5e, asc., sans vis-à-vis, GD LIV., CHBRE, BALCON, gd cft, impecc. 296-58-88.

4e arrdt
CŒUR MARAIS
Dans GD HOTEL PARTIC. Nombreuses surfaces à rénover. Tél. : 236-63-62.

5e arrdt
ECOLES-MONGE
4 P., 2 gds balc. 354-42-70.

MONGE, studio et 2 pièces LUXUEUSEMENT RÉNOVÉ PRESTATION 1er ORDRE GARBI. 567-22-88.

6e arrdt
RUE DE SEINE petit studio, calme, 200 000 F Téléphone : 326-73-14.

8e arrdt
ELYSEES PRÈS TOUT SUR JARDIN CALME 7e étage, 160 m², 2 parkings
TERRASSE PLANTÉE
FRANK ARTHUR. 562-01-69.

11e arrdt
République, 3e étage, gentil appartement 2 pièces, entrée, cuisine, à conforter. 172.000 F à débattre. Tél. 557-70-08.

12e arrdt
MICHEL-BIZOT, bel imm., beau 3 p., tt cft, occ. dame âgée. 350.000 - 543-88-60.

LEDRU ROLLIN Bel immeuble. Asc. GD 3 P. 80 m². Occupé. Libér. 475.000 F. 543-88-60.

13e arrdt
PROX. PLACE DES PEUPLIERS Maison meulière, 170 m², 5 ch. salle de bains. 551-99-60.

14e arrdt
ALESIA, bel imm., asc., 3 P., entr., cuisine, occupé dame âgée. 255.000 F. 543-88-60.

15e arrdt
UNESCO, exceptionnel, appt. vue panoramique. Liv. double + 3 chbres, 125 m², tt cft + terrasse, 125 m². Parking. Px : 1.880.000 F. Tél. 566-80-31.

16e arrdt
TROCADERO-PASSY 8 ter, boud. Delessert double living + 2 chambres, récent, plein sud, état impecc., ascens. 1.200.000 F. Sur place jeudi, vendredi 13 à 19 h, ou tél. 660-83-67 matin et soir.

17e arrdt
SQUARE DES BATIGNOLLES
Programme neuf de qualité, 23 appts. Livraison 11/84 s/pl. ts les jours y compris dimanche 14/18 h. 226-26-60, 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

Pl. WAGRAM, rav/s.atelier, mezzan., chem., gd cft, balc., 5e ss asc. 820.000. 577-96-65.

19e arrdt
Mº TÉLÉGRAPHE
beau 3 pces, tt cft, immeuble ravalé. Prix 298 000 F.
LERMS - 355-58-88.

20e arrdt
Mº AVRON
beau 2 pièces tout confort, immeuble ravalé. 130 000 F.
LERMS - 355-58-88.

92 Hauts-de-Seine
CLAMART CENTRE Appart. 70 m², imm. neuf, stand., tout confort, 2 chambres, grand living, dressing équipé placards, balcons, rue et jardin, soleil, salle de bains, W.C. séparé. Frais de notaire 2 %. Prix 700.000 F à débattre. Tél. 736-98-23 soir et week-end.

MEUDON-BELLEVUE
Gd stand. 127 m² + jardin priv. 1.580.000 F. 307-31-62 mat.

94 Val-de-Marne
KREMLIN-BICETRE limite 13e, 4-5 P., tout cft, ascens., avec ou sans box. 550.000 F à débattre. Tél. 658-89-20.

Province
AIX-en-PROVENCE Part. vend appartement F 3 (tout confort + téléphone) dans résidence calme. Prix : 350.000 F à débattre. Téléph. : (16) 42-23-02-92.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNAT. rech. habitations de stand. DU PIED-A-TERRE à L'HOTEL PARTICULIER
380-26-08. 267-06-05.

locations non meublées offres

Région parisienne
ISSY-VANVES 4 pièces 72 m² + balcon, tt cft, 10 min. Mº, SNCF, lycée. 3.500 C.C. Réf. exig. (1) 642-46-17 apr. 19 h.

locations non meublées demandes

Paris
POUR STE ELECTRONIQUE DIVISION EUROPE Cadre et personnel recherchent appart. toutes catégories Paris, banlieue, villas. 504-48-21, p. 18.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne
ST-GERMAIN-EN-LAYE
PLACE DU CHATEAU
Exceptionnel dans immeuble NEUF GRAND LUXE APPARTEMENTS de caractère 3 ET 5 PIECES.
Possible BAIL MIXTE. Bureau de location MERCREDI, VENDREDI de 15 à 19 heures.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par sociétés ou ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 227-44-44.

maisons individuelles

Vends La Souterraine (23) maison habitation, centre ville, possibilité commerce, 9 pièces + garage, express Paris-Toulouse. 300.000 F à débattre. T. : (47) 54-56-84.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, tél. 227-44-44.

villas

Région GRASSE sur 5 650 m² clos, villa 5 p., 2 bs, cuis. équip., dépend., tél., chf centr. 1 050 000 F. T. (6) 064-08-97.

viagers

Appt 4/5 P. tt cfc. Moderne 120 m² près av. M.-Moreau. Valeur libre : 720.000 F. Vendu : 420.000 F occupé. Téléphone : 256-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex 651-29-77 en permanence.

STE CHAMS BD DIDEROT **346-76-34**
votre siège social, tous commerces, ts serv. courrier, tél., locat. bur., constit. de stés.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.-C. 180 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. 586-85-11. 54, r. de Crimée, 19e. 607-62-00.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ELYSEES
140 A 340 F PAR MOIS
CIBES, 723-82-18

Domiciliations 8e, 2e
SECRETARIAT, TEL., TELEX. Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés
ACTE S.A., 359-77-55

fonds de commerce

Ventes

Emplacement d'un magasin de chemises, prêt-à-porter masculin de 35 m² à concéder en gare du RAINCY-VILLEMOMBLE. Renseignements : S.N.C.F., Service du DOMAINE, Concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 PARIS, tél. 285-63-54.

automobiles ventes

de 12 à 16 C.V.
BMW 728 I 83-84
Ex TT peu roulé garantie 63, r. Desnouettes, 533-69-95

capitaux propositions commerciales

Société en pleine expansion dans secteur de pointe (vidéo communication) — marchés d'État rech. CAPITAUX PRIVÉS pr partic. à son développement. M. PALHON, 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

Vous qui connaissez parfaitement les microprocesseurs, qui avez des idées et qui désirez créer, n'hésitez pas à nous écrire, nous pouvons vous aider à vous réaliser.
Ecrire sous le nº T 043.739 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

J.F., 27 ans, excellente dactylo, très bonnes réf., tape tous documents littér. ou scient., thèses, romans, délais respectés. Travail impeccable. Tél. : 358-79-37.

Tous travaux, REECRITURE, dactylo pour dipl. d'études sup. Tél. 887-71-88.

l'agenda du Monde

Animaux

Magnifique chiot berger allemand femelle. Parents visibles. Pure race. Vacciné. 2 mois. Prix : 1.300 F. Téléphone : 019-12-55 ou 941-35-11.

Artisans

Artisan, rech. ts travaux de peinture extérieure et ravalem. M. GUERRIN. 270-65-07.

Bijoux

ACHAT OR
Pièces or et argent, or dentaire, débris bijoux anciens, modernes même abîmés
DE 60 A 250 F le G
L'ÉMERAUDE
25, rue Louis-le-Grand PARIS-2e. Mº OPÉRA 742-40-62 +
2, bd Bessières, PARIS-17e 627-56-39 +
2 bis, rue Maler, PARIS-7e 705-99-95 +
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses Bijoux, or, etc., argenterie PERRONO, joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente, occasions, échanges.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-38.

ACHAT. OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Cours

CH. LEÇON PARTICULIÈRE DE PHILOSOPHIE Soir ap. 20 h au 354-05-58.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 180 F
le rouleau (7,50 m X 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock
Nouvelle collection de tissus en rouleaux sur papiers de couleur.
Magasin d'exposition :
CAP 37, rue de Citeaux 75012. 307-24-01
27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.
Vente par correspondance : Documentation complète et échant. contre 10 F par chèque.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre. 2.500 F. PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e — ouvert le samedi — Tél. : 222-44-44.

Particuliers

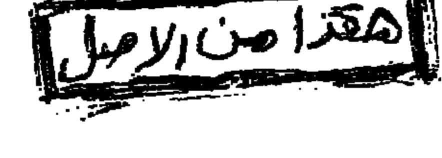
(offres)
A vendre Manteau guépard, nf. Px : 100.000 F + broche, perle véritable. Px : 15.000 F Tél. : 322-38-33.

Vacances
Tourisme
Loisirs

COTE D'AZUR-MENTON
**NN Hôtel CELINE-ROSE 57, av. de Sospel, 06500 Menton, (93) 35-74-69, 28-28-38. Chbres tt cft. calmes et ensol., cuis. famil., ascens., jard. Pens. compl. automne-hiv. 83-84 : 152 à 172 F T.T.C.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454
ou Mme Bouston, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires



Le Monde

économie

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CHEZ TALBOT

Le « repli stratégique » des grévistes de Poissy

En évacuant l'usine de Poissy dans la soirée du mardi 3 janvier, les grévistes de Talbot, trop peu nombreux, ont perdu la deuxième manche, face à la direction de l'entreprise, qui, le matin, n'avait pas réussi à faire reprendre le travail. Maigre consolation : une grève d'une journée a eu lieu aussi à la filiale Peugeot-Talbot de Nice, pour protester contre la suppression de cinquante-six emplois.

Après les discussions indécises de la matinée, quelquefois accompagnées de brèves bagarres, l'usine de Poissy avait paru, au cours de l'après-midi, se réinstaller dans la grève. Dans le B 5, le bâtiment de la soudure et des presses, et le B 2, celui des moteurs, comme dans le B 3, celui du « ferrage » – le montage des carrosseries, – les chaînes s'étaient arrêtées ; quelques machines seulement continuaient à *tourner ici ou là ; une presse solitaire faisait trembler un angle du B 2.*

Dans le B 3, une file de chariots élévateurs isolait de nouveau les chaînes de montage de l'allée, où se regroupaient en petits conciliabules, près des salles de repos, plusieurs centaines d'immigrés grévistes. Ceux-ci réexpliquaient à qui voulait les entendre leurs doutes sur les possibilités de reclassement des ouvriers licenciés, *« alors que les jeunes qui sortent de l'école ne trouvent pas d'emploi »*, ou l'acceptation d'un *retour au pays « dans de bonnes conditions, pas avec 20 000 ou même 40 000 F »*.

Un comité de grève formé d'ouvriers de différents secteurs avait tenté de se constituer en fin de matinée, *« pour faire pression sur les syndicats et faire entendre la voix des travailleurs immigrés »*, expliquait un des délégués C.G.T. maghrébins « dissidents ». Des militants de la C.F.D.T., tout en se défendant de vouloir *« prendre en main le mouvement »*, s'y étaient inscrits, et le syndicat maintenait le mot d'ordre de grève avec occupation de l'usine.

Un face-à-face tendu

En revanche, les responsables de la C.G.T., étrangement absents, se contentaient de dire qu'ils continuaient à *« consulter les travailleurs »*. *« Ce n'est pas à la C.G.T. de décider, c'est aux 16 000 travailleurs de Poissy »*, observait seulement M. Yves Bongiorno, secrétaire adjoint du syndicat de l'usine.

En début d'après-midi, un rassemblement qui avait réuni devant la mairie de Poissy plus d'un millier des manifestants venus aussi d'autres usines de la région parisienne à l'appel de la C.G.T. avait montré à nouveau l'opposition entre les deux syndicats. Mme Nora Trehel, secrétaire de la C.G.T. de Talbot-Poissy condamnait *« la stratégie d'affrontement que prône la C.F.D.T. »*, qui *« ne peut que conduire à l'échec »*. Des heurts s'étaient produits entre des militants des deux syndicats autour du camion sono de la C.F.D.T. ; une équipe de FR 3 qui tentait de filmer la bagarre avait été malmenée.

Surtout, dans l'usine, les grévistes n'étaient pas seuls. Les régleurs et la maîtrise, en cotte ou blouse bleue, et les cadres étaient restés à leurs postes, dans les différents bâtiments de l'usine, conformément aux instructions de la direction. Dans le B 3, ils se regroupaient dans les allées, se rapprochant progressivement des grévistes et les repoussant insensiblement. Parmi eux, on notait aussi la présence de militants de la C.S.L., dont le secrétaire général, M. Auguste Blanc, avait vivement pris à partie, dans un communiqué, *« l'anarchisme et l'irresponsabilité des militants de la C.F.D.T. »*, qui *« entretiennent un climat perpétuel de tension »* dans l'usine de Poissy, estimant qu'ils devaient être *« rejetés de la communauté de travail »*.

Un face-à-face tendu s'instaurait entre les grévistes, qui n'étaient plus en fin d'après-midi qu'une centaine, et les « hommes en bleu », plus nombreux marqué de temps en temps par des échanges de propos acerbes ou les interventions de syndicalistes ou de cadres pour calmer les esprits et éviter des affrontements.

Peu avant 19 heures, les responsables syndicaux invitaient les derniers grévistes à évacuer le bâtiment. *« Nous vous demandons de quitter l'usine plutôt que de tomber dans les provocations »*, déclarait au mégaphone M. Jean-Pierre Noual, secrétaire de la C.F.D.T. de Talbot-Poissy. *« Un repli stratégique ne déshonore pas le mouvement ouvrier. Demain, nous ferons en sorte d'être plus nombreux pour convaincre les copains d'être avec nous. » « Il ne faut pas rester ici. Il y a des risques d'affrontement très graves. Demain, nous reviendrons tous ensemble, nous serons 16 000 à continuer la lutte »*, répétait Mme Nora Tréhel, et dans la soirée, la C.G.T. devait annoncer son intention d'organiser un « référendum » dans l'usine ce jeudi.

Peu après 19 heures, les derniers grévistes avaient quitté l'usine, laissant la place à la maîtrise : tandis que des volontaires se préparaient à passer la nuit dans les bâtiments, des sandwiches et des boissons étaient distribués. Avant de demander la remise en ordre des lieux, des représentants de la direction faisaient constater la situation par un huissier et photographier des boulons laissés ici ou là sur des chariots. Dans la journée, la direction avait déposé une plainte contre X à la suite de l'incendie qui avait eu lieu dans l'usine au cours de la nuit du 30 au 31 décembre : celui-ci aurait fait des dégâts estimés selon elle à 20 millions de francs.

G.H.

Les syndicats : haro sur la C.F.D.T.

Ce n'est pas la direction de P.S.A. qui s'en plaindra : autour du conflit de l'usine Talbot de Poissy la division syndicale bat son plein. Balayés, les vieux schémas ? Les affrontements, parfois physiques, n'opposent plus seulement, comme à l'accoutumée, grévistes et non-grévistes, maîtrise et O.S. immigrés, mais également C.G.T. et C.F.D.T. Avec des approches très antagonistes, les deux centrales sont engluées dans un conflit qu'elles ont de plus en plus de difficultés à maîtriser.

Dans un pays où le syndicalisme est affaibli tant par ses divisions que par sa situation très minoritaire chez les salariés, l'action syndicale est par essence difficile. Quand il s'agit d'obtenir un relèvement des salaires ou une baisse de la durée du travail, l'action d'une « minorité » syndicale est bien reçue par la majorité des non-syndiqués, car elle profite à tous. Mais le problème se pose bien différemment quand un mouvement est déclenché pour empêcher des licenciements. Ou tous les salariés suivent et en assument les *éventuelles conséquences*, parfois victo*rieuses. Ou ne se mobilisent que* ceux qui *sont menacés de licenciements*, et le reste des salariés en vient alors à redouter que l'entreprise elle-même soit mise en péril, l'emploi de tous se trouvant en jeu. Telle est la situation aujourd'hui à Poissy.

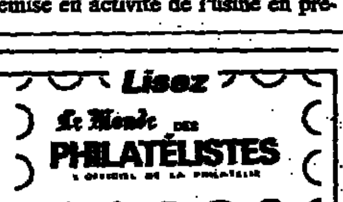
A première vue, l'effervescence sociale à Poissy est minoritaire – mais paralyse la production, – la C.G.T. donnant l'impression de s'asseoir sur le couvercle de la marmite pour empêcher l'explosion, alors que la C.F.D.T. soufflerait sur les braises. Ce n'est évidemment pas si simple. La C.G.T. tente visiblement de calmer le jeu, d'apparaître « responsable » en prenant en compte les 14 000 emplois, qui devraient subsister de favoriser une remise en activité de l'usine en présentant l'accord P.S.A.-gouvernement comme un premier acquis, qu'il est possible d'améliorer par d'autres formes d'action. Mais alors que M. Louis Viannet, secrétaire de la C.G.T., affirmait devant le comité confédéral de novembre 1983 que la C.G.T. doit apparaître *« comme l'organisation qui, en permanence, est à la tête de l'action pour la défense des revendications »*, elle ne peut se permettre de se couper encore davantage d'une base immigrée qui pour une part, l'a déjà lâchée. C'est ainsi qu'elle a lancé l'idée – *déjà utilisée dans d'autres entreprises* – du « référendum » afin d'obtenir les garanties sociales *nécessaires pour* qu'aucun travailleur *ne se trouve réduit au* chômage, idée qui lui permet de s'abriter ensuite derrière les options d'une *« majorité de travailleurs »*. Mais qui participera à un tel référendum ? Le dernier carré de fidèles ou aussi les dissidents de la C.G.T., les grévistes de la C.F.D.T. et les adhérents de la C.S.L...?

La C.F.D.T. *en arrive à une situation où, au fur et à mesure que semble progresser son audience auprès des immigrés de Poissy* – tout en demeurant très minoritaire, – elle fait l'unanimité des états-majors syndicaux contre elle. La C.G.T. la présente comme une alliée objective de la direction *« pour faire naître l'engrenage de la violence »*. La direction la traite d'irresponsable. La C.S.L. affirme qu'elle *« revient à sa véritable nature : l'anarchisme et l'irresponsabilité »*. Et M. Bergeron s'en prend à sa surenchère. A l'issue d'une entrevue avec M. Fabius, le secrétaire général de F.O. a estimé que *« ce qui a été décidé l'a surtout été entre le P.S. et le P.C. »*, ce qui n'est pas *« une bonne méthode »*, mais a demandé l'application des décisions *« car ce sont quatorze mille emplois qui sont en cause »*.

De fait, la C.F.D.T., en apparaissant maximaliste, prend des risques. M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, a reconnu dans une interview au *Nouvel Economiste* que la C.F.D.T. le court le risque d'apparaître aventuriste. L'opinion pourrait en effet de ne pas s'y retrouver entre une confédération qui, au niveau national, prône la rigueur et la solidarité, défend l'image du réalisme économique et industriel, et une section jusqu'au-boutiste qui refuse le moindre licenciement. Dire que des suppressions d'emplois sont nécessaires dans l'automobile mais qu'il ne doit pas y avoir de licenciements n'est pas un message facile à faire passer.

La C.F.D.T. veut avant tout que d'autres méthodes – basées sur la concertation préalable, la réduction de la durée du travail liée à la formation – soient mises en œuvre pour régler le problème des sureffectifs. Mais en adoptant une attitude radicale sur le terrain – qui est confortée par l'apparition d'un comité de grève composée de cédétistes et de dissidents C.G.T. – elle court le risque d'attiser les tensions et de favoriser un blocage aux conséquences dramatiques. Elle marche sur une corde raide.

MICHEL NOBLECOURT.



● RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à la situation dans l'usine Talbot de Poissy, nous avons écrit, page 26, que *« les chariots Stenwick retrouvaient leur place autour des chaînes »*. Il s'agissait de chariots Fenwick.

Confusion et heurts

(Suite de la première page.)

« Conserver la finesse du maillage territorial, conserver les images de marque propres, ne pas perturber les habitudes de la clientèle, ne pas multiplier les concurrences locales entre concessionnaires polyvalents (ce qui amènerait des défections au profit des marques étrangères) », ajoutait ce rapport. Or la fusion des réseaux Peugeot et Talbot – achevée à la mi-82 – a provoqué *a contrario*, au nom d'hypothétiques économies d'échelles dans la distribution, ce qui était prévisible : perte des parts de marché (de plus de moitié) et poussée de la pénétration des marques étrangères.

De plus, les progrès de l'automatisation auraient dû être programmés de longue date par la direction, et la formation aurait dû évoluer en conséquence. Les réductions d'effectifs annoncées sont d'ailleurs encore loin du compte. M. Georges Granger, *secrétaire de la Fédération métallurgique* de la C.F.D.T., reconnaît que *« pour produire mille voitures par jour à Poissy, lorsque l'usine sera parvenue au degré de robotisation de Renault-Douai, il suffira de huit mille personnes. Or il en reste quatorze mille »*.

Voilà qui devrait amener la direction de Peugeot à plus de souplesse, car elle aura besoin dans les années à venir de syndicats capables d'accompagner cette difficile mutation sociale. Dresser des rets dans lesquels le gouvernement est tombé sans malice, menacer – non sans crédibilité – de déposer le bilan de Talbot, ne pas faire le moindre geste en direction des syndicats, c'est avoir une attitude plus politique qu'économique.

Le gouvernement n'est pas, il est vrai, sans responsabilités dans la situation actuelle de l'automobile française et dans la dégradation de sa compétitivité. Le blocage des prix en plein renouvellement des modèles, en 1982, s'est révélé catastrophique, et la réduction imposée du temps de travail sans perte de salaire a rendu fort réticents les dirigeants des groupes – y compris Renault – face à ce qui semble la seule réponse à l'évolution, dans les années à venir, du secteur automobile.

Les responsabilités du gouvernement

La présentation par M. Mauroy de la solution Talbot comme l'exemple à suivre dans les dossiers futurs – alors que seule la fédération C.G.T. semble avoir été consultée par le ministre communiste, M. Ralite, sur ce qui était acceptable par elle – a en outre obligé le premier ministre à s'arc-bouter, coûte que coûte, sur ce qui n'était comme le dit la C.F.D.T. qu'un *« accord politicien »*. Et la tentative de M. Mauroy de contourner le refus de la direction d'Automobiles Peugeot de négocier à Poissy par l'ouverture d'une discussion plus large dans la branche automobile arrive bien tard.

On en est là. La direction annonce qu'elle *« tirera toutes les conséquences de la situation dans l'usine »*. La cession des parts de Peugeot dans Talbot à deux sociétés écrans – qui sera effectuée le 5 janvier après la tenue des comités d'entreprise – permettrait à la firme, dans les semaines ou les mois qui suivent, de déposer éventuellement son bilan. Il ne manque pas, dans P.S.A., de dirigeants pour trouver que, décidément, Talbot coûte bien cher à Peugeot, ne suscite que des difficultés et qu'après tout les modèles pourraient être construits en Espagne. Mais c'est là un recours extrême, qui ne serait pas sans inconvénients, pour la 205 et la 104 notamment.

Les syndicats, pour leur part, savent que leur marge d'action est étroite. Déjà, les multiples mouvements sociaux des dernières années ont porté atteinte au crédit de la marque et ont joué dans son déclin. La C.F.D.T., déjà qualifiée d'*« irresponsable »* par la C.G.T., M. Bergeron et la direction, risque d'être mise en accusation en cas de dépôt de bilan.

Que les syndicats cèdent, et ils pourraient bien être débordés par leur base, notamment immigrée. Quoi qu'il arrive, les syndicats sortiront affaiblis du conflit. Est-ce là l'exemple voulu par M. Mauroy ?

BRUNO DETHOMAS.

● *Grève des éboueurs et des* **conducteurs d'autobus à Bordeaux.** – Deux cents éboueurs, à l'appel de la C.G.T., sont en grève depuis le 1er janvier et le ramassage des ordures n'est plus assuré que par une benne sur trois dans la communauté urbaine de Bordeaux. D'autre part, les chauffeurs d'autobus, employés de la C.G.F.T.E. (Compagnie générale française de transports et d'entreprise), sont en grève depuis le 13 décembre, privant Bordeaux de transports publics.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4865	8,4890	+ 140	+ 190	+ 285	+ 345	+ 780	+ 920
$ can.	6,7984	6,8021	+ 132	+ 182	+ 264	+ 323	+ 727	+ 856
Yen (100)	3,6275	3,6301	+ 168	+ 197	+ 330	+ 368	+ 1010	+ 1083
DM	3,0576	3,0593	+ 155	+ 177	+ 305	+ 334	+ 885	+ 944
Florin	2,7226	2,7243	+ 134	+ 158	+ 271	+ 298	+ 795	+ 856
F.B. (100)	14,9859	14,9943	+ 116	+ 268	+ 200	+ 373	+ 462	+ 839
F.S.	3,8133	3,8151	+ 263	+ 293	+ 517	+ 552	+ 1493	+ 1575
L (1 000)	5,0356	5,0386	– 199	– 127	– 373	– 292	– 1256	– 1106
£	12,0610	12,0705	+ 261	+ 370	+ 544	+ 667	+ 1558	+ 1794

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 11/16	10 1/16	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16	10 1/16	10 7/16
DM	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	6 1/16	6 7/16
Florin	5 1/2	6	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	9 1/8	9 7/8	10 1/4	11 1/4	10 1/2	11 1/2	11 1/2	12 1/4
F.S.	2 1/2	3	3 3/8	3 3/4	3 11/16	4 1/16	4	4 3/8
L (1 000)	14 1/4	16 1/4	15 1/4	16 1/2	16 1/4	16 3/4	17 1/2	18
£	8 7/8	9 1/4	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12	12 1/4	12	12 3/4	12 1/2	13 1/8	14	14 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

SELON M. STOLÉRU

Deux cent vingt mille personnes ont été artificiellement éliminées des statistiques du chômage

Au terme d'un long travail de dépouillement et d'analyse des statistiques officielles des demandeurs d'emploi, l'ARIES (Association de recherches internationales économiques et sociales), que préside M. Lionel Stoléru, *se déclare en mesure d'affirmer* que les chômeurs, en France, étaient 2 252 000 au 1er octobre 1983 et non 2 040 000, comme le prétendait le ministre chargé de l'emploi.

A l'origine, cette association avait été surprise par l'existence d'un « *fantastique écart* » de 435 000 personnes, sur un an, qui apparaissait entre le bilan de l'emploi réalisé par l'INSEE et les chiffres officiels, *en* raison de l'arrivée sur le marché du travail de 222 000 nouveaux actifs et d'un solde des pertes d'emploi de l'ordre de 205 000 résultant de la baisse des effectifs salariés.

En recherchant une explication, le groupe de travail a donc découvert que l'écart constaté provenait de deux causes essentielles, à savoir le traitement social du chômage et ce que l'ARIES appelle « *le traitement politique des statistiques* ». Dans le premier cas, on trouve 215 000 personnes qui ont bénéficié des mesures en faveur des départs en retraite ou de celles en faveur des départs volontaires en préretraite, par contrats de solidarité, que l'ancien secrétaire d'Etat ne remet pas en cause.

Dans le second cas, on trouve les préretraites « forcées » dans le cadre des plans F.N.E. (Fonds national de l'emploi) et des garanties de ressources, au nombre de 50 000 ; le « maintien artificiel » en scolarité de 50 000 jeunes et les radiations « forcées » des fichiers de l'A.N.P.E. évaluées à 120 000. Au total, estime donc l'ARIES, ce sont 220 000 personnes qui ont été « *artificiellement éliminées des statistiques alors qu'il s'agit d'hommes et de femmes voulant travailler* ».

« *Dès lors, il n'y a plus aucun mystère* », poursuit l'ARIES, qui conclut à une sous-estimation des statistiques officielles et se propose d'établir, trimestre par trimestre, *un indicateur* de chômage réel.

[Il est naturel que l'association présidée par M. Lionel Stoléru se soit interrogée sur la véracité des chiffres du chômage qui, en effet, ne manquent pas de surprendre depuis des mois. Les conclusions du groupe de travail ne diffèrent pas, sur l'essentiel, des explications que nous avions nous-mêmes fournies (*le Monde* des 2 octobre et 21 novembre), tant il est vrai que les statistiques officielles correspondent à une réalité aussi comptable que possible.

En revanche, l'analyse de l'ARIES vient étayer un jugement que l'on peut discuter. Les préretraités F.N.E., licenciés économiques d'entreprises en difficultés ou en restructuration, doivent-ils être considérés comme des chômeurs ? Les jeunes qui poursuivent leurs études, et donc complètent leur formation, sont-ils des demandeurs d'emploi ? Les nombreux radiés des fichiers de l'A.N.P.E. ne sont-ils pas, dans certains cas, de faux chômeurs ou, dans d'autres cas, des personnes qui relèvent d'un autre traitement social que l'indemnisation du chômage ? On pourrait en débattre à perte de vue. Car les situations individuelles ne sont pas si tranchées.

M. Stoléru, qui se montre si rigoureux pour l'examen des chiffres du chômage de la gauche au pouvoir, devrait toutefois se rappeler que des « manipulations » du même ordre existaient sous le septennat précédent. Il y prit même une large part, entre le « million aux immigrés » justifié par la situation de l'emploi et surtout les stages en entreprise pour les jeunes.

Il reste que le travail de l'ARIES pourrait s'orienter vers un autre mystère des chiffres du chômage, et qui concerne cette fois l'étonnant décalage entre la baisse précipitée des offres d'emploi, ou constante des effectifs salariés, et leur lente répercussion sur la montée des demandes d'emploi. Il y aurait là matière à réflexion sur la nature de la crise et sur la modification en profondeur du marché du travail qu'elle entraîne. — A.Le.]

AGRICULTURE

LA GUERRE DU LAIT FRANCO-BRITANNIQUE

Suite et fin ?

De notre correspondant

Londres. — Ça y est, les Normands semblent être bien partis pour une nouvelle conquête de l'Angleterre. *Cette fois, il ne s'agit* que des producteurs laitiers, et les envahisseurs, contrairement à leurs ancêtres, ont demandé la permission. Mais, s'ils viennent de l'obtenir, elle n'est pas encore définitivement acquise, et la « guerre du lait » — aux proportions européennes — à laquelle on s'est livré pendant des mois, de part et d'autre de la Manche, n'est peut-être pas tout à fait achevée. *Les Britanniques, qui ont* opposé une résistance farouche, luttant pied à pied, laissent encore entendre qu'ils n'auraient perdu *qu'une bataille...*

Vingt-deux mille six cents litres de lait de longue conservation (U.H.T. : stérilisé à ultra-haute température), expédiés par l'Union laitière normande (U.L.N.) le 28 décembre, étaient retenus dans le port de Newhaven depuis cette date, pour analyses. Mardi 3 janvier, les autorités sanitaires britanniques ont annoncé que le produit pouvait être distribué dans le pays.

L'obstination des exportateurs français a été ainsi récompensée. Un mois plus tôt, un précédent envoi avait été refusé, car le lait, selon les experts britanniques, contenait « *trop d'eau* » et, de ce fait, devait être jugé « *impropre à la consommation humaine* ». Manifestant leur *mécontentement* devant le palais de Buckingham, les producteurs français avaient affirmé que la Grande-Bretagne, par des voies détournées, *continuaient de se livrer* à un protectionnisme abusif déjà condamné par la Cour européenne de Luxembourg en février 1983, décision qui avait *contraint* le gouvernement de Mme Thatcher à autoriser, en novembre, pour la première fois, l'importation de lait U.H.T. venant du continent. *Mais cette autorisation s'était* révélée de pure forme puisque, *in extremis* un nouvel obstacle, d'ordre sanitaire, avait empêché la livraison (*le Monde* du 22 novembre et du 9 décembre).

Depuis, la Commission de *Bruxelles a adressé une protestation* au ministre britannique de l'agriculture, M. Michael Jopling, qui avait déclaré auparavant que le lait français avait « *un goût exécrable* ». Cette démarche paraît n'avoir pas été étrangère à la levée du dernier obstacle. C'est du *moins* ce que prétendent aujourd'hui, avec amertume, les producteurs et les sociétés de distribution britanniques. Ceux-ci *continuent* de faire campagne contre l'arrivée du lait U.H.T. français dans les supermarchés, car son prix est d'environ 25 % moins *cher que* le lait frais anglais livré à domicile. A l'intention de l'opinion publique, qu'ils veulent mettre en garde, ils déclarent notamment que ce service traditionnel, si particulier à la Grande-Bretagne, est désormais menacé en raison d'une concurrence qui en remet en cause la *rentabilité*.

Toutefois, la partie n'est pas encore perdue pour eux, car les autorités britanniques ont précisé mardi que chaque expédition de *lait U.H.T. étranger continuerait* d'être soumise à leur sévère contrôle. De nouvelles contestations sont donc toujours possibles.

FRANCIS CORNU.

ÉTRANGER

LA CHINE ET LES ETATS-UNIS POURRAIENT SIGNER UN IMPORTANT ACCORD DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE

La Chine et les Etats-Unis pourraient signer un important accord *en* matière de coopération industrielle et technologique au cours de la visite officielle que le premier ministre chinois, M. Zhao *Ziyang, doit* effectuer aux Etats-Unis du 10 au 16 janvier prochains, selon le *Washington Post*.

Le quotidien américain précise que l'accord *mis au point porte principalement* sur la coopération énergétique entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'industrie minière, *et sur* le développement des ressources pétrolières, hydrauliques et des métaux non ferreux.

Citant des fonctionnaires américains, le *Washington Post* précise qu'il s'agit d'un accord-cadre permettant une participation accrue des milieux d'affaires des Etats-Unis au développement de l'industrie et du commerce *en Chine*. Il *s'agirait* de l'un des principaux sujets traités par M. Zhao à Washington, indique le journal.

M. Reagan doit se rendre en *Chine en avril prochain. (A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● **Record des faillites bancaires.** — Le nombre des faillites bancaires américaines a, en 1983, été le plus élevé depuis plus de quarante ans. Selon l'Institut fédéral d'assurance des dépôts bancaires, qui garantit les dépôts effectués auprès des 14 800 banques des Etats-Unis, *cette augmentation est due essentiellement* aux conséquences de la récession et des importantes variations de taux d'intérêt. 48 faillites ont *été enregistrées contre 42 en* 1982, et il faut remonter à 1939 pour trouver un chiffre supérieur, avec 60 faillites. D'après un autre *Institut de contrôle fédéral, le nombre* des faillites de caisses d'épargne a baissé l'an dernier, avec 33 interventions du gouvernement, contre *47 en 1982.* — *(A.F.P.)*

● **Les sidérurgistes de la Chiers à Vireux-Molhain (Ardennes) renvoient leurs lettres de licenciement à la femme du directeur.** — La lettre confirmant la fermeture de l'usine sidérurgique de la Chiers à la fin mars 1984 a été renvoyée, à six cents exemplaires, à l'épouse du directeur, *le* 3 janvier. Les sidérurgistes, soutenus par l'intersyndicale (C.F.D.T., F.O., C.G.C.), entendaient ainsi attirer l'attention sur « *les situations regrettables* » créées par cette annonce. Une délégation, reçue par le maire de Vireux-Molhain, a rappelé d'autre part le souhait que la fermeture de l'usine, filiale d'Usinor, « *ne fasse pas de chômeurs* ».

● **Trois cadres ont été sequestrés dans une usine de la Sarthe.** — Le directeur local de l'usine de la S.G.F. (Société générale de fonderie) de Sainte-Jamme-sur-Sarthe (Sarthe) et deux *cadres ont été* sequestrés, du 2 janvier au soir au 3 janvier dans l'après-midi, après l'annonce de la reconduction des mesures de chômage partiel qui touchait 50 des 500 salariés. Les trois cadres ont pu quitter l'usine après que la direction *générale* à *Paris eut* accepté « *d'engager des négociations sans préalable* », comme le demandait l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.

AFFAIRES

SIX MOIS APRÈS L'ACCORD AVEC LES FRÈRES WILLOT

Immobilisme et inquiétudes dans le groupe Boussac

Il y a *quelque* temps, on donnait pour certain que la nouvelle politique industrielle de la Compagnie Boussac Saint-Frères (C.B.S.F.) serait arrêtée au plus tard à la fin de janvier. Rien n'est moins sûr aujourd'hui.

Deux faits étayent cette thèse.

Le conseil d'administration de la compagnie, qui devait se réunir le 10 janvier, a *été différé*. On ne sait pas encore quand les administrateurs se reverront.

Le deuxième fait est l'affichage dans les ateliers et les bureaux de l'entreprise d'un telex qui a été envoyé aux responsables des différentes branches de l'entreprise. A la lecture de ce texte la direction de la compagnie paraît vouloir préparer l'ensemble de son personnel (*18 000 salariés*) — et au premier chef les militants et les responsables des syndicats ouvriers — à une modification des actuels *objectifs* industriels de la société. Les futurs objectifs seraient beaucoup moins ambitieux que les précédents ; en *tout* cas, ils seraient plus en rapport avec la situation financière — désastreuse — de la compagnie.

Que dit ce document ? Que le nouveau plan industriel de la C.B.S.F. est actuellement examiné par les pouvoirs publics à partir des conclusions d'une récente expertise industrielle (audit) demandée au cabinet spécialisé Arthur D. Little par le ministère de l'économie, des finances et du budget (*Le Monde* du 17 décembre).

Certes, de « *larges convergences* » existent entre les conclusions *de cette expertise et les* principales orientations du plan d'investissements qui avait été arrêté par la firme il y a un peu plus d'un an. *Toutefois, en raison* de la très forte hausse du dollar et de la mauvaise conjoncture économique, la « *compagnie ne pourra pas, par ses seuls moyens* » tenir ses enjeux... Son « *redressement sera plus difficile et plus long* » que prévu, ce qui repoussera la fin du délai de location-gérance (c'est le statut actuel de la firme) et différera l'utilisation de « nouveaux moyens » qui seraient « *nécessaires* » pour sortir l'entreprise de l'ornière.

Ainsi le dossier de la C.B.S.F. n'a guère évolué et les dettes de la firme s'alourdissent. Quelle suite sera donnée au projet d'accord établi en juillet dernier entre la direction actuelle de la compagnie et MM. Willot, qui possèdent toujours 42 % du holding de « l'empire » Boussac (*le Monde* des 14, 15 juillet, et du 10 octobre 1982). Ce projet prévoyait le regroupement à terme des activités industrielles de la compagnie avec celles du holding.

Un petit pas vient d'être fait qui permettra peut-être de débloquer la situation. MM. Antoine, Jean-Pierre et Régis Willot — qui au reste sont restés, pour le premier, ou redevenus, pour les deux autres depuis juillet dernier des salariés de Boussac — se sont désistés de la tierce-opposition qu'ils avaient introduite contre le contrat de location-gérance signé avec la C.B.S.F. M. Bernard Willot lui, en revanche, n'a pas encore adopté la même attitude.

Un pas bien timide pourtant, puisque M. Jean-Pierre Willot a fait savoir à la direction de la compagnie qu'elle devait lui fournir un projet industriel *économique et* financier précis, faute de quoi le projet d'accord entre MM. Willot et la C.B.S.F. deviendrait caduc.

Les pouvoirs *publics* paraissent peu désireux pour le moment que soit mis en application ce projet, et le ministère de la justice tarde à donner aux tribunaux les instructions nécessaires qui permettraient de débloquer la situation.

Les pouvoirs publics vont être conduits à assurer les échéances de la compagnie. Le gouvernement est acquis aux conclusions de l'expertise du cabinet Arthur D. Little. Or elles s'opposent presque totalement aux choix de développement faits il y a un an par l'actuelle direction. Compte tenu des points forts de la société (il en reste quelques uns comme le secteur de l'hygiène ou celui de l'ingénierie) et aussi de la concurrence internationale qui s'avive, le cabinet Little suggère que la compagnie coupe ses branches mortes et regroupe certains de ses *outils* de production avec ceux des concurrents. Le langage de la rentabilité en un mot. Ce qui en termes cruels signifie, d'ici à 1988, la suppression de quatre mille, voire cinq mille emplois.

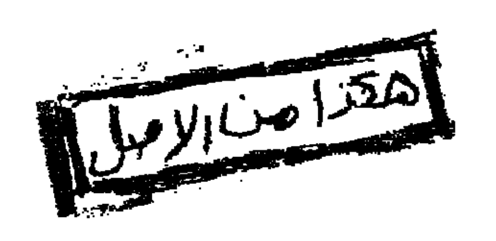
On comprend bien que l'État hésite. Faut-il actuellement charger aussi sa barque du dossier Boussac... Il a aussi à traiter « socialement » d'autres dossiers industriels : charbonnages sidérurgie, chantiers navals... automobile.

Laissera-t-il « filer » pendant un temps le dossier Boussac en assurant sans être trop exigeant les échéances ?

En attendant, la direction de la compagnie doit recevoir le mercredi 11 janvier les représentants des syndicats ouvriers.

ALPHONSE THÉLIER.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 janvier

Un début d'année sans éclat

C'est sans éclat, que la Bourse de Paris a rouvert mardi ses portes après trois jours chômés. En effet, les valeurs françaises ont baissé de 0,7 % environ dans un marché très calme, le manque d'affaires étant lié sans aucun doute à l'absence d'un grand nombre de professionnels. Or, en général, dans un marché creux, les valeurs françaises ont tendance à s'incliner. L'année dernière, la cote avait même fléchi de 4 % sous le poids des ventes de souscripteurs de Sicav-Monory.

Par contre, le nouveau système – le compte d'épargne en actions, – lui, est pénalisant pour les souscripteurs séduits par les aller-retour. Le repli a donc été nettement plus modéré cette année, malgré quelques ventes de « plans-Monory » venus à expiration le 31 décembre 1983.

Esso, une des vedettes de la fin 1983, s'est à nouveau distingué, gagnant 7,4 %. Parmi les autres titres bien orientés, on relevait Chantiers France-Dunkerque 6,3 %, Perrier et Maisons Phénix + 4,7 %, Scoa et Creusot-Loire plus de 3 %. Hausse de 2,5 % de Géophysique et de 2 % des Pétroles B.P.

En revanche, Damart a cédé 7 %, Nobel-Bozel 6,5 % et Bail-Equipement 6 %. S.F.I.M. et le Crédit National ont perdu 5 %, Codetel, le B.H.V. et U.C.B. plus de 4 %.

La devise-titre a été ferme à 10,84-10,88 F.

Les valeurs étrangères ont commencé l'année sur les chapeaux de roue : Unilever a progressé de 5,7 %, Philips de 3,9 % et Pétrofina de 3 %. Hausse de 2,5 % de Royal Dutch et de 1 % de B.A.S.F.

L'or s'est également apprécié mardi. Tandis qu'à Londres le prix de l'once ressortait à 384 dollars, à Paris il s'élevait à 384,58 dollars contre 383,78 vendredi. Le lingot a gagné 850 F à 103 850 F. Quant au napoléon il restait stable à 655 F.

NEW-YORK

Léger repli

Pour sa première séance de l'année 1984, le marché new-yorkais a fait preuve de prudence et les investisseurs s'en sont tenus à l'expédition des affaires courantes ainsi qu'en témoigne le niveau des affaires : 71,34 millions d'actions seulement ont trouvé preneur contre 71,84 millions lors de la précédente séance. De son côté, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a reculé de 5,90 points, pour s'établir à 1 252,74 points.

Ce léger recul – le quatrième consécutif à Wall Street – n'inquiète pas outre mesure la communauté financière où l'on admet que l'évolution des taux d'intérêt suscite encore de nombreuses interrogations. D'autre part, les valeurs pétrolières ont été empreintes de nervosité après le coup d'Etat intervenu le samedi 31 décembre au Nigéria. Un certain nombre de titres, tels Standard Oil, Exxon, Mobil Oil et Texaco ont subi des prises de bénéfices. Une réaction que les professionnels lient également à la perspective d'une réunion extraordinaire des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole qui, de source vénézuélienne, pourrait se tenir durant la seconde quinzaine du mois de février.

La séance a été marquée par l'interruption des cotations de Getty Oil dans l'attente de nouveaux développements relatifs à la tentative de prise de contrôle de cette compagnie pétrolière. Au premier jour ouvrable du démembrement effectif d'Att, « l'ancien » titre A.T.T. a gagné 1 1/8 à 62 3/8 et le « nouveau » A.T.T. (à valoir) a progressé de 1/8 à 18 dollars, ces deux titres étant les plus activement traités de l'ensemble de la cote.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 3 janv.
Alcoa	44 7/8	44 1/2
A.T.T.	61 1/4	62 3/8
Boeing	43 3/4	44
Chase Manhattan Bank	45 1/2	45 1/4
Du Pont de Nemours	52	51 1/4
Eastman Kodak	78 3/8	77
Exxon	37 3/8	36 5/8
Ford	42 1/2	42 3/8
General Electric	58 5/8	57 1/2
General Foods	51 3/8	51 1/4
General Motors	74 3/8	74 1/4
Goodyear	30 1/2	30 3/4
I.B.M.	122 3/8	121 3/4
I.T.T.	44 3/4	44 1/2
Mobil Oil	28 3/4	28 1/4
Pfizer	35 3/4	36 1/8
Schlumberger	50 1/4	49 1/8
Texaco	36	35 1/4
U.A.L. Inc.	36 3/4	36 5/8
Union Carbide	62 3/4	62 1/8
U.S. Steel	30 1/2	31
Westinghouse	54 3/4	54
Xerox Corp.	49 3/4	49 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EPARGNE DE FRANCE. – Suspendue depuis le 27 décembre dernier, la cotation des actions de cette société reprendra le 5 janvier prochain sur le marché officiel de Paris. La société précise qu'une procédure de maintien de cours en faveur des actionnaires minoritaires sera appliquée *« dès obtention des autorisations administratives et levée des autres conditions suspensives »* liées à la récente prise de participation de 80 % dans Epargne de France par Commercial Union (*le Monde* du 29 décembre), l'une des principales compagnies d'assurances britanniques.

COMPAGNIE FINANCIÈRE. – A l'initiative de cette banque du groupe de M. Edmond de Rothschild, un groupement d'intérêt économique regroupant cinq groupes industriels a été constitué afin de permettre de procéder, pour le compte de ses créateurs, à des acquisitions, des échanges ou des transferts de technologie entre la France et, dans un premier temps, les Etats-Unis. Baptisé Financière Innovation, ce G.I.E., qui a été rôdé pendant environ six mois avant d'être officiellement constitué, regroupe la Compagnie des machines Bull, les sociétés Matra, Renault et Roussel-Uclaf, ainsi que la Compagnie internationale de services en informatique (CISI).

La gestion de ce groupement sera assurée par la Compagnie financière, présidée par M. Bernard Esambert, M. Pierre Palsai, directeur adjoint de cette dernière, ayant été nommé administrateur général du G.I.E. Financière Innovation. Concrètement, celui-ci devra procéder à toutes les opérations du type achats de brevets, aide à la constitution de sociétés, prospections sur place pour trouver les responsables *ad hoc* pour tel ou tel projet. A ce titre, trois personnes se trouvent déjà en permanence aux Etats-Unis pour répondre aux besoins formulés par les membres du G.I.E. Pour l'instant, il s'agit d'un « club fermé » limité à ces cinq groupes industriels et à des liens entre la France et les Etats-Unis, mais une structure identique est d'ores et déjà envisagée pour les pays du Sud-Est asiatique pour le compte des mêmes clients.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	30 déc.	3 janv.
Valeurs françaises	163,6	
Valeurs étrangères	152,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	30 déc.	3 janv.
Indice général	156,7	155,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 4 janvier .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 janv.	4 janv.
1 dollar (en yens)	232	233,60

BOURSE DE PARIS Comptant 3 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 779
5 %	....	4 616
3 % amort. 45-54	....	1 279
Emp. 7 % 1973	9650	..
Emp. 8,80 % 77	112 30	5 434
8,80 % 78/93	89	4 713
8,80 % 78/86	90 55	0 553
10,80 % 79/94	91 40	3 600
13,25 % 80/90	99 90	7 783
13,80 % 80/87	101 90	3 016
13,80 % 81/99	101 10	13 384
16,75 % 81/87	110 70	5 309
16,20 % 82/90	110 90	15 801
16 % juin 82	110 60	9 137
E.D.F. 7,8 % 61	....	14 808
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 20	7 844
Ch. France 3 %	130	..
CNB Bques janv. 82	101 80	0 109
CNB Paribas	101 96	0 109
CNB Suez	101 80	0 109
CNI janv. 82	102	0 109
B.S.N. 10,50% 77	2950	..
Carrefour 6,75% 75	315	..
Interbail (obl. conv.)	233	..
Lafarge 6 % 72	330	..
Martell 8,75 % 77	1795	..
Michelin 5,50% 70	616	61 600
Moët-Hennes. 8%77	1760	..
Pétr. (Fse) 7,50% 78	209 50	..
Peugeot 6 % 70-75	351	..
Sanofi 10,25 % 77	....	..
SCREG 9,75 % 78	174	..
Télém. 7 % 74	161 20	..
Thom.-CSF 8,9% 77	260 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	54 60	55
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	5450	5390
Agr. Inc. Madag.	80	....
Alfred Herlicq	88	89 70
Allobroge	380	375
André Roudière	155	155
Applic. Hydraul.	299	287
Arbel	35	....
Artois	430	421
At. Ch. Loire	14 65	....
Ausseder-Rey	20	20 50
Bain C. Monaco	83 20	79 80
Banania	520	....
Banque Hypoth. Eur.	308	312
Blanzy-Ouest	282	284
B.N.P. Intercontin.	201	200
Bénédictine	1785	1790
Bon-Marché	98	100
Boris	319	....
Bras. Glac. Int.	856	....
Calif	400	385
Cambodge	188	....
C.A.M.E.	100	97
Campenon Bern.	201	193
Caout. Padang	260	260
Carbone-Lorraine	46 20	47 10
Carnaud S.A.	134 50	140
Caves Roquefort	1059	....
C.E.G.Frig.	184	183
C.E.M.	30	29
Centen. Blanzy	830	864
Centrest (Ny)	105	....
Cerabati	67 60	74 60
C.F.F. Ferrailles	127 90	126 80
C.F.S.	905	889
C.G.I.B.	89 20	87
C.G.V.	100	98 10
Chambon (M.)	410	404
Chambourcy (M.)	1050	1060
Champex (Ny)	105 50	....
Chim. Gde Paroisse	67	65
C.I. Maritime	365	....
Ciments Vicat	240	....
Citram (B)	122	....
Clause	479	478
Cl. MA (Fr.-Bail)	385	....
Cochery	53	....
Cofradel (Ly)	410	410
Cogifi	229 90	228 50
Cominders	620	617
Comiphos	181	188 50
Comp. Lyon-Alem.	212	215
Concorde (La)	266	266
C.M.P.	13 10	....
Conte S.A. (Li)	37	....
Crédit (C.F.B.)	180	177
Créd. Gén. Ind.	410	396
Cr. Universel (Cie)	447	440
Créditel	129	125
C. Sabl. Seine	115 50	....
Darblay S.A.	225 50	....
De Dietrich	325	327
Degremont	164	....
Delalande S.A.	278	289
Delmas-Vieljeux	521	520

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 90	111 50
Didot-Bottin	320	320
Dist. Indochine	320	....
Drag. Trav. Pub.	200 10	195
Duc-Lamothe	280	....
Dunlop	5 50	5 85 d
Eaux Bass. Vichy	1055	....
Eaux Vittel	1021	980
Ecco	2800	2800
Economats Centre	420	401
Electro-Banque	255	249
Electro-Financ.	476	480
Ell-Antargaz	160	....
E.L.M. Leblanc	570	555
Entrepôts Paris	290	295
Epargne (B)	1100	....
Epargne de France	320	....
Epeda-BF	1420	1365
Escaut-Meuse	383	387
Eurocom	675	680
Europ. Accumul.	30 90	30 10
Eternit	250	246
Félix Potin	1195	....
Ferm. Vichy (Ly)	112 40	116 d
Finalens	103	101
FIPP	103 50	....
Frac	229 50	221
Focep (Chât. eau)	1140	....
Foncière (Cie)	185	185
Fonc. Agache-W.	94 80	91
Fonc. Lyonnaise	1310	1310
Foncina	161 50	160
Forges Gueugnon	17 75	....
Forges Strasbourg	136 50	136
Forinter	1250	1215
Fougerolle	95	95
France I.A.R.D.	105	103
France (La)	684	....
Frankel	200	....
Fromageries Bel	870	....
From. Paul Renard	322	345 d
GAN	700	690
Gaumont	592	590
Gaz et Eaux	1295	1265
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	19 20	19 20
Gerland (Ly)	685	650
Gévelot	369 80	384 60
Gr. Fin. Constr.	198	....
Gds Moul. Corbeil	83 20	86 50
Gds Moul. Paris	264	260
Groupe Victoire	790	760
G. Transp. Ind.	163	150 70
Huard-U.C.F.	38 50	38 60
Hutchinson	27 10	28 20
Hydro-Energie	201 80	....
Hydroc. St-Denis	52 50	53 80
Immindo S.A.	210	205
Immiinvest	180	153 60
Immobail	293	....
Immobanque	497 50	494 50
Immob. Marseille	2000	2000
Immofice	391	381
Industrielle Cie	720	....
Invest. (Sté Cent.)	750	755
Jaeger	34 50	....
Lafitte-Bail	303	300
Lambert Frères	75	75
Lampes	119	117
La Brosse-Dupont	74	....
Lebon Cie	740	736
Lille-Bonnières	249 80	....
Locabail Immob.	535	535
Loca-Expansion	181	180
Locafinancière	258	248 60
Locatel	342	329
Lordex (Ny)	119 60	120
Louvre	400	393 50
Luchaire S.A.	252	252
Machines Bull	34 60	34 60
Magasins Uniprix	56	57
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	138	....
Marocaine Cie	45	44
Métal Déployé	289	....
M. H.	40	....
Mic	241 20	....
Mors	365	350 40 o
Nadella S.A.	163	157
Naval Worms	118 90	115
Navig. (Nat. de)	60	....
Nicolas	349 80	363
Nodet-Gougis	96 30	95
OPB Paribas	142	136 40
Optorg	132	126 70
Origny-Desvroise	110 50	108 50
Palais Nouveauté	300	290
Paris France	92	92
Paris-Orléans	140	140
Part. Fin. Gest. Im.	325	328
Pathé-Cinéma	287	285
Pathé-Marconi	137 50	135
Piles Wonder	139	144 60
Piper-Heidsieck	369 60	....
P.L.M.	100	98
Porcher	189	182

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Profils Tubes Est	4 65	4 85
Prouvost ex-Lain.R.	38 90	....
Providence S.A.	449	....
Publicis	1210	1180
Raff. Souf. R.	134 40	134 50
Ressorts Indust.	82 60	....
Révillon	479	....
Ricqlès-Zan	134 90	....
Ripolin	44 70	....
Rochefortaise S.A.	68 80	....
Rochette-Cenpa	13 60	13 20
Rosario (Fin.)	109 50	....
Rougier et Fils	65	....
Rousselot S.A.	374 90	370
Sacer	37	....
Sacilor	2 99	2 87 o
SAFAA	81 70	82
Safic-Alcan	200 50	200 50
SAFT	298	290
Saunier Duval	22 80	23 70
Saint-Raphaël	82 40	79 10
Salins du Midi	282 10	282
Santa-Fé	175	173
Satam	50	48
Savoisienne (M)	85	85
SCAC	193	191
Sellier-Leblanc	262	260
Senelle Maubeuge	149	159 60 d
S.E.P. (M)	171 30	171 30
Serv. Equip. Véh.	47 50	47
Sicli	38 70	40 30
Sicotel	305	293
Sintra-Alcatel	579	....
Sinvim	133 20	136
Siph (Plant. Hévéas)	182	180 50
SMAC Acieroïd	165	160
Sofal financière	392	393
Soffo	176	173
Soficomi	448	445
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	748	751
Sogepal	249 80	250
Soudure Autog.	72	74
S.P.E.G.	145 50	144 50
Speichim	182	185
S.P.I.	324	324
Spie Batignolles	137	135
Stemi	240 50	234
Synthelabo	320	310
Taittinger	810	778
Testut-Aequitas	215 20	235 70 d
Thann et Mulh.	57 90	....
Tissmétal	27 70	27
Tour Eiffel	339 80	330
Ufiner S.M.D.	195	194
Ugimo	211 60	203 10
Unibail	507	513
Unidel	116	117
U.A.P.	575	583
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	288	260
Un. Imm. France	275	....
Un. Ind. Crédit	319	319 50
Uainor	1 02	1 02
U.T.A.	187	186
Vincey Bourget (Ny)	6 10	6 50 d
Virax	50 40	51 50
Waterman S.A.	240	....
Brass. du Maroc	121	....
Brass. Ouest-Afr.	28 50	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	314	345 d
Alcan Alum.	406	410
Algemeine Bank	1359	1414
Am. Petrofina	555	560
Arbed	200	....
Asturienne Mines	103	....
Banco Central	86	87
Bco Pop Espanol	75	75
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	36500	35500
Barlow Rand	125	....
Blyvoor	143	140 10
Bowater	40	39 70
British Petroleum	63	61 20
Br. Lambert	468	....
Caland Holdings	111	115
Canadian-Pacific	430	430
Cockerill-Ougre	25 15	....
Cominco	495	500
Commerzbank	683	....
Courtaulds	18 95	19 95
Dart. and Kraft	725	708
De Beers (port.)	75 50	....
Dow Chemical	350	369
Dresdner Bank	708	723
Entrep. Bell Canada	292	290
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finextremer	240	....
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	324	319
Gevaert	530	520
Glaxo	116	115 c
Goodyear	325	....
Grace and Co	472	....
Grand Metropolitan	55	55
Gulf Oil Canada	145 50	150 c
Hartebeest	788	....
Honeywell Inc.	1495	....
Hoogovens	160	....
I. C. Industries	530	518 c
Int. Min. Chem	488	....
Johannesburg	1141	....
Kubota	13 75	14
Latonia	263 60	264 50
Mannesmann	540	....
Marks-Spencer	35 60	35 60
Midland Bank Plc	61	60
Mineral-Ressourc.	102 50	105
Nat. Nederlanden	698	....
Noranda	229	222
Olivetti	23 75	....
Pakhoed Holding	200	216
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	402	400
Phoenix Assuranc.	61 95	62 05 c
Pirelli	9	9 10
Procter Gamble	629	601
Ricoh Cy Ltd	53	53 80
Rolinco	1149	1160
Robeco	1173	1199
Shell fr. (port.)	86	....
S.K.F. Aktiebolag	212	205
Sperry Rand	498	500
Steel Cy of Can.	250	....
Stilfontein	177	....
Sud. Allumettes	340	....
Tenneco	425 50	....
Thorn EMI	93	....
Thyssen c. 1 000	310	....
Toray indust. inc	20 15	20 35
Vieille Montagne	530	532
Wagons-Lits	350	350
West Rand	70 10	73 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1049	1029
C.D.M.E.	490	490
Dafsa	392	392
Dauphin O.T.A.	1247	1201
Merlin Immobilier	1875	1875
Métallurg. Minière	131 10	133
M.M.B.	300	294 50
Novotel S.I.E.H.	1855	....
Petit Bateau	410	411 50
Petrofigaz	505	510
Poron	599	598
S.C.G.P.M.	199 30	198
Far East Hotels	0 91	0 93
Sodexho	2750	2800
Sofibus	219	217
Rodamco	465	465

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7	....
Alser	175	....
Cellulose du Pin	29	....
C.G.Maritime	7	....
CMM-Mar Madag.	4 60	....
Coparex	496	490
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 76	....
Imp. G.-Lang	1 85	1 13 o
La Mure	57 20	61
Pronuptia	130	....
Rorento N.V.	716	714
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	53 20	....
Ulinex	234	....

SICAV 3/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	226 19	215 93 ◆
Actions-Investiss.	281 77	268 99 ◆
Actions sélectives	331 84	316 79 ◆
Aedificandi	359 62	343 31 ◆
A.G.F. 5000	245 77	234 63
Agfimo	381 91	364 59
A.G.F. Interfonds	383 57	366 18
Altefi	234 42	223 79 ◆
A.L.T.O.	190 71	182 06 ◆
Amérique Gestion	523 45	499 71 ◆
Assoc. St-Honoré	10776 62	10723 ◆
Associc	21733 53	21733 53
Bourse-Investiss.	291 54	278 32 ◆
Capital Plus	1237	1237
C.I.P.	852 81	814 14
Convertimmo	295 83	282 42
Cortexa	1072 67	1024 03 ◆
Creditor	412 86	394 14
Croiss. Immobil.	365 26	348 70
Démeter	56882 52	56812 08
Drouot-France	291 23	278 02 c
Drouot-Investiss.	750 38	716 35 ◆
Drouot-Sécurité	196 30	187 40 ◆
Energie	244 30	233 22
Eparcourt Sicav	6185 86	6155 08 ◆
Epargne Associations	23831 16	23759 88 ◆
Epargne-Capital	5238 21	5186 35 ◆
Epargne-Croiss.	1408 66	1344 78 ◆
Epargne-Industr.	436 88	416 86
Epargne-Inter	705 87	673 86 ◆
Epargne-Oblig.	178 87	170 76 ◆
Epargne-Unie	892 96	852 47 ◆
Epargne-Valeur	354 29	338 22 ◆
Eparoblig	1092 62	1090 44
Euroic	9234 91	8815 14
Euro-Croissance	402 73	384 47 ◆
Foncier Investiss.	663 60	633 51 ◆
France-Garantie	282 07	278 54 ◆
France-Investiss.	434 76	415 05
Fr.-Obl. (nouv.)	409 05	390 50 ◆
Francic	245 25	234 13
Fructidor	235 74	225 05 ◆
Fructifrance	435 34	415 60 ◆
Fructivar	59475 72	59327 40 ◆
Gestion Associations	112 92	110 17 ◆
Gestion Mobilière	582 54	556 12 ◆
Gest. Rendement	499 42	476 77 ◆
Gest. Sél. France	388 18	370 58 ◆
Haussmann Oblig.	1239 65	1183 44 ◆
Horizon	870 18	839 79 ◆
I.M.S.I.	382 63	365 28 ◆
Indo-Suez Valeurs	622 29	594 07 ◆
Ind. française	11584 99	11357 83
Interoblig.	10717 08	10231 10
Intersélect France	290 36	277 19
Intervaleurs Indust.	423 10	403 91 ◆
Invest. net	10436 18	10415 35
Invest. Obligataire	12221 71	12197 32
Invest. St-Honoré	696 56	664 97 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	118593 80	118593 80
Laffitte-Expansion	664 76	634 62
Laffitte-France	201 07	191 93
Laffitte-Oblig.	142 36	135 90
Laffitte-Rend.	209 30	199 81
Laffitte-Tokyo	922 16	880 33
Lion-Associations	11147 71	11147 71 ◆
Livret portefeuille	504 81	481 92 ◆
Mondiale Investissem.	356 87	340 69 ◆
Monecic	54935 51	54935 51
Multi-Obligations	444 08	423 94 ◆
Natio-Assoc.	22810 13	22565 ◆
Natio-Epargne	12302 76	12180 95 ◆
Natio-Inter.	967 82	923 93 ◆
Natio-Obligations		
Natio-Placements	60408 18	60408 18 ◆
Natio-Valeurs	514 10	490 79 ◆
Oblisem	165 29	148 25 c
Pacifique St-Honoré	426 82	407 47 ◆
Paribas Epargne	11895 87	11848 48 ◆
Paribas Gestion	556 78	531 53 ◆
Patrimoine-Retraite	1132 87	1110 66 ◆
Phenix Placements	238 57	237 48
Pierre Investiss.	435 55	415 80
Placement crt-terme	52305 88	52305 88
Province Investiss.	278 36	265 74 ◆
Rendem. St-Honoré	11868 42	11809 37 ◆
Sécur. Mobilière	370	353 22 ◆
Sél.court terme	11933 32	11844 49 ◆
Sélec. Mobil. Div.	338 67	323 31 ◆
Sélection-Rendem.	174 78	166 85 ◆
Sélect. Val. Franç.	204 77	195 48 ◆
Sicav-Associations	1058 11	1056 ◆
S.F.I. fr. et ét.	470 09	448 77 ◆
Sicavimmo	488 23	466 09 ◆
Sicav 5000	216 88	207 05 ◆
Silvefrance	327 21	312 37 ◆
Sivam	328 95	314 03 ◆
Sivarente	198 19	189 20 ◆
Siventer	356 15	340 ◆
S.I.—Est	1009 32	963 55 ◆
S.I.G.	802 08	784 83 ◆
S.N.I.	1053 65	1005 87 ◆
Sobinvest	449 60	429 21 ◆
Sogepargne	317 68	303 27
Sogevar	896 79	858 12
Sogeinter	1174 24	1120 99
Soleil Investiss.	491 49	469 20
U.A.P. Investiss.	357 58	341 37 ◆
Uni-Associations	102 67	102 67 ◆
Unifrance	262 04	250 16 ◆
Unifoncier	682 44	661 04 ◆
Unigestion	674 90	644 30 ◆
Uni-Japon	1212 27	1157 30 ◆
Uni-Régions	1459 14	1392 97 ◆
Univarente	1797	1737 91 ◆
Univer	13082 31	13082 31 ◆
Valorem	399 25	381 15 ◆
Valorg	10895 09	10940 39 ◆
Valrea	120136 42	120016 40 ◆
Worms Investiss.	696 44	664 86 ◆

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1836	1830	1840	+ 0 27
3100	C.N.E. 3 %	3119	3140	3150	+ 0 98
205	Accor	225	228	228	+ 0 44
770	Agence Havas	849	840	840	– 1 06
510	Air Liquide	526	521	521	– 0 95
400	Als. Superm.	414	410	410	– 0 96
71	A.L.S.P.I.	81	82	83 50	+ 3 08
131	Alsthom-Atl.	128	128 90	128 90	+ 0 70
580	Amrep	630	620	623	– 1 11
350	Applic. gaz	308	310	310	+ 0 64
340	Arjom. Prioux	360	361	361	+ 0 27
1010	Aux. Entrepr.	1064	1065	1065	+ 0 09
430	Av. Dass.-Br.	445	439	439	– 1 34
285	Bail-Equipem.	284	284 20	288	– 5 28
600	Bail-Investiss.	573	550	567	– 1 04
430	Cie Bancaire	456	453	453	– 0 65
110	Bazar H.-V.	113	108	108	– 4 42
285	Béghin-Say	265	265	265	....
360	Bic	410	407	407 50	– 0 60
230	B.I.S.	236	230	230	– 2 54
1540	Biscuit (Géné.)	1590	1570	1570	– 1 25
1800	Bongrain S.A.	1878	1805	1850	– 1 48
885	Bouygues	700	688	694	– 0 85
2690	B.S.N.-G.D.	2680	2660	2660	– 0 74
1300	Carrefour	1325	1305	1313	– 0 90
800	Casino	872	870	870	– 0 22
520	Cedis	510	520	520	+ 1 96
280	Cetelem	355	338	343	– 3 38
560	C.F.A.O.	555	550	550	– 0 90
79	C.F.D.E.	78	78 10	78 10	+ 0 12
5 50	Ch. France Dunk.	5 55	5 70	5 90	+ 6 30
240	Charg. Réunis	239	237	237	– 0 83
23	Chiers-Châtill.	24 40	24	24 30	– 0 40
195	Ciments franç.	205 20	215	213	+ 3 80
1350	C.I.T. Alcatel	1335	1310	1309	– 1 94
740	Club Méditer.	772	773	773	+ 0 12
118	Codetel	118 50	113	113 80	– 3 96
192	Colimeg	208	207	207	– 0 48
200	Coles	220	209	209	– 5
128	Compt. Entrepr.	136	132	133 50	– 1 83
255	Compt. Mod.	288	263	263	– 1 86
485	Créd. Foncier	545	520	515	– 5 50
240	Crédit F. Imm.	238	239	240	+ 0 84
690	Crédit Nat.	475	451 50	452	– 4 84
42	Creusot-Loire	42 50	43 80	43 90	+ 3 29
125	Crouzet	131 90	131 50	131 60	– 0 22
585	C.S. Saupiquet	575	578	578	+ 0 52
1300	Damart-Servip	1390	1293	1299	– 6 54
770	Darty	778	771	771	– 0 89
520	Docks France	533	541	541	+ 1 50
84	D.M.C.	83 50	82	81 60	– 2 27
840	Dumez	862	840	845	– 1 97
520	Eaux (Gén.)	565	553	554	– 1 94
181	Elf-Aquitaine	171 50	172	172	+ 0 29
161	— (certific.)	185	167	169 50	+ 2 72
2230	Essilor	2190	2195	2200	+ 0 45
430	Esso S.A.F.	515	548	548	+ 6 40
756	Euralfrance	800	800	790	– 1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
685	Euromarché	681	691	691	+ 1 46
605	Europe n° 1	601	592	592	– 1 49
730	Facom	753	751	751	– 0 26
750	Fichet-Bauche	800	790	790	– 1 25
182	Finextel	180 50	179	179	– 0 83
194	Fives-Lille	200	197	197	– 1 50
39	Fonderie (Gén.)	40 50	41	41	+ 1 23
85	Fraissinet	88 10	85	85	– 3 51
385	Francarep	460	419	427	– 7 17
148	Gal. Lafayette	150 50	153	153	+ 1 66
795	Gén. Géophys.	810	827	834	+ 2 96
280	GTM-Entrepose	293	297	297	+ 1 36
315	Guyenne-Gasc.	320	310	311	– 2 81
1460	Hachette	1540	1490	1490	– 3 24
320	Hénin (La)	349	341	341	– 2 29
56	Imétal	60 70	62	61	+ 0 49
270	Imm. Plaine-M.	274	268	268	– 2 18
365	Ind. et Particip.	363	363	363	....
820	Inst. Mérieux	820	805	820	....
370	Interbail	378 40	379 90	378 90	+ 0 66
1220	Intertechnique	1260	1239	1239	– 1 66
150	J. Lefebvre	148	149	149	....
125	Jeumont Ind.	143	142 90	142 90	– 0 06
468	Lab. Bellon	489	481	481	– 1 63
280	Lafarge-Coppée	288 70	291 90	292	+ 1 14
1940	Legrand	1940	1900	1901	– 2 01
1340	Lesieur	1380	1375	1375	– 0 36
285	Locafrance	280	280	280	....
750	Locindus	750	748	740	– 1 33
785	Lyonn. Eaux	770	765	765	– 0 64
305	Mais. Phénix	317	331 90	332	+ 4 73
820	Majorette (Ly)	845	845	845	....
85	Manurhin	100 10	102 90	102 90	+ 2 79
88	Mar. Wendel	68 20	68	68	– 0 29
1710	Martell	1789	1800	1810	+ 0 61
840	Merlin-Gerin	849	846	845	– 0 47
1240	Matra	1310	1240	1245	– 4 96
785	Michelin	801	801	801	....
1390	Midi (Cie)	1450	1407	1415	– 2 41
171	Midland Bk S.A.	179 50	178	178	– 0 83
121	Mines Kali (Sté)	121 70	120 50	121	– 0 57
42	M.M. Penarroya	44 60	44 90	44 90	+ 0 89
1380	Moët-Hennessy	1402	1420	1415	+ 0 62
475	Mot. Leroy-S.	518	520	520	+ 0 38
104	Moulinex	105 20	104 90	105	– 0 19
630	Mumm	650	637	644	– 0 92
215	Navig. Mixtes	230	221 50	222	– 3 47
10	Nobel-Bozel	10 60	10 10	10 10	– 6 48
47	Nord-Est	47 70	48	49 30	+ 3 35
290	Nordon (Ny)	295	296	295	....
86	Nouvelles Gal.	67 50	66 50	66 50	– 1 48
685	Occident. (Gén.)	685	682	683	– 0 29
193	Ofida-Caby	199 70	199	199	– 0 35
920	Omn. F. Paris	950	930	935	– 1 57
165	Opfi-Paribas	156 30	155 20	155 20	– 0 06
2090	Oréal (L')	2205	2207	2207	+ 0 09
75	Papet. Gascogne	75 10	76 90	76 90	+ 2 39
600	Paris-Réescompte	625	595	605	– 3 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
189	Pechelbronn	200 20	199 90	199 90	– 0 14
445	Penhoët	465	466	466	+ 0 21
756	Pernod-Ricard	770	753	753	– 2 20
167	Pétroles (Fse)	171 60	170	170 20	– 0 81
38	— (certific.)	41	40 60	40 60	– 0 97
69	Pétroles B.P.	88 10	90 50	89	+ 1 02
200	Peugeot S.A.	207	209	207	....
54	Poclain	54	57 60	57 60	+ 6 66
305	Potet	324 50	325	326	+ 0 46
195	Pompey	137	136	136	– 0 72
345	P.M. Labinal	336	330 20	333	– 0 89
1790	Presses Cité	1975	1940	1965	– 0 50
890	Prétabail Sic.	909	890	890	– 2 09
225	Primagaz	232	232	230	– 0 86
131	Printemps	137 50	138	137	– 0 36
1210	Promodès	1275	1225	1225	– 3 92
390	Radiotechn.	406	400 10	400	– 1 23
74	Raffin. (Fse)	82	79	79	– 3 65
980	Redoute (La)	1035	1040	1040	+ 0 48
840	Roussel-Uclaf	705	701	700	– 0 70
1200	Rue Impériale	1350	1335	1335	– 1 11
153	Sade	156	147	147	– 5 76
1380	Sagem	1395	1360	1360	– 2 50
310	St-Louis B.	312	310	310	– 0 64
520	Sanofi	532	515	520	– 2 25
330	S.A.T.	337	340	344 90	+ 2 34
24	Saulnes	25 20	25 20	27	+ 7 14
98	Schneider	86 80	86	85	– 2 07
51	S.C.O.A.	55	56 90	57 40	+ 4 36
153	S.C.R.E.G.	163 80	159	159	– 2 93
400	Seb	450	445	451	+ 0 22
255	Sefimeg	269 80	261 50	261 50	– 3 07
820	S.F.I.M.	845	803	811	– 4 02
98	S.G.E.-S.B.	97 10	97	96 80	– 0 30
820	Sign. Ent. El.	850	815	820	– 3 52
500	Silic	478	470	475	– 0 62
290	Simco	298 90	292	292	– 2 30
134	Simnor	137 60	137 10	137 10	– 0 29
1350	Skis Rossignol	1300	1313	1313	+ 1
505	Siminco	522	501	507	– 2 87
455	Sogerap	490	510	516	+ 5 30
460	Sommer-Allib.	454	475	473	+ 4 18
430	Source Perrier	453	469	478	+ 5 51
390	Talcs Luzenac	410 50	410	410	– 0 12
1390	Tél. Elect.	1408	1410	1410	+ 0 14
190	Thomson-C.S.F.	219	220	217	– 0 91
1870	T.R.T.	2075	2145	2140	+ 3 13
235	U.F.B.	250	246	246	– 1 60
535	U.I.S.	555	535	535	– 3 60
210	U.C.B.	230	220	220	– 4 34
300	Valéo	300	294 20	295	– 1 66
81	Vallourec	84	84 90	84 80	+ 1 40
1680	V. Clicquot-P.	1780	1791	1791	+ 0 61
1070	Vinipix	1080	1080	1080	....
950	Elf-Gabon	910	910	910	....
255	Amax Inc.	260	257 50	257 50	– 0 96
325	Amer. Express	363 20	360	360	– 0 88
655	Amer. Teleph.	645	209	208	• + 18 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
189	Anglo Amer. C.	177 10	178	178 10	+ 0 56
1120	Amgold	1203	1170	1170	– 2 74
910	B. Ottomane	930	920	920	– 1 07
645	BASF (Akt)	696	705	705	+ 1 29
845	Bayer	695	703	703	+ 1 15
580	Buffelsfont.	628	634	629	+ 0 15
33	Charter	34 20	34 95	34 90	+ 2 04
470	Chase Manh.	475	495	495	+ 4 21
295	Cie Pétr. Imp.	322	320 20	320 20 c	– 0 55
76	De Beers	80	79 50	80	....
1250	Deutsche Bank	1337	1395	1387	+ 3 73
139	Dome Mines	145 50	146 50	145 20	– 0 20
325	Driefontein Cal	348 50	350	349 50	+ 0 28
525	Du Pont-Nem.	570	569	569	– 0 17
775	Eastman Kodak	829	825	831 c	+ 0 24
161	East Rand	164 10	166 90	163	– 0 67
530	Ericsson	550	550	550	....
385	Exxon Corp.	398	400 30	400 30	+ 0 57
440	Ford Motors	466	469 80	469 80	+ 0 81
390	Free State	414	401	404 10	– 2 39
245	Gencor	253 50	253 50	251	– 0 98
310	Gén. Belgique	324	319	319	– 1 54
605	Gén. Electr.	643	640	640	– 0 46
785	Gen. Motors	798	803	806	+ 1
73	Goldfields	77	77 80	77	....
205	Harmony	217	217 50	216 50	– 0 23
35	Hitachi	38 40	38 75	38 65	+ 0 65
680	Hoechst Akt.	735	740	739	+ 0 54
99	Imp. Chemical	101 30	101 40	101 40	+ 0 09
147	Inco. Limited	158	158	157	– 0 63
1290	IBM	1315	1335	1338	+ 1 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
81	Ito-Yokado	83 90	84 50	84 50	+ 0 71
470	ITT	491	485 20	485 20 c	– 1 18
98	Matsushita	91 10	94 50	94 50	+ 3 73
980	Merck	988	994	994 c	+ 0 60
890	Minnesota M.	901	888	888	– 1 44
286	Mobil Corp.	311 50	310	310	– 0 48
....	Nestlé	....	....	....	....
645	Norsk Hydro	704	701	702	– 0 28
1080	Petrofina	1112	1146	1137	+ 2 24
765	Philip Morris	798	785	781	– 2 13
148	Philips	157	163 10	162 90	+ 3 75
420	Pres. Brand	399	398	397	– 0 50
485	Président Steyn	494	490 20	490 20	– 0 76
1050	Quilmès	1127	1120	1118	– 0 79
1440	Randfontein	1510	1520	1520	+ 0 66
445	Royal Dutch	482	494	492	+ 2 07
87	Rio Tinto Zinc	92 10	91 60	91 70 c	– 0 43
355	St Helena Co	375	377	368	– 1 86
475	Schlumberger	542	541	541	– 0 18
82	Shell transp.	87 20	88 50	88 20	+ 1 14
1460	Siemens A.G.	1543	1553	1549	+ 0 38
168	Sony	172 50	172 90	169	– 2 02
240	T.D.K.	257	258 90	258	+ 0 38
840	Unilever	880	935	930	+ 5 68
740	Unit. Techn.	782	795	792	+ 1 27
1160	Vaal Reefs	1200	1209	1190	– 0 83
545	West Deep	566	560	561	– 0 88
460	West Hold.	466	450	457	– 1 93
530	Xerox Corp.	537	537	535 c	– 0 37
2 12	Zambia Corp.	2 18	2 30	2 29	+ 5 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 347	8 401	8 150	8 550
Allemagne (100 DM)	305 780	305 980	293	313
Belgique (100 F)	14 990	14 982	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 150	272 330	259	279
Danemark (100 krd)	84 510	84 500	80	88
Norvège (100 k)	108 200	108 290	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 095	12 049	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 450	8 432	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 037	5 034	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	382 550	382 490	371	392
Suède (100 krs)	104 280	104 180	99	106
Autriche (100 sch)	43 330	43 370	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 325	5 318	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 245	6 300	5 600	6 600
Canada ($ can 1)	6 708	6 747	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 609	3 627	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	102600	104000
Or fin (en lingot)	103000	103850
Pièce française (20 fr)	655	655
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	631
Pièce latine (20 fr)	605	616
Souverain	762	771
Pièce de 20 dollars	3900	3905
Pièce de 10 dollars	1820	1810
Pièce de 5 dollars	1042 50	.....
Pièce de 50 pesos	4040	4135
Pièce de 10 florins	630	630

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 janvier 1984 a été tiré à 457 382 exemplaires

Affrontements à Talbot-Poissy

L'heure de vérité pour Mme Nora Trehel a sonné mercredi 4 janvier à 8 h 50. *« Camarades, nous avons fait et gagné tout ce que nous pouvions faire et gagner. Faut-il continuer cette action, au risque de tout perdre ? La C.G.T. dit non ! »* Blême, tendue, Nora ne s'écarte pas de son texte. Lourd silence quand elle tourne ses pages. Elle a attendu près d'une demi-heure l'arrivée de sa sono. Une bonne partie de ses militants sont introuvables, répartis aux quatre coins de l'usine, disparus peut-être, ou bien parmi ceux qui ce matin la sifflent. La démarche mécanique, Nora repartira tout à l'heure vers le petit local de la C.G.T., poignante de solitude, encadrée seulement par un carré de militants de l'Union départementale des Yvelines. Elle fait front aux sifflets, à cette muraille soudain tombée entre elle et une partie des immigrés. Sans jamais prononcer le mot, elle plaide pour la reprise : *« L'usine doit produire pour éviter le dépôt de bilan. Nous n'acceptons pas les licenciements, mais pas non plus la mort de Talbot. Nous devons sauver quinze mille emplois. »*

« Dix-sept mille ! », crient les grévistes.

Un répit, elle promet : *« Jamais la C.G.T. n'abandonnera les licenciés. »* Et on l'applaudit quand même parce qu'elle est en ce moment suprêmement sincère.

« Voulez-vous que la télévision puisse dire que les immigrés font fermer les usines françaises ? Voulez-vous donner des arguments aux fascistes et aux racistes de ce pays ?

– Le racisme, il est partout, gronde un Africain. » Nora passe le micro au traducteur. Les huées redoublent.

« En 1982, vous nous avez tirés par la manche pour faire grève », crie un ouvrier.

Il montre encore la carte C.G.T. dans son portefeuille. Son voisin crie : *« C.G.T. assassin ! »* Vacarme. Nora, comme un ressort, se ressaisit du micro. Elle hurle à son tour, ses notes jetées aux orties.

Dix-sept mille licenciements, voilà ce que vous voulez ? » Dans une bouche alors part cette réponse terrible :

« La mort de Talbot, on s'en fout, nous, on est déjà mort. »

La grève depuis quelques heures a basculé dans la folie. Une grève zombie qui titube plutôt qu'elle n'avance. Où va-t-on ? La confusion est totale. Paniqués par la menace voilée de dépôt de bilan, les petits chefs de la C.S.L. relèvent la tête. *« Si les choses devaient continuer, nous appellerions les non-grévistes à se défendre »*, avertissait mardi M. Hervé Martin, secrétaire de la C.S.L.-Talbot. Il a été vite entendu. Mardi soir une présence massive de la C.S.L. obligeait la poignée de grévistes à évacuer l'usine pour la nuit.

Mercredi à 6 heures, selon la C.F.D.T., M. Daniel Richter, C.F.D.T.-Renault, était pris à partie aux portes de l'usine par des non-grévistes qui menaçaient de *« l'emmener au sous-sol pour le passer à tabac »*. Il n'était délivré que de justesse. Dès 7 heures les projectiles volent de l'atelier B 3 : une tentative de redémarrage partiel d'une chaîne se solde par deux blessés parmi les non-grévistes, des passerelles tombent des boulons de six, mais aussi un moteur de ventilateur, une lourde colonne de direction. *« Tenez, soupesez ! »*, propose un non-gréviste aux journalistes.

A l'atelier de peinture les agents de maîtrise arrosent les grévistes de gaz lacrymogène. Une trentaine de personne sont blessés au cours d'échauffourée, dont une quinzaine brièvement hospitalisés. Mais dans le milieu de la matinée, le rapport de force établi, le dialogue reprend ses droits.

Comme la veille M. Jean-Pierre Noual et les responsables de la C.F.D.T. s'épuisent à jouer les pompiers volants, courant dans les travées pour séparer les combattants. *« Aujourd'hui c'est au B 3 que l'on s'empoigne. »* Au cœur même de l'usine et du territoire des grévistes.

Appel au sang-froid que personne n'entend *« Tant pis si la chaîne redémarre*, dit M. Noual, *ne tombez pas dans les pièges de la direction. »* Par deux fois il remonte sur l'estrade pour appeler au calme. Un traducteur marocain de la C.F.D.T. lui crie quelque chose à l'oreille. *« Driss me demande de vous dire que la lutte continue*, ajoute M. Noual en s'efforçant de sourire. *Cela va de soi... »*

La lutte ? Le comité de grève formé hier n'a réuni que trois cent cinquante signatures. *« On ne gagnera pas à cinq cents »*, répète Nora sur tous les tons. Selon la C.G.T. seuls sept cent cinquante licenciés contestent leur licenciement. Sans se faire aucune illusion sur la possibilité de l'organiser, la C.G.T. appelle ce mercredi à une *« grande consultation démocratique »* dans l'usine.

Mais plus personne ne contrôle plus rien. Des non-grévistes, pour éviter les représailles, sont restés en civil. Des grévistes, répondant aux consignes de la C.G.T., ont revêtu leur bleu *« pour ne pas diviser les travailleurs »*. A vingt-quatre heures des comités centraux d'entreprise Peugeot et Talbot. Poissy est un grand bateau frénétique qui remonte de guingois vers la tempête.

En fin de matinée la C.S.L. appelait à organiser un vote de l'ensemble du personnel *« sous le contrôle d'une centaine de magistrats et d'inspecteurs du travail »*.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

COURS RECORD DU DOLLAR 8,5150 F

Le cours du dollar à Paris a battu tous ses records mercredi 4 janvier 1984, dépassant pour la première fois 8,50 F et s'établissant aux environs de 8,5150 F. Le précédent record avait été établi le vendredi 16 décembre 1983 à 8,48 F.

Ainsi, en deux séances, celles de mardi 3 janvier et du mercredi 4 janvier, une baisse de la monnaie américaine acquise en quinze jours, qui l'avait ramenée à 8,33 F sur la place de Paris, a été annulée, et au-delà. A Francfort, le phénomène a été identique, le cours du « billet vert » remontant de 2,72 DM vendredi 30 décembre 1983 à 2,7850 DM. Aucune raison particulière n'est avancée pour expliquer cette nouvelle poussée du dollar, si ce n'est une certaine tension des taux d'intérêt américains, jugée temporaire, car elle correspond aux échéances de fin d'année et de trimestre.

En fait, comme à la fin de l'année dernière, on enregistre une pénurie de dollars face à une demande toujours très nourrie dans des marchés à nouveau nerveux.

L'affaire ELF-ERAP

M. PIERRE GUILLAUMAT : « J'estime avoir pris mes responsabilités »

M. Pierre Guillaumat, ancien président de l'ERAP, a publié, le 4 janvier, en fin de matinée, la déclaration suivante :

« Tant que le rapport non contradictoire de M. Giquel n'a pas été connu de mes anciens services, je me suis abstenu de toute déclaration.

» Maintenant que le rapport a été publié, je souhaite assumer toutes mes responsabilités, en rappelant qu'à l'époque de la genèse de l'affaire, j'étais président de l'ERAP et de la S.N.P.A. C'est en tant que tel que j'ai informé le président Valéry Giscard d'Estaing de l'existence de ce qui pouvait apparaître comme un procédé absolument nouveau de recherche et de détection d'hydrocarbures et de masses métalliques enterrées ou sous-marines. Les techniciens du groupe, après une série d'expériences, avaient conclu à l'intérêt d'une investigation plus approfondie, compte tenu de l'enjeu économique. Les conditions toutes particulières dans lesquelles se présentait l'accession à ce procédé m'avaient conduit à cette démarche, qui m'amena à signer le premier contrat qui, je le rappelle, ne comportait pas l'accès aux équipements eux-mêmes.

» Quelques mois plus tard, je reçus l'autorisation d'en entretenir le premier ministre, ministre de l'économie et des finances, M. Raymond Barre, auquel j'ai ensuite rendu compte du déroulement des opérations et, finalement, de leur conclusion négative.

» J'ai obtenu de ces hautes personnalités, qui m'ont fait pleinement confiance, les autorisations dérogatoires au règlement qui devaient permettre de conserver le secret qui aurait pu être hautement bénéficiaire aux intérêts de la France en cas de succès et qui, par ailleurs, était exigé par l'autre partie contractante.

» C'est sous mon autorité, sur mes instructions et dans les conditions contractuelles que j'ai signées que les responsables du groupe ELF-Aquitaine, chargés par mes soins de cette difficile affaire, ont suivi les opérations dans leur première phase avec, à leur désavantage, trop peu d'information.

» La seconde phase devait permettre d'accéder aux appareils et de faire directement les expériences. Quand l'échec est apparu aux responsables du groupe, M. Chalandon et moi-même avons eu le souci de récupérer les 500 millions de francs versés lors du second contrat, mais cet objectif a pu être atteint grâce au concours d'un expert extérieur désigné par le ministre de l'industrie et avec l'appui déterminant de M. Philippe de Weck.

» Dans toute cette affaire, grâce aux autorisations particulières qui m'ont été données par le président de la République et le premier ministre, j'estime avoir pris mes responsabilités et me suis appuyé sur les mêmes hommes de valeur qui, par leurs succès en mer du Nord, au Canada, en Afrique noire, ont largement contribué à la prospérité du groupe et à sa place éminente dans l'industrie pétrolière mondiale. »

Sur le vif

Montand président ?

Alors, l'homme de l'année, c'est Yves Montand ? Pourquoi pas ? On peut lui préférer Noah, Andropov, Jean-Paul II ou Walesa, on ne peut pas lui refuser un coup de chapeau pour sa franchise et son courage. Ou un coup de téléphone. Hier, aux « Dossiers de l'écran », 96 % des appels s'adressaient au-delà du comédien, le citoyen, qui n'a pas craint – je cite – de se remettre en question sur la place publique.

Il a avoué, il a reconnu haut et fort – il a remis ça encore une fois à la télé – s'être trompé. Et on lui en sait gré. D'autant que son parcours, le parcours du sympathisant du P.C. se croyant obligé de fermer les yeux sur les blouses blanches, sur Prague, sur Budapest et sur tout sur le reste, beaucoup d'entre nous l'ont suivi, l'on vécu. A tous les niveaux. Ne pas faire le jeu de la droite, c'était l'obsession. Et ça continue. On a reproché à Yves Montand ses prises de position sur la percée du Front national à Dreux : Le Pen Marchais bonnet blanc et blanc bonnet ; moi, elles ne me gênent pas, elles m'épatent. Il a du cran, Yves Montand. Il en faut pour dire tout haut ce que beaucoup d'entre nous pensent tout bas sans oser encore appeler un chat un chat. Il nous l'a reproché mardi soir, il nous a accusés d'être conditionnés par des années de malhonnêteté intellectuelle. Peut-être bien en effet.

Cela dit, si je peux me permettre une réflexion, il ne faudrait pas que notre homme de l'année se voie déjà dans le rôle d'homme d'Etat qu'espèrent lui voir jouer certains. N'est pas Reagan qui veut. Montand l'a admis, tout en laissant entendre – ça nous a fait sourire – que si l'autre était devenu président des Etats-Unis c'est parce qu'il n'avait pas réussi, contrairement à lui, le petit Livi devenu grand, dans le show biz. Allons donc !

S'il tient à garder intacte son image de témoin de *notre* temps, Montand doit bien regarder désormais où il met les pieds. Gare aux calculateurs. Et bravo l'acteur. Dans tous les sens du mot.

CLAUDE SARRAUTE.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Yves Montand reproche à la gauche de se fourvoyer dans de mauvaises querelles

L'émission « Les dossiers de l'écran » consacrée, le mardi 3 janvier, à Yves Montand a été l'occasion pour le chanteur et comédien de répondre aux questions de téléspectateurs sur sa carrière et sur ses engagements politiques. Ces derniers ont occupé la plus grande partie des deux heures qu'a duré l'émission, les présentateurs indiquant que 95 % des appels reçus au standard de S.V.P. portaient sur ce sujet.

Yves Montand a expliqué son compagnonnage avec le parti communiste dans les années de l'après-guerre et son attitude lors de la répression du soulèvement hongrois par les Soviétiques en 1956. *« On était stalinien*, a-t-il dit, *comme on était gaulliste, « churchillien » ou « rooseveltien » : il fallait chasser l'occupant nazi. »* Ensuite, le P.C. était le *« parti des fusillés »*, la formation politique qui avait, en tant que telle, *« donné le plus »* à la lutte contre l'occupant, ce prestige rejoignant celui que l'Union soviétique devait, son rôle dans la défaite de l'Allemagne, à ses vingt millions de morts et à l'*« internationalisme prolétarien »*, dont elle se réclamait. Yves Montand a évoqué, aussi, son environnement familial, composé d'ouvriers immigrés italiens, qui inclinaient *« d'instinct »* vers le communisme.

« Déchiré » par les événements de Hongrie, en octobre 1956, Yves Montand était néanmoins parti, avec Simone Signoret, pour une tournée en Union soviétique. Au cours d'un dîner avec les principaux dirigeants, dont Khrouchtchev, il avait exprimé son désaccord sur l'intervention de l'armée rouge à Budapest. L'ancien « compagnon de route » du P.C. s'est attaché à expliquer les mécanismes de l'aveuglement volontaire, qu'il combat aujourd'hui, sur la réalité soviétique. L'argument principal, a-t-il dit, était qu'il ne fallait pas *« faire le jeu de la droite »* et *« dire à l'ennemi ce qui ne va pas chez nous »*.

La réalité du régime soviétique – le Goulag, les asiles psychiatriques pour les dissidents – et de ceux des pays de l'Est étant, à présent, bien connu, Yves Montand estime prioritaire de combattre ce système et ceux qui le défendent. *« Il faut aussi critiquer Reagan*, a-t-il dit, *mais la différence, c'est que Reagan peut être changé, pas les dirigeants soviétiques. »* Il admet que son métier lui permet d'avoir un point de vue différent de celui de l'ouvrier *« qui fait les « trois huit » et qui se bat pour boucher les fins de mois »*, mais il condamne, précisément, l'*« exploitation »* de la condition ouvrière au service d'une idéologie qui conduit à l'oppression. *« Ce que Walesa a demandé, dans le cadre de la Constitution « socialiste » polonaise, c'est anodin : le droit de former un syndicat libre et l'abolition de la censure »*, a-t-il ajouté.

Yves Montand a exprimé son approbation de la fermeté du président de la République face à l'Union soviétique dans l'affaire des euromissiles, car, a-t-il observé, *« lorsque les S.S.-20 soviétiques avaient été installés, il n'y avait pas eu de mouvement de protestation ; celui-ci n'a commencé qu'avec les décisions prises à l'Ouest pour rétablir l'équilibre »*. Le chanteur et comédien regrette que la gauche n'ait pas tenu dès 1980 le même langage de vérité sur l'économie et qu'elle se fourvoie dans de mauvaises querelles, comme celles de l'école privée, de la presse ou des « avions renifleurs ». Il estime que les parents doivent pouvoir mettre leurs enfants dans l'école de leur choix et constate que le projet de loi sur la presse a été critiqué au sein même de la gauche. Quant à l'affaire ELF, s'il juge *« très bien »* de dénoncer l'abus des deniers publics, il désapprouve la façon *« triomphante »* dont le pouvoir, qui commet aussi des erreurs, a attaqué la gestion de ses prédécesseurs.

Yves Montand estime que la droite est compétente en matière économique et que la gauche ne peut réussir seule le redressement qu'elle a entrepris. Ennemi du *« capitalisme sauvage »*, mais partisan du libéralisme, il s'étonne que la gauche lui reproche une liberté de dont elle le félicitait lorsque, *« fils de prolo qui a réussi »*, il se bornait à la soutenir sans la critiquer. Pourquoi ne pas entreprendre, comme M. Ronald Reagan, une carrière politique ? *« Reagan, qui est un bon président*, a-t-il dit, *n'avait pas vraiment réussi dans le spectacle, ce qui n'est pas mon cas. (...) Il y a suffisamment d'hommes capables, à droite ou à gauche (...), pour que je n'embarrasse pas la scène politique. »*

P.J.





A B C D E F G